



NOTES RECUEILLIES PAR
MONSIEUR DAVID
RECTEUR DE LA PAROISSE
DE CAMPENEAC
1912 - 1922

Mémoires & Patrimoines de Campénéac

Avertissement : Ces notes rédigées par le recteur Ange David pendant les dix années (1912 – 1922) où il a exercé son ministère à Campénéac ont été intégralement et en respectant l'écriture, repris sous sa forme informatique par l'association « Mémoires et patrimoines de Campénéac ».

Des précisions indiquées par : (*) ont été apportées par l'association, car certains termes liturgiques peuvent ne pas être compris par tous, ainsi que certains mots peu utilisés maintenant.

Monsieur Ange David venait de Questembert, il y est retourné à la fin de rectorat, afin d'y prendre sa retraite. Il a vécu à Campénéac des événements dramatiques du XXème siècle.

Cet avertissement et le sommaire ont été ajoutés par l'association.

SOMMAIRE

• Avertissement :	page 2
• Prologue :	page 5
• Préliminaire (sur Campénéac) :	pages 6 à 8
• Chapitre premier – Les églises paroissiales	
L'ancienne église :	pages 9 à 12
La nouvelle église :	pages 12 à 22
• Chapitre second – Les cimetières	
L'ancien cimetière :	pages 23 à 24
Le nouveau cimetière :	page 25
• Chapitre troisième – Les calvaires et les croix	pages 26 à 28
• Chapitre quatrième – Les chapelles	pages 29 à 37
• Chapitre cinquième – Les prêtres	
Avant la révolution	
Les recteurs	pages 38 à 39
Les auxiliaires officiels et supplémentaires :	pages 39 à 42
Notes sur Campénéac	pages 42 à 43
Remarques	page 43
Après la révolution	
Les recteurs :	pages 45 à 52
Les vicaires :	pages 52 à 55
Les prêtres indigènes :	pages 57 à 62
• Chapitre sixième	
Le presbytère :	pages 64 à 66
Les dépendances du presbytère :	pages 66 69
L'église, le presbytère et les dépendances :	pages 69 à 72
• Chapitre septième – Les écoles	
Des garçons :	pages 81 à 84
Des filles :	pages 87 à 92
• Chapitre huitième – Les revenus	
De l'église :	pages 96 à 99
Du clergé :	pages 99 à 100
• Chapitre neuvième – Les œuvres :	pages 101 107
• Chapitre dixième – Les dévotions	pages 109 à 117
• Chapitre onzième – L'esprit du pays :	pages 120 à 126
• Chapitre douzième	
La municipalité :	pages 128 à 129
Les registres :	page 129 à 130
• Chapitre treizième	
Coutumes et quelques particularités :	pages 131 à 133

- **Chapitre quatorzième**
 Au IXème siècle : page 136
 Réformation de la Bretagne (1432) : page 136
 1480 : pages 137 à 139
 1514 : pages 139 à 143
 1768 : pages 143 à 149
- **Chapitre Quinzième**
 Le bourg : pages 15150 à 158
 Les villages : pages 158 à 185
- **Chapitre seizième – L’expropriation :** pages 196 à 201
- **Chapitre dix septième**
 Ephéméride de 1912 à 192 : pages 203 à 222
- Fin du ministère du recteur David : page 229

REPRODUCTIONS :

- Ancienne église : page 20
- Nouvelle église : pages 21 à 22
- Ancien calvaire : page 28
- Les chapelles : pages 36 à 37
- Quelques recteurs : page 44
- Quelques vicaires : page 56
- Prêtres nés à Campénéac : page 63
- Confiscation des biens de l’église : pages 73 à 80
- Ecole des garçons : pages 86 à 87
- Ecole des filles : pages 92 à 95
- Les œuvres : page 108
- Les dévotions : pages 118 à 119
- Esprit du pays : page 127
- Le bourg et les villages : pages 186 à 195
- L’expropriation : page 202

PROLOGUE

J'ai réuni dans ce cahier tout ce que j'ai appris, vu et lu d'intéressant sur la paroisse de Campénéac.

En y arrivant comme recteur en 1912, je n'ai rien trouvé dans les archives presbytérales, sinon quelques notes de M. Leroux, recteur, et de M.Jollivet, vicaire et l'ignorance du passé m'ont quelquefois mis dans de cruels embarras.

C'est donc pour rendre service à mes successeurs que je me suis décidé à transcrire les connaissances que j'ai acquises pendant mon rectorat sur les lieux, les personnes et les choses ;

S'ils trouvent des erreurs, ils auront la charité de les rectifier, de les corriger.

Je souhaite que, comme moi, ils auront à cœur de rendre le même service à ceux qui viendront après eux, ils continueront à conserver les événements instructifs de la Paroisse.

Il est des jugements, qui, peut-être, pourraient froisser des personnes quelque peu sensibles. Aussi je conseille fortement à mes successeurs de ne pas livrer ce carnet de notes à la circulation, mais de le garder secrètement et soigneusement pour leur utilité personnelle.

Campénéac, le 22 juin 1922.

Ange DAVID, recteur

CAMPENEAC

PRELIMINAIRES

Campénéac est une paroisse qui avant la révolution faisait partie du diocèse de St Malo et du doyenné de Beignon et qui depuis la réorganisation de 1802 a passé à l'évêché de Vannes et au doyenné de Ploërmel.

Elle est distante de 9 km de Ploërmel, de 59 km de Vannes, de 9 km de Beignon et de 58 km de Rennes.

Elle est située sur la route nationale de Ploërmel à Rennes, bornée au nord par Paimpont et Tréhorenteuc, à l'ouest par Ploërmel, Loyat, au sud par Augan et à l'est par Beignon.

Sa superficie était de 6059 hectares, dont un tiers environ sous labour, un tiers sous landes et le reste sous pré et bois etc.

L'Etat s'est emparé de plus d'un tiers pour l'agrandissement du camp de Coëtquidan en 1911 et 1912, mais de la partie la moins habitée, de 2143 hectares. Il reste 3787 hectares, 32 ares et 24 centiares.

Sa population était relativement minime 2500 habitants en 1788 et depuis elle n'a fait que diminuer. Elle comptait 2134 habitants, 489 maisons, 502 ménages au recensement de 1901, - à celui de 1906, 2115 habitants, 478 maisons, 489 ménages, - à celui de 1911, 2044 habitants, 459 maisons, 475 ménages. Celui de 1921 ,n'accuse que 1646 habitants.

Cette dernière diminution est due surtout à l'exode des habitants du camp et à la grande guerre de 1914-1918.

Avant la révolution, la paroisse était divisée en 6 pairies. 1° celle du bourg qui comprenait en outre La Motte, Ferdonnant, Brembelay, Le Grain, Le Quilly, Linvo ,Quelneuc, Les Minieux, Le Pas aux Biches, La Ruée.

2° celle de Guillerien qui comprenait en outre La Mare, Les Forges, La Villain, l'abbaye d'en Haut et le Denys, près l'abbaye d'en haut.

3° celle de Trefrain qui comprenait en outre la Gueule du Val, Mauny et l'Etang.

4°celle du Clio qui comprenait en outre la Ville André,la Tauponnière, la Villeouais, la Ville Aubert, Printaud et Belleville.

5° celle de Saint Laurent qui comprenait en outre l'abbaye d'en Bas, le Deneu, le Defaix, la Chesnaie.

6° celle du Boisignoux qui comprenait en outre Glévily, La Ville Ferrée, la Ville Morhan, le Breil, le Chêne Damel, la Touche Allaire, la Rabine et les Marchis.

A l'origine, Campénéac devait être englobé dans l'immense forêt de « Brécélien » où les Druides exerçaient leurs cérémonies mystérieuses et tenaient sous leur néfaste empire les habitants sauvages.

Les druides, dit M. de Bellevue, n'adoraient qu'un seul dieu et enseignaient l'immortalité de l'âme. Leur culte rendu à la divinité et aux morts fit élever les prodigieux monuments que nous voyons encore aujourd'hui : les Cromlec'h (*) symbolisaient la grandeur de Dieu et les dolmens, sépultures des plus illustres guerriers, témoignaient de la piété envers les morts. « A Brambelay ou Brambelly, pays du prêtre ou Brambellan : terrain de Bellus, dieu des anciens Gaulois, existe un dolmen, petit orienté de l'est à l'ouest. Il semble ne pas avoir été fouillé ». Leurs cérémonies avaient lieu au changement des saisons et la principale consistait dans la cueillette du « guy » sacré, destinée à solenniser le retour du printemps. Elles se célébraient dans de grandes assemblées religieuses. Les druides eurent leurs écoles à Barentan et au Thelin, leurs temples dans les clairières à l'ombre des chênes vénérés.

Mais peu à peu, leur influence s'effaça et finit par disparaître quand, à l'appel du roi Judicaël, un grand nombre de moines de la Grande Bretagne passèrent les mers pour évangéliser la forêt druidique.

A partir surtout du V^e siècle, l'immense forêt de « Brécélien » vit ses vastes solitudes se peupler d'une grande quantité d'anachorètes (*) missionnaires ou chefs de clans, venus de la Grande Bretagne qui y élevèrent des hermitages et des châteaux et qui, après avoir épuisé leur vie à combattre le paganisme, à prêcher l'Évangile, à détruire les bêtes féroces, à cultiver les forêts, les marais et les landes léguaient à leurs habitations et à leurs sépultures une renommée miraculeuse. Et ces lieux faisaient rapidement des centres de population. Aussi la plupart des bourgs de Bretagne ont pour première assise la résidence ou le tombeau d'un saint. Il est bien probable que le bourg de Campénéac eut une origine monastique.

Campénéac, dit M^o Le Mené fut érigé de très bonne heure en paroisse. Le cartulaire (*) de Redon en fait mention dès 840 avec l'orthographe « Kempeniac ». A cette date le « syeur » Rivvalt, fils de « Jarnvocon » seigneur de cette paroisse se trouvant dans sa maison de « Bron-Evvin » (Bernéau) fut témoin d'une donation faite par « Catvoret » à l'abbaye de Redon et consistant en divers immeubles situés sur ce territoire. Quatre ans plus tard, le même Rivvalt céda sa cour de Bronn-Evvin pour réparer le meurtre de quatre « catvvoert » commis par son fils « Deurholurn ».

D'où vient le nom de Campénéac ?

1° Il vient de Campanius, membre de la famille Campania, qui fut le premier seigneur de Campénéac au premier siècle de notre ère. Campanius est un dérivé de Campanies, qui veut dire habitant ou originaire de la Campanie. La terminaison « AC » n'est que le suffixe Gallo Romain « ACUS » ajouté par un propriétaire Campanius à son nom pour obtenir celui de sa propriété. De sorte Campénéac autrefois Campéniac n'est autre que le « fundus » d'un seigneur Campanius, de Campanie. Le « a » de « aeus » étant long, les gens du pays doivent prononcer Campénia. (Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France par d'Arbois de Jubainville, page 208).

2° M^o de Bellevue prétend que Campénéac doit son nom aux camps romains. Au début de l'ère Chrétienne, dit-il, dans son livre (p 14) le camp de Coëtquidan, les Romains avaient sur le territoire de Coëtquidan, au bord méridional de la forêt de Brocéliande une station militaire fort importante dont l'existence est affirmée par les noms même de localités voisines : Alcan, le camp depuis Augan,

- Cromlec'h : Alignement de menhirs ou de pierres.
- Anachorète : Moine ermite vivant dans la solitude.
- Cartulaire : Recueil d'actes attestant les titres et privilèges d'une communauté religieuse ou laïque.

Campénéac ... confirmée par toutes les traces que les Romains ont laissé de leur occupation de ce pays : murs, fours, puits, constructions en briques à crochets, tombelles, monnaies et les nombreux vestiges des voies romaines que l'on trouve sur la lande de Coëtquidan et donc des environs. En particulier la voie de Ploërmel à Rennes, actuellement encore connue sous le nom de chemin des « Blatiers » (chemin des Sauniers), marchand de sel, qui passait à Jerguy, la Touraille, le Col, Beurepaire, Trieux, Coëtquidan et qui fait la limite des paroisses d'Augan et de Campénaac.

D'où l'on peut conclure que Campénéac eut une origine gallo-romaine, monastique et que de bonne heure il fut érigé en paroisse.

CHAPITRE PREMIER

LES EGLISES PAROISSIALES

1° L'ANCIENNE :

Si la paroisse remonte à une haute antiquité, elle a du avoir successivement ses lieux de culte. Aucun souvenir ne nous reste de ceux existant avant le XIV^e ou XV^e siècle. C'est vers cette époque que fut construite l'église qui précéda l'actuelle. Elle occupait à peu près le même emplacement. L'édifice, dit M^o de la Méné dans son livre des paroisses du diocèse (p 33), était un mélange d'architecture romaine et d'architecture ogivale, le plan était en forme de croix latine avec deux bas côtés et une tour carrée sur l'intertransept. Au chœur on voyait des arcades en plein cintre et ailleurs des fenêtres ogivales à meneaux (*) flamboyants.

Les sires de Trécesson, comme seigneurs de la paroisse, y jouissaient de tous les droits honorifiques et avaient leurs sépultures dans le chœur « au mitan de l'église ». En 1637, Demoiselle Vincente de Trecesson, dame de la Motte fut inhumée dans l'église de Campénéac (archives). Les autres seigneurs avaient les leurs dans les chapelles. Il y avait les chapelles de Quéjan, de la Chataîgneraie, de Guilliers, de la ville Aubert, de Bernéant, de Sainte Anne (en 1645, noble femme Madeleine Destales inhumée dans la chapelle Sainte Anne).

Il y avait quatre autels : le maître autel, dédié à Notre Dame, ayant de chaque côté un ange adorateur sur leur piedestal. A gauche, l'autel Sainte Anne. Dans sa chapelle et au dessous dans un des bras de croix, l'autel de la Vierge ou du Rosaire. A droite, dans l'autre bras de croix : l'autel Saint Jean au dessus duquel se voyait un grand tableau qui le représentait.

On appelait encore autel un piedestal surmonté d'un saint en vénération et il y avait les autels de Saint Julien dont la statue aux grandes dimensions est restée dans le souvenir (reléguée dans les greniers de la mairie après la construction de la nouvelle église, elle fut vendue par le maire M. Duchesne pour une couche de peinture aux portes de l'èglise !!!!), de Sainte Marguerite (pilier exposé de Sainte Marguerite), de Saint Jacques , de Saint Martin, de Saint Etienne, de Saint Yves.

Cette église était sous le patronage de la nativité de la Sainte Vierge, souvent appelée respectueusement Notre Dame. Celle-ci avait sa fontaine à l'eau féconde et limpide près du prebytère. En 1912, elle était comblée de sable et de terre et disparaissait sous les ronces et les épines. Souvent, dit M.Leroux, ancien recteur, neuf personnes y venaient en priant pour solliciter une grâce particulière. Le bon recteur ajoute même que cette fontaine était aussi appelée la fontaine de la Bonne Armelle, sans doute parce que la piété d'Armelle l'avait souvent mené prier. Rétablie en 1923, un état des lieux du prebytère fait en 1766 l'appelle fontaine de Notre Dame.

En 1815, l'état de l'église était lamentable. Si le temps, l'ouvrier des ruines, y avait laissé une profonde empreinte, la révolution y avait aussi pour beaucoup contribué. Une délibération du conseil de Fabrique (*), 5 mars 1815, le mentionne « le conseil assemblé demande au préfet, le comte de Floirac,

- Meneau : Un meneau est un élément structural vertical en pierre de taille, bois ou fer qui divise la baie d'une fenêtre ou d'une porte.
- Conseil de Fabrique : Groupe de clercs ou de laïques administrant les biens de l'Eglise.

l'autorisation d'abattre sur la commune 65 pieds de chênes pour réparations urgentes de l'église et la décoration des autels dégradés, dépouillés et anéantis par des impies ennemis du trône et de l'autel ».

En 1837, d'importantes réparations furent faites. Elles s'élevaient à 2.317 f 85. Trois voûtes de pierres, regardées comme inutiles, sont démolies du côté du midi ; 14 colonnes en bois sont ornées (des stations du chemin de la croix). On acheta un autel et leurs anges adorateurs placés de chaque côté sur un socle (ces socles sont aujourd'hui dans l'église surmontés des statues de Saint Jean Jean Baptiste et de Saint Antoine).

En 1839, on perce une croisée dans le sanctuaire et on refait celle de la Sainte Vierge sur le modèle de la croisée de la chapelle Saint Jean. Puis les bancs sont restaurés d'une manière uniforme et commode, le pavé de l'église est réparé. Les frais s'élevaient à 552 f.

En somme, l'église sans cachet n'était qu'une ruine qui nécessitait de continuelles et de dispendieuses réparations.

En 1842, arrivait de Réminiac comme recteur de Campénéac, M^o l'abbé Louis Magrés, natif de Muzillac, âgé de 46 ans. Ce fut l'homme providentiel de la reconstruction de la nouvelle église.

Le 6 octobre 1844, il fait réunir le conseil de Fabrique qui délibère sur les dangers que l'on courait dans l'église et surtout sous les voûtes vis-à-vis du sanctuaire. Le clocher en mauvais état se trouvait ébranlé chaque fois que l'on mettait les cloches à toute volée. D'ailleurs le beffroi , n'était pas assez large pour que l'on puisse sonner les cloches commodément sans être exposé à les casser comme cela est déjà arrivé.

Le conseil, considérant non seulement tous ces motifs mais encore qu'il était impossible de maintenir l'église propre, à cause de la poussière tombant de cet endroit. De la pluie pénétrant dans les chapelles, le long des murs du clocher, murs que l'on ne saurait tenir crépis aux endroits où la couverture vient s'adapter.

Considérant encore qu'il est très inconvenant que l'on soit à sonner les cloches pendant la célébration du saint office auprès et vis-à-vis du sanctuaire, que cela n'est propre qu'à donner des distractions dans un temps où l'on a besoin de tout son recueillement et de tout son respect, décide à l'unanimité de prendre le moyen de le détruire et de l'abattre pour le remplacer par une tour plus solidement construite qui offre plus de commodité pour l'Eglise et procure plus de gloire à Dieu ...

Sur ces raisons l'autorité compétente agréa le projet ... Le conseil municipal vota 100 f pour le plan et le devis.

M^o le Recteur les présenta quelque temps après à son conseil et tous les membres furent d'avis qu'ils étaient très convenables, qui les adoptaient avec satisfaction. Mais le conseil considérant que le trésor de la fabrique était insuffisant à l'exécution, décida d'inviter le conseil municipal et le gouvernement à lui venir en aide.

M^o le Recteur qui s'y entendait, qui n'était pas un timide fit toutes les démarches. Avec les secours du gouvernement, de la commune, de la fabrique, avec la générosité et le concours des habitants, la nouvelle tour s'éleva au bas de la vieille et triste église que l'on aurait mieux fait de reconstruire auparavant. C'était en 1851. Cette date est inscrite sur la façade.

L'œuvre n'était point merveilleuse ... une poivrière dit-on, mais tous étaient contents, c'était le principal ... Elle consistait dans une base quadrilatère d'une vingtaine de mètres de hauteur, entourée au sommet par un parapet de fer et couronnée par une flèche recouverte d'ardoises. (on n'avait pas songé aux réparations difficilement évitables de l'avenir). Sur la façade, la tour s'ouvrait à un portail de granit (c'était, m'a-t-on rapporté la grande porte d'à bas de l'église) puis à une fenêtre romane, un cintre destiné à l'horloge communale, puis à une plus grande fenêtre romane.

De chaque côté de la cour on construisit deux annexes dont l'une servit de décharge et d'accès à la tour et l'autre de baptistère. Le « 10 Xtre » 1852 des fonds baptismaux furent donnés par Mlle Ollivier de Maure: Ils sont de marbre avec couvercle en cuivre surmonté d'une croix. Ce ne fut qu'en 1879 que le baptistère fut fermé d'une porte grillée, mais il était crépi et plafonné depuis 1852. Dans la cage bien charpentée de la nouvelle tour, on s'empressa de monter les 3 cloches d'aujourd'hui 1922.

Voici ce qui est inscrit sur chacune d'elle .

Sur la Grosse : nommée « Louise Marie » par M° de la Touche, sous préfet et par Mme Sivri Baronne Roger, M° Pierre Nouvel, maire ; M° Baillard, recteur de Campénéac ; Osmond, fondeur à Rennes l'an 1842.

Sur la Moyenne : Je me nomme Marie de Campénéac, M° Le Foul recteur ; M° Nozai maire ; M° Nouvel, marguillier (*), M° Benjamin Tuault de Quejan, capitaine, aide de camp, parrain – Mme Marie Anne Brunel Desportes et de la Bourdelaie épouse de M° Gaillard de la Touche, sous préfet à Ploërmel, marraine, M° Tuault Pierre, M° Dubirel. Le Courand m'a fondue le 14 avril 1810. Les archives ont conservé le baptême de cette cloche « En août 1810, une cloche pesant « 755 » dénommée Marie de Campénéac a été solennellement bénite par moi Le Foul, recteur de Campénéac. Parrain M° le Chevalier Benjamin Marie Tuault de Quéjan, capitaine ; Marraine Mme Marie Anne Brunel Desportes et de la Bourdelaie épouse de M° Gaillard, en présence des soussignés M° Tuault père ci devant sénéchal de Ploërmel, ex-constituant et législateur, Gaillard de la Touche, lieutenant de la maréchaussée de Ploërmel, sous préfet de Ploërmel, Dominique Yves Marie Gaillard, son fils, avocat et adjoint du maire de Ploërmel, François Dahirel, receveur de l'arrondissement, Yves Dahirel son père, Regnaud Recteur de Beignon, Thomas, vicaire de Campénéac. Nozai maire »

Sur la petite : l'an 1820, j'ai été bénite par M° Louis Le Foul, recteur de Campénéac et nommée par M° Pierre Marie Badouel, maire, et Dame Marie Jeanne Le Bois .

On mentionne encore dans les archives deux autres cloches : » En 1649, la grande cloche de l'Eglise de Campénéac a été bénite par vénérable messire Mathurin Regnard, recteur de cette paroisse et nommée par messire Jan de Trecesson, seigneur du château et de dame Françoise du Plessis sa compagne ... »

« Le 11 septembre 1810, une cloche pesant « 1047 » fut bénite par moi recteur ayant nom Judith Victorine. Parrain : M° Noël Lallemand, tuteur d'Antoine Victor Hyppolyte Bourelle Sivry, son neveu, représenté par Le Ray marguillier, trésorier ; Marraine : Demoiselle Marie Judith Catherine Martine Guillotin, Dame Sivry, représentée par Demoiselle Jeanne Le Mée, Dame Le Rois ».

- Marguillier : Membre du conseil de Fabrique d'une paroisse.

C'est probablement de ces deux dernières cloches qui avaient été cassées et dont on parle dans les registres. Elles furent conduites à Rennes en 1810 et refondues en une seule. Le Courand fondeur reçut en payement 1047 livres.

Il n'y a rien, d'harmonieux dans le son des cloches de Campénéac. Un chef de musique de passage prit envie de composer une fantaisie musicale qu'il intitula : Les cloches de Campénéac. De là leur renom.

On dut aussi apposer l'horloge dans l'endroit qui lui avait été réservé : Cette horloge fut vendue en 1866. Une nouvelle fut achetée et remplacée vers 1810 par une horloge à double cadran. Le maire Duchesne fit marché à Nantes. Elle est, paraît-il, d'un bon mécanisme, mais il faudrait qu'elle fut toujours confiée à des mains sages et régulières.

La tour était construite et meublée. M^o Magrès nourrissait le projet de reconstruire l'église, ce qu'il aurait dû faire de prime abord. C'est dans cet espoir qu'il refuse un banc en 1856 aux religieuses nouvellement arrivées : deux chaises placées dans le lieu le plus honorable leur sont destinées.

En octobre 1858, le conseil de Fabrique se réunit et s'occupa de la reconstruction de l'Eglise. Dans cette séance fut lue la pétition adressée à leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, puis celle à M^o le sous-préfet de Ploërmel qui laissait entrevoir la possibilité d'obtenir des subventions et la manière de s'y prendre pour y parvenir.

La nécessité de la reconstruction de l'Eglise était basée 1^o- Sur le très mauvais état des murs, de la couverture et du pavé, 2^o- Sur l'insuffisance de l'église tant pour contenir les habitants que pour accomplir dignement les cérémonies du culte. 3^o- Sur l'insalubrité de l'Eglise qui était extrêmement froide : le vent et la pluie pénétraient de toutes parts.

On décida de demander un plan avec les devis nécessaires. La Fabrique s'engageait à les payer. M^o le Recteur était chargé de faire les démarches qu'exigeait l'entreprise.

L'affaire traînait depuis plusieurs années. Enfin toutes les autorisations obtenues, on se mit à l'œuvre en 1863.

2^o LA NOUVELLE EGLISE:

On jugea unanimement qu'il n'y avait pas d'emplacement plus favorable que celui de l'ancienne. Il fallut donc procéder à la démolition de celle-ci. Auparavant une église provisoire dont les frais furent évalués à 1169 f fut construite au pied de la tour. Le chœur se trouvait dans la tour même.

L'architecte choisi fut celui du département. M^o Frank et M. Thureau en était l'entrepreneur. L'honorable M^o Lanier remplissait les fonctions de maire.

Pour subvenir aux dépenses, M^o Magrès sollicita des secours des paroissiens par souscription du gouvernement à plusieurs reprises, de la commune, de la Fabrique. La caisse de cette dernière n'était pas riche, car elle avait été obligée de fournir des fonds pour reconstruire la chapelle de Saint Laurent. Bref, tous les moyens légitimes furent employés pour activer les travaux. Qu'il en coûtât d'ennuis et de fatigues à M^o Magrès qui était la cheville ouvrière de l'entreprise. Cependant les Vicaires et les paroissiens, pleins de bonne volonté pour les charrois et les corvées qui furent d'un précieux concours.

Les pierres de taille furent extraites des carrières de Saint Jean la Poterie, de Sainte Catherine et de Pontivy.

En 1865 au fort des travaux, on trouva que les plans n'offraient dans le sanctuaire et à l'extérieur entre les sacristies qu'un aspect disgracieux et désagréable et ne donnait pas dans le chœur d'espace suffisant pour le déploiement des cérémonies ,(le plan est le même que celui de l'église d'Allaire près de Redon, l'architecte et l'entreprise étant les mêmes). Il fut donc décidé de concert avec l'architecte et l'entrepreneur d'y ajouter une abside à plan coupé qui s'élèverait à la somme de 8000 f. Un emprunt fut fait pour six ans, une souscription organisée dans la paroisse. Le recteur, les vicaires célèbreraient chacun une messe par mois pour les parents défunts des souscripteurs. L'abside fut érigée. La satisfaction était générale.

En 1866, la nouvelle église avec son vieux mobilier pourrait servir aux cérémonies du culte. Elle fut donc bénite. Le matériel de l'église provisoire fut rendu.

Mais hélas ! bien des difficultés surgissaient de toutes parts. En 1868 procès entre la commune et l'architecte et l'entrepreneur qui réclamaient des prix exorbitants, lettre du préfet à l'Evêque Monseigneur Bécel – extrait de la procédure que j'ai inséré dans le cahier de délibérations du conseil de Fabrique – La commune est condamnée par le conseil de préfecture à payer 10909,61 f à M°Chareau, puis 736 f à M°Gilée, Périer à Nantes 1231,22.

Enfin M° Magrès trouva le moyen de tout aplanir.

Les vieux bancs après avoir été réparés sont placés dans la nouvelle église. Ce n'est qu'en 1890 qu'ils seront remplacés par de nouveaux 5 places (28 bancs qui furent payés 99 f),

On transporta de même les vieux confessionnaux (3). Ils sont sans élégance mais commodes, aussi on ne songe pas à les mettre à réparer.

C'est en 1869 et 1870 que les vitraux furent posés. La correspondance conservée à ce sujet est considérable et pourtant la nef n'a que des verrières. Il y en a eu 5 dans l'abside. Le 1^{er} au milieu représente la condamnation à mort de N.S, sa mort sur la croix et sa résurrection. Il fut donné par M.M Lanier et sortit des ateliers de M.A Lusson de Paris – Le second à droite représente la baptême de N.S par Jean Baptiste devant Hérode et son épouse, Il fut donné par M.Cambert de Campénéac curé de Muzillac – Le troisième représente le bienheureux Frère d'Ambroise. Il fut donné par M.Magrès recteur de Campénéac. – Le quatrième à gauche représente l'annonciation, Noël, l'Assomption. Il fut donné par Mlle Marie Guyot – Le cinquième représente Saint Louis, roi de France, patron de M. Magrès qui en fit don à l'église.

Le vitrail de l'autel du Sacré Cœur représente le Bon Pasteur fait en 1869 par E.Stelzl de Nancy et fut donné par M et Mme Lessard, née du Portal, propriétaires de la grande ferme de Quelneuc – Celui de l'autel Sainte Anne représente Sainte Anne, donné par le comte et la comtesse de Champagny du château de Loyat, amis de M le Recteur – Celui de l'autel Saint Joseph représente Saint Joseph et vient de chez M A. Lusson de Paris. Il porte les armes des de Busnel de la Touche Larcher - Celui de l'autel de la Sainte Vierge représente la Vierge au scapulaire. Il fut donné par M et Mme Placien, marchands de vin à Vannes que connaissaient M.Magrès.

Les vitraux s'élevèrent au prix de 3500 f, pour la fabrique. Les autres fenêtres sont pourvues de verrières et attendent des vitraux qu'elles posséderaient probablement si la guerre n'était pas survenue.

En 1872, le maître autel dans les niches latérales les deux statues de Saint Pierre et Saint Paul à l'annonciation retrouvèrent une place d'honneur (devenu privilégié en 1885 par les soins de M. Leguénédal, vicaire général), la chaise, les stables et la boiserie travaillées dans les ateliers de M. Guibé à Saint Brieuc coûtèrent 11.000 f. Tréhorenteuc hérita de la vieille chaire.

Les deux sacristies furent bien mal couvertes. Ce genre de couverture de zinc nécessite de nombreuses réparations. Dès 1877, on est obligé de les recouvrir avec les 400 f provenant du legs de Louis Chevalier de la Vallée. En 1879, Perrochot de Ploërmel approprie la sacristie nord avec grille de fer à la fenêtre. Elle sert de trésorerie, elle exige depuis longtemps de sérieuses réparations.

C'est l'antique lampe de cuivre argenté de la vieille Eglise qui fut placée dans le sanctuaire. Ce fut en 1913 que M. de Boynes fit don à l'église de la lampe actuelle à l'occasion de la confirmation de son fils aîné : Jean de Boynes. Elle fut achetée à Rennes : il n'y en avait pas de grandeur convenable dans le style de l'église.

Le vieux chemin de croix n'était pas digne de la nouvelle église. Aussi M. Magrés en 1871, 11 octobre demanda à M. Bécél, évêque à Vannes, l'autorisation d'ériger dans son église un nouveau chemin de croix. M^o le curé archiprêtre Lugré de Ploërmel fut délégué pour le bénir et y annexer les indulgences.

Le bon M^o Magrés, qui avait tout dépensé, n'avait pas en 1871 acheté un chemin de croix de grande valeur. Aussi en 1886, M^o Le Roux, son successeur, jugea bon de le remplacer et d'acquérir celui qui existe maintenant. Il s'adressa à M^o Félix Le Moine de Nantes. Chaque station coûtait 73 f. Les frais furent couverts par une souscription et particulièrement par la générosité de la famille Lanier. Sur la demande de M. le Recteur, c'est M^o le chanoine Lanier, supérieur du petit séminaire des Carmes de Ploërmel qui fut délégué pour le bénir et lui attacher les indulgences accordées par l'Eglise.

Après un tel travail, il n'est pas étonnant que la Fabrique fût redevable. Mais les dettes s'amortissaient peu à peu. Si en 1870 elle devait 14.770 f, son passif était tombé en 1874 à 9048 f et en 1875 à 5.500 f. Aussi la note de M^o Le Roux s'explique très bien quand il écrivait. A mon arrivée, il y avait huit centimes dans la caisse de la Fabrique, il fallait outre 7.000 f, rendre plusieurs petites sommes, qui avaient été prises dans les bourses des testaments. Mais tout a été réglé selon la justice.

Le gros de l'œuvre était achevé quand en 1874 mourut M^o Magrés.

L'église est en forme de croix latine bien proportionnée, de style ogival avec trois nefs séparées par des colonnes sveltes et élancées qui soutiennent une voûte solide en briques et remarquable par ses nervures régulières et accentuées. L'aspect de l'intérieur est beaucoup plus satisfaisant que l'aspect extérieur. Bref elle est très commode pour les cérémonies du culte.

Campénéac doit donc ses éloges les plus sincères et la plus profonde reconnaissance à M^o Magrés et Dieu a dû généreusement récompenser l'ouvrier actif et dévoué à sa gloire, son logeur à Campénéac.

Les successeurs de M^o Magrés poursuivirent selon les circonstances, l'ameublement de l'Eglise.

En 1881, les vieilles statues sont réléguées dans le grenier de la mairie et on achète pour les remplacer les statues du Sacré Cœur, de Sainte Anne et de Saint Jean Baptiste. Quelques donateurs aidèrent la Fabrique dans cette acquisition.

En 1883, par souscription, on munit le chœur d'une balustrade en fer. La même année on dote l'église d'un grand et solide harmonium qui remplace celui que la Fabrique avait acquis de M° Paul en 1871 pour 130 f.

En 1888 avec 500 f du legs Salmon, on s'occupe du jointage sur les murs extérieurs de la tour et de procurer à l'Eglise des bancs et des chaises.

En 1891, on parla de blanchir l'intérieur de l'Eglise et de placer des tambours à chacune des portes latérales. Le projet n'aboutit pas.

En 1899, les enduits intérieurs de l'Eglise étaient dans un tel état de délabrement qu'ils demandaient à être refaits le plus tôt possible. Enfin grâce au 1^{er} Vicaire, M° Jollivet, la restauration intérieure de l'Eglise fut entreprise.

Le 12 février 1900, entre M. Pioufle, entrepreneur de plâtrerie à Ploërmel et les représentants autorisés de la Fabrique de l'Eglise, il fut convenu que M° Pioufle ferait les enduits de plâtre teinté sur la voûte et les murs dégrossis avec filets figurant des appareils suivant toutes les règles de l'art pour la somme globale de 2.000 f que les nervures et les pierres de taille seraient nettoyées à la brosse.

M° Pioufle s'engageait en outre à commencer Les travaux le 19 février, à les continuer sans interruption de manière à les terminer le 10 avril 1900.

De son côté la Fabrique s'engageait à fournir à l'entrepreneur les ecoperches (*) et les chevrons pour les échafaudages, plus deux manœuvres qui resteraient à la disposition pendant toute la durée des travaux, les transports du matériel et l'approvisionnement d'eau.

M° Le Roux, recteur, chargea M° Jollivet et Gicquel, ses deux vicaires, de remplir au nom de la Fabrique les obligations contractées. Ce qu'il s'empressèrent de faire. Tout le nécessaire : plâtre et autres matériaux furent amenés en temps voulu.

La fabrique n'ayant aucun argent en caisse, les deux vicaires parcoururent tous les villages de la Paroisse quêtant au nom de l'Eglise et recueillirent la somme de 1700 f.

Parmi les familles de Campénéac qui se montrèrent généreuses, il faut mentionner, dit M° Jollivet, les familles Lanier du bourg, François et Jean Olivier de la Ville Morhan. Mais tous les paroissiens ont voulu contribuer à cette restauration qui leur paraissait nécessaire.

Après maintes et maintes difficultés, le travail fut enfin achevé.

Dans sa nouvelle robe, l'Eglise parut comme toute rajeunie et transformée. La satisfaction était maintenant générale.

- Ecoperche : Grande perche verticale d'un échafaudage.

Mais l'Eglise n'était nantie que d'un autel convenable, le maître autel. Les vieux autels de la Sainte de les remplacer. Comment y arriver ? Les ressources de la Fabrique faisaient toujours défaut.

M^o Jollivet, plein de dévouement et aussi de confiance en la Providence se mit résolument à la tâche. Et il réussit dans ses projets si légitimes.

En 1899, Marie Guyot, religieuse du Saint Esprit, en religion Sœur Marie Gertrude donna l'autel dédié à Sainte Anne avec sa garniture et sa lampe, vernis or : don de 1500 f environ.

L'année suivante, M^o le Chanoine Lanier, alors Directeur du grand Séminaire de Viviers (Ardèche) avec ses deux sœurs : Reine et Léonie et Mme Lanier de Paris, sa belle sœur firent don de l'autel de la Sainte Vierge et de son attrayante statue, de sa garniture, de sa lampe vernis or . Le tout revenait à 1700 f. C'était un magnifique cadeau.

Au mois de novembre de la même année, madame Le Roux de la Ville Aubert offrit l'autel du Sacré Cœur de Jésus avec toute la garniture et M^o le vicomte de Boynes celui de Saint Joseph avec aussi toute sa garniture. Chaque autel revenait à 600 f. On y plaça les statues du Sacré Cœur et de Saint Joseph achetées préalablement.

De sorte à la fin de 1900, l'Eglise s'était enrichie de quatre autels qui avaient été exécutés par M^o E.Harel, maître sculpteur à Redon. C'est à cette époque –1900- que les boiseries du chœur placées avec adhérence aux stables furent transportées près des murs des sacristies. Dès lors on vit mieux le prêtre à l'autel et l'Eglise offrait un aspect plus gracieux. Mais ce ne fut pas sans mécontentement que s'opéra cette louable innovation. Ce fut un coup de maître de M.Jollivet qui le fit sans en parler au Recteur, enchanté de son succès.

Comme il a été dit ci-dessus, les sacristies avaient été restaurées. La sacristie principale sud, manquait des meubles les plus indispensables pour ramasser les ornements. M. Jollivet se remet à l'œuvre avec entrain en 1904.

M.Harel de Redon fut encore choisi pour dresser un plan convenable d'ameublement que Jean Joubaut ,père, menuisier du bourg devait exécuter. Le plan fut approuvé et le travail commença. M. le Chanoine de la Ville Rabel, aujourd'hui archevêque de Rouen et M. de Boynes fournirent le bois nécessaire. On utilisa même les vieux meubles qui se trouvaient dans les fonds baptismaux.

Malheureusement, le plan ne fut qu'en partie exécuté ; toute la partie artistique fut laissé de côté. Les trois feuilles du devis se trouvent dans les archives. Il faut espérer que dans un avenir plutôt prochain on poursuivra l'œuvre inachevée.

Il fallait alors songer aux ornements liturgiques. Il n'y avait en 1898, dit M.Jollivet qu'un ornement blanc convenable. Il avait été offert par Mme Lanier de Paris. La chasuble et ses accessoires étaient brodés en or fin sur belle soie. C'est encore aujourd'hui 1920 un des deux ornements des grandes fêtes.

En 1899, Jean Le Borgne, maire de Néant donna un ornement de soie blanche à l'occasion de son mariage avec Marie Anne Badouel du Bas Courtil ... Il est rendu par l'usage.

La même année, M^o le Vicomte de Boynes lors de son mariage avec Mlle Valentine Le Roux offrit à l'Eglise un ornement rouge en velours brodé or : Il est bien conservé.

En 1902, Mlle de La Monneraye, d'Iffendic fit cadeau d'un ornement violet brodé soie, aujourd'hui passé – et Mme de La Fonchais du Bois du Loup d'un ornement noir avec galons argent mi –fin.

Un ornement blanc, réparé, tout à fait original et un ornement tout passé vinrent à l'Eglise de la chapelle de Quéjau.

En 1913, l'œuvre des tabernacles fournit sur la demande de Mme de Busnel un ornement noir en soie moiré (croix de velours sur la chasuble) provenant de la robe de soie de sa mère, Mme Le Roux.

La même année, Maria Badouel à l'occasion de son mariage offrit à l'Eglise un ornement de velours brodé or.

En 1920, M. David ,recteur, acheta un ornement de drap d'or mi-fin et un ornement vert (400 f).

Les autres sont simples et convenables.

M^o David les fit tous réparer en 1913 à l'action de grâces de Mauron.

Quant aux chapes : celle en drap d'or et l'étole sont dus à la générosité de la famille Lanier ; La noire en soie brodée d'argent à M^o Joubaut, recteur de Saint Aubin, à l'occasion de la mort de sa sœur, Marie Joubaut, marchande près de l'Eglise 1911. La chape rouge et la violette et même la blanche, bien simples furent offertes par l'œuvre des tabernacles de Vannes. 1902, 1912, 1913. M^o De Busnel en 1901 avait donné la chape blanche avec or mi fin. La veste date de 1859 et fut achetée par la Fabrique 110 f. Incommoder et passée elle mérite d'avoir une remplaçante, d'autant plus que le vert est devenu d'un usage fréquent.

Une étole noire brodée d'argent fut offerte par la famille Badouël des Prés qui l'avait héritée de son cousin, l'Abbé Draï de Caro, curé de Saint Georges le Côteau. L'autre étole de velours noir est l'achat de la Fabrique. Le reste des étoles simples et propres datent de 1920 – faites par les religieuses.

Mme De Boynes fit cadeau à l'église d'un conopée (*) en soie blanche ; Rosalie Badouel, religieuse de l'Immaculée Conception de Saint Méen, d'un conopée aussi de soie blanche avec fleurs peintes par elle 1914 ; Mlle Reine Lanier d'un conopée en velours violet, 1915, fait par les religieuses de l'action de Grâces de Mauron. Les autres sont convenables, le vert vient d'être fabriqué par les religieuses ; un rouge serait utile.

Parmi les aubes (qui s'usent et diminuent) une fut faite au filet par Mlle Le Roux de Rennes et donnée à M^o Cadio, recteur. A la mort de celui-ci, elle racheta son aube et en fit cadeau à l'Eglise. En 1913, deux surplis furent encore offerts par elle à l'Eglise.

L'Eglise est à peu près montée de linges liturgiques qui sont en partie le fruit de générosités.

- Conopée : Voile qui enveloppe le tabernacle.

Des deux voiles en soie blanche, le plus beau a été restauré en 1914 par Mme Gauthier de Kermoal demeurant à Quéjau.

Il y a cinq calices. L'un deux avec émaux avait été donné par M^o Paul ,vicaire, à sa mort. Il a été redoré en 1917 aux frais de Mme de Boynes. L'Eglise possède aussi deux ciboires (*), un grand et un petit ; deux encensoirs dont l'un avec navette en argent ; deux bénitiers, l'un en cuivre argenté et l'autre bronzé, cinq ou six missels – un volumineux missel, maroquin rouge, incomplet, qui ne sert que le vendredi Saint à cause de la notation des oraisons.

Le dais (*) est magnifique. Il fut acheté en 1901, 495 f chez M^o Vaugeois à Rennes. La fabrique fournit 374 f, des dons ordinaires achevèrent la somme. L'ancien dais est hors d'usage, Mme Le Roux et Mme de Boynes essayèrent en 1902 de les réparer.

Lors de l'expulsion des Frères de Ploërmel, on apporta à l'Eglise de Campénéac l'image de la Sainte Face sur un piédestal et le chandelier pascal de leur chapelle expropriée. A leur retour, ils n'ont pas été réclamés.

Joseph Perot de Néant à l'occasion de son mariage avec Léonie Badouel de Campénéac se montra généreux en procurant à l'Eglise une magnifique bannière paroissiale (1910) – en velours brodée (300 f) ;

Une bannière représentant le Sacré Cœur avait été offerte par la famille de Tuault de Quéjau. Quand M^o Jean de Tuault, après son mariage, 1921 revint habiter sa propriété, il voulut la faire réparer à ses frais. Elle est portée aux processions par les petits garçons.

Les congréganistes (*) de la Sainte Vierge ont aussi leur bannière. Jeanne Marie Nouvel, veuve Le Ray de Leslan à sa mort, 1921, donna à M^o le Recteur les ressources nécessaires pour l'acquisition d'une bannière de Sainte Anne, qui serait l'insigne de l'association des mères Chrétiennes.

Quant à la bannière voile du Saint Sacrement brodée de soie jaune, il est temps de songer à la remplacer.

Vers 1890, la dévotion envers Saint Antoine de Padoue pour la prospérité des affaires matérielles et le recouvrement des objets perdus, jouit d'une vogue extraordinaire un peu partout en France. On en profita pour acquérir la statue de ce Saint que l'on plaça dans la nef principale à l'une des extrémités de la table Sainte. A l'autre, faisant pendant la statue de Saint Jean Baptiste. Elles étaient toutes les deux montées sur des piédestaux de l'ancien maître autel qui supportaient alors deux anges adorateurs.

Mlle Yvonne de Busnel, de la Touche Larcher, lors de son mariage avec M^o Yvon de Rengervé 1911, fit cadeau à l'église de la statue de Jeanne D'Arc avec son piédestal, placée près de l'hôtel Sainte Anne. 200 f. C'est encore à sa générosité que l'église doit les statues de l'enfant Jésus de Prague et de Saint Expédit qui décorent deux colonnes. Elle les offrit après la guerre comme marque de reconnaissance.

- Ciboire : Vase sacré à couvercle, où l'on conserve les hosties consacrées.
- Dais : Ouvrage en tissu suspendu ou soutenu par des montants au dessus de l'autel ou que l'on porte dans les processions religieuses.
- Congréganiste : Qui fait partie d'une congrégation

En fait de reliques, l'Eglise est en possession d'une relique de la vraie croix, avec l'authentique inséré dans le pied de la croix. On l'obtint en 1887 par l'entremise de M^o Le Guenedal, alors secrétaire général de l'évêché de Vannes. Ordinairement elle est enfermée dans le tabernacle de l'autel Sainte Anne.

Une personne nommée Louise Goulu originaire de la Touche Allaire, après avoir passé plus de 50 ans à Paris revint finir ses jours dans le bourg de Campénéac vers 1910. Elle avait rapporté diverses reliques et entre autres une de Sainte Victoire avec authentique de l'évêque de Dijon. Madame Joseph Lanier de Paris, ici pendant la guerre, réussit par ses instances à ce qu'elle les remit à M^o le Recteur.

Quand et comment ces reliques étaient devenues sa propriété ... mystère. Louise Goulu est décédée dans le bourg 1920.

Quant à la relique insigne de la bonne Armelle : crâne et morceau de tablier de soie, nous en parlerons longuement ci-dessous.

C'est encore à l'initiative de M^o Jollivet qu'on peut attribuer la construction du catafalque actuel, l'achat de ses tentures et d'un drap mortuaire.

Il y a deux croix, une grande et une petite qui auraient besoin d'être réargentées.

A la fin de la guerre, en action de grâces au Sacré Cœur. Le drapeau national, portant dans ses plis le Sacré Cœur, fut arboré dans l'Eglise (100 f) et en mémoire des soldats de Campénéac, morts à la guerre, une plaque de marbre portant inscrits leurs noms (96) fut érigée près de la porte du midi. Elle coûta 1300 f, chez Foliot à Rennes. Elle fut inaugurée et bénite à la clôture de la grande mission de 1920.

Outre les deux choristes ordinaires, le dimanche et les fêtes, six enfants de chœur, revêtus d'une soutane rouge, du rochet (*) » et de la mosette (*), réhaussent la splendeur des cérémonies.

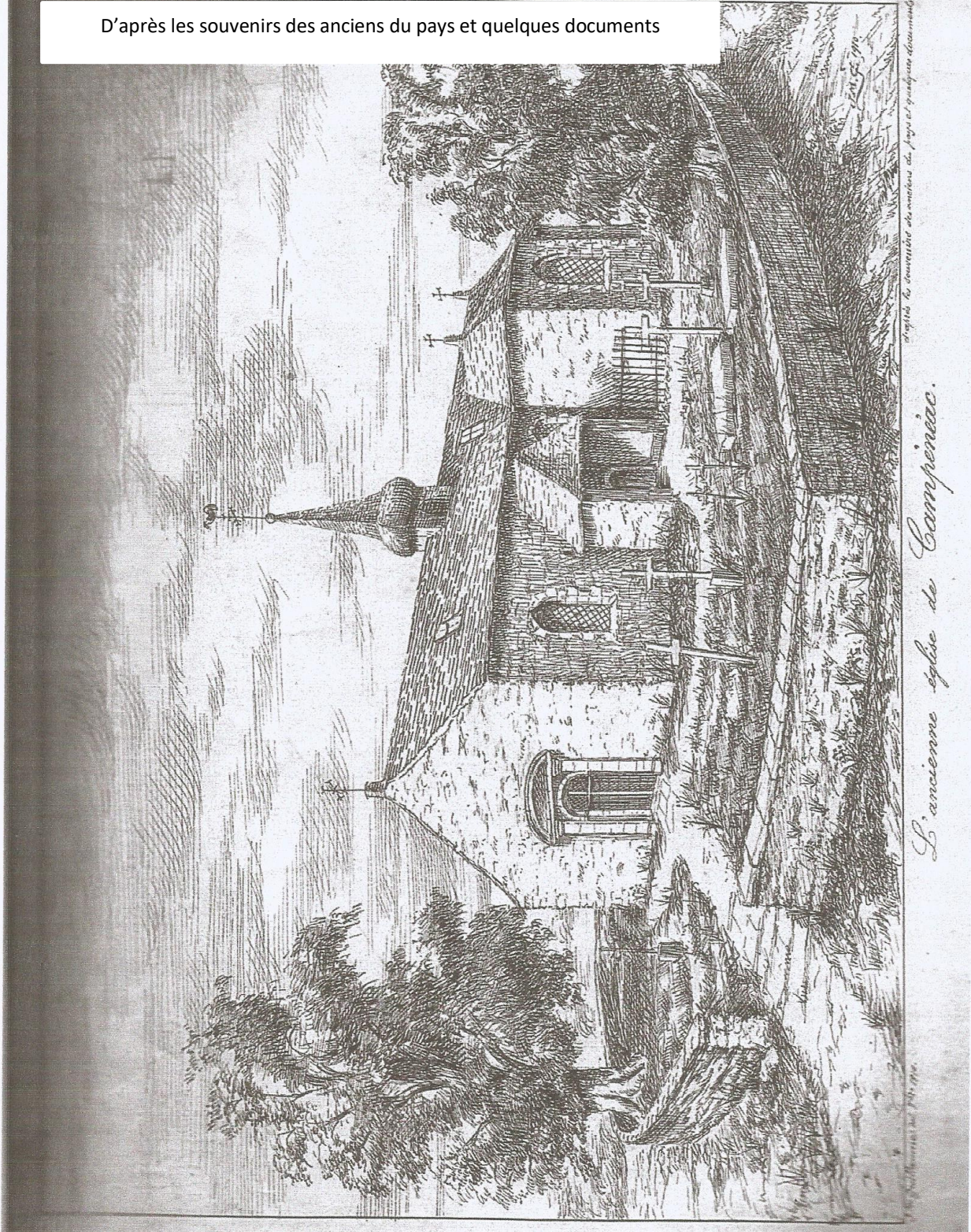
En 1840, on abandonna le chant parisien ; le grégorien est introduit en 1913 par la prononciation du latin et en 1920 par la notation de ce chant. Nous sommes dans la transition pénible du chant de Rennes et du chant grégorien.

Comme conclusion ... La nouvelle église de Campénéac, à l'intérieur, sans être artistique n'en est pas moins agréable à l'œil averti, digne de son hôte divin et convenablement muni pour les exercices du culte. La paroisse peut être fière de l'œuvre de M^o Magrés et lui doit être reconnaissante ainsi qu'à M^o Jollivet et à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'ameubler ou à l'embellir.

Des jours heureux lui ont encore, où il sera permis de la perfectionner par la sculpture des chapiteaux des colonnes, par l'acquisition de nouveaux vitraux, par d'autres générosités favorables à sa décoration et à la célébration de ses offices liturgiques.

- Rochet et de la mosette : Vêtements de chœur portés par les évêques, les cardinaux etc ...

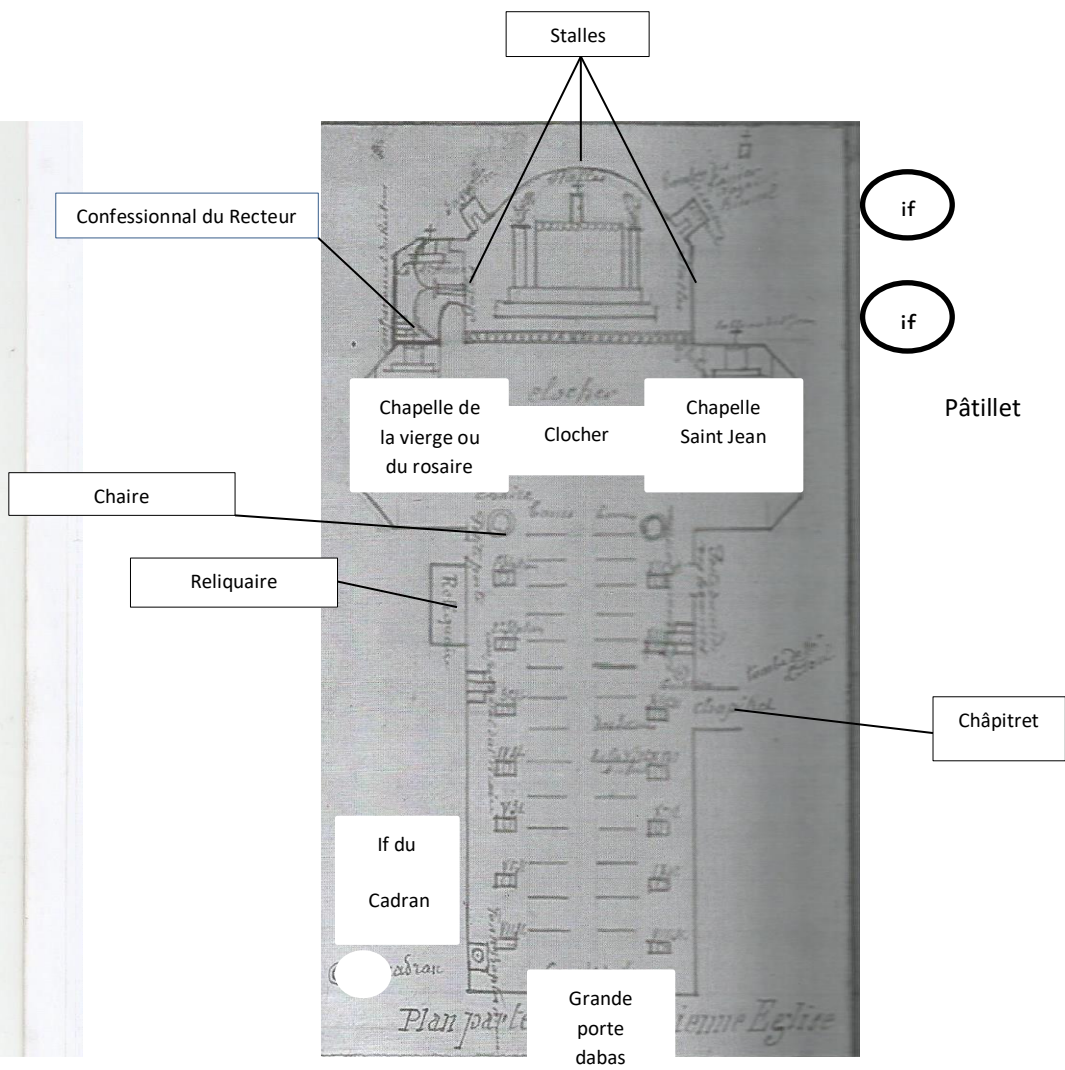
D'après les souvenirs des anciens du pays et quelques documents



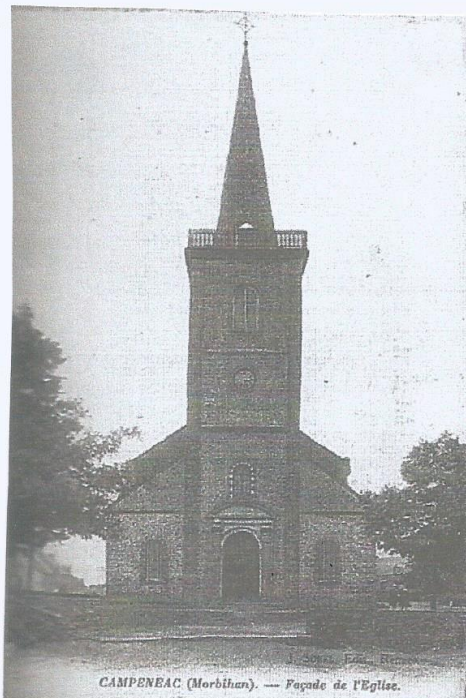
L'ancienne Eglise de Campénéac

Construite vers le XIVème ou XVème siècle

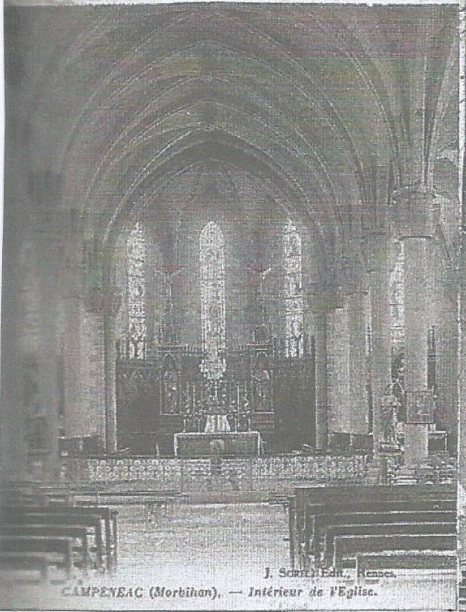
(Construction de la nouvelle Eglise décidée en 1858, sur l'emplacement de l'ancienne)



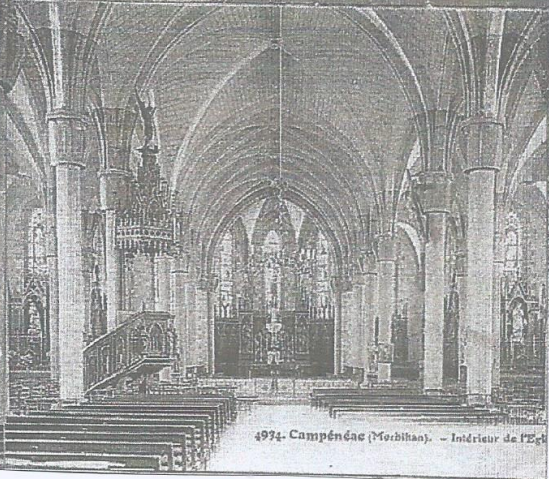
PLAN PAR TERRE DE L'ANCIENNE EGLISE



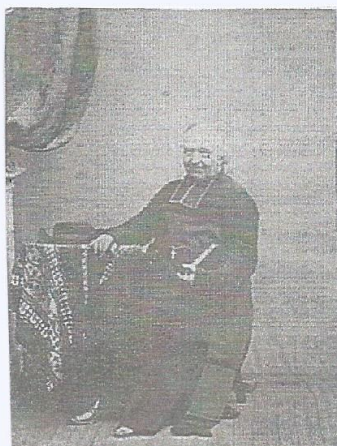
CAMPENEAC (Morbihan). — Façade de l'Eglise.



J. SCHWENK Edr., Rennes.
CAMPENEAC (Morbihan). — Intérieur de l'Eglise.



1974. Campénéac (Morbihan). — Intérieur de l'Eglise.



M° MAGRES
Recteur de Campénéac de
1842 à 1874



M° JOLLIVET
Vicaire de Campénéac
1897 - 1905

CHAPITRE SECOND

LES CIMETIERES

1° L'ANCIEN : Selon la louable coutume chrétienne, autrefois on enterrait dans l'Eglise, sauf en cas d'épidémie, comme il arriva en 1637, année où la peste sévit terriblement. Les archives mentionnent le fait avec l'endroit précis de l'Eglise où le mort était inhumé. Voici les principaux lieux cités : en la chapelle de Notre Dame au mitan de l'Eglise ; à l'endroit du pilier ou de l'autel de Sainte Marguerite ; auprès de l'autel de Notre Dame en la chapelle de Bernéant ; à l'endroit de la balustre de l'autel de Notre Dame ; au bout de l'autel de Monsieur Saint Jean ; près de l'autel de Saint Martin ; à l'escabeau de Bernéant dans la chapelle Sainte Anne ; à l'endroit des Saints Fonts ; à l'escabeau de Glévily ; à l'endroit de la balustre du Rosaire ; proche du bénitier du bas de l'Eglise ; au haut d'icelle sous le crucifix « presque tous les prêtres étaient enterrés sous le crucifix ou dans le chœur proche de la balustre du grand autel » ; A l'endroit du banc de la Ville Aubert ; proche de l'autel de Saint Estienne ; auprès du marchepied de l'autel du côté de l'Evangile ; dans la chapelle de la Bourdelaye en haut de la nef au bout du tombeau de la Touche Larcher ; dans la chapelle Sainte Anne au bout du banc de la Vallée ; au bout de l'autel de la charité, près de l'autel de Saint Jacques etc ...

Ce fut vers 1751 à l'arrivée du Recteur, Messire Chotard que l'on cessât d'enterrer dans l'église.

Le cimetière était entouré d'un petit mur. Une barrière, un peu au-dessous de la porte d'abas de l'Eglise y donnait entrée ainsi que deux passées du côté midi et autant du côté de la route. L'une d'elles s'appelaient la passée de Sainte Marguerite (archive).

La croix lithurgique s'élevait un peu au-dessous du calvaire actuel. Les pierres du soubassement se voient encore aujourd'hui.

Le reliquaire (*) adhérait à l'église du côté nord, non loin de la route.

Quelques ifs, trois, cavernaux de vétusté, s'y dressaient avec leur feuillage toujours vert et décoratif. L'un d'eux en 1641 était dénommé l'if du cadran. C'est probablement celui-là que des vandales ont vendu 20 f et abattu en 1921 pour ériger le monument aux soldats victimes de la guerre. Qu'il aurait fait un magnifique encadrement à la modicité et la pauvreté de leur œuvre !!!

Le cimetière était aussi planté de deux noyers et de quelques pommiers dont le recteur jouissait des fruits.

On prétend que c'est dans la sacristie actuelle que les prêtres étaient inhumés sous le crucifix.

On enterrait très peu du côté nord, car l'espace faisait défaut. Les principales familles de la Ville Aubert, de la Touche Larcher, Nozay, Lalier, Nouvel se faisaient enterrer entre le chapitre et la croix, un peu en dessous des prêtres.

La sépulture des enfants morts sans baptême et des indignes (Roussel) se faisait près de l'if du pâtillet.

Le maire Mathurin Duchesne, par respect pour les morts, fit reconstruire le muret du cimetière du

- Reliquaire : Boîte, coffret etc ... souvent en orfèvrerie destinés à contenir des reliques.

côté de la route. Ce qui donna lieu à contestation avec certains individus, qui voulaient user de ce terrain béni comme d'une place publique. Mais bientôt, toute satisfaction leur sera donnée, car il a été décidé que l'emplacement de l'ancien cimetière deviendra une place publique.

A son arrivée 1912, M° David, Recteur, aurait voulu changer l'aspect désolant des abords de la sacristie et de la porte sud (ronces, orties etc), méditait un parterre de fleurs et d'arbustes, mais l'œuvre néfaste et persévérante des poules, des chiens, des vaches et des enfants du bourg l'en désista bientôt. Il se contenta donc d'y planter un sapin que lui procura M° de Busnel et quelques lauriers.

2° LE NOUVEAU CIMETIERE : Avant de construire la nouvelle Eglise, il fallait absolument songer à transporter le cimetière, devenu insuffisant par les dimensions plus amples de l'Eglise. Où trouver un endroit commode aux alentours du bourg ? La question n'était pas facile à trancher. Le conseil municipal l'arrêta enfin au lieu dit le Clos Doris, près de la ferme de ce nom. C'était un terrain vague, couvert d'ajoncs, d'un taillis et de quelques arbres. Sa proximité du bourg en faisait un rendez vous propice aux hommes et aux enfants pour les récréations du dimanche.

On ne prévint pas malheureusement l'immense inconvénient qu'il y aurait à y enterrer les morts. Placé en contrebas, ce cimetière reçoit comme dans une cuvette les eaux des environs. De sorte que l'hiver et à la saison des pluies l'eau abonde ! Grande difficulté pour le fossoyeur de creuser des tombes, grosse tristesse pour les familles et les assistants de voir surnager les cercueils le jour de l'enterrement. La canalisation employée par le maire Duchesne en 1910 n'a abouti à aucun résultat. Aucun autre moyen n'y remédier. Il reste à chercher un nouveau terrain.

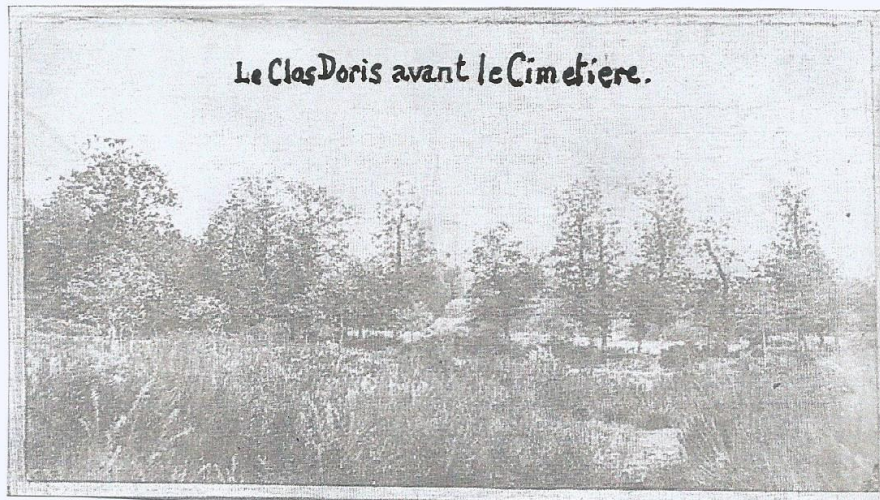
Le clos fut préparé, entouré de hauts murs en forme d'un carré, fermé par une grille en fer. On planta des sapins tout autour ainsi que dans l'avenue jusqu'à la route de Ploërmel.

A la construction de la nouvelle Eglise, les ossements exhumés de l'ancien cimetière, furent religieusement transportés au milieu du cimetière nouveau et forment le tumulus du milieu où s'élève la croix lithurgique de l'ancien cimetière.

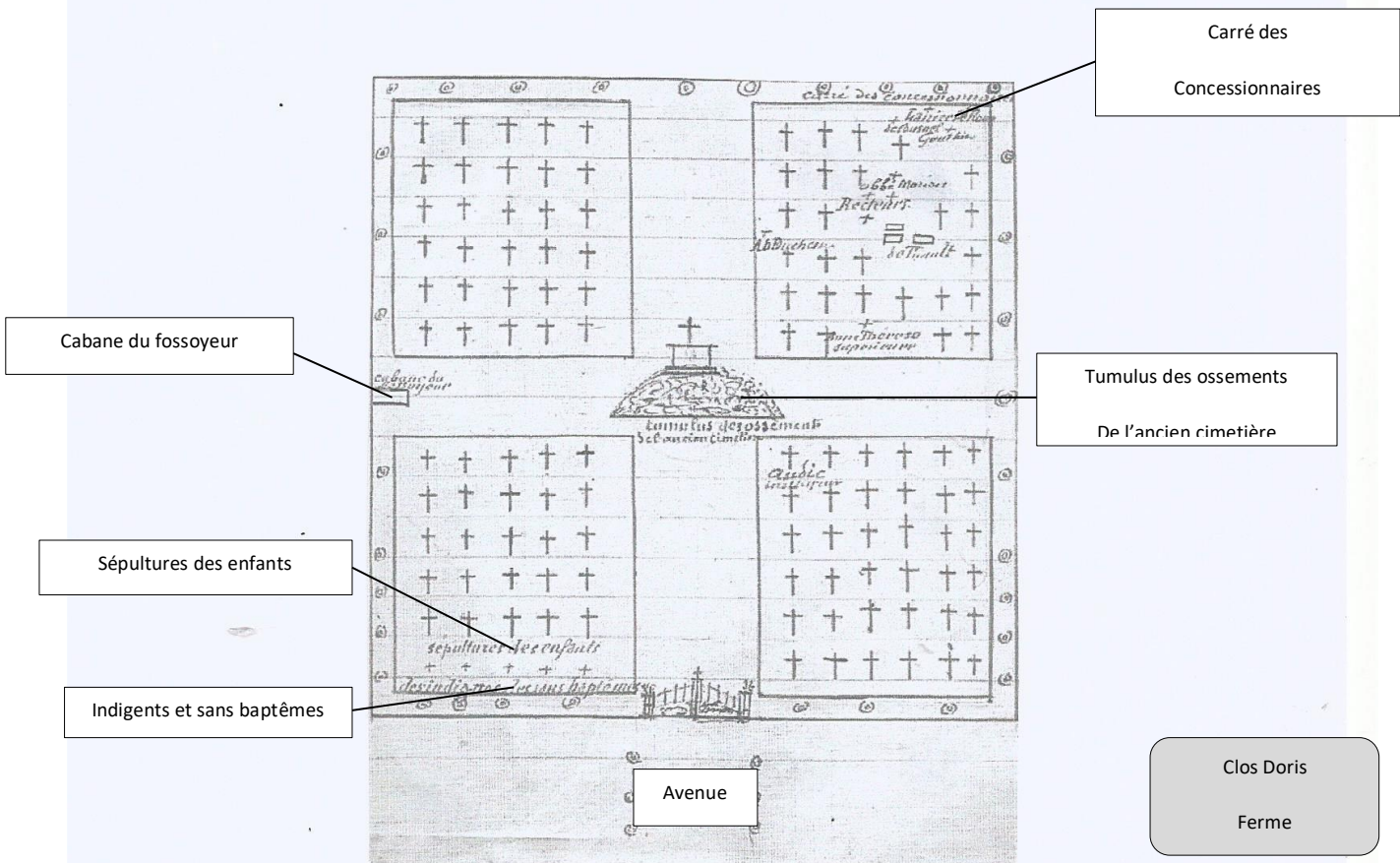
Quatre parties divisent également le cimetière. L'une est réservée aux concessionnaires, croit-on. C'est dans celle là que se trouvent les sépultures des prêtres : M° Magrés, M° Le Roux ,M° Cadio, recteurs, M° Paul, vicaire, M° Charles Duchesne, M° Jean Marion, M° Doré, minoré ; les tombeaux des familles Le Roux, de Boynes, Lanier, Joubaut, de Busnel, Gauthier de Kermoël , de Thuault, de sœur Anne Thérèse, supérieure 1919 et des principales familles de la paroisse.

Il est rare qu'une famille ne décore pas d'une croix la tombe de ses parents. L'usage de la croix de pierre prédomine, les tombeaux sont peu nombreux. C'est Marie Nogues, femme du bourg qui prend soin du cimetière : elle en est dédommagée par les familles, Garin du Pas aux Biches est le fossoyeur choisi par le maire et payé par les familles.

Autrefois c'était le recteur qui s'occupait des charges funèbres. Il en a passé le soin à la municipalité. L'Eglise fournit ordinairement une des deux croix selon la classe demandée. Deux chandeliers et six petites bougies blanches. Le nouveau cimetière n'est pas pourvu de reliquaire. Les ossements exhumés sont rejetés dans la nouvelle fosse.



Le Clos Doris avant le Cimetière.



Carré des Concessionnaires

Cabane du fossoyeur

Tumulus des ossements De l'ancien cimetière

Sépultures des enfants

Indigents et sans baptêmes

Avenue

Clos Doris Ferme

CHAPITRE TROISIEME

LE CALVAIRE ET LES CROIX

1° LE CALVAIRE : Autrefois le calvaire s'élevait sur le Carouge, au bord du chemin de Campénéac à Augan. En 1881, à l'occasion d'une grande mission, il fut transporté dans l'ancien cimetière non loin du chevet de l'Eglise : Une plaque de marbre dans la base le commémore. On fit usage du même Christ en le restaurant. A la mission de 1912, de sérieuses réparations lui furent faites. Aujourd'hui 1922, il faut songer à remplacer l'arbre de la croix, complètement détérioré. C'est fait vers 1926. En 1913, le maire Duchesne avait eu l'idée d'entourer le calvaire d'une grille. Il en fit la demande à la préfecture qui l'approuva. Il sollicita le recteur d'entrer pour la moitié dans les frais de l'entreprise. La guerre survint et mit obstacle à l'entreprise.

2° LES CROIX: La piété de nos Pères les avaient multipliées dans la paroisse. Ces croix antiques étaient de pierre presque toutes comme leur foi. Elles devaient leur création soit à un souvenir de famille, soit à une reconnaissance, soit à un accident. On les appelait de préférence calvaires quand elles s'élevaient aux environs du bourg. Souvent dans le pied on aménageait une place pour recevoir la statue de la Sainte Vierge. Chaque fois que passait un cortège d'enterrement, il s'arrêtait devant la croix ; les assistants se mettaient à genoux et murmuraient en commun quelques prières pour l'âme du défunt. Avant le départ, en souvenir, quelqu'un laissait à la croix une petite croix de bois. De sorte que tout passant pouvait se rendre compte des ravages de la mort dans le quartier, prier pour les victimes tout en songeant au sort semblable qui l'attendait lui-même. Cette coutume chrétienne s'est perpétuée jusqu'à nos jours, mais a perdu pour un grand nombre sa signification symbolique et salutaire. C'est autour de ces croix qu'errait avec prédilection l'imaginaire des ancêtres. De là ces légendes, parfois terrifiantes qui égayaient les longues soirées d'hiver encore de nos jours.

A l'entrée de l'ancien cimetière, de l'autre côté du chemin, se voyait la croix appelée Brigitte. Cette croix de pierre sculptée semble remonter à une très autre antiquité ; elle se trouve au cimetière près de la cabane du fossoyeur et pourrait être utilisée.

Autrefois à Bodan, dans un landier à gauche le vicaire M^o Noblet a fait ériger une croix où l'on construisait des reposoirs et où on allait en procession. Après lui, la croix tomba en ruine et c'est pour cela que Marie Joubaut, marchande au bourg, en éleva une autre mais à droite de la route. Elle est de bois. On y va en procession.

A la Ruée, sur le bord de la route existe les vestiges d'un calvaire à deux faces. Sur l'une est représenté N.S en croix et sur l'autre la descente de croix. Autrefois, elle était placée de l'autre côté du chemin. C'est M^o Jean Marie Lanier, maire qui la fit transporter où elle est aujourd'hui. De là son nom (croix Yaume). Près d'elle on dressait des reposoirs : l'endroit était favorable pour les jets d'eau.

Sur la route de Beignon, à droite avant d'arriver à la Providence (champ Nouvel), il y avait une croix dénommée le calvaire de la cuisse poilue . On y allait en procession et on y construisait des reposoirs. Maintenant quelques pierres seulement manifestent son existence.

A la sortie du bourg, à gauche sur le chemin de la Ville André, dans le patis du moulin est plantée une belle croix de pierre. On la voit à peine du chemin. C'est là que le bourg brûlait sa fouée . Il est

regrettable que l'on ne l'ait pas transférée un peu plus haut sur le bord de la grande route, sur la lande où paraît il, il en existait une autrefois, mais qui a disparu depuis longtemps.

Plus loin encore sur le chemin de la Ville André s'étalent les restes de la croix du moulin neuf. Elle avait été construite par Chef-dor du village précité. Aux rogations (*), on allait en procession à cette croix.

Aujourd'hui 1922, les croix environnant le bourg ayant été supprimées, les processions se déroulent sur les routes. Aux rogations, elles ont pour but les croix de Bodan et du cimetière.

Les autres croix de la paroisse sont :

- La croix de bois au Hallay sur la route de Ploërmel en face de la Ville Pérot. Elevée par le cantonnier Bolssel.
 - Les croix en bas du village de la Ville Morhan, l'une en bois, l'autre de pierres... en ruines.
 - La croix de pierres devant la chapelle de la Bourdelaye, restaurée en 1914, par la famille Gauthier.
 - La croix du Boisignou en pierres... brisée.
 - La croix des Grées à la Touche Allaire.
 - La vieille croix d'ardoise de Quelneuc, placée derrière non loin de la maison de la Bonne Armelle.
 - La croix de Bougris sur le chemin d'Augan, en dessous du Quily. Elle est brisée par le pied. On y allait en procession aux rogations.
 - La croix de Pont Jouan à l'intersection des chemins de l'abbaye d'en Haut et de Brambelay. Elle est d'ardoise, très antique: un sapin et un hêtre qui ont disparu la décoraient autrefois. C'est autour de cette croix qu'ont été brodées des histoires effrayantes.
 - Un peu plus haut sur le milieu du chemin de l'abbaye en face de Ferdonnant s'amoncelèrent les ruines de la croix aux bois. Elle doit être bien vieille. Le fût brisé porte l'impression d'un calice et d'armoires.
 - Une croix de bois à l'Abbaye d'en Haut plantée près du gros chêne que les ans ont creusés.
 - La croix de la Villain à la mare ... expropriée.
 - La croix de bois de Borouis sur le chemin de Mouzenan et de Tréfain.
 - La croix à droite sur la route de Trécesson que Jeanne Carric fit élever sur son terrain. Elle est décorée d'un sacré Cœur.
 - Sur la même route un peu plus haut, mais à gauche, la croix sur la lande de Fine des Grées, décorée d'un if – Herviaux 1899 -
 - La croix de Pontoreux sur le chemin du bourg à Leslan. C'est une belle croix en granit, due à la piété généreuse de Jean Marie Duchesne de Leslan et taillée par Danet du bourg en 1875. L'ancienne est encore placée un peu en arrière sur le talus.
 - La croix des rues Couillier à Leslan. Elle est de pierre sans soubassement et sans inscription.
 - La croix de bois à l'entrée du village de la Tauponnière.
 - La croix de bois de la Tauponnière à la Ville André.
 - La croix de la Ville André : long fût d'ardoise.
 - La croix du village du Lidrio : en bois.
 - La croix de Belleville en ardoise sur le bord de la grand'route qui doit être très ancienne.
 - La croix sur la lande du moulin de Belleville sur le chemin de Prétanet. Elle porte la date de 1673.
- Rogations : Procession de supplication qui se déroule le jour de la Saint Marc et les trois précédents l'Ascension, destinée à attirer les bénédictions divines sur les récoltes et les animaux.

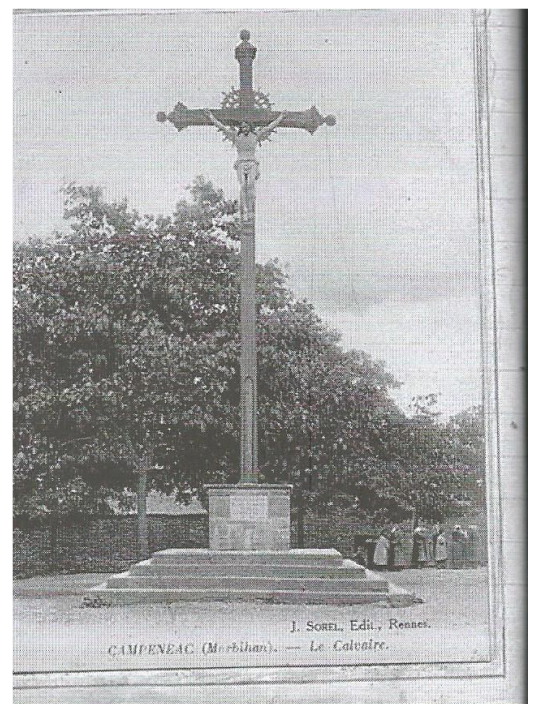
- La croix des Aubrés dans un champ des Villeoies : grande croix en pierre sans inscription. Le soir, on ne passe près d'elle qu'avec tremblement.
- La croix élevée par M^o et Mme de Boynes sur la lande de Rothenin vers 1896. Elle domine les environs ; elle est en granit. Sur le socle est inscrit : « O Crux ave, spes unica » (*) ;
- La croix de Saint Laurent sur le bord de la route du bourg, à l'entrée du village. Sur la face antérieure est inscrit : INRI – 1615 – VOISIN.

La dévotion actuelle n'est plus aux croix : les vieilles tombent et ne sont plus relevées . Depuis 10 ans que je suis recteur, une seule fois j'ai été demandé à bénir une croix, la croix de la Bourdelaye. Les conseils que j'ai donnés à ce sujet et en chaire et dans le bulletin paroissial n'ont produit aucun résultat.

- « O Crux ave, spes unica » : « Salut ô Croix unique espérance ».

Le calvaire de Campénéac :

- S'élevait autrefois au bord du chemin de Campénéac à Augan.
- En 1881, à l'occasion d'une grande mission, il fut transporté dans l'ancien cimetière.



CHAPITRE QUATRIEME

LES CHAPELLES

1° LA CHAPELLE DE SAINT LAURENT DE COËTLAU : C'est la seule chapelle paroissiale. Elle se trouve sur la route de Saint Maur de Ploërmel à Tréhorenteuc à quatre kilomètres du bourg de Campénéac au milieu d'un village d'une soixantaine d'habitants (64 en 1911).

En 1579, existait le petit prieuré de Coëtlau ou de Coëthellan qui dépendait du prieuré de Saint Barthélémy du bois de Guilliers. D'après un acte de 1607, à partir de la fin du XVIème siècle, il dépendit de Saint Jean de Prés. Il comprenait un manoir noble, une métairie et une chapelle. La chapelle existe encore mais rebâtie. La métairie et le fief furent aliénés par Les Bernard, seigneurs de la Marche en Bédée qui les cédèrent en 1610 avec la métairie noble du Boisignoux en Campénéac à Grégoire d'Albret, seigneur du Bois du Loup et de la Ville Aubert. Achetés en 1628 par Jacques Brunet, seigneur des Guilliers et de la Ville Aubert ; puis en 1635 par les châtelains de Trécession qui en firent déclaration à la réformation (*) de 1680 : « La chapelle de Saint Laurent de Coëtlau, annexe du prieuré de Saint Barthélémy de Guilliers, détaché de l'abbaye de Paimpont ». Le manoir acheté vers 1628 par les Quélen, fut vendu le 4 août par Barhélémy de Quélen, seigneur de Quelneuc avec la Ville Bouquais en Ploërmel et le Cloyo en Campénéac à Allain Bonin qui lui céda Tréganteur. Il revendit Saint Laurent le même jour à Charles de Kergu, époux de de Cyprienne Lansort qui en fit déclaration à la réformation de 1677.

Depuis longtemps, il y avait donc une chapelle à Saint Laurent. D'après la tradition, cette chapelle était de minimes dimensions. Après la révolution, elle appartient à la paroisse. En 1693 : les publications de Vincent Barbus et de Jeanne Robin y sont faites «et le jour de leur mariage fut déclarée légitime la petite nommée Mathurine, ci-devant le 3^{ème} jour d'août 1693, comme étant leur propre fait ».

Vers 1830 fut achetée une cloche dont le parrain fut Armel Macé et la marraine Mathurine Sentier du Chêne Adrian ; M° Baillard était recteur, ces noms sont inscrits sur cette cloche encore en usage.

En 1861, son délabrement et sa pauvreté excitèrent la compassion de M° Magrés recteur. A cet effet, le 7 juillet 1861, le conseil paroissial réuni, délibère sur cette reconstruction. M° le recteur met sous les yeux des conseillers et après avoir reconnu nécessaire la reconstruction de la dite chapelle, dont les frais, d'après le devis monteraient à la somme d'environ 2000 f, le conseil consent à la rebâtir et à fournir au supplément de l'argent que possède le trésorier de la chapelle soit par les offrandes qui ont été faites, soit par les dons volontaires et quêtes. Par conséquent, le conseil autorise M le recteur à surveiller les travaux et les dépenses à faire de concert avec Mathurin Nouvel, propriétaire à Saint Laurent. M° le recteur pourra se faire remplacer par M°Pinel, son premier vicaire et rendra compte au conseil des travaux. Celui-ci promet de ratifier ce que M° le recteur jugera convenable pour les dépenses à faire.

Le 6 octobre de la même année, le conseil réuni est d'avis que, par rapport à la chapelle de Saint Laurent il faut se contenter de faire le tout à l'amiable et s'il faut mettre les dispositions par écrit, ce ne sera que sur papier libre. Les conditions seraient

1°- Que l'entrepreneur Marot avec qui on s'est engagé défairait l'ancienne chapelle,

- Réformation : Modification d'un jugement

2° - Que la maçonnerie serait faite pour 8, 5 f la toile

3° - Que pour cette construction, on fournirait au dit Marot et à ses deux compagnons une brouette, une civière, un pic à tranche, l'échaffaudage nécessaire et l'on amènerait les matériaux au pied de l'œuvre.

On se mit donc promptement au travail. Le village et les alentours apportèrent les matériaux avec bonne volonté. Aussi en 1863, elle était bâtie. M° Magrés avait payé 2347 f pour sa reconstruction. Malheureusement les soucis qu'avait M° Magrés de rebâtir l'église paroissiale l'empêchèrent de terminer la chapelle. Le bois destiné à la voûte avait été donné, débité, et il reste à pourrir dans la chapelle sans qu'on pût dans la suite l'utiliser.

C'est en 1862 que trois nouvelles statues furent achetées pour Saint Laurent : Saint Laurent, Sainte Vierge et Saint Joseph. Les vieilles furent reléguées au fond de la chapelle : elles existent encore maintenant toutes vermoulues ; elles sont bonnes à brûler, mais personne du quartier ne se hasarde à le faire de peur d'être châtié. On y reconnaît Saint Laurent avec son gril, placé sur un brancard et que l'on portait en procession pour demander de la pluie ; Saint Roch et Saint Martin dont deux quartiers du village portent les noms et la Sainte Vierge.

En 1920, on demanda à acheter ces Saints ... M° le Recteur s'y refusa jugeant que ce serait une profanation. On pourrait conserver comme souvenir la statue de Saint Martin ; les autres ne le méritent pas.

En 1905, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat la chapelle et son pâtis (*) devinrent propriété de la commune. M° Le Roux, recteur, dit dans ses notes : « 1875, la chapelle de Saint Laurent appartient à la Fabrique et doit avoir tous les revenus, quoique le village en dise, elle a aussi l'entretien à sa charge ». Quoiqu'il en soit de la situation actuelle ; le Recteur perçoit les revenus des quêtes et du tronc qu'il a fait placer ... C'est si peu de choses.

Depuis sa construction, la chapelle n'eut que des réparations insignifiantes. Aussi M° David, recteur, à son arrivée la trouva dans un état déplorable : le clocher à moitié découvert menaçant ruine, la toiture trouée, les murs crevassés, les portes ne tenant plus. Aussi M° le Recteur avoua au conseil de paroisse en 1913 que la messe n'y serait plus célébrée avant les réparations faites : elle y était dite le mardi des rogations et dans certaines autres circonstances. Devant l'indifférence des frairiens (*) , les efforts et les tentations de M° le Recteur restèrent superflus. La guerre survint et les projets furent remis à plus tard .

Enfin, en janvier 1921, Jean Baptiste Fablet du Pigeon Blanc voulut bien mettre le travail en train. Il s'adressa à Boulé, couvreur à Saint Maur et lui-même se chargea de la menuiserie. De sorte que la chapelle est aujourd'hui dans un état satisfaisant.

M° le Recteur fit appel à la générosité de toute la paroisse, car la caisse de la chapelle ne possédait que 160 f, provenant en grande partie d'une restitution de Nouvel, ancien trésorier de la chapelle (130 f). La souscription, grâce surtout aux Frairiens, produisit 1.140 f et les dépenses s'élevèrent d'une part à 1.461 f (note de Boulé) et d'autre part à 960 f (note de Fablet). La caisse de l'Eglise fournit le surplus. Il reste à faire une porte et des bancs ; le manque de ressources oblige à remettre à plus tard de nouvelles dépenses.

- Pâtis : Terrain en friche dans lequel paissent les animaux.
- Frairiens : Participants à un évènement qui se déroule dans un village et considéré comme une fête.

L'autel est convenable. Le chœur vient d'être enfermé par une balustrade faite et donnée par Jean Baptiste Fablet du Pigeon Blanc. On y voit de chaque côté de l'autel quelques stalles de l'ancienne église.

La fontaine du Saint se trouve sur le mauvais chemin qui conduit à la Chesnaie : elle est submergée pendant l'hiver et la saison des pluies.

M^o le Recteur recommença à célébrer la messe dans la chapelle le 17 août 1921 dans l'octave (*) de la fête de Saint Laurent. Comme elle est dépourvue de tout, on est obligé de porter ce qui est nécessaire au Saint sacrifice (*).

Jean Baptiste Fablet est le trésorier et les filles Quérel du village des sacristines (*).

2° LA CHAPELLE DE SAINT JEAN DE L'ERMITAGE OU DES PLACES: Elle est située à environ cinq kilomètres au nord est de Campénéac, en bordure de la forêt de Paimpont. Elle dépendait anciennement ainsi que la métairie qui la joint de l'abbaye de Saint Jacques de Montfort, dont l'abbé avait à cause d'elle droit de pacage (*) et d'usage dans le quartier de Haute-forêt dans la forêt de Paimpont.

Cette chapelle fut aliénée en 1568 avec la métairie par le prieur de Saint Jacques de Montfort en faveur du seigneur de Trécesson ; et cette aliénation fut approuvée par un édit du roi Charles IX en 1568.

Dans la déclaration faite en 1679 par Gilles de Trécesson, la terre noble de Saint Jean ou des Places est dite : « comprendre une maison et métairie ; la chapelle sous le vocable de Seant Jean Baptiste, longue de 54 pieds au derrière de laquelle est un petit ermitage ; la fontaine Saint Jean ; droits de haute justice ; droits à deux foires annuelles tenues en ce lieu les jours de la fête de Saint Jean Baptiste et de Saint Jean l'Evangeliste ; le tout concédé à Prégent de Trécesson par le Roi Charles IX par lettres royales de novembre 1668 »

Cette chapelle fut habitée jusqu'à la révolution par des ermites ou chapelains .L'un des ermites, Jacques Rouzeau y mourut en 1639. L'un d'eux, messire Georges Guyomard reçut le 29 mars 1647 de l'Evêque de Saint Malo, l'autorisation de se rendre à Nantes ; il mourut en route, près de Noyal-Pontivy où il fut inhumé le 30 septembre 1647. Elle avait pour chapelain en 1677, messire Paul Gervais.

La chapelle Saint Jean de l'Ermitage existe encore. On y remarque des têtes de morts, que l'on prétend être les crânes d'anciens ermites, jadis inhumés dans ce sanctuaire et trois beaux crucifix anciens en bois sculpté, deux statuettes de moines, œuvre probable des ermites. Au milieu de la nef est le tombeau en forme de mausolée de M^o Bourelle de Sivry, né en 1756, payeur général des guerres à l'armée des côtes de Brest en 1795, nommé en janvier 1797, payeur général du département d'Ille et Vilaine, qui avait acheté en 1796 le château et la terre de Trécesson et qui avait été inhumé dans la chapelle de Saint Jean l'Ermitage le 4Xbre 1803. Depuis cette propriété est restée dans la famille. C'est donc par erreur que M^o Le Mené dans son histoire des paroisses du diocèse la met au nombre des chapelles paroissiales, c'est une chapelle privée !!!

- Octave : Huitième jour après certaines grandes fêtes où l'on célèbre l'office ou la mémoire de cette fête.
- Saint Sacrifice : Il s'agit d'une action menée pendant une messe, consistant à renouveler le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix sur l'autel. Elle est réalisée par le ministère du prêtre.
- Sacristine : Religieuse chargée du soin de la sacristie.
- Droit de pacage : Droit de faire paître son bétail dans les pâturages, ici appartenant à l'Eglise.

Voici l'acte de décès de M^o Bourelle de Sivry : « Nicolas Bourelle de Sivry, payeur général des dépenses de la guerre, propriétaire de Trécesson et autres terres en Campénéac, fils de Jean de Bourelle et de Jeanne Person, né à Varennes le 23 mai 1756, département de la Meuse, époux en 1^{ère} noce d'Anne Lallement et en 2^{ème} de Marie Judith Catherine Martine Guilloté le 4Xbre 1803 à Trécesson, a été inhumé en sa chapelle de Saint l'Ermitage en Campénéac en présence de M^o Fleury, vicaire, de Yves François Maufrais du Châtelier, de M^o Le Foul, recteur de Campénéac.

L'ancien ermitage existe en ruines, le fermier s'en sert de cellier.

La Sainte Messe n'y a pas été célébrée depuis 1912 : M^o l'abbé Duchesne y dit la messe pour demander du beau temps. La chapelle est dénuée de tout ce qui est indispensable pour célébrer.

Au dessus de l'autel endeuillé et devant lequel est suspendu une lampe en cuivre, domine Saint Jean Baptiste. La garniture est de cuivre - Sous l'autel une armoire dans lequel un ornement blanc avec cordon ; deux missels de 1648 et 1796 avec pupitre ; deux paires de burettes en plomb. Dans la sacristie étroite ; deux grandes statues de Saint Cornély (*) et de Sainte Catherine ; un vieux meuble en chêne sur lequel le reliquaire de deux crânes. Chaque année le dimanche le plus rapproché de la fête de Saint Jean Baptiste, les vêpres y sont chantées. Elles furent parfois supprimées à cause des désordres.

Beaucoup y font ce jour là surtout leur pèlerinage ou voyage avec dévotion. Non loin en dessous la chapelle jaillit la fontaine du Saint.

Le garde de Trécesson apporte tous les ans après la fête à M^o le Recteur le produit de la quête et du tronc.

3° LA CHAPELLE DE SAINT ANNE DE LA VALLEE BOUILLANTE: Cette chapelle était située au dessus de la ferme de la vallée Coëtus dont elle dépendait de temps immémorial. Elle se trouvait dans un état déplorable.

Un nommé Louis Chevalier, dit M^o Le Roux Recteur , demeurant à la Vallée possédait une vieille chapelle tombée en ruines et dédiée à Sainte Anne. Il prétendit vers 1880 que Sainte Anne lui était apparue lui recommandant de relever cette chapelle. Ce qu'il fit avec ses deniers et aussi le produit d'une souscription dans les environs . Depuis un pèlerinage s'est établi. On y va chanter les vêpres depuis que le propriétaire l'a mise à l'usage de la paroisse et qu'il laisse à la Fabrique les offrandes du jour du pèlerinage. On peut aussi y célébrer la messe puisque la Fabrique est libre d'en user.

Après sa reconstruction, cette chapelle fut bénite par M^o Le Roux ; le 10^{ème} dimanche après la Pentecôte vers 3 heures de l'après midi, 1880. M^o Poirier, vicaire prêcha. La famille Marchand d'Orgères (Ilie et Vilaine) devenue propriétaire de la Vallée, s'occupa ensuite de la chapelle. Elle acheta à ses frais une garniture en cuivre et une nouvelle statue etc... Quand en 1911, la propriété de la vallée fut expropriée, la chapelle suivit le même sort. Le propriétaire, Jules Marchand chargea M^o le Recteur d'enlever tout ce qu'il y avait dans la chapelle. L'autel en pierres resta. On enleva la vieille statue de Sainte Anne (on l'habillait à sa fête ainsi que la Sainte Vierge à la mode du pays avec un soin minutieux) qui se trouve au presbytère, la nouvelle placée au dessus des meubles de la sacristie. Le père Marchand réclama la croix de l'autel, les deux chandeliers maître autel de l'église.

- Saint Cornély : Dans le sud de la Bretagne, Saint Cornély est le plus connu des Saints protecteurs du bétail.

Aujourd'hui la chapelle est en ruines : on a tout pillé sans respect. Le tronc a été transporté à Saint Laurent.

Nota : On allait en voyage à cette chapelle pour le marcher des enfants.

4° LA CHAPELLE DE BERNEAN : Cette chapelle sous le vocable de Saint Julien était située dans la cour d'honneur du vieux manoir à quatre kilomètres du bourg de Campénéac.

Elle est maintenant en ruines. On prétend qu'un baril d'or avait été trouvé sous la pierre de l'autel !!!

En 1670, 17 février ; Dom Armel Morin célébra dans cette chapelle les fiançailles de Pierre Guillaume de Beignon et de Suzanne Noël.

5 LA CHAPELLE DE LA CHATAIGNERIE : Elle s'élevait aussi dans la cour d'honneur du manoir à 3 kilomètres du bourg vers l'est. Elle est signalée dans les actes de 1680 et de 1771. Depuis longtemps elle est en ruines, ensevelie sous les broussailles.

Nota : Le 16 septembre 1788 M° Huet y maria Candide Le Ray et Mathieu François Flageul d'Augan.

6° LA CHAPELLE DE SAINT GICQUEL : M° Le Mené dans son livre des paroisses met au nombre des chapelles paroissiales celle de Saint Gicquel : « Saint Gicquel, en un lieu isolé, actuellement détruite. ».

A-t-elle jamais existé dans un vallon au dessous de Gouriers ? En tout cas, on n'en voit plus de traces. Un peu plus haut se voit une grotte où on vénère la statue de Saint Gicquel (qui n'est qu'un morceau de bois antique et informe). On y va en pèlerinage pour les enfants pris du hoquet. On y faisait des offrandes qu'une personne du village de Gouviers était chargée de recueillir (pas par le Recteur). Lors de l'expropriation de 1913, cette personne vint m'apporter à moi, Recteur, avant de partir, le produit des offrandes. Puisque le terrain de la grotte est exproprié, j'ai conçu l'idée de transporter à la chapelle de Saint Jean l'Hermitage, toute voisine, la statue de Saint Gicquel. Je me suis demandé si l'opinion ratifierait mon projet ! « Ce n'est qu'un morcau de bois informe dis tu »

7° LA CHAPELLE DE TRECESSON : Elle se trouve dans la cour du château. Elle est de style ogival, la fenêtre est ornée de meneaux formant une fleur de lys. L'autel est surmonté du crucifix et de la statue de la Sainte Vierge, patronne de ce sanctuaire. M° de Prunelé y a placé quelques débris de sa chapelle de Saint Jean de l'Ermitage. Dans cet édifice on voyait exposés avant la révolution une robe nuptiale, un bouquet et une couronne de jeune mariée . C'était dit M° Le Mené, une offrande en souvenir ou un ex voto de quelqu'une des châtelaines.

Mais le peuple, qui aime le merveilleux et le tragique, prétend que c'était la dépouille d'une jeune femme, enterrée vivante par des étrangers dans le parc du château (bois Madame) et que M° de Trécesson n'aurait pu sauver assez vite.

Cayot Delandre dans son livre le Morbihan (p 314) dit : « M° de Trécesson avait solennellement déposé dans la chapelle du château la robe nuptiale, le bouquet et la couronne de fleurs de la jeune et malheureuse fiancée et ils sont restés sur l'autel exposés à tous les regards jusqu'à l'époque de la révolution ».

Lors de la ferme école 1849 et années suivantes, la chapelle fut desservie par des prêtres du diocèse qui prenaient leur pension au presbytère. Les aumôniers successifs furent M° Menard, Marchand et Michelot.

Depuis elle a été sans culte. Les propriétaires M° et Mme de Prunelé nouvellement arrivés ont l'intention de la restaurer et de demander l'autorisation d'y célébrer la Sainte Messe.

8° LA CHAPELLE DE LA TOUCHE LARCHER : Il ne reste plus de vestiges. Elle s'élevait à 50 mètres devant le château actuel. Elle était dédiée à Sainte Suzanne qui avait sa fontaine un peu au dessous du manoir. Elle fut brûlée pendant la révolution ; on réussit à sauver quelques statues, entre autres celle de Sainte Suzanne que possèdent respectueusement les châtelains. Il est parlé de la rebâtir. Où ??

9° LA CHAPELLE DE GLEVILY: Elle n'existe plus. Elle s'élevait un peu au dessus de la maison principale vers la Ville Ferrée. On voit encore l'emplacement et la pierre d'autel. Dans le grenier de la ferme est une chambre appelée la chambre des Saints. Là se montrent les statues de Saint Mathurin à qui était dédiée la chapelle, de Sainte Anne avec la Vierge et l'enfant Jésus, d'un Saint Pape, Saint Corneille peut être, et d'un autre inconnu. Ces statues ont subi les ravages du temps. On les conserve pourtant précieusement. Une légende prétend qu'on voulut et même qu'on les transporta à Ploërmel, les châtiments dont était accablé le sacrilège détenteur l'obligèrent à les rapporter à Glévily et précipitamment.

Saint Mathurin a sa fontaine dans la grande prairie voisine de la maison sur le sentier de Deneu. On y va en pèlerinage ; les offrandes déposées sont données par le fermier au premier pauvre venu.

10° LA CHAPELLE DE QUEJAU : Elle est située sur le bord de la route de Campénéac à Ploërmel à deux kilomètres du bourg, près du village de la Ville Morhan. Elle est rectangulaire, clocheton sur la charpente. Le tout récemment réparé. L'autel Antique est muni d'une pierre sacrée placée par le Recteur en 1915. Ses ornements liturgiques avaient été donnés à l'Eglise paroissiale (blanc - vert – violet) comme il a été dit ci-dessus. Une aube et quelques vieux linges subsistent. Il faut donc tout porter quand on va y célébrer la messe. Sur l'autel la statue de la Sainte Vierge et tout près celle de Saint Joseph.

Elle est placée sous le vocable de Sainte Anne (non de Sainte Annen comme le dit M° de Bellevue, mais de Saint Joseph qui a sa fontaine au dessous de la chapelle). C'est la propriété des châtelains de Quéjau qui la mettent à la disposition de la paroisse.

On y dit la messe un des jours des rogations. Une pieuse fille du village nommée Marie Masson depuis nombre d'années récite tous les dimanches la prière et le chapelet. Pendant le carême et le mois de Marie y ajoute un cantique et une lecture appropriés. La réunion est annoncée par un son de cloche. Depuis quelques temps, elle se plaint que les gens du village ne répondent pas suffisamment à sa bonne volonté. Puisse Dieu la conserver longtemps pour l'édification du village et de la paroisse !

Les offrandes sont apportées par Marie Masson à M° le Recteur.

Le 7 août 1769, fut célébré dans la chapelle de Quéjau le mariage de Françoise Perrine Abillan, née à Quéjau le 4 mai 1752, fille unique de Mathurin Pierre, seigneur de Quéjau, qui mourut à Quéjau le 24 avril 1788 et qui fut inhumé dans la chapelle, et de feu Marie Françoise Yvonne Jéguic, demoiselle de Stanghingant et de Kergoët en Meslan qui était morte à Quéjau le 2 juillet 1753.

11° LA CHAPELLE DE LA BOURDELAYE: Dissimulée dans le feuillage des grands arbres, elle s'élève non loin de la maison noble sur le chemin qui conduit à la Ville Morhan. La date de son érection est inconnue, elle a dû être bâtie par les seigneurs du lieu. C'est un rectangle avec clocher sur le pignon du bas, deux

portes plein cintre. Vieil autel au dessus un tableau de la Vierge et des deux côtés deux statues : Sainte Barbe et Saint Paul. Sur les murs solides un chemin de croix.

En 1920 la toiture était dans un état lamentable. La pieuse Gauthier de Kermoal ayant restauré la maison de campagne répara aussi la toiture en 1921.

Depuis longtemps on n'y célèbre plus la messe. Autrefois quand les sœurs de Mme Gauthier de Kermoal, de Saint Briec venaient habiter la Bourdelaye, la messe y était dite de temps en temps par le clergé paroissial et par les étrangers amenés par la famille. Quelques personnes se souviennent encore des réunions faites à la chapelle à l'occasion du carême et du mois de Marie. On y venait même de la Touche Allaire.

M^o le Recteur Le Roux n'eut pas l'heur d'être « *personna grata* » auprès des demoiselles Gauthier de Kermoal ; aussi tous les ornements et le linge de la chapelle à leur départ définitif furent octroyés aux églises de Saint Briec.

La note de M^o Le Roux en suggère l'explication. Depuis 1875, dit il, il y a souvent eu des difficultés pour cette chapelle. Les propriétaires désiraient avoir la messe, mais ils ne voulaient point payer les 25 f dûs à l'Evêché. Il faut donc que l'Evêque le permette . Il a donné quelquefois cette permission à des prêtres amis de la famille.

12° LA CHAPELLE DE MARCHIX : M^oLe Mené dans son livre des Paroisses fait mention de cette chapelle qui depuis longtemps n'existe plus.

13° LA CHAPELLE DE QUELNEUC : Elle existait devant la maison noble, à l'angle du verger sur le bord du chemin. Dans le vieux mur on montre encore la porte de la chapelle.

14° LA CHAPELLE DES VILLOIS (appelée la Demoiselle) : Elle existe encore sur le chemin de la Tauponnière. Elle sert de cellier au fermier de l'ancien manoir.

15° L'ORATOIRE DE LA VILLE AUBERT : Vers 1915, M^o et Mme de Boynes de la Ville Aubert demandèrent par l'entremise de M^o David, Recteur, l'autorisation de célébrer la messe au château. Elle leur fut accordée avec les conditions ordinaires inscrites sur l'indult (*). M^o le Recteur fut délégué pour la visite canonique. L'oratoire au rez de chaussée est pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la célébration des Saints Mystères (*). Le tout fut acheté pour la circonstance. Les précepteurs des enfants et les amis de la famille qui passent y disent la Sainte Messe.

Chaque année les 50 f réclamés sont remis par M^o le Recteur à l'Evêché.

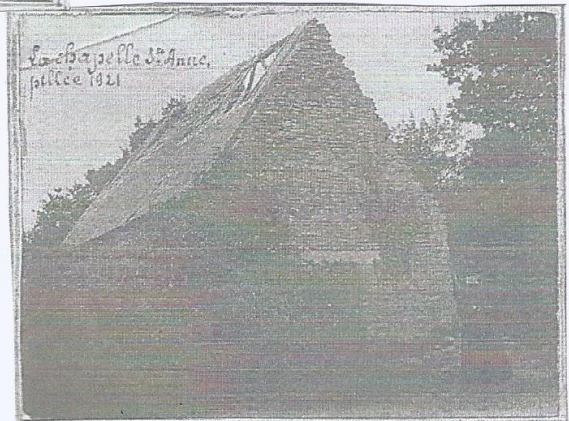
Nota : Ce privilège a pris fin en 1929, par le refus de remplir les conditions.

- Indult : En droit canonique, l'indult est une dérogation à la loi, accordée par le pape ou le Saint Siège, qui dispense du droit commun de l'Eglise catholique, soit à une communauté de fidèles, soit à un particulier.
- Saints Mystères : Recueil qui s'adresse plus particulièrement aux ecclésiastiques, aux religieuses et aux personnes plus habituées aux choses de Dieu



La chapelle de Saint Laurent de
Coëtlau

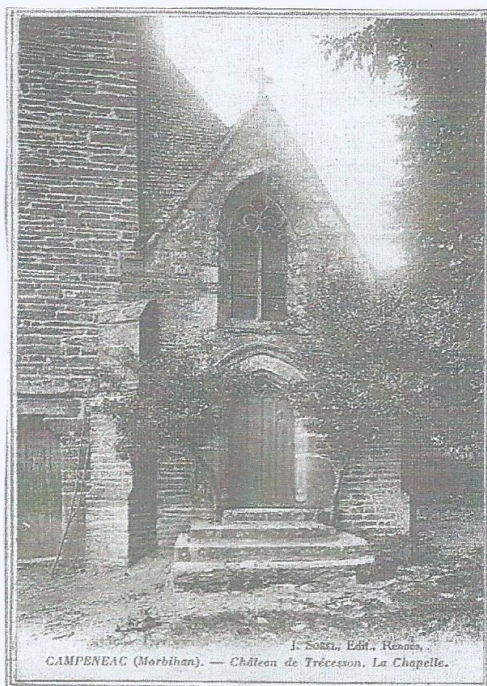
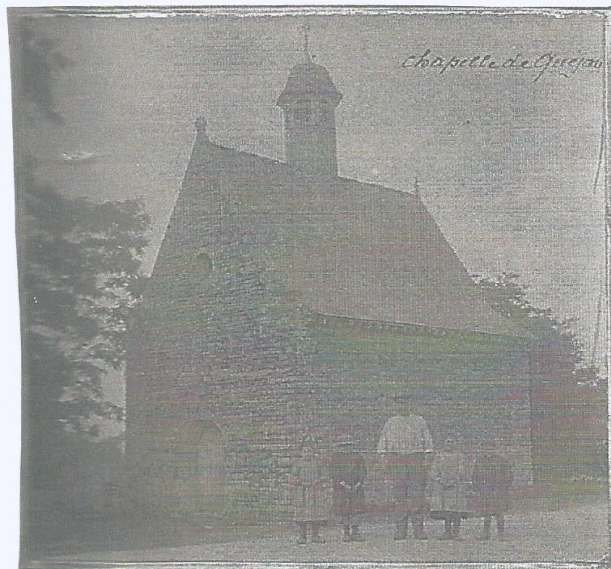
La chapelle de Sainte Anne de la
Vallée Bouillante
(Village des Forges – en ruines
pillée en 1921)



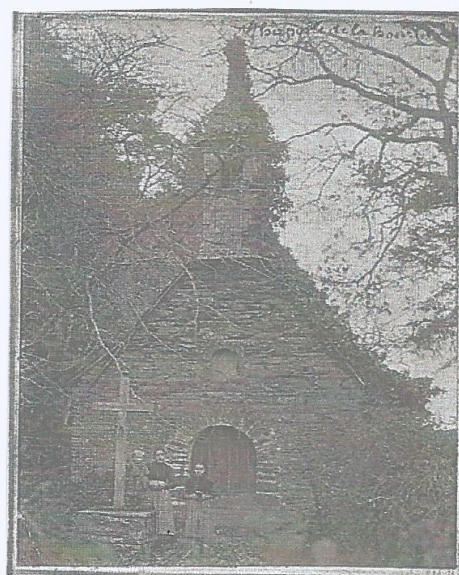
La chapelle de Saint Jean de
l'Ermitage ou des Places
(Dépendances de Trécesson)

La chapelle de Quéjau

Nota : La chapelle a été déplacée de quelques dizaines de mètres (mars 1988) afin de rectifier le virage de la route principale entre Campénéac et Ploërmel.



La chapelle de Trécesson



La chapelle de la Bourdelaye

CHAPITRE CINQUIEME

LES PRÊTRES

1° AVANT LA REVOLUTION : A la tête de la paroisse se trouvait le Recteur qui dépendait du doyen de Beignon et de l'évêque de Saint Malo.

Pour lui aider à administrer la paroisse, le Recteur avait des auxiliaires. Parmi ceux-ci, les uns étaient officiels et portaient le nom : le premier de curé et les autres de sub curé (*) »... Ordinairement c'est le Recteur qui choisissait lui-même ses curés et les présentait à l'Evêque qui leur octroyait des pouvoirs. Le Recteur pouvait aussi s'en défaire quand bon lui semblait. Les autres auxiliaires étaient les supplémentaires ; ils n'avaient ni titre , ni rang, ni revenus fixes. Ils aidaient le clergé titulaire et participaient au casuel (*) et aux fondations devenues nombreuses. Le plus souvent, ils étaient titulaires de quelques petits bénéfices, prieurés ou chapellenies (*). Chacun de ces bénéfices était ordinairement doté d'une maison assez convenable, d'un jardin, d'un pré, d'un champ ou de quelques parcelles de terre. Moyennant une messe ou deux à célébrer par semaine. Le titulaire jouissait de tout. A défaut de patrimoine c'était la première et la plus essentielle partie de ses moyens d'existence. Souvent le Recteur choisissait parmi des auxiliaires officiels. Il les connaissait d'autant mieux qu'ordinairement ils étaient des enfants de la paroisse.

11 LES RECTEURS:

- 1567 : **Georges Guérin,**
- 1582 : **Jan le Breton,**
- 1585 : **Ange Mesnage,**

De 1592 à 1625, pas de signature aux registres. Il semble que tous les actes sont faits ou recopiés par la même main.

- 15851594 : **Pierre Chefdor,** devient Recteur de Ploërmel,
 - 1594 : **Jan Jubelet** (sub curé),
 - 1594 : **Nicolas Armel** (peut être parent de la bonne Armelle),
 - 1625 1652 : **Mathurin Regnault,** Il mourut à Campénéac: le corps de vénérable et discret Mathurin Regnault, recteur de cette paroisse a été inhumé le 24 de mars 1652, dans l'église proche de l'autel de Saint Estienne, confessé par Dom (*) Antoine Dejean,
 - 1652 1661 : **Pierre Commerye,** il y mourut.
 - 1661 1678 : **François Le Goaësbe,** sieur de Saint Vincent, prieur de l'hôpital de Ploërmel en 1652, puis Recteur de Campénéac où il décéda le 5 Xbre 1678,
 - 1678 1688 : **Gilles Le Gland,** promoteur (*) de Saint Malo et Recteur de Campénéac,
- Sub curé : Exprime la position inférieure ;
 - Casuel : Offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures. C'est avec le denier de l'Eglise, les quêtes et les offrandes l'une des ressources d'un diocèse ;
 - Chapellenies : Est un bénéfice procuré à un chapelain, par un acte de fondation effectué par un fidèle des environs, souvent comme clause d'un testament.
 - Dom : Titre donné à certains religieux (Bénédictins et Chartreux).
 - Promoteur : (de justice) Membre de l'officialité clerc ou laïc qui remplit les fonctions du ministère public auprès d'un tribunal ecclésiastique.

- 1688 1705 : **Louis Le Tenaud** de Malguénac, il mourut à Campénéac,
- 17061726 : **Claude Malet** de Vannes, il permuta le 29 juin 1726 avec Pierre Berthelot et devint Recteur de Belle-Isle en mer, évêché de Vannes. Jusqu'en 1733, il fut official (*) avec faculté d'assembler et de présider le synode (*) de l'isle,
- 1726 1736 : **Pierre Berthelot** ; au bout de 10 ans, il permuta avec Pierre Monneraye, Recteur de Besné, évêché de Nantes,
- 1736 1751 : **Pierre Monneraye**, natif de Ferdonnant en Campénéac, devint Recteur de Berné, puis de Campénéac où il mourut le 19 août 1756 à 77 ans,
- 1751 1756 : **Jean Marie Chotard**, décédé à 31 ans, originaire de l'évêché de Coutances (50), il fut mis à l'amende pour n'avoir pas restauré le presbytère,
- 1756 1765 : **Alexandre Rozzi**, docteur en théologie, il permuta avec M° Julien Simon en 1765, puis devint Recteur de Plélan le Grand, puis official de Saint Malo, vicaire général en 1780, il l'était encore au moment de la révolution. Peut être bâti le presbytère actuel.
- 1765 1790 : **Julien Simond** de Romillé. Il avait été vicaire à Ploërmel de 1752 à 1758 et c'est là qu'il fut le confesseur de Madeleine Morice, la Sainte de Porcaro. Il mourut à Campénéac le 12 janvier 1790, âgé de 69 ans,
- 1790 1821 : **Louis Le Foul**, né en 1756 à Combourg de Jean et de Marie Morvan. Au début de 1790, il signe curé de Campénéac et à la fin de cette année. C'est au concours qu'il obtint la paroisse. La révolution allait éclater, il en subit toutes les horreurs. D'abord vers 1791 il est poursuivi pour attroupement armé par le tribunal du district de Ploërmel, en même temps que Charles Huet de Campénéac pour abus d'Etat (registre de ce tribunal 3 206 3 6). Puis il fut arrêté le 19 prairial an IV, 7 juin 1796, (archives départementales.L.863), il avait alors 40 ans, il s'échappa de sa prison : la retraite de Vannes avec M° M Nouvel et Brouxel dans la nuit du 29 au 30 frimaire an V, 19 au 20 décembre 1796 (archives départementales .L.2801) et revint probablement à Campénéac où en secret , la nuit il exerça le saint ministère jusqu'à la fin de révolution.

M° le Méné dans son livre des paroisses, dit que M°Le Foul en 1791 refusa le serment schismatique (*) , se vit remplacé par un intrus et subit même la prison. On a gardé le souvenir de ses cachettes nocturnes au Pas aux Biches, au Lidrio etc ... Il est à regretter qu'il n'ait laissé aucun écrit de son histoire pendant cette triste période de persécution. Avec ses souffrances, il eut été intéressant de connaître la mentalité de certaines familles de la paroisse.

12 LES AUXILIAIRES OFFICIELS ET SUPPLEMENTAIRES :

LES PRÊTRES INDIGENES (*) :

- 1567 : M° **Jan Joubineau**, curé,
- 1568 : M° **Jan Mahé**, curé, M° **Armel Chesnel**,
- 1574 : M° **Pierre le Bouays**, curé ,
- Official : Juge ecclésiastique délégué par un évêque, s'étend sur un diocèse.
- Synode : Assemblée d'ecclésiastiques.
- serment schismatique (*) :Les prêtres devaient de ne plus dépendre directement du Saint Siège et dépendre de la constitution civile du clergé (votée en 1790).
- Prêtres indigènes : (Indigène : originaire du pays où il vit). Pour le Recteur David il s'agit de prêtres qui ont exercé dans la proche région du bourg où ils sont nés (Campénéac).

- 1582 : **Dom Jan Perret,**
- 1584 : **de la Villouays,**
- 1588 : **Davoine,**
- 1588 : **Guillaume Canorve,** sub curé,
- 1590 : **Renatus Mynier,**
- 1592 : **François Carric,**

De 1592 à 1628, les registres font défaut.

- 1628 1644 : **Dom Pierre Le Mée,**
- 1628 1638 : **Dom Armel Estournel,**
- 16281638 : **Jan Dejan,** sub curé,
- 1553 1628 : **Nicolas Dadier,** né à Campénéac en 1553, docteur en théologie, carme (*) de l'étroite observance (*), prieur du couvent de Ploërmel, puis de Tours. Il revint mourir au couvent de Ploërmel en 1628. Poète facile et agréable, il a laissé une vie de la Vierge Marie, une traduction en vers français de deux ouvrages du Père Spagnoli, Mantouan, une brève description des plus nobles villes de l'Armorique.
- 1628 1657 : **Jan Joubet,** sub curé
- 1629 1668 : **Jan et Antoine Duyan -1635 Henri Ménage**
- 1631 1653 : **Dom Julien Chomaud,** inhumé sous le crucifix, 1^{er} janvier 1653, confessé par Dom Antoine Dujan,
- 1632 1666 : **Grégoire Joubier (Trécesson) – 1632 Jean Joubaut,**
- 1641 1666 : **Pierre Perret,** sub curé,
- 1640 : **Jan Davoine – Julien Badouel – 1647 Jan Robin**
- 1656 : **Jacques et Armel Brouxel ;** celui-ci jusqu'après 1697 ?
- 1647 : 1679 : **Mathurin Maunoir – 1646 Guillaume Joubier,**
- 1654 : 1674 : **François Guérin,** sub curé, dit l'abbé de Guillerien en 1671,
- 1666 : **Guillaume Badouel,**
- 1645 : **Guillaume Guillard :** son corps a été inhumé dans l'Eglise de Campénéac le 1^{er} X 1645. Il a été ange de bons conseils et d'agréables principes, il a vendu durant sa vie la maison de Quihyon sans qu'il puisse préjudicier aux droits des seigneurs de Quihyon.
- 1657 1670 : **Armel Nourry – 1665 - Pierre Nouvel,** Recteur d'Augan, homme d'esprit, aimant fort la plaisanterie.
- 1660 : **Julien Guyot,** y décède,
- 1666 : 1668 : **Mathurin Leborgne,** sub curé,
- 1659 : **Armel Lanier,**
- 1670 1680 : **Pierre Gavaud,** sub curé,
- 1668 1674 : **Pierre Launay,**
- 1689 1744 : **Yves Perret,** bachelier en théologie à Campénéac en 1689, plus tard Recteur d'Augan, mort à Campénéac en 1744, âgé de 82 ans,
- 1694 : **Yves Rocher,** curé
- 1697 : **Louis Brouxel,** curé y décéda .
- 1658 1721 : **Mathurin Gwerny** de Ferdonnant,
 - Carme : Religieux d'un ordre mendiant.
 - l'étroite observance : Ordre monastique catholique contemplatif.

- 1701 1702 : **François Roulin**,
- 1690 1701 : **Julien Nouvel** – 1690 Mathieu Lucas, qui avait une sœur à Saint Laurent,
- 17011726 : **Joseph Hédan** de Ferdonnant. Il devint un des premiers compagnons du bienheureux de Montfort. Après plusieurs missions prêchées avec le Père Mulo, il devint aumonier de l'hôpital de la Rochelle et supérieur des Sœurs de la Croix établies par le P. de Montfort. zélé, mortifié, généreux il ne lui restait que 6 livres de fortune à sa dernière maladie. Il les donna en aumônes « Je suis né pauvre, dit il, j'ai vécu pauvre et je veux mourir pauvre ». Sa mort fut admirable de sentiments de foi et d'humilité. Il fut enterré au pied de la croix dans le cimetière de l'hôpital en 1726,
- 1690 1701 : **Mathurin Guérin**,
- 1701 : **Dom Delorme**,
- 1722 1737 : **Vincent Barbier**,
- 1722 : **Etienne Danet – Mathurin Chomaud**,
- 1722 : **François Nouvel**,
- 1723 1736 : **J. Carric**, il mourut à 44 ans,
- 1736 : **G. Chomaud – Armel Lucas** de Saint Laurent qui meurt en 1749 ?
- 17481809 : **David**, l'infâme intrus d'Arzal, pendant la révolution. Né en 1748 d'une famille étrangère, il fut ordonné prêtre à Orléans de Jarente en 1772. Nommé en 1797, bibliothécaire à Vannes, il démissionna en 1806, puis il revint mourir à Arzal en 1809. On ne sait dans quels sentiments.
- 1736 1781 : **Joseph Moro**, du bourg, décéda à l'âge de 78 ans,
- 1736 1750 : **Julien Gervais**– 1745 : Pierre Joubaud, chapelain de Trécesson,
- 1768 : **Paul Gervais** – 1764 : **Vincent le Bois**, décédé dans le bourg à 32 ans,
- 1768 : **Jean-François Le Bois** (dit des Rozais), prêtre au bourg, curé de Campénéac, de Guilliers, pourvu en 1774 à 1786 du rectorat de la Grande Croix de Josselin,
- 17401750 : **Mathurin Nouvel** de l'abbaye du Val – 1749 : **Armel Lucas** de Saint Laurent décédé en 1749 .
- 1725....1756 : **Jean Chotard**, diacre 1749, prêtre 1750, décédé en 1756.
- 1750 : **F. Chefdor** – 1754 : J.G Bellouard prêtre et Pierre Josse prêtre du bourg (1749),
- 1751 1774 : **Pierre Nouvel**, diacre en 1750, demeurait dans la frairie de Guillerien en 1768, peut être à l'abbaye d'en haut,
- 1765 : **Florimond Barbier** meurt dans le bourg à 62 ans et demi, 1765. Il avait été curé d'office à la mort de M° Chotard, recteur,
- 1766 1770 : **Jean Marie Laval** – 1765 : **Joseph Nerhot**, curé ;
- 1766 : **Launay**, curé,
- 1767 : **Pierre Maury**,
- 1770 : **Dom Gicquel**, curé,
- 1771 : **Jean Chauvin**, curé,
- 1770 : **Jean Joech**, prêtre – Le Clerc, prêtre,
- 1771 : **François Demay**, curé,
- 1773 : **Pierre Brouxel**, prêtre. Aumônier des Ursulines de Ploërmel. Recteur de Guilliers 1802. Mort en 1812.
- 1774 : **Chefdor**, sous diacre en 1774,
- 1774 1784 : **Le Franc**, curé,
 - 1785 : **Gortais**, curé,
 - 1790 : **Le Foul** qui deviendra recteur,

- 1788 1791 : **Blanche**, curé,
- 1790 : **Faverot**, curé qui s'exila à Jersey jusqu'en 1800 ?
- 1791 : **Jallu**, vicaire constitutionnel.
- 1791 : **Jean Eono**, signe curé. Il devint officier public et rédigea les actes civils avec Yves Barres, chirurgien du Roi en 1784, originaire de la Trêve des Brulais. Epoux de Marie Le Prétat de Radenac habitant Saint Malo de Beignon,
- 1796 : **François Nouvel** sous diacre en 1778. Il vint demeurer dans le bourg et aidait le clergé paroissial. N'ayant pas voulu prêter le serment schismatique, il fut constamment surveillé et poursuivi. M^o Le Breton dans son livre prétend qu'en novembre 1796, avec Pierre Brouxel il était prisonnier au petit couvent de Vannes et que tous les deux, pressés par la misère s'évadèrent du 19 au 20 Xbre de la même année. Repris quelques temps après, François Nouvel fut fusillé par les bleus. Ce François Nouvel avait un certain patrimoine : il est dit dans les archives qu'il avait un fermier à l'abbaye du Val. Il était probablement le neveu de Mathurin Nouvel de l'abbaye du Val, 1746 prêtre.

QUELQUES NOTES SUR CAMPENEAC (pendant la révolution – A. Le Breton) :

- 1- **Louis Le Foul** : Recteur de Campénéac, poursuivi pour « attroupement armé » par le tribunal du district de Ploërmel (registre de ce tribunal Z.209.6). Probablement en 1791, en même temps que « Charles Huet de Campénéac » était poursuivi pour « abus d'état » (registre du tribunal Z.209.3). Voir sur cette dernière affaire la notice ci jointe, extraite du « Ploërmelais ».
 - 2- **Louis Le Foul** : de Combourg, 40 ans, arrêté le 19 prairial an IV (7 juin 1796) (archives départementales L.863).
 - 3- **Pierre Brouxel** : de Campénéac, 47 ans, arrêté le 17 messidor an IV (5 juillet 1796) a refusé toute espèce de serment.
 - 4- **François Nouvel** de Campénéac, 44 ans, arrêté le 17 messidor an IV (5 juillet 1796) (idem).
 - 5- François Nouvel, titulaire de la Chapellenie (*) des Micaules (archives départementales L.899). s'échappant
 - 6- **Le Foul – Nouvel – Brouxel** : s'échappant de leur prison (la retraite de Vannes, je crois) dans la nuit du 29 au 30 frimaire an V (19 au 20 décembre 1796), ainsi que plusieurs autres prêtres : Després Recteur de Régigny, Noyon vicaire de Férel, etc ... (archives départementales L.280). François Nouvel arrêté de nouveau le 14 pluviôse an VII (2 février 1799) et condamné à la réclusion (L.863)
 - 7- « Un **Nouvel**, prêtre de Campénac fut tué par les bleus vers cette époque ; Est-ce François ? ».
 - 8- **Crambert** maire de Campénéac, poursuivi pour révolte et arrêté le 24 juillet 1793, acquitté (fiches du tribunal criminel de Vannes). Interrogatoire de Crambert, maire de Campénéac (L.265).
 - 9- **Vincent Chefdor** de Campénéac, sacristain poursuivi pour révolte – 1793 – mis en liberté (fiches du tribunal B.90 bis).
 - 10- **Jallu** vicaire à Campénéac, devient en 1791 vicaire du constitutionnel de Josselin (Taillard) puis du fameux constitutionnel de Mohon, Van Den Gruchts en 1792. Il exerce à Néant le 17 mars 1793.
 - 11- **Eono** est élu constitutionnel de Campénéac par un petit nombre de révolutionnaires du district de Ploërmel. Il répond de Paimpont (où sans doute il était vicaire ou moine ! « Qu'il est heureux d'accepter » (29 mai 1791 – archives départementales L.859).
- Eono**, curé de Campénéac réclame du luminaire pour les ténèbres et un cierge pascal (en 1792, sans doute) L.857.

- Chapellenie : Dignité, charge ou bénéfice d'un chapelain.

Acte « d'abdication de l'état de prêtrise du citoyen Eono, curé ci-devant de Campénéac » Signé « Jean Eono, ci-dessus curé constitutionnel de Campénéac » actuellement cultivateur à Augan, le 2 prairial an II (21 mai 1794).

Le citoyen Eono passe pour fou – sans domicile fixe vivant d'aumônes – pas originaire du canton et aucun parent dans le pays (d'une lettre du citoyen Dubreton, commissaire du canton de Campénéac- 14 juin 1798.

- 12- **Toussaint David**, prieur des Carmes de Josselin quitte « l'état monacal » en 1790, curé constitutionnel d'Arzal en octobre 1792, abdique la prêtrise en 1794 ... serait né à Campénéac en 1748.
- 13- Le 29 vendémiaire an V (20 octobre 1796) – L'administration du canton de Campénéac demande la mise en liberté des citoyens Le Foul, Nouvel et Brouxel. 17 brumaire an V (7 novembre 1796) – idem – (voir registre des délibérations du canton de Campénéac et archives départementales).

REMARQUES (du recteur David) : Je ne puis passer sous silence :

- 1- **Jacques Regnault** de Campénéac. Il fut pourvu par le Pape le 6 mars 1630 de la cure de Ruffiac, il ne put en prendre possession que le 2 mai de l'année suivante. Il y resta que très peu de temps 1630 – 1631. On ignore quand et comment finit son rectorat.
- 2- **Pierre Gault**. Il était prêtre et seigneur de Brandeceaux de la vallée de Coëtus, prieur d'Avesne et prévôt (*) féodé de Concoret, né le 15 janvier 1631 et mourut en 1680. Il avait fait déclaration de la Vallée Coëtus lors de la formation du domaine royal de Ploërmel en 1678.
- 3- **Mathurin Abilan**. Sieur de Quéjau. Voici son extrait de décès : « Noble et discret Mathurin Abilan, âgé de 60 ans, en son vivant recteur de la paroisse de Ruffiac 1665 – 1690, dans l'évêché de Vannes et décédé dans la communion des fidèles le 2 juin 1691 dans la maison noble de Quéjau et son corps a été inhumé dans la chapelle de notre Eglise qui appartient au dit Quéjau le 4 du dit mois, en présence de toute la paroisse ».
- 4- L'état des ecclésiastiques en 1774 était celui-ci : M° Simon, Recteur – M° Demay, curé – Messieurs Moro, Nouvel, Lebois, Brouxel prêtres ; M°Chefdor sous diacre décédé à 27 ans en 1777. Quand éclata la révolution, M° Le Foul était Recteur, M° Faverel, curé. Les autres prêtres : Messieurs Brouxel, Nouvel, Le Bois. A part M° Faverot qui s'exila à Jersey, tous restèrent dans le pays pendant la tourmente exerçant ici et là les fonctions du Saint ministère. Leur conduite fut admirable. Aussi dans une lettre des administrateurs de Ploërmel 12 juin 1791, on lisait : « Nos prêtres font le diable après avoir mangé le Bon Dieu ; Messieurs Lanoe, Recteur de Caro ; Le Breton Recteur de Guer ; Janvier doyen de Beignon ; Le Foul Recteur de Campénéac sont tous denotés (*) de prise corps. M° Faverot, vicaire de Campénéac et Maubec avocat à Ploërmel sont dangereux et excitent les prêtres à la révolte ».

- Prévôt : Fonctionnaire royal s'occupant des finances, de la justice, de l'administration et de l'ordre public dans une zone géographique.
- Denotés : Être sous le signe de quelque chose, quelqu'un (sous l'emprise).

QUELQUES RECTEURS DE CAMPENEAC

*acte de naissance. Le neuf août 1778. Je soussigné prêtre
 ai baptisé François Joseph né ce jour du mariage Esplique
 de Couvils et Claude Nouvel et de demoiselle Julienne Le Bois
 de ce lieu. Parrain a été François Le Bois et marraine Anne Horo
 soussignants. Legné Anne Horo
 Le Bois, Vincent Le Bois fils Nouvel ff Le Bois curé de
 Guilibiers Gerardo prêtre, Lohard notaire
 Florimond Barbier*

Acte de naissance de François NOUVEL – Sous diacre en 1778 - Surveillé et poursuivi pour avoir refusé de prêter serment à la constitution, arrêté, s'évade deux fois il est fusillé en 1796



Jean Fournier de Bellevue
(1904 – 1904)



Eugène CADIO
(1904 – 1912)



Ange David
(1912 – 1922)



1 – M. Gicquel
(1889 – 1911)

3- M. Leroux
(1874 – 1904)

2- M° Carré
(1889 – 1891)

4- Frère Médrain

PAROISSES	PATRONS	Popul.	CLERGÉ	Nom	PAROISSES	PATRONS	Popul.	CLERGÉ	Nom
ARRONDISSEMENT DE PLOËRMEL					ARRONDISSEMENT DE PLOËRMEL				
ARCHIPRÊTRE DE PLOËRMEL / Canton de Ploërmel, 1912					ARCHIPRÊTRE DE PLOËRMEL / Canton de Ploërmel, 1922				
Ploërmel	s. Armel	5424	RABEAUD, c.-arch. Briand, vicaire Le Palun, vicaire Cotto, vicaire Martin, vicaire David, recteur Le Quimener, vic. Courtel, vicaire Bavart, vicaire	1897 1904 1904 1912 1909 1912 1911 1906 1912	Ploërmel	s. Armel	5393	Le GAILLARD, c.-a. Pinsard, vicaire Joubert, vicaire Cotto, vicaire Guhard, vicaire David, recteur Boisau, vicaire Hecart, vicaire	1919 1919 1921 1912 1919 1912 1912
s. Jean de Ploër Campénéac	Mt. de la B.V.M.	2116	Le Gouin, vicaire Bredoux, vicaire Le Gouin, recteur Moisan, vicaire Michard, vicaire Robert, vicaire	1912 1910 1908 1909 1904 1912	s. Jean de Ploër Campénéac	Mt. de la B.V.M.	1646	Gann, recteur Lory, recteur Auby, vicaire Lemoine, vicaire	1919 1919 1912 1912
La Chapelle Loyat	Assomption ss Pierre et P.	851 2005	Barban, recteur Gougeon, recteur Carreau, vicaire Le Gal, vicaire	1913 1901 1912 1908	La Chapelle Loyat	Assomption ss Pierre et P.	882 1874	Gougeon, recteur Lory, recteur Auby, vicaire Lemoine, vicaire	1919 1919 1912 1912
Montretlot Taulpont	s. Laur, abbé s. Golvin	931 2091			Montretlot Taulpont	s. Laur, abbé s. Golvin	481 1806	Barban, recteur Gougeon, recteur Dustois, vicaire	1912 1901 1921

Le canton ecclésiastique de Ploërmel
1912 - 1922

2 APRES LA REVOLUTION :

22 LES RECTEURS:

- 1801 ... 1821 : **M° Louis Le Foul** . C'est avec bonheur qu'il revint après tant de persécutions, au milieu de ses ouailles. Il s'efforça tranquillement de réparer les ruines matérielles et surtout spirituelles de la révolution. Il ne nous est rien resté de lui, sinon les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures. Je l'ai déjà dit, c'est bien regrettable. J'ai remarqué qu'en septembre 1802, M° Le Foul ne signait pas Recteur, mais ancien Recteur de Campénéac et le 16 octobre de la même année desservant. Il mourut dans son presbytère en odeur de sainteté en l'année 1821 et fut enterré dans le cimetière de l'Eglise actuellement un peu au dessous de la porte du midi, à l'extérieur. Il était âgé de 67 ans.

- 1821 1826 : **M° Jean Louis Launay**. Né peut être à Campénéac, à Saint Laurent ou dans les environs où il avait beaucoup de parenté. Voici son extrait de décès : « M° Jean Louis Launay, feu Recteur de cette paroisse, fils de Pierre et Yvonne Guichon, décédé à Campénéac, le 5 février 1826 et a été inhumé le lendemain en la présence de messieurs Doudet et Brouxel, vicaires et autres ». Il était âgé de 54 ans. Il n'a laissé dans les archives aucun écrit intéressant.

- 1826 1842 : **M° Jean Baillard** de Josselin. Vicaire à Taupont au préalable, né en 1792. Pendant son rectorat, il arrondit le presbytère par des achats et des échanges de pièces de terres, il fit creuser le puits de la cour qui porte sur le devant son nom et celui de M° Thébaut, vicaire et la date 1833. L'autorité ecclésiastique le nomma ensuite curé doyen de la Roche Bernard et il fut agréé par ordonnance royale en date du 16 août 1842. Le 6 septembre 1842, le conseil de la Fabrique insérait cette note dans son cahier de délibérations : « Le conseil ne peut lever la séance sans exprimer à M° Jean Baillard le regret qu'il éprouve de le voir arraché à sa paroisse et lui témoigner toute sa reconnaissance pour les services signalés qu'il lui a rendus et le don qu'il lui a fait. C'est pourquoi à l'unanimité et au nom de ses compatriotes, nous votons à M° Baillard les plus sincères remerciements ; nous le prions de nous conserver une part dans son précieux souvenir. Nouvel, maire – Badouel, Chef dor, Le Peintre, Le Mée ».

Le 11 septembre 1842, il était installé à la Roche Bernard, par le Chanoine Gaudin, curé de la cathédrale « Le dit sieur Baillard, note le procès verbal, a prononcé une allocution pleine d'onction qui a été écoutée avec un grand intérêt et un religieux recueillement ». Il ne réussit pas à reconstruire l'Eglise, mais il fonda une école de garçons avec des frères de la Salle pour maîtres. En 1848, M° Baillard était promu curé de la cathédrale de Vannes où il mourut le 25 mars 1850 à 58 ans.

On raconte que dans l'oraison funèbre prononcée dans l'Eglise de Campénéac, M° Lépine, Recteur de Beignon prétendit que Campénéac était la paroisse que M° Baillard avait le plus aimée.

- Ces postes importants auxquels l'appela la confiance épiscopale prouvent que M° Baillard était un homme de valeur. C'est lui qui commença en 1832 le cahier de délibérations actuel où l'on remarque quelques uns de ses essais pour empêcher la vieille église de tomber en ruines. Par ailleurs rien, rien...

- 1842 1874 : **M° Louis Magrés**. Né en 1796 à Muzillac et ordonné en 1822. Il avait été vicaire à Loyat et c'est probablement de là qu'il fut nommé Recteur de Réminiac en 1836. La divine Providence, l'appela en 1842 pour réaliser comme Recteur de Campénéac les œuvres dont nous avons parlé : l'édification de la tour, de l'église, la reconstruction de la chapelle de Saint Laurent et l'agrandissement du presbytère dont nous parlerons ci-dessous. Il vivait au presbytère avec ses deux nièces Jeanne et Mme Rivière, laissant à leur ménage ses deux vicaires messieurs Noblet et Leclerc. Sa mort fut subite, il fut trouvé mort au

cabinet par Joseph Nogues, maréchal dans le bourg, 16 novembre 1874. Toute la paroisse le regretta et le pleura comme l'insigne bienfaiteur, un tendre père. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse où la reconnaissance lui élèvera un tombeau surmonté d'une croix.

- 1874 1904 : **M° Pierre Le Roux**. M° l'abbé Le Breton trace de main de maître la carrière du vénérable Recteur. Je transcris son article nécrologique. «

« Le 7 novembre dernier, 1906, les habitants de Campénéac conduisaient à sa dernière demeure leur Ancien Recteur, M° l'abbé Pierre Le Roux ».

Ce vénérable vieillard, l'un des doyens du clergé vannetais était né à Férel, le 19 novembre 1823, d'une de ces vieilles familles où la religion était profondément en honneur, où l'esprit chrétien inspirait et dirigeait toute la vie, où l'autorité familiale, ferme et douce à la fois était obéir et aimer. « Mon Pierre aimait à lui dire sa mère, tu es l'enfant de Sainte Catherine, c'est au jour de sa fête que tu as été baptisé, sois comme elle bon, pieux et savant » et l'enfant réalisa ce vœu de sa mère. Tous ceux, en effet qui l'ont connu savent combien à l'exemple de la Vierge philosophique, l'abbé Le Roux aimait la philosophie ; il faisait ses délices des Saint Thomas et des de Maistre ».

Dès son enfance, il se fit remarquer par son esprit ouvert et et son amour de l'étude. Toutefois, il était avancé en âge, quand on songea à lui faire prendre des leçons de latin. Mais le jeune Pierre mit les bouchées doubles et bientôt il entra au petit séminaire de Sainte Anne. Petit mais d'une force peu commune, le jeune paysan sut d'abord se faire respecter des malins, toujours prêts à taquiner les nouveaux (M° le chanoine Perrin l'a raconté un jour dans un de ses discours aux anciens élèves) ; puis bientôt par ses brillants succès et sa bonne humeur, il s'acquit l'estime et l'affection de ses condisciples.

Les études achevées, il entra au grand séminaire de Vannes, deux ans plus tard en 1851, Monseigneur de la Motte lui conférait la prêtrise et le nommait vicaire à Nivillac. C'est là qu'il dispensa sans compter les prémices de son ministère sacerdotal.. Mais son zèle s'étendait au-delà de la paroisse, si vaste pourtant et son grand bonheur était d'aller prêcher des retraites, des missions ; ce ministère il l'aimait toujours et vieillard, il en évoqua les souvenirs demeurés impérissables dans son cœur sous la cendre des années.

Deux ans plus tard, l'abbé Le Roux fut transféré à Béganne. C'est de là qu'après plusieurs années de fécond ministère, Monseigneur Bécél l'appela à la charge pastorale en le nommant Recteur de Réminiac. L'Eglise de cette paroisse tombant en ruines le nouveau pasteur pensa à la reconstruire. Il partit à la quête, il avait recueilli une forte somme, quand l'autorité vint l'arracher à son œuvre pour l'envoyer dans l'importante paroisse de Campénéac. C'était en 1874. Trente ans durant M° Le Roux devait en être le Recteur. Dès le premier jour, il gagna tous les cœurs. Ce n'était plus en effet la gravité froide du vénéré M° Magrés qui pendant 33 ans avait gouverné la paroisse avec une sévérité un peu « Janséniste (*) » ; c'était en M° Le Roux la simplicité, la cordialité, c'était la bonhomie pour tout dire d'un mot bonhomie qui transparaissait dans sa physionomie sur laquelle la sévérité semblait mal à l'aise et jusque dans sa démarche d'un laisser aller tout campagnard. Mais cet extérieur si simple cachait une intelligence rare et une étonnante rectitude de jugement. Dès son grand séminaire, dès ses jeunes années de sacerdoce, il avait saisi la vraie doctrine et dans un milieu encore saturé de gallicanisme (*), il se déclara ultramontain (*), comme on disait alors. Nourri de Laménais et de Maistre et de Saint Thomas, lecteur assidu de l'Univers et admirateur passionné de Louis Veuillot, l'abbé Le Roux, avait, on peut le dire, le culte du Pape, et aussi bien en suivant la morale qu'en observant avec scrupule les moindres rubriques,

- Jansénisme : Courant religieux qui se développe au XVIIème siècle et qui s'inspire des écrits de Saint Augustin.

c'était au pape qu'il prétendait obéir.

Est il étonnant qu'avec ces sentiments, il ait été toute sa vie « l'homme de Dieu » que dépeignait éloquemment M^oRabgeau, curé de Ploërmel, dans l'éloge funèbre de l'ancien Recteur de Campénéac.

Homme de Dieu, il le fut dans sa vie privée ; toujours bon et plein de charité pour tous, aimant à égayer les réunions par des saillies, des réflexions piquantes où se révélait la finesse de son esprit sans être jamais blessantes pour personne.

Homme de Dieu, il le fut en soutenant et approuvant toujours ceux qui travaillaient à embellir l'Eglise du bon Dieu. Il le fut par son dévouement aux œuvres, surtout à l'œuvre des œuvres à son époque : l'école catholique.

En 1887, l'école des Frères est laïcisée, M^o Le Roux approuve et soutient le zèle de son jeune vicaire M^o Mathorel qui s'est mis en tête de construire une école chrétienne. Et un an après, plus de 110 enfants entraient à l'école Saint Joseph. Douze ans plus tard, le même fait se reproduit pour l'école des filles. Et pour soutenir les quatre maîtres et maîtresses , le zélé pasteur donne tout ce qu'il a sans compter.

Sa charité du reste est restée proverbiale dans le pays et les trois quarts des paroissiens pouvaient en dire long sur ses aumônes. Aussi est il mort sans bien, sans un sou valant (son loyer de Carouge, maison Joubineau, n'a jamais été payé à la famille Le Ray qui de grand cœur lui en a fait grâce). Belle réponse donnée à ceux qui prétendent que le prêtre est un homme d'argent.

Non M^o Le Roux n'était pas un homme d'argent, il était l'homme de Dieu, tout dévoué aux âmes, ne désirant que des âmes et s'adonnant pour cela tout entier au rude ministère du confessionnal. C'est peut être la note caractéristique de sa longue vie sacerdotale. Qui ne se rappelle dans la paroisse l'avoir vu de grand matin, hiver comme été, assis dans sa stalle et attendant comme autrefois attendait Jésus assis sur la margelle du puits de Jacob ? Qui ne se souvient d'avoir vu ce bon pasteur se promenant sans cesse autour de l'Eglise, le chapelet à la main ou fumant une pipe, car il était grand fumeur devant l'Eternel ? Il guettait les brebis de son troupeau pour leur dispenser le pardon Divin !... Une manie aux yeux de quelques uns, un devoir à ses yeux à lui...

Et son zèle pour les malades ! Dès qu'il était libre vite il courait dans un coin du village visiter une souffrance, une misère physique ou morale et sa visite mettait un peu de bleu dans le ciel ennuagé des pauvres gens. Hélas ! un jour vint où le pasteur sentit ses forces décliner ! Monseigneur Latieule allait il l'inviter à démissionner ? Cruelle perspective pour le bon Recteur qui

Voulait mourir sur la brèche ! Il résolut d'aller au devant de la question : « Monseigneur lui dit il dans son discours de réception (confirmation 1901), je suis vieux, bien vieux, mais le bien se fait grâce au zèle de mes deux vicaires, de mes deux excellents vicaires (Messieurs Jollivet et Gicquel) ». Sa cause était gagnée. Monseigneur ne pourrait que répondre : « Puisque le bien se fait, restez à votre poste ». C'est ce qu'il fit et le bon Recteur resta. Mais quatre ans plus tard, une faiblesse extrême de la vue obligea quand même M^o Le Roux à quitter le ministère. Toutefois, il voulut rester au milieu de ses paroissiens qu'il avait tant aimés et finir ses jours au milieu d'eux. Il se retira donc au Carouge dans la maison de Marie Anne Le Ray où il mourut (il se plaignait

- Gallicanisme : C'est une doctrine religieuse et politique française qui vise à organiser l'église catholique de façon autonome par rapport au pape.
- Ultramontain : Conforme à l'église catholique.

un peu de sa solitude). Bientôt la cécité devint complète. Cette épreuve n'altéra pas la patience de M° Le Roux, il en plaisantait même : ce que c'est triste, disait-il en souriant, de tomber dans l'aveuglement ! Deux ans durant, le vénérable aveugle souffrit et pria en silence pour le Pape et l'Eglise dont il aimait à se faire raconter les tristesses, pour ses chers paroissiens et pour ses « pauvres pêchés » comme il disait humblement.

Enfin le 1^{er} novembre 1906, une congestion pulmonaire se déclara qui devait avoir raison de sa robuste constitution. Il reçut le lendemain les sacrements avec d'admirables sentiments de foi et d'humilité, quelques jours plus tard le mardi 6 novembre il rendait son âme à Dieu.

C'est une bonne figure de l'ancien temps qui disparaissait. En 1897 étant vicaire de Mauron (M° David) et passant avec mon curé pour aller souhaiter la fête de M° Loyer Recteur d'Augan, j'eus l'occasion de le voir ainsi que le presbytère que quelques années plus tard, je devais habiter. Qui donc aurait pu le diagnostiquer ?

M° Le Roux fut inhumé au cimetière de la paroisse dont le souvenir reconnaissant lui a élevé une croix de pierre.

D'une main tremblante, il a écrit sur le cahier de paroisse les principaux faits de son rectorat. Son vicaire, M° Jollivet y a suppléé quand il a été frappé d'impuissance.

- 1904 1904 : **M° Jean Fournier** de Bellevue. Né à Augan, au château de la Touraille, le 8 mars 1861, M° Jean de Bellevue fit ses études à Saint Vincent de Rennes où sa piété, son travail et sa cordialité lui gagnèrent l'affection de ses maîtres et de ses condisciples. Déjà paraît-il, ses heureuses qualités annonçaient le séminariste modèle et le Saint prêtre. Elevé au sacerdoce le 20^{ème} septembre 1884, il fit un assez long séjour à Rome pour approfondir la science sacrée. Dès son retour, il fut professeur suppléant au petit séminaire de Ploërmel, et bientôt, le 5 août 1887, il fut chargé d'un cours de théologie au grand séminaire. Homme de règle, d'études et de prières écrit de lui M° le chanoine Riebord de Rennes, il fut à la fois le professeur et l'exemple des séminaristes qui l'adoraient. Malgré sa santé assez délicate, grâce à l'art si difficile de bien employer le temps, il suffit à la tâche pénible de l'enseignement et à la composition de deux ouvrages, l'un sur l'œuvre du Saint Esprit dans les âmes et l'autre du calvaire à l'autel, sur le Saint Sacrifice de la croix et de la messe. Monseigneur Latieule appréciant ses travaux et sa direction voulut le conserver au grand séminaire malgré son conseil qui l'avait désigné pour la cure de Mauron à la mort de M° Barré et lui conféra le « canonicat (*) » honoraire en 1901. Le samedi 11 mars 1904, M° Le Roux se voyant dans l'impossibilité d'administrer sa paroisse, écrivit à Messieurs les vicaires capitulaires (Messieurs Jégouzo, Dieulangard, Le Guénédal) pour leur proposer sa démission qui fut immédiatement acceptée.

Les vicaires capitulaires pour des raisons mystérieuses et stupéfiantes pour tout le clergé, confièrent la paroisse de Campénéac, voisine d'Augan, au dévouement du chanoine de Bellevue. 21 mars 1904.

La mort dans l'âme sans le paraître, M° de Bellevue vint le 15 avril prendre possession de sa paroisse.

Près d'une heure avant son arrivée, dit M° Jollivet, un carillon d'honneur réunit un grand nombre de personnes du bourg et de tous les coins de la paroisse. Tout le monde s'est rendu à la Croix de la Ruée. M° de Bellevue arriva à 3 heures. Il fut processionnellement conduit à l'Eglise décorée comme à ses plus beaux jours de fête. Et là M° le Recteur dans une courte, mais chaleureuse allocution remercia ses nouveaux paroissiens du bon accueil qu'ils lui faisaient.

- Canonicat : Dignité de chanoine

Le dimanche 17 avril, M° de Bellevue fut installé par M° Rabgeau, curé archiprêtre de Ploërmel. Etaient présents : M°J.M Dubot, supérieur du grand séminaire, M°Th Dubot supérieur du petit séminaire de Ploërmel, M° Lohier Recteur d'Augan, M°Joubaut Recteur de Saint Aubin, M° Josso Recteur de Beignon, M° Le Breton vicaire à Loyat, M° Plédran économiste du grand séminaire, messieurs Le Petit, Boschet, Le Lenne, Le Prillec professeurs au grand séminaire, M° Le Roux retiré dans le bourg assistait également etc M° de Bellevue fut conduit solennellement à l'Eglise. A la porte, M° Duchesne, maire de Campénéac lui souhaita la bienvenue et après la cérémonie liturgique, M° le curé de Ploërmel félicita les paroissiens d'avoir pour pasteur un saint prêtre qui avait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. M° le Recteur le remercia et dit avec une éloquence persuasive à ses paroissiens qu'envoyé par Dieu, il leur donnerait à tous et dès le premier jour ses forces et son cœur.

Et en effet, huit jours après son installation, il entreprenait les grands travaux de la restauration du presbytère. Il passa cinq semaines à Campénéac. Une maladie plutôt morale le terrassa (car il n'avait aucune disposition pour le ministère à la campagne) et ses forces physiques défailirent.

Il jugea à propos de rentrer dans sa famille à Augan. Par son ordre le presbytère continuait à se restaurer sous la direction de M° Jollivet, cette œuvre, il l'avait à cœur.

Des soins minutieux le soutinrent encore quatre mois ; mais le mal empira, aussi disait il « le Bon Dieu fera de moi ce qu'il voudra, je suis son serviteur, mais il me semble que ma tâche est finie –

Oh ! oui, je veux bien souffrir tant que le Bon Dieu voudra. Oui, mon Jésus ! Encore plus, mon Dieu, encore plus – Oh qu'il fera bon au ciel ! J'espère bien que le bon Dieu voudra bien m'y recevoir et que nous nous y retrouverons tous ».

Il rendit le dernier soupir dans des sentiments de piété et de résignation admirable sans connaître la mort de son vénérable père qu'il aimait tant.

Les obsèques furent célébrées à Augan au milieu d'une assistance très considérable de prêtres et d'ami. M° Loyer, Recteur d'Augan, au défaut du vicaire capitulaire Dieulangard fit un touchant éloge du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière d'Augan au tombeau de la famille.

Le 6 octobre un service solennel fut célébré dans l'Eglise de Campénéac pour le repos de l'âme de son pasteur qui n'avait fait que passer.

- 1904 1912 : **M° Eugène Cadio**. Des démarches officieuses furent faites pour transmettre au dévoué vicaire M° Jollivet la succession de M° de Bellevue. Elles n'aboutirent pas. L'autorité diocésaine nomma comme recteur, le recteur de St Guyomard, M° Eugène Cadio qui arrivait prendre possession de son nouveau poste le 11 octobre 1904.

Il était installé le dimanche 23 octobre suivant par M° Ragbeau, curé archiprêtre de Ploërmel en présence de M° Théophile Dubot supérieur du petit séminaire de Ploërmel, de M° de la Fouchais du Bois du Lou qui avait été son élève, de M° Chaslin vicaire d'Augan, de M° Joubaud recteur de Saint Aubin, de M° Roussel et Chérel, professeurs au petit séminaire, de M° Le Breton vicaire à Loyat. Le maire Duchesne offrit en la circonstance ses souhaits de bienvenue au nouveau recteur.

M° Nicolet, vicaire de Néant, raconte d'une manière dithyrambique dans un article nécrologique le curriculum vitae de son premier maître bien aimé.

M° Eugène Cadio naquit à Pleugriffet le 4 mai 1854 d'une de ces familles qui gardaient jalousement leur fidélité au Roi du ciel et aux descendants de nos vieux monarques. Ces deux religions s'harmonisaient parfaitement dans ces cœurs de vieux Bretons, dont les Pères avaient fait le coup de feu, au temps de la

grande chouannerie pour les autels profanés et pour la royauté mourante ; cela semblait tout naturel à ces humbles d'unir dans un même amour l'Eglise, vieille de tous les siècles et cette antique maison de France qui durant 14 siècles avaient réalisé de concert des œuvres merveilleuses sur le sol de la patrie Française. Le jeune Eugène n'échappa point à cette emprise des convictions familiales qui trouvant à leur disposition un terrain exceptionnellement riche, s'y développèrent avec une particulière intensité ; Dieu et le roi furent les idées maîtresses autour desquelles gravita sa vie d'intelligent bambin, je dirai mieux sa vie d'homme.

Eugène avait un oncle paternel qui remplissait à Loyat les fonctions de vicaire. Tout jeune le neveu plut à l'oncle dont la sévère physionomie est restée vivante parmi le clergé gallo (on le surnommait Jean du Trinquet) et un beau jour nous trouvons Eugène Cadio installé à Loyat pour commencer son éducation cléricale et devenir prêtre un jour, si telle était la volonté du Bon Dieu. L'exubérance de l'enfant trouva là un réfrigérant dans la rigidité de celui que le bambin appelait en tremblant « le tonton ». Il fallait tous les artifices d'une intelligence ouverte, d'une loyauté qui ne savait feindre, les avantages d'une avenante frimousse, les charmes d'une jolie voix pour contenter le sévère régent. Malgré cela, les affaires faillirent une fois se gêner. Notre écolier et un compagnon d'études découvrirent un fusil en furetant dans la chambre du tonton. Le prendre, l'essayer, nos deux gaillards n'y manquèrent point. Tout à coup une détonation se fit entendre éveillant une légitime émotion dans le silencieux presbytère. On accourut, il n'y avait heureusement que de l'émotion ... mais le soir venu, le tonton rentré, il fallait avouer l'escapade. Il y eut un moment d'attente pénible. Le terrible oncle se jugeant coupable d'imprudences, se montra indulgent et l'affaire fut classée après une verte sermon.

L'heure vint d'entrer au collège. Eugène entra décidé à faire un bon écolier et tout de suite ses maîtres s'aperçurent qu'il y avait de l'étoffe dans ce paysan. Les mathématiques furent le cauchemar de ses rêves et empoisonnèrent un peu le charme de son séjour à Ploërmel. Il s'en consola en se jetant à pleine voile dans d'interminables lectures littéraires ou historiques qui sollicitèrent ses goûts et ses loisirs jusqu'à sa dernière heure.

Une année du cycle scolaire Eugène ne se joignit pas à la troupe turbulente et fumante des écoliers qui regagnaient le collège, chantant gaiement le long des routes, chemineaux (*) d'un nouveau genre. Qu'était il donc advenu ? Ceci. La famille de M^o Cadio fut toujours plus riche des biens de l'esprit et du cœur que des biens de la fortune, et apprenant qu'il était une gêne pour ses parents, l'écolier avait fait bravement le sacrifice de ses espérances et était resté à la maison pour apporter son concours à l'œuvre commune. Il se révélait là tout entier avec la crainte d'être à la charge à qui que ce soit et dans un désintéressement qu'il gardera toute sa vie au risque d'en éprouver maints déboires. M^o Malinjoud, l'économiste, voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à Pleugriffet. Il admira Eugène, mais lui ordonna de rentrer ; Le jeune étudiant ne consentit à reprendre sa place au petit séminaire que quand il fut assuré que ses études ne nuiraient en rien au pain des siens.

Eugène Cadio devint au grand séminaire, un abbé exemplaire. C'était une nature d'élite de celles qui savent harmoniser dans leur vie les exigences de l'autorité et de la liberté. D'une grande indépendance de caractère, d'une âme un peu ombrageuse, Eugène comprenait les richesses de l'obéissance et les suaves douceurs de la discipline, les joies intimes et saintes d'une formation morale et intellectuelle qui le préparaient à un futur ministère. Il portait avec fierté le costume ecclésiastique qu'il devait honorer toute sa vie par une tenue digne.

- Chemineaux : Mendiant errant dans les campagnes.

Le 8 mars 1879, Eugène recevait la prêtrise après avoir rempli quelque temps les fonctions de précepteur dans la famille de la Fouchais au Bois du Lou en Augan. Il passa quelques temps comme surveillant à Ploërmel.

Au mois de septembre 1879, M° Cadio fut nommé vicaire à Bréhan Loudéac. En ces temps-là, le clergé se confinait dans un ministère plus strictement spirituel qu'aujourd'hui. Mais de quel ascendant ne devait pas jouir sur la chrétienne population de Bréhan, ce jeune vicaire de manières si loyales, de si belle mine, un peu hautain de prime abord, mais qu'éclairait un sourire accueillant et communicatif, dont la voix sonnait comme un clairon et dont la parole facile et distinguée, riche d'une abondante lecture, rendait si intéressantes ses instructions...

Au mois de juillet 1881, profitant de la liberté que prenaient les uns d'illuminer à l'occasion de l'anniversaire du 14, M° Cadio illumina avec un de ses confrères pour la fête d'Henri V (*). Il y eut plus de bruit que n'en comportait l'évènement qui se termina en conséquence inattendue pour nos deux révolutionnaires. Un mouchard avertit le préfet de Vannes. L'acte fut jugé séditieux. M° Cadio fut envoyé à Saint Dolay le 8 août tandis que son conjuré gagnait Loyal.

A Saint Dolay, M° Cadio retrouva ce qu'il venait de quitter à Bréhan : une population singulièrement flattée de son jeune vicaire et toute disposée à subir le charme de sa personne. Il devint rapidement populaire, parmi les hommes et les jeunes gens. Sa chambre devint bientôt le rendez-vous d'une collection de gamins du bourg. Aussi son souvenir vit encore dans plus d'une âme. Il y a 27 ans de cela et il n'y est resté que quatre ans.

Au commencement de janvier 1885, M° Cadio partait pour Arzal comme auxiliaire de son oncle Recteur. Il y resta 10 ans. Bien des évènements passèrent dans sa vie et assombrirent son caractère. Il était déjà malade (le tonton ne lui faisait pas la vie agréable). Mais il était vertueux, sa volonté avait du ressort et l'étranger n'apercevait rien de ses chagrins intimes qui affectaient douloureusement son existence.

En 1895, M° Cadio fut envoyé en résidence aux Forges. Ce n'était plus le brillant vicaire, mais un homme un peu désenchanté de la vie, qui l'avait trouvé un peu trop âcrement réaliste pour son âme idéaliste. Aux Forges, il était près de Bréhan, près de Pleugriffet. De chaudes amitiés vinrent à lui et lui donnèrent ces joies du cœur dont il était sevré par un ministère difficile.

En 1901, l'autorité diocésaine l'envoyait à Saint Guyomard, en qualité de Recteur : Hélas ! Son âme souffrait toujours et son corps sentait déjà les lourdes atteintes du mal qui devait l'emporter... N'étant pas administrateur, son imprévoyance fit partout son malheur....

En 1904, au mois d'octobre, il arrivait à Campénéac (tout endetté). Ayant à solutionner bien des questions matérielles posées par la séparation prochaine, recevant la lourde tâche de soutenir deux écoles libres, parmi les inextricables ennuis de la loi contre les associations religieuses, son mal se fit plus aigu. Des deuils successifs et combien douloureux diminuèrent encore ses forces défensives. Bref, il apparut frappé aux regards amis. L'on ne reconnaissait plus l'homme des jours d'autrefois dans cet homme qui vivait solitaire, se soustrayant aux presbytères voisins qui aimaient pourtant bien à le recevoir. Il gardait d'ailleurs toutes ses qualités d'hôte aimable, de commensal (*) loyal et grand, masquant sa souffrance et s'efforçant de ne pas faire souffrir les autres, jugeant qu'il y avait assez de lui à pâtir. La maladie de foie et des reins envahissait ce corps qui d'apparence était fait pour vivre cent ans. La fin venait rapide. Se fit-il illusion ? Je ne le crois pas « Ah, disait-il à un ami venu le voir, il y a quelques mois, je ne croyais pas finir sitôt » et dans cette parole dolente passaient tous les regrets de quelqu'un qui était né pour lutter, tous les désenchantements sans lesquels la vie aurait pu être si belle, toute l'appréhension qui saisit ceux qui vont mourir. Il m'a été donné de suivre d'assez près la lente désagrégation de ce corps fortement charpenté, que pouvaient à peine soulager d'admirables dévouements, d'assister à l'affaiblissement progressif d'une belle

- Henri V : Né en 1820, mort en 1883, il a régné 5 jours, sans être couronné. C'est le dernier roi de France.
- Commensal : Personne qui mange habituellement à la même table qu'une ou plusieurs autres.

intelligence qui n'avait plus que de faibles retours sur elle-même, comme si Dieu dans sa bonté voulait épargner à certaines âmes la vue de la déchéance physique et du peu que nous sommes devant l'impérieuse souveraine qu'est la mort. Ce sont ses souffrances qui le rendirent bourru vis-à-vis de ses paroissiens qui ne l'abordaient qu'en tremblant.

Il s'éteignit le mardi soir 25 juin 1912, sans souffrance nouvelle ayant pour ainsi dire perdu la capacité de souffrir davantage.

Les amis si nombreux et ses paroissiens reconnaissants assistèrent à ses funérailles dans l'Eglise de Campénéac. Il repose au cimetière à l'ombre d'une croix de granit aux côtés du vénérable M° Le Roux, à l'emplacement de M° Paul, vicaire.

- 1912 1922 : **M° Ange David** . Il naquit le 18 octobre 1864 à Questembert. Après ses études classiques et théologiques il reçut des mains de Monseigneur Becel, la prêtrise le 21 Xbre 1889 dans la cathédrale de Vannes ; nommé Vicaire de Ruffiac, en 1890, il fut transféré vicaire de Mauron en 1897. C'est de là qu'il vint, avec tant d'appréhension comme Recteur de Campénéac le 12 juillet 1912. C'est sous son rectorat qu'éclata la guerre terrible août 1914 – 1918, pendant laquelle, seul, il administra la paroisse, que se fit la restauration complète de la chapelle Saint Laurent -1921- et que les œuvres paroissiales acquirent la propriété Joubaud du bourg. Dans ce cahier rédigé par lui pour le clergé à venir, perceront ses sentiments et ses idées sur les lieux, les personnes et les choses de la paroisse. « Legenti judi can dum exit (*) ».

A l'arrivée de M° David – 1912 - , M° Leguimener était vicaire, M° Duschene vicaire auxiliaire de M° Cadio. Messieurs les abbés Cotto et Courtel instituteurs de l'école libre des garçons, Sœur Anne Thérèse de Jésus, supérieure – 80 ans – Mlle Jeanne Fontaine, en religion sœur Saint Omer, directrice de l'école libre des filles et une adjointe séculière ; M° Duchesne maire, M° de Busnel, président du conseil de Fabrique, Pierre Orio sacristain.

En septembre 1922, M° David donna sa démission et se retira à Questembert, son pays natal. M° Lorgeoux Recteur de Saint Raoul le remplaçait.

- 1922 : **M° Julien Lorgeoux**. Etait né à Elven en 1869. Il fut ordonné prêtre en 1894 et successivement vicaire à Allaire, Questembert et Ruffiac. Tout étant aumônier des soldats au camp de Coëtquidan, il remplit les fonctions de Recteur à Saint Malo de Beignon, puis de Saint Raoul. M° Legailard curé archiprêtre de Ploërmel l'installa comme Recteur de Campénéac – le premier dimanche d'octobre 1922.

23 LES VICAIRES : Après la révolution, les auxiliaires du Recteur ne furent plus appelés curés, sub curés, mais vicaires. A Campénéac jusqu'à la mort de M° Le Foul – 1822 – il n'y eut qu'un vicaire. De 1822 jusqu'en 1910, il y en eut deux.

- 1790 1801 : **M° Faverot**. Au retour de son exil à Jersey, il revint reprendre son poste à Campénéac. De son épisode de la révolution il n'a non plus rien laissé.

- 1801 1803 : **M° P. Romillé**.

- 1803 1804 : **M° Jean Gourier**.

- 1804 1806 : **M° Jean Marie Le Bois**. Né à la Tauponnière de Joseph et de Jeanne Le Mée. Il fut Recteur de Monteneuf. Puis vint se retirer dans le haut du bourg (maison de Pierre Moro . Chefdor) et ensuite au Bas Coutil où il mourut le 15 février 1846 à l'âge de 78 ans. Assistèrent à ses funérailles Ricaud

- « Legenti judi can dum exit » : « Après avoir lu le jugement, il peut tout quitter »

Recteur d'Augan, Jagut vicaire de Monteneuf, Nozay vicaire, Rozé, vicaire de Loyat. Magrés Recteur de Campénéac, Noblet et Herpe vicaires.

- 1806 1809 : **M° Michel Fleury**. De Beignon, fils de François et de Marie Colin (famille de Caucher), mourut à Campénéac le 27 septembre 1809 à 47 ans.
- 1809 1826 : **M° Pierre Isidore Thomas** de Ploërmel, fils de François et de Mathurine Cartron. Il décéda à Campénéac le 15 septembre 1826 à 54 ans. Assistèrent à son enterrement : M° Lucas curé de Mauron, M. Baillard Recteur de Campénéac, Doudet vicaire.
- 1822 1824 : **M° G. Olive**.
- 1824 1843 : **M° Doudet** de Josselin. Il fut Recteur de Tréhorenteuc en 1843 – 1861, il se retira probablement à la fin de ses jours.
- 1826 1845 : **M° Thébaut** de Crédin. C'est lui qui reçut l'héritage de la propriété Nozai près de l'Eglise et la transmit par testament pour une école de filles tenue par des religieuses avec charge d'un service annuel. M° le Chanoine Lanier prétendait qu'il reçut aussi une forte somme qui fut employée à construire l'église de Saint Abraham où il devint Recteur et à bâtir des écoles dans son pays ou les environs sur le conseil d'un vicaire général de Vannes.
- 1845 1851 : **M° Herpe**. De Saint Malo des Trois Fontaines. Il fut obligé de se retirer dans sa famille, il y mourut presque subitement au pied de l'autel.
- 1843 1860 : **M° Felix Noblet**. Né en 1818 à Ruffiac. Son père était notaire et influent dans le pays. Ordonné prêtre en 1843, il fut nommé vicaire à Campénéac. La vie du presbytère ne lui parut pas très agréable puisqu'il préféra son ménage. Il habitait avec son confrère M° Leclerc. Il avait vaches et cheval qu'il logeait aux Minieux et conséquemment des prairies à Thiolais, à Bodan, aux Hayeux. Une chute de cheval le rendit infirme pour la fin de ses jours. L'autorité diocésaine le nomma quelques temps aumônier des Ursulines de Ploërmel, puis recteur de la paroisse de Concoret jusqu'à sa mort -1897- Il y est inhumé.
- 1851 1861 : **M° Le Clere**. Né en 1825 à Peillac, prêtre en 1849. C'était un prêtre studieux, bon catéchiste disait le chanoine Lanier, son élève, aussi était il estimé. Il partit de Campénéac pour devenir vicaire de Radenac, puis fut nommé Recteur de Missiriac où il mourut de congestion après avoir célébré la sainte messe.
- 1860 1876 : **M° Le Bail** de Billiers, fils de l'instituteur né en 1835, ordonné en 1860. Il fut nommé recteur du Bois de la Roche et de là transféré comme Recteur de Saint Samson. Il fut aussi à son ménage, il demeurait avec sa sœur sur le Carouge, dans la maison actuelle de Duchesne Olivier. Il mourut en 1886.
- 1861 1867 : **M° Mathurin Pinel**. Originaire de Ménéac. Il naquit en 1835 et fut ordonné en 1860. Il ne tarda pas à être nommé vicaire à Campénéac. Son amabilité et sa gaîté de caractère sont restées en souvenir dans la pays. Il était atteint d'une maladie de cœur. Un jour qu'il s'était mis en route pour Ménéac, son pays natal, il mourut subitement sur le chemin du bourg de Ménéac. Cette mort impressionnante affecta beaucoup les paroissiens de Campénéac.
- 1867 1872 : **M° Guillaume Ryo**. Il était né à Péaule. Ses nombreux changements ne prouvent pas en sa faveur. Il échoua en effet plus tard dans les environs de Bordeaux, on m'a raconté qu'il avait à Vannes un cousin, nommé Martin, très influent qui le poussait à l'épiscopat. L'intervention prompte de Monseigneur Becel empêcha le projet de se réaliser. Il échoua donc dans les environs de Bordeaux où il a dû mourir.
- 1872 1879 : **M° Paul**. De Theix . Il mourut vicaire de Campénéac en 1879 à 41 ans ; il fut inhumé dans le cimetière : M° Cadio – 1912 – a pris sa place. A sa mort il légua à l'Eglise son calice que Mme de Boynes a fait restaurer à ses frais pendant la guerre.

- 1877 1888 : **M° Alexandre Poirier**. Né à Redon. C'était l'homme pieux, bienveillant, généreux, l'homme de devoir et d'édification. A Campénéac, il voulut avoir sa mère près de lui. Il lui loua la maison Joubineau au Carouge. Il eut la douleur de la perdre à Campénéac et elle fut inhumée au cimetière. Monseigneur Bécel le nomma en 1888 aumônier des Frères de Ploërmel ; d'où en 1896 Recteur de Concoret. Il trouva à son arrivée dans cette paroisse tout dans un état déplorable. Ainsi l'avait laissée à sa mort M° Felix Noblet, ancien vicaire de Campénéac. Il entreprit de rebâtir l'Eglise en ruines. Devant les difficultés incessantes, le chagrin s'empara de lui et il en mourut en 1899. Il fut inhumé dans le cimetière de Concoret ; M° Barré, curé de Mauron fit son oraison funèbre.
- 1879 1882 : **M° Charles le Tutour**. Né à Vannes. Avant sa prêtrise, il fut surveillant de la 1^{ère} division au petit séminaire de Sainte Anne. Il était d'une toute petite taille. Nommé vicaire à Campénéac, il ne s'y plaisait pas, il demanda son changement, mais quand il fallut partir, il le regretta beaucoup. Il mourut jeune, peut être vicaire de Régigny ou des environs.
- 1882 1889 : **M° Ferdinand Mathorel**. Né à Sarzeau en 1858, ordonné en 1880. Il fut d'abord précepteur, puis vicaire à Campénéac. Plein d'entrain, il captiva les jeunes. Le souvenir de ses décorations à l'Eglise et de ses magnifiques crèches et repositaires est resté profond dans la mémoire des gens. Quand l'école des Frères fut laïcisée, il fut la cheville ouvrière dans les constructions de l'école libre des petits garçons. De son côté, il est resté très attaché à sa première paroisse. De Campénéac il fut nommé aumônier des Frères de Ploërmel, puis Recteur de Trédion en enfin curé doyen de la Trinité-Porhoët.
- 1888 1889 : **M° Hyacinthe Allain**. De Sérent. Il avait fait ses études au Carmes de Ploërmel et au grand séminaire de Vannes. Pendant les quelques mois qu'il passa à Campénéac, il s'occupa de l'œuvre de Saint François de Sales. L'Evêque le nomma vicaire à Lorient ; il y resta très peu de temps ; ses goûts pour l'étude le firent entrer chez les Jésuites où il devint un éminent professeur.
- 1889 1889 : **M° Alexandre Le Tertre** d'Hennebont. D'abord vicaire à Rieux. Il entra chez les Oblats (*), puis est sorti de la congrégation pour devenir curé dans les environs de Paris.
- 1889 1891 : **M° Victor Carré**. De Languidic, né en 1857 et ordonné en 1882. Il passa successivement comme vicaire à Carentoir, à Plumelec, à Campénéac, à Bégame puis devint recteur des Forges, près Lanouée où il se trouve actuellement – 1922 -
- 1889 1911 : **M° Jean Gicquel**. Né en 1865, à Ploërmel, ordonné en 1888. Tout son vicariat, il le fit à Campénéac, il le rendit surtout fécond par la préparation d'élèves ecclésiastiques. L'autorité épiscopale le nomma d'abord recteur de Quily, et en 1915 recteur de Néant qu'il dirige aujourd'hui placidement.
- 1891 1891 : **M° Eric de la Fonchais**. Natif du château du Bois du Lou en Augan – 1866 – Après ses études au collège de Saint François Xavier de Vannes et au grand séminaire, il fut ordonné en 1890. Il fut quelques temps auxiliaire à Férel et quelques semaines seulement vicaire à Campénéac. La maladie l'obligea à se retirer au Bois du Lou. Quand le château fut exproprié par le camp, il bâtit un autre château aux Landrieux. C'est là qu'il vivait dans le repos et la retraite quand la mort vint le frapper subitement en 1920 à 55 ans. Monseigneur Gouraud évêque de Vannes l'avait nommé chanoine de sa cathédrale à cause de ses générosités . Durant la vie de son chanoine, sa grandeur aimait à lui rendre de fréquentes visites. Le chanoine ne s'est jamais souvenu qu'il avait été vicaire de Campénéac. Il fut inhumé dans le cimetière d'Augan au milieu de sa famille.
- 1891 1892 : **M° Joseph Marzin**. Né à Langonnet en 1865 et ordonné prêtre en 1891. Monseigneur Bécel n'ayant à sa disposition aucun prêtre français pour remplacer l'abbé de la Fonchais
 - Oblat : Personne qui s'est agrégé à une communauté religieuse, mais sans prononcer les vœux.

envoya comme vicaire à Campénéac, un prêtre breton. M° Marzin qui pendant un an remplit les fonctions du saint ministère. Le temps qu'il y passa lui parut si agréable qu'il a conservé de Campénéac un excellent et profond souvenir. C'est d'ici qu'il partit vicaire de Gourin où il se trouve encore aujourd'hui.

- 1892 1893 : **M° Alfred Magré**. Natif de Billiers – 1868 – Après de brillantes études, il fut ordonné en 1892. C'est par Campénéac qu'il débuta dans le vicariat. Il plaisait beaucoup. Un incident insignifiant donna l'occasion à une demande de changement. L'évêque le transféra à Noyal Muzillac. Bientôt après, il professa à Saint François Xavier de Vannes. En attendant le Rectorat, il fut auxiliaire de M° Gaspais, recteur de Bohal. On ne se moqua pas de lui, en lui conférant la paroisse de Saint Congard. Des difficultés surgirent et il demanda à retourner à Bohal : ce qui lui fut accordé. Il s'y trouve encore en 1922. C'était un prêtre qui aurait pu rendre de grands services au diocèse. Les circonstances et la maladie ont paralysé toute sa carrière.

- 1895 1897 : **M° Jean Baptiste Quélard**. De Saint Martin. Né en 1869, ordonné en 1894. Il fut successivement vicaire à Campénéac, à Carentoir, à la Trinité Porhouët. Quand l'évêque voulut fonder à Sainte Anne un groupe de prédicateurs, pour le diocèse, il choisit l'abbé Quélard. En 1920 il était nommé recteur de Plumelec et en 1921 curé doyen d'Elven où il trouve moyen d'exercer son esprit et son zèle.

- 1897 1905 : **M° Julien Jollivet**. Né à la Croix Héléan en 1857, fut ordonné en 1882. C'est à Loyat qu'il débuta comme vicaire. Il arriva à Campénéac alors que M° Le Roux, chargé d'années ne pouvait plus administrer la paroisse. Avec le consentement du Recteur, il en prit la direction extérieure et avec son zèle et son activité infatigables, il vint à bout d'opérer à l'Eglise au presbytère toutes les restaurations dont nous avons parlé ou dont nous parlerons ci-dessous. Laissé comme recteur à la mort de M° de Bellevue, il aurait pu achever toutes les œuvres commencées. L'évêque l'envoya à Saint Nicolas du Tertre comme recteur et en 1909 à Noyal Muzillac où il continue toujours à trouver quelque restauration à faire.

- 1905 1910 : **M° Louis Boseloeh** de Bréhan Loudéac.. Né en 1877, ordonné en 1901, il fut quelque temps vicaire auxiliaire de M° Boulé à Saint Nicolas du Tertre, puis nommé vicaire à Campénéac où il fonda une caisse rurale, acheta le Trieux. Le soin qu'il prit des intérêts matériels des gens lui gagna leur sympathie. Sur sa demande l'autorité épiscopale le nomma vicaire à Guillac, puis en 1912 vicaire à Mauron. Il vint d'être appelé pour diriger la paroisse de Saint Guyomard. Ce fut le dernier second vicaire.

- 1911 1914 : **M° Léopold Lequimener**. De Pénestin. Né en 1876 et ordonné en 1900. Il avait déjà été vicaire de Saint Congard et de Larré quand il arriva vicaire de Campénéac. La faiblesse extrême de ses yeux le délivra du service militaire en 1914. Aussi pendant la guerre on l'envoya remplir les fonctions d'auxiliaire à Beignon, à Arzon, à Questembert. A ma grande satisfaction, il ne revint après la guerre reprendre son poste. D'ailleurs tout infirme il fut obligé de se retirer dans son pays.

- 1918 : **M° L'abbé Joseph Belsoeur** de Carentoir. Né en 1822. Après ses études à Saint François Xavier de Vannes, Ploërmel et le grand séminaire, il fut nommé professeur à Saint Michel de Priziac, alors dirigé par les prêtres du diocèse. Il y resta jusqu'à la guerre. Après 1918, il devint vicaire de Campénéac. Par son zèle, la caisse rurale a été relevée, un syndicat fondé. Il a aussi donné un nouvel élan à l'œuvre de Saint François de Sales et au chant grégorien.

QUELQUES VICAIRES DE CAMPENEAC



M° Le Bail
(1860 – 1876)



M° Mathurin Pinel
(1861 – 1867)



M° Guillaume Ryo
(1867 – 1872)



M° Paul
(1872 – 1879)



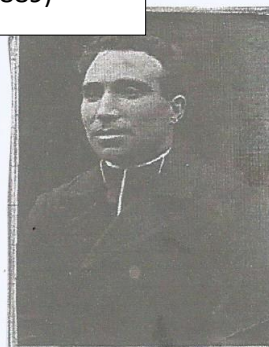
M° Ferdinand Mathorel
(1882 – 1889)



M Jean Baptiste Quélard
(1895 – 1897)



M° Eric de la Fouchais
(1891 – 1891)



M° Joseph Belsoeur
(1918 –)

24 LES PRÊTRES INDIGENES :

- 1825 : **M° Joseph Marie Brogard.** de la Bergerie. En 1820 , sa majesté Louis XVIII rétablit l'Eglise de Tréhorenteuc en succursale. M° Brogard en fut le premier desservant. Quand il arriva prendre possession il ne trouva aucun argent en caisse, l'Eglise et le presbytère presque tombés en ruines. Il répara à ses frais le presbytère et rebâtit l'Eglise de fond en comble presque à ses frais, acheta des vases sacrés et des ornements, clôtura le cimetière.

En retour, il exigeait qu'après sa mort son corps fut inhumé dans le nouveau cimetière devant la croix de pierres qui est dans le mur du cimetière et que la tombe ne soit pas relevée de temps immémorial.

Que la seconde messe de Noël soit célébrée à perpétuité pour le repos de son âme et celles de ses parents et qu'avant de commencer la messe dont l'honoraire sera prélevé sur les revenus de la Fabrique, le Recteur dira : « Je recommande à vos prières l'âme de feu Joseph Marie Brogard, restaurateur et bienfaiteur de cette Eglise en son vivant Recteur de cette paroisse, et de ses parents et amis pour lesquels je vais offrir le Saint Sacrifice de la messe ... Telles sont mes dernières volontés que je veux être exécutées ponctuellement » disait il.

A peine son travail terminé, M° Brogard mourut. Il fut inhumé dans le cimetière et sa pierre tombale on lit « Ici repose le corps de Joseph Marie Brogard, Recteur de cette paroisse, décédé le 13 novembre 1825.

- 1792 1875 : **M° Mathurin Broussel ou Brouxel.** Il devait probablement être le neveu de Pierre Brouxel, mort en 1812, recteur de Gueltas. Cette famille sortait de Guillerien et y a eu ses rejetons jusqu'à l'expropriation. M° Brouxel fut le successeur immédiat de M° Brogard et ce n'est que le 17 avril 1827 qu'il est installé desservant de Tréhorenteuc par M° Lucas, curé doyen de Mauron, assisté de M° Baillard, recteur de Campénéac. Les registres sont muets sur les 17 années de loisirs qu'il passa comme pasteur de ce charmant pays. De là il fut transféré comme recteur de Saint Malo de Beignon. Après quelques années, il revint se retirer au pays de ses amours. Sur la même ligne que le presbytère il se fit construire une maison de retraite où il vécut en paix avec une domestique qu'il fit son héritière à sa mort. Il décéda et fut inhumé à Tréhorenteuc près de M° Brogard. Sur sa pierre lapidaire, on lit : « Ici repose le corps de M° Mathurin Brouxel, Recteur de Tréhorenteuc, né à Campénéac le 18 octobre 1792, décédé le 26 octobre 1875, âgé de 83 ans ; recteur 17 ans, priez Dieu pour lui. »

- 1804 : **M° Jean Marie Crambert.** Né au bourg 1804 de Jean Marie et de Vincente-Françoise Lanier. Ordonné prêtre en 1828, il devint vicaire de Josselin, recteur de Nivillac où il eut comme vicaires M° Le Roux, mort Recteur de Campénéac et M° Briand, mort curé de Questembert et qui fut son légataire. M° Crambert fut nommé ensuite curé doyen de Muzillac où il est mort. Le vitrail de Saint Jean Baptiste de l'Eglise est dû à sa générosité et porte son nom inscrit au bas. M° Le Roux dans ses notes, écrivit qu'en 1875 et 1876, grâce à des dons qui furent faits et en particulier par M° Briand, curé de Questembert et légataire de M° Crambert, curé de Muzillac. Il a pu payer des dettes de l'Eglise.

- 1839 1818 : **M° Pierre Lanier.** Après M° Le Dorz, curé de Saint Patern de Vannes, son élève à Saint Anne, qu'il avait appelé comme professeur à Ploërmel (à qui j'avais demandé de consacrer une notice dans la semaine religieuse du diocèse), après son supérieur à Saint Sulpice, je ne trouve guère à dire sur le bon M° Lanier. Depuis 1912, je le revoyais chaque année avec un extrême plaisir. Il revenait avec joie prendre son mois de vacances chez sa sœur Reine dans leur maison du bourg. Sa première visite était pour son église puis, ne tardait pas à descendre au presbytère où il apportait au Recteur 600 f pour ses écoles. D'ailleurs toutes les œuvres de la paroisse, il les a soutenues largement ainsi que toute sa famille. Il n'était pas besoin de le solliciter deux fois.

Il avait pour règle de ne faire aucune visite pendant ses vacances, sauf à son condisciple et ami Firmin Loyer, recteur d'Augan. Il aimait le presbytère et ses alentours qui lui rappelaient de si lointains et de si doux souvenirs. C'était pour moi et à table et en récréation un régal de l'entendre raconter avec son esprit si original les vieilles histoires du passé. De plus il m'a toujours grandement édifié dans l'accomplissement de ses exercices de piété et par sa dévotion si profonde et sa persévérante régularité.

Quitte envers Dieu, il prenait son œuvre et visitait en artiste ses propriétés. Aussi avant son départ, tous ses ordres étaient donnés à sa sœur et devaient être exécutés... Les ouvriers le mettaient en une sainte fureur par leur lenteur à le satisfaire. Sa famille, il l'aimait d'une tendre affection, surtout tous les petits bambins qu'il avait tenus à baptiser. Il faut espérer que selon son désir l'un d'entre eux marchera sur ses traces et deviendra prêtre, ce serait un bonheur et une vive consolation pour tous les parents.

Vers la fin de sa vie, la question de ses finances placées sur la Russie en révolution, le contrista énormément. Sa disparition causa à sa sœur Reine de Campénéac un vide et une douleur dont elle restera inconsolable (elle est âgée de 77 ans) jusqu'à la fin de sa vie.

- 1841 : **M° Jean Marie Joubaut**. Il naquit le 1^{er} septembre 1841, dans le bourg de Jean Pierre Joubaut et de Marie Julienne Masson. Il était le cousin germain de M° Lanier, dont la mère était Marie Sainte Joubaud. Deux paroisses seulement bénéficièrent de son ministère sacerdotal : Sérent où il fit tout son ministère de vicaire et Saint Aubin, tout son ministère de recteur. Son humilité s'en contenta. Comme son cousin, M° Lanier il s'intéressa toujours aux œuvres de son pays natal et donna généreusement pour les œuvres. Il avait une sœur épicière, près de l'Eglise. C'est elle de concert avec son frère qui ont donné aux œuvres de la paroisse leur propriété. Depuis 1919, M° Joubaud est retiré chez les Augustines à Malestroit.
- 1877 : **M° François Marie Perrichot**. Depuis M° Joubaud à M° Perichot, la distance est longue. Il y eut pourtant toujours deux vicaires pour éveiller et favoriser les vocations... M° Perrichot naquit au Grain en 1877, ordonné en 1901, il fut nommé prêtre instituteur à Pleugriffet où il manifesta des aptitudes spéciales pour l'instruction des enfants. Son habileté en la matière le fit choisir par l'Evêque pour inspecteur diocésain des écoles libres ; poste qu'il occupa avec satisfaction jusqu'à sa nomination au rectorat de Plumelec en 1921.
- 1878 1915 : **M° Paul Bredoux**. Né dans le bourg en 1878. Son père arriva comme facteur (de Molac), il se maria dans le pays à Eugénie Marie Garin, apparentée aux familles Lanier et Joubaud. Après sa prêtrise -1902- il fut envoyé professeur dans un collège à Paris, puis successivement nommé vicaire à la chapelle de Ploërmel et à Rieux où il ne resta que quelques mois. Sur sa demande il fut nommé surveillant à Saint François Xavier, il portait déjà les germes de la maladie qui devait l'emporter. Quand il se vit à bout de forces, il voulut être soigné chez les Augustines de Malestroit où il rendit le dernier soupir le samedi Saint 2 avril 1915 à l'âge de 37 ans. D'après ses dernières volontés, ses restes mortels furent inhumés dans le cimetière de Malestroit. Il fut original jusqu'à la fin de sa vie.
- 1878 : **M° Henri Le Breton**. Il naquit au bourg le 9 novembre 1878 de Mathurin et de Marie Joséphine Nozay. Son parrain était son oncle Armel et sa marraine la sœur de M° Joubaud qui l'eut toujours en affection. Ordonné en 1902, on le nomma quelque temps surveillant au petit séminaire de Ploërmel, puis vicaire à Loyat où son intéressant petit écho fit beaucoup de bien. Sa santé l'empêcha d'accepter certains postes plus importants. En 1909, il devint vicaire de la Roche Bernard. Dès lors tout son zèle, il le déploya à l'œuvre du cercle des jeunes gens, mit tout son esprit et son cœur à rédiger le bulletin paroissial (la clochette), fouilleur, intelligent et tenace, il consacra ses loisirs à la composition d'un ouvrage sur l'histoire de la Roche Bernard : deux volumes d'une lecture instructive.

Entre temps, il revient avec plaisir au pays de sa naissance ; tout ce qui s'y passe l'intéresse et même tout ce qui s'y est passé puisqu'il m'a fourni des notes précieuses sur Campénéac ; chaque année, il contribue à l'œuvre des écoles. Sa vénérable mère est retirée à Ploërmel en attendant que son fils puisse la recevoir sous le toit de son presbytère. En octobre 1922, M^o Le Breton fut nommé Recteur de Taupont).

- 1883 1918 : **M^o Jean Marie Marion**. C'est à la Ville Morhan qu'il naquit de Jean Marie et de Marie Josephe Chefdor, qui a laissé dans le pays le souvenir d'une mère de famille modèle. Une main amie a décrit M^o Marion dans une page nécrologique qui le dépeint très bien. La voici : « Un deuil aussi terrible qu'imprévu vient de frapper le petit séminaire de Vannes. Le bon Dieu a rappelé à lui M^o l'abbé Marion, professeur d'histoire et de mathématiques. Rien ne faisait prévoir un dénouement si rapide, l'abbé Marion semblait taillé pour une longue carrière et c'est en pleine vigueur qu'il tombe victime de son zèle et de son inlassable dévouement. La nouvelle de sa mort a jeté la consternation parmi ceux qui furent ses amis et ses élèves »..

Il naquit à Campénéac le 29 juin 1883, d'une famille profondément chrétienne. De bonne heure, il puisa au milieu des siens cette bonté exquise, cette douceur et cette tendre pitié qui furent les notes caractéristiques de toute sa vie : « Dès sa jeunesse nous dit un prêtre qui l'a bien connu, il était réservé, sérieux, aimait les choses de Dieu, et présentait toutes les marques d'une nature d'élite». M^o Quélard, vicaire de la paroisse, vit dans le petit Jean une vocation sérieuse et se proposa pour lui enseigner les premiers éléments du latin. Il ne pouvait causer plus grande joie à la famille qui avait déjà donné à Dieu trois des siens. Après une année d'études au presbytère de Campénéac, ce fut la vie du petit séminaire de Ploërmel. Le nouveau venu ne tarda pas à se classer parmi les bons élèves et se fit surtout remarquer par son sérieux, son application soutenue et sa grande piété. Une maladie grave vint un instant interrompre le cours de ses études et faillit à tout jamais en compromettre le succès : Les prières de sa bonne mère et de ses pieuses tantes eurent raison du mal. La santé revint et Jean put tranquillement achever ses classes.

Après sa philosophie, il réalisa la pensée directive de sa jeunesse et sans hésiter entra au grand séminaire. Du premier coup, il s'y sentit à sa place. Les études théologiques lui causèrent de véritables satisfactions. Il s'y adonna de tout cœur et les notes qu'il a laissées indiquent un travail consciencieux et soutenu. L'atmosphère de piété qu'il respira au séminaire était surtout de nature à satisfaire son âme si élevée et si surnaturelle. Poussant la délicatesse de conscience jusqu'au scrupule, il fut dans toute la force du terme un vrai séminariste. Les jours d'ordination étaient pour lui, disent ses notes intimes, des jours de paradis, et quand arriva à son tour de monter à l'autel, son âme goûta un bonheur que Dieu ne réserve qu'à ses privilégiés. Désormais, il sera prêtre et selon son expression, « toujours plus prêtre ». Ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent lui rendre ce témoignage qu'il fut fidèle à son idéal. Dans tous les postes où l'autorité diocésaine l'appela, il fut un modèle de prêtre.

L'abbé Marion fit ses premières armes à Baud en qualité de vicaire instituteur. La fonction d'instituteur est parfois ingrate ; elle est toujours fatigante. Le jeune prêtre s'y adonna de tout son cœur et se sentit à l'aise au milieu de ses petits bambins. Bien vite leur sympathie fut gagnée. Une photographie trouvée dans ses vieux papiers est très suggestive à ce sujet. Entouré de toute sa classe qui l'écoute comme un oracle, le bon abbé Marion, le regard doux quoique ferme, les yeux modestement baissés a l'air d'un excellent père qui aime beaucoup, mais sans faiblesse.

Après une année passée à Mesnière où il professa tout en se préparant à l'examen, il enleva de haute lutte son brevet supérieur et fut ensuite nommé professeur à l'école d'Armel (Ploërmel). Il était cette fois en plein dans son élément, puisqu'il avait à s'occuper de petits séminaristes qui bientôt seraient des prêtres. Il se donna tout entier à sa nouvelle fonction, noua avec ses confrères de solides amitiés et

travailleur infatigable trouva le temps de déverser à l'extérieur de l'école le trop plein de son zèle en évangélisant les paroisses environnantes.

Au début de la guerre, Monseigneur chargea M^o Marion des cours d'histoire et de mathématiques au petit séminaire de Vannes. Pendant quatre ans, interrompus seulement par une courte présence à la caserne, il vécut, disait-il, les jours les plus heureux de sa vie et se dépensa sans compter pour le bien des élèves qu'il aimait tant. Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour se rendre compte du soin presque scrupuleux que l'abbé Marion apportait à la préparation de ses classes. Esprit méthodique et sérieux, il visait dans ses cours à la clarté bien plus qu'au brillant, et il ne manquait pas de manifester sa joie quand il avait réussi à faire comprendre à sa classe quelques théorèmes plus ardu.

Mais avant tout le petit séminaire gardera vivace le souvenir de M^o Marion, parce qu'il fut un saint prêtre. Avant de quitter le grand séminaire, on recommande à ceux qui vont partir d'emporter leur règlement et d'y être fidèle dans la mesure où le permettent les occupations du ministère. Pendant sa trop courte vie sacerdotale, l'abbé Marion resta un bon séminariste. Pieux, sans affectation, fidèle à ses exercices de piété, charitable et bon au point de ne jamais critiquer personne, disposé à se sacrifier pour faire plaisir et rendre service, il réalisa l'idéal du saint prêtre et il donna toujours à ses élèves et à ses confrères la plus haute idée du sacerdoce. Les petits séminaristes, du reste, ne s'y sont pas trompés, ils recherchaient sa direction sûre et éclairée, aimaient à le revoir même après la sortie de la maison et volontiers disaient, en parlant de lui : « M^o Marion est un vrai saint ».

C'est d'ailleurs en prédestiné qu'il est mort. Pendant les vacances, il exerçait à Mauron les fonctions de vicaire. L'épidémie de grippe, qui causa tant de ravages dans nos pays, s'abattit terrible sur la paroisse. De jour et de nuit, il fallut courir au chevet des mourants et l'abbé Marion n'écouter que son zèle et son amour des âmes ne se ménagea point. Le mal impitoyable le prit à son tour. Pendant sa courte maladie, il fut vraiment édifiant. Dès les premières atteintes du mal, nous dit une personne qui l'a délicatement soigné, il offrit ses souffrances au bon Dieu pour l'Eglise, le diocèse et ses enfants spirituels afin de leur faire un peu de bien, le plus de bien possible, s'il guérissait. Pas un instant, la pensée de ses élèves le quitta et avant de mourir, il promit bien de prier pour eux, de les aimer toujours et de ne cesser de les recommander à Dieu, quand il serait au ciel. Jusqu'au bout, il renouvela son sacrifice avec la plus grande générosité et mourut comme il avait vécu en bon et saint prêtre le 25 septembre 1918 au presbytère de Mauron à l'âge de 35 ans.

Après les obsèques dans l'Eglise de Mauron, on le ramena à Campénéac où il fut enterré dans le cimetière près des recteurs qu'il avait connus et aimés.

C'est à lui que M^o Joubaud avait vendu sa propriété qu'il destinait aux œuvres paroissiales. Sa mort subite et surprenante empêcha toute autre opération ; de sorte que c'est son père, son héritier naturel qui devint le propriétaire légal du legs. Il laissa 1.000 f aux écoles de Campénéac.

- 1881 : **M^o François Ecorchard**. Né le 23 octobre 1881 au Lydrio de Jean Marie et de Marie Anne Carric. L'esprit éveillé et vif attira l'attention de M^o Gicquel alors vicaire qui lui donna les premières leçons de latin. Malgré la santé que la maladie ébranla à diverses reprises, il fit de bonnes études et à Ploërmel et au grand séminaire de Vannes. Ordonné prêtre en 1907, il devint vicaire à Marzan où il s'occupa activement de la construction de l'école des garçons, puis à Taupont à la suppression du second vicaire et après la guerre qu'il fit laborieusement, l'évêque l'envoya comme vicaire à Caden, paroisse d'un bon renom où il exerça un ministère fructueux et forma des élèves ecclésiastiques en attendant le rectorat. Comme ses compatriotes prêtres, il ne resta pas indifférent aux œuvres paroissiales de Campénéac.

- 1886 1916 : **M° Charles Duchesne** de Mouzenant. Né le 26 août 1886 de Mathurin et de Madeleine Le Ray. M° Jollivet lui donna les notions élémentaires du latin. Après ses études à Ploërmel et à Vannes, il fut ordonné prêtre en 1910. Enthousiaste pour les austérités de la Trappe, il alla s'enfermer à Thymadeuc. Après quelques mois, sa santé ne put résister à la règle monacale. En 1911, il revint à Campénéac comme auxiliaire approuvé de M° Cadio, recteur gravement malade. Quand j'arrivais comme recteur en 1912, il s'y trouvait et me demanda à rester comme pensionnaire au presbytère. C'est alors que je pus l'apprécier. C'était un homme très mortifié qui n'avait pas oublié son règlement de la Trappe : il se levait à 2 h du matin, mais faisait la sieste après dîner, il était d'une exactitude scrupuleuse pour les exercices de piété ; difficile sous aucun rapport. Il attendit avec impatience sa nomination qui n'arriva que vers la fin de l'année pour Radenac.

Il n'y resta pas longtemps, il fut transféré à Ruffiac. Un de ses amis m'écrivit à sa mort « C'est une véritable perte pour Ruffiac. M° Duchesne n'y a passé que bien peu de temps, il ne causait guère, il ne se répandait point à l'extérieur, menant la vie régulière d'un religieux : et pourtant il sera très regretté à Ruffiac. La sainteté de sa vie aura suffi à lui concilier l'estime et l'affection de tous ».

C'était un saint au dire de tous. Plus je connaissais M° Duchesne, plus je l'appréciais et plus je me réjouissais de ce que le bon Dieu l'ait envoyé à Ruffiac pour y faire son œuvre ! Hélas il l'a repris trop tôt.

Il mourut le mardi 30 mai à 6h du soir au presbytère de Ruffiac grâce peut être à ses mortifications excessives et imprudentes. L'inhumation de ses restes mortels se fit au cimetière de Campénéac, le jour de l'ascension après les vêpres du jour. Les paroissiens de Ruffiac lui témoignèrent de la reconnaissance et de la sympathie en venant nombreux l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

- 1892 1916 : **M° Paul Marion**. C'était le frère de Jean Marion. Après ses études au petit séminaire de Ploërmel, il entra au grand séminaire de Vannes. Ses idées prirent une autre direction : il se destina aux missions en Haïti et entra au séminaire de Saint Jacques. Quand éclata la guerre, il était minoré (*). C'était un brave que ses chefs ont honoré de la citation suivante : « Marion Paul, caporal à la 1^{ère} compagnie du 68^{ème} régiment d'infanterie, aussi brave que dévoué, sous un bombardement d'obus de gros calibre n'a cessé d'encourager ses hommes. Mortellement blessé le 4 mai 1916, dans la tranchée alors qu'il déterrait ses camarades, enfouis par l'éclatement des obus ». C'était à Verdun.

Il était un vaillant chrétien à la conscience scrupuleuse et même trop scrupuleuse. Il lui en coûta beaucoup d'interrompre ses études théologiques, mais il le fit avec le plus grand esprit de foi en Dieu et pour la France.

- 1896 1916 : **M° Victor Carric**. Né aux Forges le 20 janvier 1896 de Joseph et de Marie Caro. L'expropriation débarqua la famille à la Ville Pérot où elle construisit en 1913 une maison d'habitation. M° Boschet alors vicaire donna à Victor les premières notions de latin. Après ses études classiques à Ploërmel et à Vannes, Victor entra au grand séminaire en 1913. Appelé à défendre la patrie, il la défendit en brave. Le 17 juin 1916, il disparaissait à Thiaumont, dans la Meuse. On vivait toujours sur l'espérance qu'il réapparaîtrait un jour, surtout sa bonne mère qui s'était tant sacrifiée pour lui. Les témoignages de son aumônier et de ses camarades déçurent toutes nos espérances : Il avait été tué. Il était tonsuré (*). Son supérieur M° Guillevic m'écrivait en m'annonçant sa mort probable, qu'il le regrettait beaucoup, qu'il serait devenu un bon et saint prêtre pour le diocèse. C'eût été une réelle consolation pour sa famille vraiment chrétienne qui le pleurera toujours.

Nota : Je n'ai pu trouver les portraits de Paul Marion et de Victor Carric en soutane.

- Minoré : Qui a reçu les ordres mineurs.
- Tonsuré : Pratique qui consiste à raser une partie des cheveux d'un clerc en signe de renoncement au monde.

- 1843 1900 : **M° Jean Marie Doré**. Il était né en 1843 à la Ville André de Jean Marie Doré et de Anna Moro. Quand il eut reçu les ordres mineurs, il ne voulut pas avancer davantage et au grand déplaisir de sa mère. Il devint auxiliaire au collège des Eudistes (*) de Redon. Chaque année, il revenait passer ses vacances à la Ville André où il avait fait bâtir une maison. Pris de maladie, il voulut aller à Vannes se faire soigner. C'est là qu'il mourut le 22 janvier 1900 à l'âge de 57 ans. On ramena sa dépouille mortelle à Campénéac où se fit solennellement son inhumation au milieu de ses parents et de ses amis.

Aujourd'hui, nous avons comme élève ecclésiastique Alex André Josselin des Minieux que j'ai providentiellement sauvé du naufrage en l'envoyant chez les pères de Montfort à Pont Château. J'espère qu'il rendra de réels services à la compagnie et au salut des âmes. Il a revêtu la soutane en 1921.

Pendant la guerre, je me suis bien gêné pour donner à Henri Launay de Pontgasnier et à Joseph Foulon du bourg quelques leçons de latin. Déception ! Après leur troisième à Ploërmel, ils ont renoncé à l'idéal que j'aurais rêvé pour eux et pour le diocèse.

Les deux frères d'Henri Launay : Joseph et Francis de Pont Gasnier que M° Belsoeur a eu un an en répétitions font actuellement leur troisième au collège de Ploërmel.

En terminant cette nomenclature des prêtres qui ont évangélisé la paroisse de Campénéac, je souhaite qu'il y ait beaucoup de stimulateurs de vocations dans mes successeurs et leurs vicaires. Mais qu'ils sachent bien qu'ils n'en trouveront que dans les familles où il y aura des mères vraiment chrétiennes. C'est là où je vois la cause véritable de notre pénurie actuelle : pas ou peu de mères qui soient animées d'un esprit chrétien véritable.

• Eudistes : Religieux prêtre de la congrégation de Jésus et Marie, fondée en 1643 par Saint Jean Eudes.

QUELQUES PRÊTRES ENFANTS DE CAMPENEAC
ET AYANT EXERCE LEUR MINISTERE DANS DES BOURGS PROCHES



M° Firmin LOYER – Vieil ami de M° Lanier
Recteur d’Augan (1891 – 1918)



M° Jean Marie Joubaud
Né au bourg en 1841



M° Paul Bredoux
Né au bourg en 1878



M° Henri Le Breton
Né au bourg en 1878



M° Jean Marie Marion
Né à la Ville Morhan en 1883



M° Paul Marion
Né au bourg en 1892
Tué à Verdun (Meuse)
Le 4 mai 1916



M° Victor CARRIC
Né aux Forges en 1896
Tué à Thiaumont (Meuse)
Le 17 juin 1916

CHAPITRE SIXIEME

LE PRESBYTERE

1° LE PRESBYTERE : Il est situé entre La Ruée et le Bourg dans un bas fond sur le bord de la rivière de l'Oyon, petite rivière d'environ trois mètres de large, qui passe près du bourg de Campénéac, des châteaux de la Bourdelaye, de la Touraille, de Lemo, de Hardouin, de Porcaro, du Couéador, de la Hâtaye et va se jeter dans l'Aff un peu au dessous et au sud du bourg de Guer. On prétend qu'elle prend sa source dans la vallée de Saint Amand et l'étang de Trécesson.

On trouve le presbytère appelé Cornillet. M° Le Mené dans son livre des Paroisses dit : « Les Ménieux appartenait aux Trécesson, c'est actuellement le presbytère ». Je le crois dans l'erreur.

La tradition rapporte qu'autrefois, le Recteur habitait les Ménieux. Dans le cellier des Josselin on voit un grand foyer portant un certain cachet et sur une pierre la date de 1581.

Il est probable que le presbytère fut à l'origine une donation des Trécesson ; il est en effet enclavé dans leurs propriétés, d'un côté leur moulin à eau qui a disparu depuis une cinquantaine d'années et ses dépendances, de l'autre leur ferme importante du Pas aux Biches. Il avait été entouré de murs, on en voit encore les vestiges même des deux côtés de la rivière. On prétend que l'ancien presbytère n'était point à l'emplacement de l'actuel. Il s'élevait vers le milieu du jardin, un mur est encore visible à fleur de terre dans une des allées. Vers 1750, m'a dit M° le Chanoine Lanier, un Recteur aurait laissé tombé en ruines les bâtiments du presbytère et pour cette négligence condamné à l'amende. Le presbytère actuel aurait été alors bâti où il se trouve. Avant les réparations de 1904, le bâtiment principal consistait dans une cuisine spacieuse, une salle à manger séparées l'une et l'autre par un cabinet qui longtemps donna une entrée dans le jardin, voilà pour le rez de chaussée.

Au premier étage au dessus de la cuisine, la chambre de M° le Recteur – au dessus de la salle à manger les chambres des deux vicaires qui n'étaient que de véritables boyaux au milieu d'un cabinet. Un grenier surmontait l'habitation. Au bout nord de la maison un cellier où se trouvait le pressoir acheté en 1882.

Le tout sentait la vieillesse, la caducité. On avait dépensé 400 f en 1845 pour les plafonds de la cuisine et de la salle, pour les planchers et les cloisons des chambres, les cheminées. Il était temps de récidiver.

D'ailleurs le presbytère était devenu insuffisant : M° Le Roux, Recteur était obligé de chercher dans le bourg le logement à ses missionnaires et à ses visiteurs. Une hospitalité gracieuse leur était offerte chez les Lanier et chez les Joubaud.

La cour du presbytère est fermée par un portail de 1882 et par une porte surmontée d'une croix 1878. C'est peut être la croix qui dominait la fontaine Notre Dame.

Devant le presbytère l'écurie misérable : une ardoise de la toiture porte l'année 1800, à côté un bûcher non moins délabré date de 1849.

Au fond de la cour, près de la porte de sortie, un puits à l'eau limpide et abondante. Tout le bourg y a puisé en l'année de sécheresse extraordinaire 1921. Jamais il n'a tari. Le devant porte inscrites la date de 1833 et les initiales B.R (Baillard. Recteur) et T.V (Thébaud. Vicaire).

Quand arriva en 1904, M° de Bellevue comme recteur, il constata avec tristesse « l'insuffisance des logements et le délabrement presque complet d'une partie des bâtiments du presbytère. » Il décida donc avec le conseil de Fabrique, que des réparations urgentes et un agrandissement seraient entrepris dans le plus bref délais Vu le manque de ressources, M° le Recteur, jouissant d'une belle fortune, proposa d'avancer les fonds nécessaires et le conseil s'engagea à le rembourser quand il le pourrait commodément (voilà pourquoi M° Cadio, successeur de M° de Bellevue, en 1906, paie 480 f d'intérêts pour la somme prêtée au frère de M° de Bellevue ; la loi de séparation a tout supprimé). De plus le conseil autorisa à prendre sur la ferme de Ferdonnant et le terrain de la Fabrique, les arbres nécessaires à l'entreprise.

Alors on demanda s'il fallait bâtir un presbytère nouveau dans le verger au dessus du vieux, ou bien restaurer et aggrandir la maison existante.

Malheureusement on s'arrêta au dernier projet. M° de Bellevue avait un ami et collègue au grand séminaire, M° l'abbé Lepetit, professeur d'écriture sainte. C'est à lui qu'il confia le plan de restauration. M° Jollivet, premier vicaire devait surveiller et activer les travaux. On commença.

Sur les entrefaites, M° le Recteur tomba malade. Il s'en alla chez ses parents à la Touraille en Augan, et il ne devait pas y revenir. Les travaux continuèrent cependant. La vieille partie fut restaurée. Le 1^{er} étage fut transformé : corridor pris sur la vaste chambre de Recteur, chambres des vicaires devenues une seule chambre avec corridor, donnant accès au nouveau bâtiment. Puis on ajouta une annexe : au rez de chaussée communiquant avec la salle à manger, une chambre et un cabinet, au premier étage chambre et cabinet et au dessus trois mansardes où l'on parvient par le grenier. La cave que l'on creusa au dessous, à huit mètres du puits, ne tarda pas à être remplie d'eau. Inconcevable ! J'y ai déjà déversé plus de quarante charretées de terre et elle n'est pas comblée. C'est un travail à achever : l'humidité rendrait inhabitables les appartements supérieurs.

Quant au cellier, il est bien insuffisant avec le pressoir et le moulin qu'il est obligé d'abriter. En 1914, on eut l'idée de bâtir une remise quelconque pour les y placer : le bois était préparé. Mais elle fut abandonnée quand fut condamné le passage du cellier à la cave presque comblée de terre. L'écurie et le bûcher restèrent dans leur état de ruines et s'y trouvent encore. J'ai accolé un poulailler provisoire au bûcher en 1913.

Voici ce qui appartient au presbytère et qui ne peut être enlevé sans injustice :

- 1- Dans la cuisine : deux armoires dont l'une servait à l'écurie pour équipages, un vieux buffet.
- 2- Dans la salle à manger : le portrait de la bonne Armelle et la carte de Campénéac. Je les ai placés et ma volonté formelle est qu'ils y restent in perpetuum (*). Le portrait de la bonne Armelle (vieux) et le tableau de Saint Jean dont M° Le Roux dans son inventaire fait mention, où sont ils ? Que sont ils devenus ?
- 3- A l'entrée: un petit meuble que j'y ai fixé à mon, arrivée.

- In perpetuum : En permanence.

- 4- Dans le couloir du 1^{er} étage : la statue vénérable de Sainte Anne de la Vallée, réparée en 1868, par Louis Chevalier, statue que l'on habillait autrefois à la veille de sa fête à la mode des femmes de Campénéac. En ce temps là, c'était une grande préoccupation.
- 5- Dans la chambre du pavillon (directeur d'école) un petit meuble, un bois de bibliothèque ; matériel de théâtre.
- 6- Dans le cabinet de l'adjoint de l'école : au bout de l'escalier une petite table.
- 7- Dans une des mansardes : quelques ornements de l'Eglise.
- 8- Dans le cellier : le pressoir acheté en 1882 , carrée refaite en 1918. Broyeur acheté en 1914.
- 9- Dans l'écurie : Le ratelier, une vieille échelle dont on ne peut se servir.

2° LES DEPENDANCES DU PRESBYTERE:

Biens dépendant de la Fabrique ou de la Cure, aliénés pendant la révolution :

- 1- Fondation de la Ville Ryo, terres, prés et landes près de la Touche Allaire, deux pièces près du col achetées par Toussaint Perrichot de la Touche Allaire - mai 1791- Archives départementales.
- 2- Les pièces des Micaudes près de la métairie de Joal, près de Pont Guimard, près le Pas aux Biches venant des fondations de messire René Perret (1661 livres) acquises par M^o Tuault, député de l'assemblée nationale, mai 1791.
- 3- Le pré de sur la ville acquis par Nouvel.
- 4- Terres à Mouzenan acquises par Jan.
- 5- Le petit courtil des Hervaux, acquis par Eono (le constitutionnel, peut être).
- 6- Une prairie acquise par Perret de Trécadoret.
- 7- Les prés de la chaussée et de la butte acquis par Nouvel.

Nota : Le presbytère conservé pour écoles fut remis après le concordat au desservant avec un jardin et un petit pré. Le presbytère avait donc été aliéné pendant la révolution.

Dépendances jusqu'à la loi de séparation :

Le jardin attenant au presbytère entouré en partie d'une clôture de grillage, d'une haie, d'un mur.

- 1- Il se compose de quatre grands carrés, entourés de plates bandes, une partie sud servant de verger et plantée de pommiers dans toute leur vigueur. En 1905, M^o Cadio Recteur fit abattre les vieux poiriers et les remplaça par 33 autres pris à Ploërmel. Toutes les règles de l'art, m'a-t-on dit, présidèrent à leur plantation et ils ne sont ni de bonne venue, ni de bon rapport : preuve que le terrain lourd et humide ne leur était pas favorable.
- 2- La pâture adjacente à l'écurie décèle par son entourage des murs antiques qu'elle a toujours fait partie du presbytère. Je l'ai plantée de pommiers. Trop nombreux peut être, mais la raison en est que le Recteur en cas de dépossession puisse trouver là ainsi que dans le jardin sa provision annuelle de pommes.
- 3- La petite pâture de la Fontaine entre la précédente et la route d'Augan. Autrefois un terrain vague, sans clôture appelé le pâtis aux oies. M^o Lanier l'acquit, l'enferma et à sa mort la donna au presbytère comme lui convenant à merveille et depuis plus de 80 ans, le recteur en jouit. Elle est plantée aussi de pommiers. Mon prédécesseur M^o Cadio la labourait.

- 4- Le pré du Bas Courtil de 28 ares et demi et le verger du Bas Courtil de 19 ares et 12 centiares furent achetés par le Recteur M° Magrés le 1^{er} janvier 1843 pour son compte personnel au prix de 1800 f avec Mathurin Orband du village de Québois en Monterrein et qui les avait eus en héritage de sa mère Marie Anne Badouel de Campénéac (actes chez M° Lucas, notaire à Ploërmel et archives).

A la mort de M° Magrés – 1874 – ses héritiers mirent en vente le pré et la pièce du Bas Courtil. Le trésorier de la Fabrique se présenta pour les acheter. Il conclut le marché pour 2.200 f. Personne ne voulut surenchérir, disant : « cela appartient de droit au presbytère ». La Fabrique fut autorisée à cet achat par les soins de M° de Thuault alors sous préfet de Ploërmel. M. Peschart, notaire à Ploërmel fit gratuitement l'acte. Les 2.200 f furent versés dans l'année. Ils provenaient en partie de la vente des biens légués par Joseph Le Ray de Ferdonnant.

- 5- La Noë des courtils Martin, reliée au presbytère par un pont de bois jeté sur la rivière, refait en 1874, puis en 1910 avec des chênes abattus sur la propriété .

Le presbytère devait posséder depuis longtemps une parcelle de la Noë des courtils Martin.

Voici comment M° le Recteur Baillard par suite d'échanges de parcelles de terrain séparées acquises à l'Eglise ou au Recteur agrandit la Noë des courtils Martin.

. Le 23 février 1843 : M° Baillard donne à Marie Nouvel, veuve Sentier, une parcelle de la Noë des Eventails, 9 ares et 12 centiares, estimée 120 f, 6 f de revenus. Celle-ci a cédé à M° Baillard dans la Noë des courtils de Martin, 9 ares et 12 centiares, revenus 6 f (acte Lucas : Ploërmel – archives).

. Octobre 1843 : M° Baillard, représenté par M° Thébaud, vicaire cède à Marie Françoise Joubaud, la clôturette du Pas aux Biches : il l'avait achetée en 1831 de Guyot, cordonnier au bourg, 27 livres. Marie Françoise Joubaud cède en retour à M° Baillard dans la Noë des Courtils Martin 2 ares, 75 centiares (acte Lucas, Ploërmel – archives).

. M° Baillard représenté par M° Thébaud, vicaire cède à M° Mathurin Crambert, 7 octobre 1843, une quantité de pré de 9 ares, 12 centiares dans la Noë des Eventails et Mathurin Crambert cède à M° Baillard autant de terrain, 6 f de revenus, 120 f de capital (acte Lucas, Ploërmel, archives).

. Le 3 juin 1842, les Maillard vendent à M° Baillard pour 320 f, une petite maison avec son jardin et une vieille mesure. Le tout d'une contenance de 3 ares, 4 centiares, situées aux rues Menard, village de la Ruée (acte Lucas, archives). Les pierres de cette appartenance ont été enlevées en 1887 pour servir à la maison d'école des Frères et au chemin qui y conduit.

. M° Baillard à son départ légua à son successeur, M° Magrés tout ce qu'il avait ci-dessus acquis. Celui-ci en fit autant : les actes existent dans les archives. La Noë faisait donc bien partie de la propriété du presbytère.

. Un pré de 7 ares et 90 centiares fut acheté le 2 novembre 1822 par M° Jean Launay, recteur, 120 f de Jean Couedic et de Marie Anne Malinge. Il était situé à Quelneuc. Il fut racheté le 9 mai 1826 des héritiers de M° Launay par le président de la Fabrique 104 f 74 et pour l'Eglise sans aucune charge pour celle-ci (archives).

. Par testament du 6 septembre 1852. Mathurin Le Mée du Quily donne et lègue à la Fabrique de Campénéac le pré du Pont en Noë en deux parcelles situées aux dépendances du Linvo contenant environ ensemble 42 ares. Ce legs est fait à la Fabrique à charge de faire célébrer des messes pour le repos de l'âme du donateur jusqu'à concurrence de 15 f par an.

La Fabrique fut autorisée à accepter ce legs par acte de Napoléon III, le 13 juillet 1859 (archives. Acte Lucas).

En 1888, l'évêché veut que ce legs soit exécuté littéralement et fait insistance auprès du Recteur (registre des délibérations). C'est donc là une véritable fondation.

. Le pré du Recteur appelé Lourmet au dessous de Quelneuc d'une contenance de 70 ares environ. Le Recteur en a toujours la jouissance. Il n'y a au presbytère aucune pièce concernant cette propriété, qui est rectangulaire, entourée de beaux chênes, mais d'un accès très difficile. Donc ni titre, ni charge non plus. Depuis 1922, le Recteur la loue 50 f.

. Un champ de Linvo affermé 15 f. En 1887, Chérel en était la locataire. La Fabrique ne possède ni titre, ni charge. Il avait dû être donné par quelque personne pieuse à la Fabrique. Depuis 1906, l'Eglise ne perçoit plus rien. C'est l'Etat par le percepteur qui en bénéficie.

. Une parcelle de terrain (au dessous de Quelneuc affermée par le père Brogard de Belleville qui les verse chaque année (novembre) discrètement dans la caisse paroissiale, ni titre, ni charge.

. La maison Nozai et ses dépendances ou maison des religieuses.

Jean Baptiste Nozai de Beignon, après avoir porté la soutane, se maria en premières noces à Anne Marie Duportal de Campénéac et propriétaire de la maison et des dépendances ci-dessus mentionnées et aussi de la grande ferme de Quelneuc. A la mort de celle-ci M^o Nozai en devint le possesseur. Il se remaria en octobre 1809 à Marguerite Pélagie Le Ray de Mauron.

Ce Jean Baptiste Nozai fut maire de Campénéac le 9 juillet 1850, il vendit à M^o Julien Thébaud qui avait été vicaire de Campénéac et qui était recteur de Saint Abraham, la propriété en question (acte Lucas, notaire à Ploërmel) estimée à 7.000 f.

Par testament du 3 avril 1852, M^o Thébaud la légua à la commune de Campénéac à charge d'y entretenir les religieuses, approuvées par l'Evêque de Vannes ; sinon elle devait revenir à la Fabrique qui aurait la charge d'un service annuel pour le donateur. D'où une fondation.

Ce legs fut autorisé par décret de Napoléon le 16 mai 1855. La commune exécuta fidèlement les conditions jusqu'en 1898.

Mais en cette année 3 septembre un incendie se déclara dans l'habitation des religieuses. La commune se trouvant dans l'impossibilité d'exécuter la volonté de M^o Thébaud, le maire Duchesne reconnut le droit absolu de la Fabrique. Le conseil municipal et le conseil de Fabrique approuvèrent la décision ainsi que le préfet, 21 mars 1899 (archives). Donc cette propriété consistant maisons, jardin, prairie était réellement à la Fabrique depuis 1899 avec charge d'un service annuel pour M^o Thébaud.

. La ferme de Ferdonnant. Elle fut léguée par Joseph Marie Le Ray de Ferdonnant par testament du 7 février 1861, écrit par M^o Bialand, notaire à Ploërmel : « Il légua tant à la Fabrique qu'aux pauvres de Campénéac la totalité par moitié de tous ses biens, immeubles à la mort de Marie Orchard son épouse, qui devait en jouir pendant sa vie ». Le Recteur en était l'exécuteur testamentaire.

En 1863, le 4 mai le conseil de Fabrique se réunit pour délibérer sur l'acceptation du legs et la demande d'autorisation .

En 1873, la Fabrique accepte. En 1875 elle est autorisée à l'accepter par le Maréchal Mac Mahon (copie archives) acte Grandjean, notaire à Ploërmel. Il fallut dit M^o Le Roux remplir de nombreuses formalités. M^o de Thuaud, sous- préfet et M^o Peschard, notaire aidèrent puissamment à les remplir. Dès lors le testament fut exécuté, chaque année le Recteur avait la moitié net des revenus qu'il distribuait aux pauvres de la paroisse, sans avoir à rendre compte à personne.

. La ferme avait été estimée à 11.000 f

Le premier fermier fut Portier et le second Joseph Morin, tous les deux époux successifs de Marie Brogard (les deux baux archives).

La propriété fut d'abord affermée 400 f, puis 370f, puis 365 f et enfin 315 f.

En 1879, la Fabrique perdit sur la ferme par expropriation pour l'installation d'un champ de tir du 10^{ème} corps, 4 parcelles (jugement du tribunal de Ploërmel) évaluées à 4 hectares 13 ares et 20 centiares, payées 906 f 98 (un vol). Mais le conseil de Fabrique réclame 300 f de plus. C'est ainsi que le maire Duchesne plaça 1.000 f sur l'Etat, d'où le titre de 35 f de rente que touchait la Fabrique jusqu'en 1905 (titre archive).

En 1882, le prix de fermage à cause de cette vente fut diminué de 35 f.

De nouvelles parcelles ont été distraites de la ferme, m'a-t-on dit, 1911. Il faudrait s'informer.

. M^o Victor Goubin en 1879, par testament légua à la Fabrique 2.000 f. Le 2 février 1879, le conseil de Fabrique acceptait le testament mais modifiait les clauses : les 2.000 f devaient être placés à la rente sur l'Etat, sur la rente la Fabrique devait retenir 10 f et le reste devait être employé en prières selon les intentions du testataire. Le conseil ne se chargeait ni des frais, n'endossait aucune responsabilité pour le capital.

Le 2 janvier 1881, après autorisation du gouvernement, le conseil fit une transaction avec les héritiers de M^o Goubin pour n'avoir pas la charge onéreuse de faire célébrer 50 messes par an.

. Le conseil se réservait 10 f de bénéfice par an à perpétuité.

. Il s'engageait à faire mettre M^o Goubin et ses défunts (son père et sa mère) à la prière nominale.

. Il s'engageait encore à faire célébrer des messes à l'intention du défunt avec le reste de la rente selon le tarif ordinaire de la paroisse.

. Les héritiers acceptèrent ces conditions et signèrent l'acte. D'où le titre de rentes de 62 f à 3 % N^o 0505,984, 1^{ère} série d'inscription au grand livre, qui se trouve dans les archives.

. En conséquence existaient les fondations suivantes, inscrites au tableau affiché à la sacristie d'après les statuts diocésains.

. La Fabrique de Campénéac devait faire tous les ans à perpétuité célébrer des messes pour la somme de 15 f en mémoire de Mathurin Le Mée.

. Elle devait fournir 43 f chaque année pour prières à M^o Goubin et ses parents défunts ; 9 f pour prières nominales de M^o Goubin, de son père et de sa mère.

. Elle devait faire célébrer un service chaque année à l'intention de M^o Thébaud, donateur de la maison et dépendances des religieuses.

Remarque : Je crois avoir énuméré tout ce qui appartient et au presbytère et à la Fabrique. Toutes les pièces authentiques signalées se trouvent étiquetées dans la chambre du Recteur. A mon arrivée, je n'en ai pas trouvé d'autres. Je me demande où elles ont passé. Les relations de Rome avec la France renouées, on parle d'un statut légal imminent pour l'Eglise de France. Les pièces absentes seraient très utiles, sinon nécessaires.

3^o L'EGLISE, LE PRESBYTERE ET LEURS DEPENDANCES (après la loi de séparation – 1906) :

Après la persécution contre les congrégations religieuses – 1901 – et contre l'enseignement chrétien par conséquent, ce fut contre le clergé séculier (*) que la Franc maçonnerie dirigea ses attaques. Combes un défroqué, un neveu d'un chanoine titulaire de Rennes était l'un des principaux leaders. En 1905 fut discutée et votée la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Briand de Saint Nazaire en fut le rapporteur et ce fut son triomphe. Dans cette loi on voulait faire l'Eglise esclave de l'Etat au moyen de cultuelles où

- Clergé séculier : Qui vit dans le siècle au milieu des laïcs, par opposition au clergé régulier qui vit selon une règle de vie (ordre, abbaye, couvent, prieuré).

le clergé avait un rôle tout à fait effacé. Des circulaires arrivaient dans les presbytères pour expliquer l'efficacité de cette loi néfaste. Le pape Pie X de vénérée mémoire conseille une assemblée générale des évêques de France à Paris. Et après cette sage consultation condamne la loi de séparation comme contraire à la hiérarchie divine de l'Église.

C'est avec joie que les catholiques de France accueillirent la décision du Pape.

Mais il fallait payer cher sa liberté : tous les biens ecclésiastiques étaient séquestrés et confisqués. D'où toutes les propriétés de l'Église et du presbytère signalées ci-dessus étaient volées. M^o Cadio Recteur en reçoit la notification préfectorale.

Partout c'est la résistance.

On veut empêcher les prêtres de célébrer la messe s'il n'y a pas de déclaration préalable, les gardes champêtres sont chargés de les surveiller et quelques prêtres sont condamnés de délit de messe... On veut faire l'inventaire du mobilier des Églises, jusque des tabernacles ; l'armée est mobilisée pour enfoncer les portes des églises et des sacristies. Les paroissiens exaspérés s'enferment dans leurs églises qu'ils ont barricadées et s'opposent énergiquement à l'acte sacrilège.

A Campénéac l'Église fut solidement fermée et gardée sous la direction du Recteur et quand le percepteur Mahé Desportes de Ploërmel se présenta comme délégué à l'heure fixée, il se trouva en face de M^o Cadio Recteur, entouré du conseil de Fabrique. Il lui lu la protestation suivante :

« M^o le Percepteur, mandataires de la Fabrique et de la Paroisse, notre conscience de catholiques et notre dignité de Français nous défendent de vous permettre de faire l'inventaire des biens dont nous sommes simplement les gardiens ».

Nous n'en avons pas le droit.

Tout dans cette église est dû à la générosité des habitants et nous considérons la pénible mission qui vous a été confiée, comme le prélude de la plus sacrilège des spolations.

Nous vous requérons d'inscrire notre protestation en tête de votre procès verbal et nous faisons toutes nos réserves sur la propriété de nos droits.

Les membres du conseil de Fabrique, Cadio, Recteur, comte de Busnel, vicomte de Boynes, Duchesne, maire, Marion, Badouel, Olivier.

Le percepteur tourna le dos et s'en fut à Ploërmel, dressa le fictif inventaire inséré (ci après) et l'acte de carence contre lequel protesta M^o Cadio dans le cahier des délibérations. Il ne fut mis en possession de rien.

Un moment, la question fut très embarrassante : allait-on nous chasser de nos presbytères ?

La dévolution fut faite aux communes et aux bureaux de bienfaisance.

Et avec l'autorisation du pape, il fut permis de s'arranger avec les maires pour louer le presbytère.

A Campénéac, le presbytère, le jardin, les deux pâtures, le pré et le champ du Bas courtill furent attribués à la commune, et le Recteur fit avec le maire un premier bail de 3, 6, 9 années pour 100 f : La Noë était comprise dans la location, mais non la prairie de Lourmet.

En 1913 et en 1922, ce bail fut renouvelé dans les mêmes conditions. En 1922, on s'aperçut que la prairie de Lourmet n'avait pas été portée par le maire Duchesne (à dessein, le Recteur en jouissait toujours). Il fallut faire un second bail pour jouir de ce pré. L'affaire est en train de se régler et se dénouera pour le mieux.

Toutes les autres propriétés de la Fabrique et de l'Eglise même celles grevées de fondations furent dévolues au bureau de bienfaisance (Monsieur le Recteur Cadio en avait été membre, jamais on ne m'a proposé cette charge). De sorte que la propriété des religieuses, la Noë du presbytère, la ferme de Ferdonnant, Lourmet etc... étaient volés

Pour trouver un gîte aux religieuses, il fallut avoir recours à une location. La maison Nozai et dépendances furent louées par le maire, président du bureau de bienfaisance à François Badouel pour 3 – 6 – 9 années, 150 f que le Recteur rembourse chaque année. C'est tout juste qu'il se réserve la jouissance du pré. Le bail a été renouvelé en 1921 avec Marianne Sentier, épouse de François Badouel, décédé. Il fut bien spécifié que l'école ne pourrait plus servir à la réunion des petites filles : autre difficulté qui s'aplanit par la construction d'une nouvelle école comme nous le verrons.

Quand Julien Morin, fermier de la ferme de Ferdonnant demanda l'autorisation de continuer son bail, l'Evêché l'accorda mais à condition de remettre 50 f au Recteur pour reconnaître le droit de l'Eglise. Il se faisait prier à la mission de 1912, les missionnaires le tracassèrent et il satisfit entièrement à son obligation. A l'arrivée de M^o David. Même négligence malgré les rappels à l'ordre. Il tombe gravement malade et M^o le Recteur défendit d'aller lui porter les derniers sacrements. Sa femme avec le maire vinrent trouver M^o le Recteur au presbytère. 90 f furent donnés pour les trois années en retard et la question fut heureusement solutionnée. Pendant la guerre la taxe fut ramenée à 10 f et payée régulièrement.

A chaque renouvellement de bail, le fermier devait recevoir une autorisation; en 1914 comme en 1920, tout s'est fait à l'insu du recteur. C'est Mayeux de Ferdonnant qui en est le fermier actuel : il est venu avec bonne volonté apporter à M le Recteur les 30 f dus à l'église...

Pour les autres propriétés je n'ai rien trouvé d'établi, ni exigé.

Tous les locataires de ces biens volés vont à point nommé porter au percepteur chaque année le prix de leur location.

Les fondations précitées, qui ont été périmées par les lois de 1905 et de 1907, n'ont plus d'exécution. Le pape chaque année, un dimanche de novembre a ordonné de chanter un service et une absoute (*) à l'attention de ces bienfaiteurs spoliés.

Il ne reste plus qu'une fondation, la fondation Joubaud qui n'aura son effet qu'à la mort de M^o l'abbé Joubaud retiré à Malestroit et de mademoiselle Masson, sa cousine.

- Absoute : Prières prononcées autour du cercueil, après l'office de morts.

M° l'abbé Joubaud, selon les intentions de sa sœur Marie Joubaud décédée en 1911, donnait sa maison du Bas Courtil, au bourg près de l'Eglise aux œuvres de la paroisse. Par acte de vente 27 avril 1916 (Pelletier notaire Ploërmel archives) il vendit la propriété à M° l'abbé Jean Marion 2.500 f se réservant l'usufruit à lui-même et ensuite (en conscience) à Mathurine Masson. Voici les conditions pour celles-ci écrites de la main du Recteur dans une lettre à lui adressée le 8 février 1919.

« Après moi, Mathurine aura l'usufruit à la maison principale, en payant les impôts et les réparations locatives, mais elle n'aura pas l'usufruit de la maison affermée à Hubert. Celui qui en aura l'usufruit en paiera les réparations. Faites en sorte que dans la suite, il n'y ait pas de difficultés ». JM Joubaud

L'abbé Jean Marion étant mort subitement à Mauron, son père Jean Marion lui succéda dans la possession de la propriété. Le Recteur avait payé pour l'acte de vente 222 f, puis pour l'acte de transmission 285 f (acquits archives) . Cet argent fut naturellement prélevé sur la caisse de l'église.

Il y a une fondation légalement constituée, autorisée par lettre de M° le vicaire général Guilleric, 15 novembre 1919 (cahier des délibérations) : Quand l'Eglise jouira de la maison, elle sera dans l'obligation de célébrer un service solennel chaque année pour M° l'abbé Joubaud et les défunts de sa famille.

REMARQUE : Le nom à donner à la mort de Jean Marion serait celui de l'abbé Henri Le Breton. Il en est averti et a accepté la charge.

Trois copies de l'acte de vente existent à l'Evêché.

POST-SCRIPTUM : Les registres font mention de deux vieilles fondations :

1°- Celle de 100 livres de Mme Duportal, dame de Kerlero et de Ursule Tourain, dame de la Bizaie. Elle datait d'avant la révolution, elle avait pour but de subvenir aux frais du pardon de Carnaval.

2°- Celle de M° Le Foul, recteur. Elle provenait de la donation de deux pièces de terres au Grain (l'une près Pouljouan). On célébrait à son intention un service à carnaval.

Toutes les deux sont tombées en désuétude ...

En 1879 au plus tard, M° Le Roux écrivait dans son cahier de délibérations :

« Charges : deux messes et deux libera (*) aux 40 heures pour Mathurin Le Mée et M° Paul et il ajoutait les titres manquent ».

- Libera : Chœur.

PRÉFECTURE
DU
MORBIHAN

SÉPARATION
des
ÉTABLISSEMENTS ET DE L'ÉTAT

Mise sous séquestre
des biens des éta-
blissements ecclé-
siastiques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUS, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

Vu la loi du 9 décembre 1905, concernant la séparation des Églises et de l'État, et notamment l'article 8 ;

Vu les articles 8 et 10 du décret du 16 mars 1906, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes du 4 décembre 1906,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER

Sont placés sous séquestre à partir de ce jour, à l'exception des biens faisant retour à l'État en vertu de l'article 5 § 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905, les biens de toute nature ayant appartenu à *La messe succursale de Campénéac*, et notamment.

ART. 2.

L'Administration des domaines est chargée d'assurer, suivant les règles fixées par l'arrêté du Ministre des finances du 1^{er} décembre 1906, la conservation et la gestion de ces biens jusqu'à ce qu'ils aient été attribués par décret en exécution soit de l'article 8 § 1^{er} soit de l'article 9 § 1^{er} de la loi susvisée.

ART. 3.

Les anciens représentants légaux de *la messe* seront tenus, à première réquisition par lettre recommandée, de remettre immédiatement au Receveur des domaines à *Loirval* les espèces en caisse, les valeurs en portefeuille, les titres de propriété, les titres de créances et de rentes, les baux, marchés, et enfin tous documents concernant les revenus et affaires de l'établissement supprimé, à l'exception des documents de comptabilité nécessaires pour rendre le compte de gestion prévu à l'article 7 du décret du 16 mars 1906.

ART. 4.

Le présent arrêté sera publié au *Recueil des Actes administratifs de la Préfecture*.

Ampliation en sera adressée au Directeur des domaines et notifiée en la forme administrative aux anciens représentants légaux et à l'ex-comptable de l'établissement supprimé.

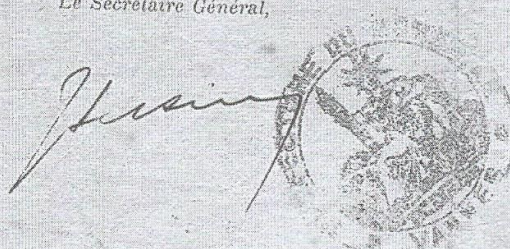
Avis en sera également donné au maire de la commune où cet établissement avait son siège.

Pour ampliation :
Le Secrétaire Général,

Vannes, le 13 Décembre 1906.

Le Préfet,

F. DU CHAYLARD.



Département
de
Morbihan.

Commune
de
Campénéac.

Procès-verbal de Carence

dressé à défaut de biens dépendant
de la messe curiale de Campénéac.

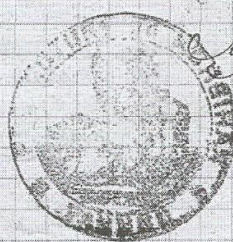
L'an mil neuf cent six, le sept Mars
à 9 heures du matin.

Nous soussigné M. A. Desportes, Percepteur
à Ploërmel, Jument Commissaire et assermenté,
spécialement délégué par le Directeur des Domaines
à Rennes.

Nous étant rendu au bourg de Campénéac pour
procéder à l'inventaire descriptif et estimatif des biens
de toute nature détenus par la messe curiale
de Campénéac.

Le Doyen n'étant opposé à tout inventaire,
il résulte des renseignements recueillis que le dit
établissement ne détenait aucun bien, meuble
ou immeuble.

En foi de quoi, nous avons dressé le
présent procès-verbal aux jour, heure que
dessus, en présence et avec l'assistance de
M. M. Séguin, brigadier et Loguait gendarme
à Ploërmel, qui ont signé avec nous.



Signé: Séguin. Signé: Loguait. Signé: M. A. Desportes.
Pour copie conforme:
Le Secrétaire Général,

DÉPARTEMENT
d' Morbihan
DIRECTION DES DOMAINES
d' Yannick

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES
ET DU TIMBRE.

AVIS DE CONVOCATION.

En exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905 et des articles 2 à 9 du décret portant règlement d'administration publique du 29 du même mois, il sera procédé le 7 Mars 1906 à 9 heures du matin, par un agent des Domaines ou par tout autre agent spécialement désigné à cet effet, à l'ouverture des opérations de l'inventaire descriptif et estimatif des biens mobiliers et immobiliers dont (3) la fabrique paroissiale de Campénéac a la propriété ou la jouissance.

Le Directeur des Domaines au département d' Morbihan a l'honneur de prier (2) le bureau des marguilliers de la fabrique de l'église paroissiale de Campénéac pris en la personne de son président

de vouloir bien assister ou se faire représenter, dans les conditions prévues par l'article 3 du décret, à cette opération qui, aux termes mêmes de la loi, sera effectuée tant en son absence qu'en sa présence.

Si l'opération nécessite plusieurs séances, les jour et heure auxquels il y sera procédé seront indiqués par l'agent du Domaine sans qu'il soit besoin d'une nouvelle convocation.

A Yannick, le 28 février 1906.

Le Directeur des Domaines, [Signature]

PROCÈS-VERBAL DE NOTIFICATION

(A remettre à la partie avec la convocation.)

L'an mil neuf cent six, le 1^{er} Mars

Nous (1) Oriano Joachim Mari

agissant à la requête de M. le Directeur des Domaines département d' Morbihan et conformément aux instructions de M. le Préfet titré au bureau des marguilliers de la fabrique de l'église paroissiale de Campénéac pris en la personne de son président un avis l'informant que les opérations de l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers dont (3) la fabrique paroissiale de Campénéac a la propriété ou la jouissance seront ouvertes le 7 Mars 1906 à 9 heures du (4) matin

Ladite notification a été faite par nous à (5)

En foi de quoi nous avons dressé le procès-verbal de ladite notification dont nous avons laissé copie en [Signature] que dudit avis de convocation au susnommé qui

Fait à Campénéac, les jour, mois et an que dessus

Le (7) Tacher veuve

[Signature]

Le soussigné reconnaît avoir reçu notification de ladite convocation ci-dessus spécifiée.

A Campénéac, le 1^{er} Mars

1804-70-1906. [8302]

(1) Nom, prénoms et qualité du fonctionnaire ou de l'agent chargé de la notification.
(2) Le bureau des marguilliers de la fabrique de l'église (ou de la chapelle) paroissiale de [Signature] pris en la personne de son président, ou M. l'archevêque (ou évêque) du diocèse de [Signature] pris en la personne de son doyen, ou le bureau d'administration des séminaires du diocèse de [Signature] pris en la personne de son président, ou le conseil d'administration de la maison (ou caisse) diocésaine de retraite (ou secours) pour les prêtres âgés et infirmes de [Signature] pris en la personne de son président, ou le conseil presbytéral de [Signature] ou consistoire (estisant ou israélite) de [Signature] ou synode particulier de [Signature]
(3) Indiquer l'établissement soumis à l'inventaire : fabrique paroissiale, mense curiale ou succursale, fabrique métropolitaine ou cathédrale, mense archiepiscopale, etc., etc.
(4) Du matin ou du soir.
(5) A la personne de M. [Signature] (nom, prénoms et qualité de la personne désignée à l'article 2 du décret du 29 décembre 1905) domiciliée à [Signature] ou au siège de [Signature] (désignation de l'établissement soumis à l'inventaire) ou [Signature]
(6) A signé avec nous ou a refusé de signer le présent acte.
(7) Titre du fonctionnaire ou agent chargé de la notification.

Avis de convocation et procès-verbal de notification adressés au président de la Fabrique par le directeur des domaines sur instruction du préfet du Morbihan

DÉPARTEMENT
MORBIHAN

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOMAINES

DIRECTION
DE VANNES

INVENTAIRE

Biens dépendant de *la fabrique paroissiale de Camponeac*

dressé en exécution de l'article 3 de la Loi du 9 Décembre 1905.

L'an mil neuf cent six, le *Sept Mars*, à *9 heures* du matin

En présence de MM. ⁽²⁾ *Loguin, brigadier de gendarmerie et Loguin*
gendarme à Ploërmel.

Nous, soussigné (nom) ⁽³⁾ *Mahe-Dosportes, Percepteur à Ploërmel*
commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à Vannes,

Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature
par *la fabrique paroissiale de Camponeac et ce d'après les renseignements qui nous*
ont été fournis, M. le Desservant, président du Conseil de fabrique, nous ayant sollicité
et autorisé formellement à l'exécution de notre mandat.

La fabrique paroissiale de _____, ou la mense curiale de _____, ou le
sénat de _____

Indiquer les noms, qualités et demeures des comparants. S'il y a des défaillants, on ajoutera : et en l'absence de M. (nom et qualité du
comparant qui ne comparait pas, bien qu'il ait été dûment convoqué ainsi qu'il résulte de (le procès-verbal de notification) annexé au présent inventaire.

L'inventaire est dressé en présence de témoin, on dira : En présence de MM. (nom, profession et demeure), témoins requis en l'absence de
_____, qui ne comparaissent pas, bien que dûment convoqués par avis notifié

Inspecteur, sous-inspecteur, ou receveur des Domaines à _____

Inventaire de l'Eglise, évaluation des biens mobiliers et immobiliers par le percepteur de Ploërmel

Commissionné et assermenté, délégué par le directeur des domaines (page 1)

CHAPITRE I. - Biens de

la fabrique.

Nos D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION
<i>Immeubles.</i>		
1	<i>Un bonq, une maison construite en 1702, et servant de logement aux religieux de St. Esprit, avec jardin et attenant, estimé.</i>	4000
2	<i>Autre maison contigue, servant de maison d'école libre pour les filles.</i>	2000
3	<i>Maisons et divers immeubles existant en Coustils, terres et prés situés au village de Padourang et loués à un sieur Motin au prix annuel de trois cent soixante francs, plus cinq francs de charges, estimés.</i>	10,000
<i>Dans l'Eglise.</i>		
4	<i>30 bancs à 5 francs</i>	150
5	<i>400 chaises à 0.75 franc</i>	300
6	<i>Deux confessionnaires à 10</i>	20
7	<i>14 tableaux au chemin de croix</i>	60
8	<i>Deux statues</i>	20
9	<i>18 Candélabres (métal argenté)</i>	90
10	<i>Une lampe du sanctuaire</i>	35
11	<i>Un ciboire</i>	40
12	<i>Croix croix d'autel</i>	21
13	<i>Une croix</i>	35
<i>Dans la Sacristie.</i>		
14	<i>Méuble en chêne</i>	40
15	<i>Une armoire</i>	25
16	<i>Une bannière de procession</i>	10

la fabrique

CHAPITRE II. - Biens de l'État, des Départements et des Communes
dont l'État n'a que la jouissance

	DESCRIPTIONS DES BIENS	ESTIMATION
12	Un Sais avec accessoires	120 -
13	Une croix de procession	45 -
14	Un ostensor	80 -
15	Un encensoir avec sa murette	45 -
16	Ornement complet - comprenant chasuble, manipule	
17	Mote, clape, etc. avec fond rouge	300 -
18	id. avec fond blanc	400 -
19	id. avec fond violet	350 -
20	id. avec fond noir	250 -
21	Une charpe de bénédiction	20 -
22	Trois calices avec leurs patènes	130 -
23	Une certaine quantité de linge pour la messe, Comprendant: larabos, purificatoires, Corporaux, etc	50 -
24	Six burettes avec leurs platines	7 -
25	Trois canons d'autel	15 -
26	Quatre arbes	40 -
27	Un porte-missel	5 -
28	Deux pilats à quêter	3 -
29	Deux costumes d'enfants de chœur	10 -
<i>Dans le clocher.</i>		
30	Trois cloches	1500 -
31	Une vieille horloge	25 -

CHAPITRE II. - Biens de l'État, des Départements et des Communes
 dont l⁽¹⁾ a fabrique n'a que la jouissance

	DESCRIPTIONS DES BIENS	ESTIMATION
1	<p>Eglise paroissiale terminée en 1865. Elle est située au Centre du Bourg et elle a un sol de 2^h qui, pour terrain à bâtir, peut avoir une valeur de</p> <p>Elle contient les objets ci-après qui sont immeubles par destination et qui ne sont portés ici que pour mémoire, savoir: trois autels fixes, stalles fixes, chaire à prêcher, fonts baptismaux.</p> <p>Le Presbytère avec ses dépendances. Il a été reconstruit en partie, en 1904. Le jardin est de 24 ares, le tout peut valoir</p>	<p>2500</p> <p>incertaine</p> <p>4500</p>

Inventaire de l'Eglise, évaluation des biens mobiliers et immobiliers par le percepteur de Ploërmel

Commissionné et assermenté, délégué par le directeur des domaines (page 4)

(1) La fabri

CHAPITRE SEPTIEME

LES ECOLES

1° GARCONS :

Autrefois, même au début du siècle dernier, l'instruction était peu cultivée à Campénéac ; on n'en avait cure. Vers 1840, M° Thomas qui habitait au Bas Coutil (*) (maison Pérot actuelle) avec sa femme, son fils devenu prêtre, et ses deux filles, donnait aux enfants dans le rez de chaussée de la mairie les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul. Mais alors pas d'organisation ; venait qui voulait aux classes du Père Thomas ; écoutait qui voulait ses leçons.

En règle générale, les élèves étaient peu nombreux ; le jeu plus que l'instruction les y attiraient. Le souvenir de ces bedas (*) venant à l'école pour se battre arrachait au chanoine Lanier dans sa vieillesse des rires homériques.

Il y avait un état de choses à réformer. C'était facile puisque le père La Mennais avait fondé son institut tout près de Campénéac à Ploermel. On eut recours à son obligeance. Et il donna pour faire l'école et selon les règles aux petits garçons de Campénéac le frère Ernest. C'était au presbytère qu'il prenait sa pension et à la maison commune qu'il faisait la classe. Nombreux furent les élèves qui vinrent suivre ses leçons. Il était surchargé et pourtant il n'y eut qu'un frère jusqu'en 1887.

C'est vers 1880 que commença la guerre à l'enseignement chrétien.

L'école marchait très bien à la satisfaction universelle, malgré les tracasseries universitaires.

En 1887, voici qu'un décret de laïcisation est porté contre l'école communale de Campénéac. Coup de foudre ! Que faire ? il fallait se presser.

Sans tarder la préfecture et l'inspecteur d'académie avaient nommé deux instituteurs, pour ouvrir une école laïque : Audic et Salvain.

Audic était le directeur. C'était un homme intrigant, qui par ses doctrines fausses et mauvaises fit un mal incroyable à l'esprit de ses élèves. Aujourd'hui on en perçoit les effets pernicieux. Les parents ! si peu intelligents ! n'eurent pas la patience d'attendre et s'empressèrent d'envoyer leurs enfants à l'école d'un inconnu qu'ils ne pouvaient ne pas soupçonner être mauvais... Qu'on oublie vite les bienfaits que l'on a reçus ! Pauvres gens !

On commença, écrit M.Leroux recteur, aussitôt la construction d'une école libre. Elle fut faite en six mois (et solidement faite). Tous les paroissiens firent volontiers des charrois ; plusieurs furent généreux : M° Poirier vicaire donna sans compter. M° Mathorel, second vicaire s'occupa de la construction et le frère Médrain, directeur de l'école surveilla les travaux.

La famille de Sivry fournit un terrain qui fut échangé avec un terrain plus approprié appartenant à François Badouel des Prés. C'est elle aussi qui eut la propriété légale de l'école ; elle la passa ensuite à la

- Bas Coutil : Désignait en ancien Français un jardin attenant à une ferme.
- Bedas : (Forme mutée de pedas par adoucissement) qui se fait prier (Breton).

famille de Busnel. Dès lors les familles vraiment chrétiennes purent envoyer leurs enfants à cette école dirigée par deux frères de Ploërmel, résidant au presbytère.

La souscription que l'on avait ouverte s'élevait à 6383 f et les dépenses à 5777,15 f ; restaient en caisse 612,75 f. C'était très beau. Le principal était de songer à l'avenir. Les comptes de la première année accusaient un déficit de 820 f.

Le 18 mai 1888, M° le Recteur réunit au presbytère un certain nombre de pères de famille pour créer un comité d'entretien de l'école qui se composait de M° Le Roux, M° de Sivry, de M° de Busnel,, de M° Peschard de Ploërmel, du Frère Medrain, de Jean Marion, de Joseph Chefdor, de Joseph Manceau, de François Duchesne et de Jean Caric.

Le comité élit M° le recteur, président, M° Sivry vice président, de M° de Busnel trésorier, M° de Tuault secrétaire. Et avec ce comité bien écrit sur le papier, M° le Recteur se tira d'affaire comme il put ; il eut toujours recours, dit il aux nobles et généreux propriétaires de la paroisse, à l'œuvre de Saint François de Sales qui fut d'un bon appoint au comité diocésain, aux quêtes ... et surtout à sa bourse, j'imagine.

L'école comptait en mai 1888, 109 élèves. Saint Joseph son patron, la protégeait. Elle continua de bien marcher. Les enfants recevaient sous la direction de deux frères de Ploërmel l'instruction chrétienne et les parents étaient satisfaits.

Ce succès persévérant de l'école n'était pas sans susciter dans le camp adverse des animosités et des rivalités funestes. Voici ce que dit M° Le Roux dans son cahier de paroisse à l'année 1893 : « Grand tapage par les parents d'enfants qui vont à l'école laïque et qui n'ont pas été reçus pour la première communion... beaucoup d'injures et de menaces. Mais tout est tombé, il n'y en a eu aucune suite» et un peu plus loin « Il y a eu une bataille entre garçons laïcs et congréganistes. Un laïc a été malade quinze jours, à la suite d'une méningite, il en est mort. De là procès à l'instigation des instituteurs. Cinq des congréganistes ont été condamnés à une amende de 25 f. Ce qui a allumé une haine violente entre les familles. »

Ces conflits d'écoles devaient se rallumer à la moindre occasion.

En octobre 1903, les Frères dirigeant l'école chrétienne prenaient donc logement et pension au presbytère. Par pure vexation (inspirée sans doute par Audic), le sous-préfet de Ploërmel prétendit qu'ils n'avaient pas le droit de loger au presbytère, bien de la Fabrique. Il invitait donc le conseil de la Fabrique à se réunir et à délibérer.

Le 15 novembre 1903, le conseil se réunit donc. Voici en quelques termes il s'exprima : « Le conseil après avoir pris connaissance de la note du sous-préfet et en avoir délibéré...

Considérant que le presbytère est la propriété de la Fabrique et que cet immeuble est à la disposition de M° le Recteur, non seulement pour qu'il y ait son habitation, mais pour qu'il en ait la jouissance exclusive pour lui-même, les membres de sa famille, ses domestiques ou employés, ses amis, en un mot toutes les personnes qu'il lui convient de recevoir, pourvu bien entendu que la Fabrique n'en souffre aucun préjudice et que M° le Recteur n'en tire aucun profit personnel d'une location.

« Considérant que le droit de jouissance exclusive et complète du desservant sur le presbytère est certain, qu'il résulte de la nature même des choses et de la loi ; qu'il n'est pas facile de comprendre

comment la Fabrique qui ne peut exercer de jouissance concurremment avec le desservant, pourrait obliger celui-ci, sans intérêt aucun pour elle, à laisser inhabités la chambre ou les appartements qui sont disponibles ; que ce serait faire acte de pure vexation et que certainement l'idée de vexer ne peut être la pensée de M° le Sous-Préfet, que la loi et les instructions en la matière ne semblent pas devoir être aujourd'hui entendues ou interprétées autrement qu'elles l'ont toujours été jusqu'ici.

Qu'il résulte en effet d'un arrêt de la cour de Paris du 2 avril 1896 que les presbytères dont la propriété appartient aux Fabriques grévés au profit des desservants d'un droit de jouissance spéciale, dérivant à la fois du droit d'usufruit et du droit d'habitation, tels qu'ils sont appliqués par le Code civil. D'où la conséquence que les desservants ont avec le droit d'habitation, le droit d'usufruit avec cette seule restriction qu'ils ne peuvent consentir de location pour toute ou partie de la maison, mise à leur disposition ; que ce droit positif de desservant qui a sa base dans tout droit d'usufruit leur a toujours été reconnu par une jurisprudence constante, affirmée notamment par un arrêt de cassation 17 février 1897.

Considérant que la Fabrique n'a aucun intérêt à discuter, encore moins à tenter de restreindre la jouissance de M° le Recteur sur le presbytère et sur ses dépendances ; que non seulement cette jouissance a toujours été exercée sans aucun préjudice pour elle, mais encore un profit réel, l'entretien et les grosses réparations ayant été effectuées par M° le Recteur ou ses amis si ce n'est quelquefois dans de minimes proportions.

Par ces motifs, dit qu'il n'y a pas lieu de modifier l'état actuel des choses qui satisfait tout le monde ».

Fait et délibéré à Campénéac, le 19 novembre 1903.

Le Roux, recteur, Duchesne, maire, de Busnel, Olivier, Marion, Badouel.

Toujours est-il que le statu quo persista. C'était une tentative de rancune qui échoua.

En 1907, l'école est toujours tenue par les frères de Ploërmel, mais qui avaient été obligés de par la loi de 1902 de quitter leur soutane préservatrice, laissait beaucoup à désirer. Le fait était que beaucoup d'enfants la désertaient. Une liste des enfants des communions fréquentant l'école laïque en 1908 est suggestive. Il faut remarquer que sur le nombre quelques uns allaient aux écoles laïques de Beignon ou de Beauvais.

Après dix ans d'observations, cette liste (52 noms) donne bien le diapason de l'esprit laïc des familles.

Le recteur M° Cadio, à la suite de quelques scandales, sentit le besoin pressant d'y remédier. L'instituteur laïc, toujours Audic, triomphait. Il vint à l'idée du recteur de congédier les Frères trop laïcisés et de les remplacer par un prêtre instituteur. Il s'aboucha avec l'administration diocésaine de l'enseignement qui lui envoya M° l'abbé Cotto, jeune prêtre de la Gacilly qui par son zèle et sa manière de faire releva bien vite l'école. Les élèves affluèrent et les parents étaient contents. Les forces de M° Cotto ne purent tenir à une tâche si ardue. L'année suivante il lui fut adjoint un auxiliaire, M° l'abbé Courtel, prêtre, des Forges. A mon arrivée en 1912, tous les deux dirigeaient l'école Saint Joseph.

M° Cotto ayant été nommé vicaire de Ploërmel, M° l'abbé Havart lui succéda comme directeur et au départ de M° Courtel, comme vicaire de Rieux, M° Hochet de Beignon le remplaça.

Quand éclata la guerre, les deux maîtres furent mobilisés et l'école marcha cahin caha. C'est M^o Quélo, vicaire de Josselin qui arriva comme instituteur interimaire, puis c'est Mlle Le Barbier de Vannes avec Anna Joubaut ou Anna Foulon comme adjointe, puis Mlle le Grumulec avec encore Anna Joubert comme adjointe. Enfin la guerre terminée, M^o Havard et M^o Hochet vinrent reprendre leur tâche et depuis l'école marche à la satisfaction générale.

Le soutien de l'école c'est là le hic. Depuis 1912, les secours sont venus de la générosité de la famille Lanier (de son vivant M^o le chanoine Lanier apportait annuellement à l'œuvre 600 f) de la famille de Prunelé (200 f par an), de Monseigneur de la Villerabel et de son neveu, de la famille Gauthier, de l'œuvre de Saint François de Sales, des prêtres originaires de Campénéac et depuis 1920 de la rétribution commandée par M^o Gouraud et appliquée strictement par le zèle des instituteurs : taxe de 3 f par mois dans la grande classe et 2,50 f dans la petite. Le Recteur comme il peut complète la pension et le traitement annuel.

Le fameux Audic aux idées si mauvaises mourut en 1907 à 47 ans. On réussit à le faire accepter les sacrements de l'église qu'il avait méprisés pendant sa vie.

C'est M^o Genêt qui remplaça M^o Audic. M^o Guérin remplaça M^o Genet. M^o Guérin le remplaça jusqu'en 1920. M^o Le Poul son gendre exerce aujourd'hui. L'un comme l'autre n'ont eu qu'une poignée d'enfants.

REMARQUES :

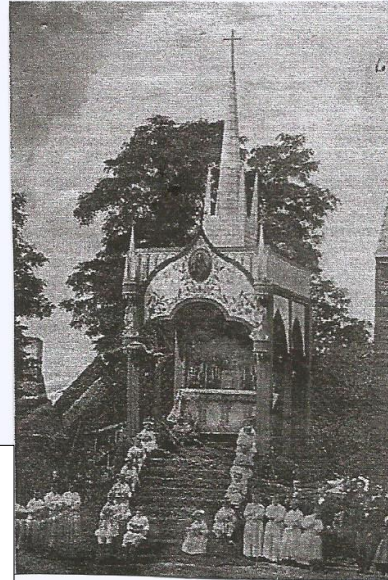
1° : En 1905, l'école Saint Joseph qui appartenait bien légalement à la famille de Sivry puis depuis le 3 septembre 1903 à M^o le comte de Busnel, faillit être volée. Le Couturier avait été choisi comme liquidateur des biens de la congrégation légalement dissoute des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel. On prétendit que l'école des Frères de Campénéac, comme toutes les autres écoles tenues par eux faisait partie de ces biens. De là un procès dans lequel M^o de Busnel défendit noblement la cause de l'école Saint Joseph. Le procès fut gagné et l'école resta à son propriétaire légal.

2° : La congrégation des Frères de Ploërmel fournissait à Campénéac des instituteurs, la paroisse lui donnait à son tour quelques sujets : A. Carric de Saint Laurent, deux Chefdor de la Ville Morhan, Louis Orio du bourg, Danet du bourg et Fablet du Pigeon Blanc. La loi contre les congrégations les a tous dispersés ici où là.



Les instituteurs mobilisés

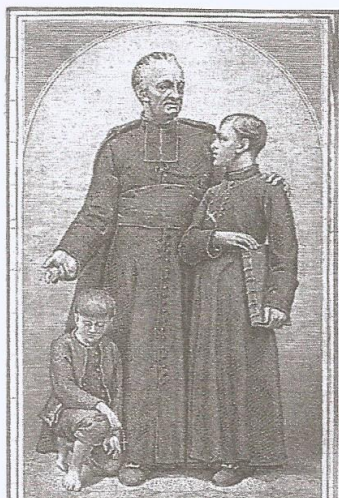
M° l'abbé Havart



Cette photographie représente un reposoir (1) construit sur l'ancien cimetière entre l'Eglise et la mairie (M° Mathorel, vicaire vers 1883



Un reposoir ou sépulcre est un autel provisoire destiné à abriter temporairement le Saint Sacrement en dehors du tabernacle lors des processions

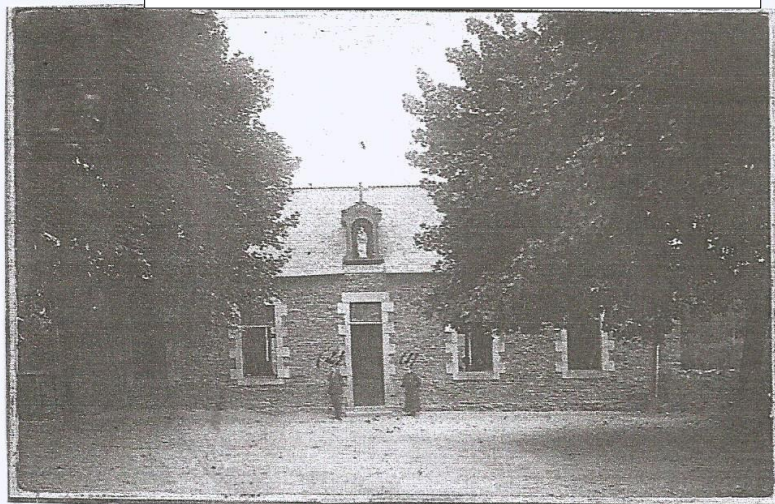


L'INSTITUT DES FRERES DE PLOËRMEL

Fondé en 1817 par l'abbé Jean-Marie de La Mennais

Ecole des garçons 1914

M° Havart (1) et M° Hochet (2) - Instituteurs



Ecole des garçons 1916

Mlle Barbier (1) et Anna Foulon (2) - Institutrices

2° FILLES :

L'école des petites filles était autrefois comme celle des petits garçons, bien négligée à Campénéac. Quelques saintes vieilles filles (avant l'arrivée de religieuses existait le Saint Ordre du Sacré cœur dont les vieilles filles faisaient partie) dans le bourg comme Perrote Perrichot (qui introduisit la couture, de porter des habits blancs aux communions solennelles des petites filles) Marguerite Badouel au Carouge, sacristine très généreuse, à la Ville Morhan, Marianne Peschard à la Ville Perot, à Guillerien, Marie Broussel leur apprenaient leurs prières, le catéchisme, quelque peu à lire et à compter.

Avant Campénéac, Augan jouissait du privilège d'avoir des religieuses. Aussi quelques familles du bourg de Campénéac et même des villages envoyaient-elles leurs petites filles à l'école à Augan : Lanier, Joubaud du bourg, Nouvel de Brambelay.

M^o le Recteur Magrés, convaincu du bien que pourrait faire des religieuses dans sa paroisse alla frapper à la porte de la communauté de Saint Briec. Arrangements achevés, Sœur Zacharie arriva comme supérieure avec Sœur Sainte Théotime pour auxiliaire.

C'est dans la maison Nozai donnée à la commune par M^o Thébaud, Recteur de Saint Abraham avec condition d'entretenir une école et des religieuses approuvées par Monseigneur l'Evêque de Vannes que logèrent les nouvelles venues.

Dans cette maison convenable, les religieuses firent la classe à toutes les petites filles de Campénéac, heureuses d'apprendre les prières, le catéchisme, la lecture, l'écriture etc... sous leur sage et dévouée direction. Elles avaient des vaches pour subvenir à leur existence et recevaient de la commune leur traitement annuel. Sœur Sainte Basile succéda comme supérieure à Sœur Zacharie. Elle y passa quelques années et s'en alla à la maison mère. Sœur Théotime déjà depuis longtemps au courant des habitudes du pays fut nommée supérieure sur place en 1876.

On se rappelle encore des sœurs adjointes qui passèrent successivement : Sœur Marie qui mourut à la chapelle, Sœur Victor, Sœur Noémie, Sœur Marie du Roucier, Sœur Edouard, Sœur Anne, Sœur Saint Quentin qui mourut en 1916 à Loyat, Sœur Saint Paul Joseph, Sœur Saint Joseph, Sœur Saint Joseph d'Armathie, etc...

Le 5^{bre} 1915, s'éteignait doucement à la maison mère de Saint Briec, la sœur Sainte Théotime âgée de 83 ans. Elle avait passé plus de 45 ans dans la paroisse et toutes les mères de famille se rappellent encore les signalés services qu'elle leur rendit. Pour lui payer un juste tribut de reconnaissance on publia à sa mort une notice dans les annales de la communauté de Saint Briec. Comme il y a quelques idées sous beaucoup de mots, je vais la reproduire en grande partie :

« De cette chère sœur, les paroissiens de Campénéac auraient pu dire : notre si bonne supérieure Sœur Sainte Théotime n'était que bonté et on aimait à l'approcher, à se placer sous le rayonnement de son sourire, à respirer la paix de son âme candide et ingénue comme celle du petit enfant...

Pendant des années la modeste école de Campénéac posséda cette perle précieuse, cette maîtresse sage, intelligente et dévouée... Notre chère sœur n'entendait pas accomplir à demi sa tâche de Fille du Saint Esprit : « qu'elles n'oublient pas, dit notre sainte règle que c'est vers les pauvres surtout qu'elles sont envoyées ». Les yeux sur ce texte, Sœur Sainte Théotime ouvrait toutes grandes les portes de sa maison aux enfants des pauvres et aux jeunes orphelins. Je l'ai vue, dit une ancienne compagne faire de sa chambre un

véritable nid dans lequel gazouillaient, riaient dormaient des pauvres petites filles sans toit ni feu. La providence ne lui fit jamais défaut.

Il y avait bien des années, qu'elle instruisait les petites filles de Campénéac quand on exigea pour les titulaires des écoles le brevet élémentaire. Le long exercice de ses fonctions la dispensait de se présenter à l'examen, pour l'honneur de la congrégation, elle se mit à l'école de l'une de ses compagnes à 50 ans et elle obtint le diplôme exigé.

Tous ses sentiments et ses goûts l'inclinaient vers les enfants que, près d'eux elle oubliait l'heure des repas et du repos. Aussi l'école de Campénéac devint une pépinière de vocations religieuses.

Très populaire dans la paroisse, elle était l'intermédiaire entre les riches et les pauvres. Que ne faisait elle pas pour l'Eglise ! Le chant liturgique, l'ornement des autels ! Douée d'un réel talent pour la confection artificielle (fleurs de plumes), elle faisait de l'autel aux grandes fêtes un buisson fleuri au dessus duquel souriaient les vieux saints.

D'une influence réelle sur les mères de familles, elle favorisait les œuvres de la paroisse, de concert avec M^o le Recteur, les confréries, les vocations, les retraites et même les missions.

Quand le déclin des forces exigea sa retraite à la Maison mère, les liens si fort avec Campénéac furent très difficiles à rompre. Le sacrifice fut très dur pour son cœur. Sa constante serviabilité, son dévouement joyeux firent les délices des sœurs de l'infirmerie pendant ses dernières années. Elle se glissait sans bruit près des malades, pour remplir une fonction charitable. On la voyait redoubler de vigilance et d'activité pour multiplier ses mérites en multipliant ses humbles services, elle portait de cellule en cellule la grâce et le sourire de la charité, elle édifiait sans s'en douter et répandait comme disait Saint Paul la bonne odeur de Jésus Christ ».

Jusqu'en 1898, sous la direction de Sœur Théotime et de ses adjointes, l'école donnait satisfaction à toute la paroisse. Voici que le 8 septembre de cette année un incendie se déclara dans la maison de la communauté et dévora les principaux bâtiments des religieuses.

Heureusement, la maison incendiée était assurée à la compagnie nationale. L'indemnité de sinistre s'éleva à la somme de 6.310 f 75 qui furent versés à la caisse municipale. Alors, le maire Duchesne s'adressa à l'autorité supérieure et demanda l'autorisation de reconstruire l'immeuble avec la somme provenant de la compagnie d'assurances pour l'instruction des petites filles.

Par lettre du 28 octobre 1898, le préfet répondit qu'il ne pouvait accorder cette autorisation.

Le conseil de Fabrique alors, formalités remplies, devient propriétaire de l'immeuble détruit, la commune ne pouvant et ne voulant remplir les conditions du testament Thébaut.

Avec les 6.310 f 75 de l'assurance remis à la Fabrique par la commune, on s'empressa de reconstruire les bâtiments. Le frère Angésile Marie fit le plan, les devis pour de nouvelles classes et une maison d'habitation.

En mai 1899, les travaux començaient. Comme la somme d'assurances était insuffisante, il a fallu faire appel aux habitants de Campénéac. M^o de Boynes a donné 300 f et la statue de Sainte Anne de la façade de l'école. M^o de Busnel le bois pour chevrons et voliges, les habitants ont montré de la bonne

volonté : les plus riches ont donné le bois de charpente des poutrelles, les autres ont fait les charrois de la pierre et des ardoises.

Pendant la reconstruction des classes, les religieuses firent la classe dans les maisons épargnées par l'incendie et qui ont été provisoirement autorisées par l'inspecteur. L'hospitalité a été fournie aux religieuses par la famille Lanier. Dès le mois d'octobre 1899, les classes étaient prêtes à recevoir les élèves.

Il fallait une autorisation de l'inspecteur pour commencer. Elle se faisait attendre.

Enfin arrive une lettre du préfet qui laïcisait l'école des filles et supprimait le traitement des religieuses.

Sœur Edouard, ancienne titulaire de l'école communale, se fit afficher comme titulaire de l'école libre des petites filles, et avant les délais légaux obtint que vu qu'il n'y avait plus d'école de filles elle pouvait ouvrir la nouvelle école. Ce qui se fit le 29 janvier 1900, en la fête de Saint François de Sales.

C'était là une nouvelle et lourde charge assumée sur les épaules du pauvre M^e Le Roux, recteur de la paroisse.

Les religieuses se remirent avec le même zèle et le même courage à l'instruction et à la formation morale de leurs enfants. Le succès couronnait leurs efforts car les sœurs étaient vraiment populaires.

Sœur Théotime était partie, le cœur serré, Sœur Anne Thérèse l'avait remplacée, Sœur Edouard était titulaire de l'école, Sœur Joseph adjointe.

Alors s'éleva le vent de la persécution.

Le 12 juillet 1902, Sœur Edouard reçoit du préfet l'ordre de fermer l'établissement et de rentrer à sa communauté avec ses religieuses. Un décret de tutelle ; approuvé par Napoléon III en 1854 est présenté par M^e de Busnel et un sursis indéterminé est accordé.

Le 15 octobre 1902, à peine trois mois après la première injonction, le décret est rejeté et sous huit jours les religieuses devaient se retirer au siège de leur congrégation.

Les religieuses répondirent aux gendarmes qui les interrogeaient qu'elles ne céderaient qu'à la violence.

A la seconde injonction, sur l'avis de la supérieure générale, elles fermèrent leur établissement.

Aussitôt une demande fut adressée à Saint Briec pour obtenir une institutrice afin de rouvrir l'école. Saint Briec envoya Mlle Jeanne Fontaine, née à Plaintel (Côtes du Nord). Le 16 janvier 1903, après avoir rempli les formalités légales, rouvrit l'école trois mois après sa fermeture.

Elle demeura avec les religieuses et mangeait avec elles. Une centaine de petites filles fréquentaient l'école. C'était beaucoup pour une seule maîtresse. Le 9 novembre 1904, une institutrice adjointe de Loudéac vint la seconder. En face de l'école libre se dressa une école laïque. Une institutrice arriva et put à grand peine trouver un logement, maison Caro sur le Carouge. ; elle installa son école comme elle put. Neuf petites filles la fréquentèrent, trois filles de facteurs, celle de Mathurin Boissel,

tailleur au bourg ; celle de Pierre Lebreton, propriétaire de l'école laïque alors ; celle de François Brunel de la Touche Allaire, celle de Picard de Quelneuc (que son propriétaire Bigarré de Paimpont forçait).

Les institutrices sécularisées avaient toutes les autres petites filles de la paroisse.

Pour empêcher une poursuite judiciaire pour reconstruction de congrégation, la supérieure Sœur Anne Thérèse alla quatre années coucher chez Jeanne Maré dans le bourg, près de l'Église.

L'école et toute la propriété appartenaient donc à la Fabrique. Quand tous ses biens furent sequestrés et confisqués, l'école et ses dépendances devaient subir le même sort. Aussi le 31 Xbre 1907 signification est faite par M° Legrand, receveur des domaines à Ploërmel de cesser les classes. Dans les locaux de la Fabrique. Les institutrices pouvaient cependant s'y maintenir jusqu'à la fin de juillet 1908.

Quel embarras ! Il fallait d'abord pourvoir au logement des religieuses. Un bail est fait avec autorisation de l'Evêque entre M° Legrand et François Badouel de la Pointe à raison de 150 f par an. Il était nettement notifié que l'on ne pourrait faire l'école dans la classe Sainte Anne.

Ensuite il fallait pourvoir à la construction immédiate d'une nouvelle école.

Il y eut un échange de terrain entre la veuve Badouel du Bas Courtil et le pré de la Poulmais que les religieuses prétendent avoir été donné à la communauté de Saint Briec par Marguerite Badouel, mais verbalement. L'intention de la donatrice, dit M° Le Roux « était bien de faire un avantage aux seules religieuses de Campénéac ». La donation n'a jamais été régularisée. C'est une question en litige.

Le terrain trouvé, on se mit à l'œuvre aussitôt . L'école commencée en fin d' août 1908 et fut terminée pour la fin de janvier 1909. Les gens encore déployèrent une grande bonne volonté pour les besoins de l'entreprise. M° le Recteur fit une souscription particulière. Les principaux donateurs furent :

Monseigneur l'Evêque de Vannes 500 f ; Le comité des écoles 500 f ; M° Lanier et sa famille 1000 f ; M° de Busnel 1000 f ; M° de Boynes 500 f ; Mlle Le Roux 500 f ; M° Gauthier de Kermoal 200 f ; M° de Bigny 200 f ; Mme de la Tour Maubourg 100 f ; M° le duc de Rohan 100 f ; M° l'abbé Joubaut 100 f ; M° Le Breton 100 f ; M° Ecorchard 100 f ; M° Bouchet 60 f ; M° Gaspais Recteur de Bohal 50 f ; Le Bois du Lou d' Augan 500 f ; abbé de la Trappe 50 f.

Il recueillit près de 6.000 f, le reste il le trouva où il put. On m'a dit que le montant des dépenses s'éleva à 10.000 f.

Le 28 mars 1909 eut lieu la bénédiction de la nouvelle école par M° le Chanoine Rabgeau, curé de Ploërmel. S'adressant à la foule qui remplissait la cour, M° le curé rappela aux parents chrétiens le redoutable devoir qui leur incombe. Leurs enfants sont à Dieu d'abord. Ils doivent les élever pour lui. Leurs enfants sont aussi à eux et ils ont le droit, comme le devoir de les instruire et de veiller sur eux. De leur léguer le plus précieux des héritages : leur foi et leur religion. Puis M° le curé fait l'éloge des deux écoles chrétiennes, elles méritent à tous égards la confiance des familles. Il les félicite de la leur donner, puisque elles envoient presque toutes leurs enfants à ces écoles. L'ouverture de l'école se fit avec toutes les anciennes élèves, excepté trois.

Les réclamations de l'institutrice laïque dans le pauvre réduit où elle était obligée de se loger et de faire la classe sur le Carouge forcèrent la commune récalcitrante à bâtir un local. Le terrain que l'on

trouva est à 200 mètres du bourg sur la route de Beignon. Aujourd'hui 1922, il est occupé par M^o et Mme Le Poul, l'un instituteur des garçons et l'autre institutrice des filles.

En 1908 : Les filles qui fréquentaient l'école laïque étaient : Angélique Perret de l'Abbaye, Marie Duchesne de la Chataîgneraie, Marguerite Bellouard de la Ville Morhan, Marie Laurent de Ferdonnant, Françoise Guimard de la Touche Allaire, Pauline Bellouard de la Motte, Marie Joseph Nouvel de la Touche Allaire, Léontine Pelard et Marie Ange Pelard de Mouzenan, Angélique Doré de Tréfrain, Maria Boissel du bourg, Jeanne Rigois de Guinard.

En 1915 : Masson de la Ville Morhan, Pelard de la Ville André, Commereux de la Ville Ferrée, Allain du Bourg, Gauthier et Mayeux de la Motte, Crosnier de la Motte, Mayeux de Pontgasnier, Pelard de Tréfrain. Depuis le début de la guerre elles sont réunies aux garçons sous la direction de M^o Guérin, instituteur

Mlle Fontaine eut pour la seconder successivement plusieurs jeunes filles envoyées par le comité diocésain. En 1914, ce fut Mlle Folleville de Loyat qui au départ de Mlle Fontaine devint directrice de l'école en 1920.

Depuis leur fondation à Campénéac, les religieuses et une en particulier, la supérieure ordinairement s'occupait des malades et pour cela avait chez elles quelques remèdes.

Vers 1910, la Supérieure Anne Thérèse fut condamnée à l'amende et à la confiscation de sa pharmacie par le syndicat des pharmaciens de Ploërmel.

Pendant la guerre, Mlle Fontaine voulut par charité s'occuper des malades, surtout où sévissait la grippe, la Supérieure étant très âgée et impotente. Après la guerre, elle voulut continuer, le syndicat des médecins décida de la déférer aux tribunaux, pour exercice illégal de la médecine si elle n'était changée le plus tôt possible. J'obtins de la garder pour le mois d'affiche de Mlle de Folleville. Elle partit de Campénéac le 26 février 1920, le cœur brisé de douleur et de regret. A Saint Briec elle revêtit l'habit religieux avec son nom de Sœur Saint Omer et fut placée au pensionnat près de la maison Mère où elle se trouve aujourd'hui.

Le 25 mai 1919, on enterrait dans le cimetière de la paroisse la Supérieure Anne Thérèse, Jeanne Joncourt née à Etables (Côte du Nord) décédée à 88 ans. Elle fut une vingtaine d'années supérieure. Son âge et ses infirmités l'empêchèrent de se mêler aux paroissiens : aussi elle mourut un peu inconnue. C'est Sœur Louise du Carmel, originaire de Sérent qui l'a remplacée. Avec elle est une novice de Saint Briec qui est adjointe de Mlle de Folleville, directrice de l'école. La supérieure s'occupe de la sacristie, du pain d'autel. L'église lui fournit en retour 300 f par an. En outre, avec prudence, elle s'occupe des malades qui sollicitent ses visites et ses soins. Ce qui donne lieu à quelques générosités de la part des paroissiens.

Les bienfaiteurs de l'école des filles sont les mêmes que pour l'école des garçons. La rétribution établie régulièrement en 1920 par l'Evêque apporte un bon appoint et puis le Recteur supplée comme il peut.

Il serait plus régulier d'avoir un comité des écoles. Hélas ! Comme conséquence, il n'aboutirait à rien. C'est toujours sur le recteur que retombe toute la responsabilité. Il y a beau faire, personne ne veut l'endosser.

Depuis la persécution faite aux congrégations religieuses, rares sont les vocations. Pourtant Campénéac leur a fourni son contingent. A la communauté de Saint Briec : Philomène Deniaux, Sœur Marie Théotime, décédée en 1880 à la maison mère ; Sœur Marie Louise (Caro de Joal) décédée vers 1917 à la communauté de Saint Briec ; Sœur Pélagie, Carric du Lidrio ; Sœur Anne Gertrude , Léontine Ecorchard, nièce de la précédente ; Sœur Emmanuel, de la Croix ; Eugénie Besnier de la Rivière, actuellement à la maison Mère ; Sœur Emmanuel, Antoinette Gavaud du Lydrio, décédée à la maison Mère le 16 août 1921 à 25 ans, elle faisait la classe depuis plusieurs années ; Sœur Anne Gertrude, Marie Guyot qui donna l'autel Sainte Anne. Mathurine Meunier, Sœur Sainte Marie, religieuse de ce bourg, âgée de 55 ans, décédée le 20 août 1801, inhumée dans le cimetière de cette paroisse (archives), épave de la révolution.

A la communauté de la sagesse : Sœur Agathe de la Croix, Julienne Nouvel ; Sœur Agathe du Sacré Cœur, sa nièce Marie Anne Nouvel, Sœur Julienne du Sacré Cœur , Marie Anne Le Ray ; Sœur Pierre de Sainte Reine, Marie Besnier de la Rivière ; Sœur Rouaud, tante des Besnier.

A la communauté de Saint Joseph de l'Apparition : Sœur Ursule, Marie Bouteiller, décédée en 1921 à la maison Mère de Marseille ; Sœur Sainte Praxède, Reine Bouteiller, sœur de la précédente ; Sœur Marie Anne Garin, actuellement en Birmanie ; Sœur Claver, morte à la maison mère De Marseille.

A la communauté des petites Sœurs des Pauvres : Sœur Christine de Sainte Agnès, Joséphine Prioux ; Sœur Angèle, Emilie Guedillac de Pontgasnier, au Chili.

A la communauté de Saint Vincent de Paul : Sœur Henriette, Marie Roudin, née à Plélan actuellement à Toulon.

A la communauté de Saint Méen : Marie Broussel de Guillerien ; Sœur Saint Jean, Marie Lameule de Ferdonnant, décédée à Saint Méen vers 1916. Sœur Léontine , Rosalie Badouel du bourg ; Sœur Sainte Philippe, Marie Nicolas.

A la Communauté du bon Pasteur de Rennes : Sœur Marie Estelle, Marie Anne Nourry.

A la communauté des Ursulines de Ploërmel : Sœur Marthe Quédillac ; Sœur Germaine Quevillac ; Julienne Chefdor de la ville Morhan.

A la communauté des Carmélites : Sœur Anne de Saint Barthélemy de Mouzenan ; Léonie Thomas.

A la communauté des Franciscaines : Sœur Marie Roxède, Léontine Chotard.

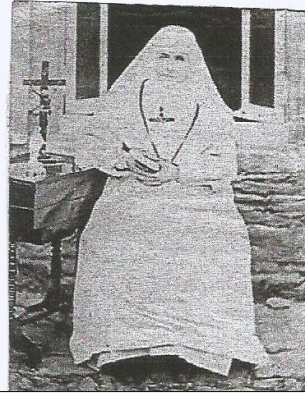
A la communauté des gardes malades de Chartres : Jeanne Ménage des Vallées, Sœur Edwige.

A la communauté de l'Assomption : Marie Ange Colin de la Ruée.



Première mère supérieure

Sœur Sainte Zacharie



Sœur Sainte Théotime

Jeanne Boudet



Campénéac (Morbihan) – Ecole libre des filles – Volée en 1905



Ecole dédiée à Notre Dame de Lourdes dont le propriétaire est M^e de Boynes



L'école des petites filles en
1916

Maîtresses :

Mlle Fontaine

Mlle Folleville



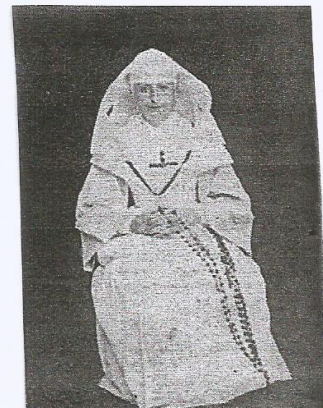
1919



Marie Guyot de
Belleville devenue Sœur
Anne Gertrude à Saint
Brieuc – Donatrice de
l'autel Saine Anne



Hélène Launay, décédée dans
le bourg le 2 novembre 1920,
après avoir été institutrice
libre à Campénéac, Guilliers
et la Roche Bernard



Sœur Marie décédée à
la chapelle - Ploërmel



CHAPITRE HUITIEME

LES REVENUS DE L'EGLISE ET DU CLERGE

1° DE L'EGLISE : Voici ce que recevait l'Eglise en 1859 sous M^o Magrés : Produit des ventes et des fondations 30 f ; de la location des chaises et des bancs 550 f ; des quêtes 40 f ; des troncs 3 f ; des oblations (*) 140 f ; des fruits du cimetière 15 f ; des droits de la Fabrique dans les services religieux et les inhumations 160 f ; de la cire donnée en petits pains 16 f.

Ce qui faisait un total de 954 f.

C'était maigre comme recettes et pourtant il y avait à la fin de l'année un boni de 194 f 90.

Il est à remarquer qu'à cette date les services du dimanche étaient en honneur; aujourd'hui 1922, ils tendent grandement à disparaître : Les libera (*) se chantent plutôt après les grands services sur la semaine.

L'usage des guenouillées (*) est tombé vers 1914 au début de la guerre. On offrait à l'église des guenouillées bien préparées, fleuries et embaumées. L'un des trésoriers à la grande messe du dimanche, après le Gloria (*) les distribuait aux femmes et aux filles qui les demandaient. Dans la semaine suivante, celles-ci les filaient et rapportaient les pièces de fil sur l'autel de la Vierge. Ces pièces de fil étaient mises aux enchères en un certain dimanche de l'année et le produit remis à M^o le Recteur pour l'Eglise. A disparu aussi l'oblation de la cire. Sous M^o Le Roux, les ressources de l'Eglise n'étaient guère augmentées, s'il faut en juger par le tarif in casuel (*), signé le 1^{er} avril 1894 par tout le conseil de Fabrique : Enterrement 1^{ère} classe 22 f 75 ; 2^{ème} classe 19 f 75 ; 3^{ème} classe 12 f 40 ; 4^{ème} classe 4 f 90 ; enterrement d'enfant 3 f 65.

Service 1^{ère} classe 13 f ; 2^{ème} classe 5 f ; Libera pour les morts 3 f 85.

C'est ce tarif que j'ai trouvé en 1912. La guerre a donné à l'Evêque l'occasion de changer tous les tarifs des paroisses. D'ailleurs c'était une nécessité puisque la loi de séparation avait volé les revenus des Eglises et que la vie était devenue d'une cherté exorbitante.

Voici le nôtre approuvé en octobre 1919 :

- Enterrement d'adultes 1^{ère} classe : 45 f (C'est cette classe qui est la plus demandée).
- 2^{ème} classe : 35 f
- 3^{ème} classe : 25 f
- 4^{ème} classe : 18 f
- Enterrement d'enfants 1^{ère} classe : 20 f (rare)

- Oblations : Offrande faite à Dieu ;
- Libera : Chants (libera me, domine).
- Guenouillées : Petit bâton garni en haut d'une matière textile que les femmes filaient en le dévidant (en Français Quenouilles).
- Gloria : Hythme liturgique chrétien (gloire à Dieu).
- in casuel : Subordonné au hasard.

- Enterrement d'enfants : 2^{ème} classe : 10 f (ordinaire)
- Service 1^{ère} classe : 35 f
- 2^{ème} classe : 25 f
- 3^{ème} classe : 18 f
- Libera 4 f
- Mariage 1^{ère} classe : 26 f (chanté – avec bans)
- 2^{ème} classe : 13 f (avec bans)
- Baptême 1^{ère} classe : 8 f (+ sacristains 3 f)
- 2^{ème} classe : 7 f (+ sacristains 2 f)
- 3^{ème} classe : 6 f (+ sacristains 1 f 50)

Le tarif des messes basses est 5 f – des relevailles (*) 0 f25 – des bancs et des chaises 3 f par an – de la chaise volante le dimanche 0,05 f.

En 1912, la situation des bancs et des chaises se trouvait déplorable : pas de cahier ordonné ; pas de numéros aux bancs et à la plupart des chaises ; chacun payait au sacristain quand il lui semblait bon. Par conséquent aucun contrôle.

Un cahier fut destiné à inscrire les noms des possesseurs de bancs ou de chaises qui avaient été numérotés. Tous devaient payer leurs places dans le mois de janvier sous peine de se les voir enlever au commencement de février. Cette innovation ne se fit pas sans peine. La place est de 3 f depuis 1916 ;

La question des chaises volantes n'est pas encore réglée. On prétendait que l'Eglise n'avait pas assez de chaises. 62 nouvelles furent achetées à Augan et à Mauron. Ce qui n'empêcha pas certains individus (des jeunes surtout) d'en apporter des auberges . Chaque année, je ne manque pas d'exprimer mon mécontentement contre cet abus injuste.

En 1920, je fis placer toutes les chaises volantes, non plus devant l'autel du sacré cœur ou chaque dimanche le sacristain les distribue avant les messes, mais près de la porte nord. Dès lors chacun en arrivant prenait sa chaise et pendant la messe, le sacristain passait pour percevoir le sou. C'était un moyen de faire payer en même temps les chaises du dehors. Devant l'obstination, il a fallu revenir au système primitif de la distribution. D'ailleurs les recettes étaient en diminution. La rétribution du chaisier est de 1 f par 100 chaises distribuées.

La majorité est réfractaire aux places de bancs sous prétexte d'inconfort. Les agenouilleurs demandent à être un peu exhausés. Mais combien il est plus avantageux d'avoir une place fixe que d'aller chercher chaque dimanche une chaise que l'on a pu transporter du haut au bas de l'Eglise. Qu'il est difficile de changer une pareille mentalité !

Il existe une habitude spéciale au pays, c'est celle de placer ses offrandes sur un des autels suivant les intentions et particulièrement le dimanche. La personne, si elle a offert plus de 1 f exige que l'on récite

- Relevailles : Cérémonie de l'Eglise Catholique qui avait pour but de réintégrer, dans le cercle des fidèles auprès de Dieu une jeune mère ayant accouché et n'ayant pu se rendre à l'Eglise pendant la période de quarantaine,.

un pater et un ave au prône (*) de la grand'messe. Un de mes vicaires voulut s'en abstenir, aussitôt les récriminations s'élevèrent et les oblations diminuèrent. Il est encore dans les usages d'offrir quelques morceaux de lard ou de beurre à l'Eglise ou en l'honneur de la Sainte Vierge. L'offrande est mise aux enchères et le produit remis à M^o le Recteur.

Chaque dimanche est faite à l'Eglise une quête aux divers offices. La quête de la 1^{ère} messe et des vêpres est pour l'Eglise. A la grand'messe, trois des trésoriers la font : l'un pour l'Eglise, l'autre pour les défunts ; l'autre pour la Sainte Vierge. Ils déposent le produit dans le meuble disposé pour chacune des intentions. Avant moi, chaque trésorier gardait ses revenus toute l'année, c'était un abus que la guerre a heureusement aboli.

Dans certaines paroisses, il existe des quêtes pour l'Eglise, quête par exemple pour le luminaire, je n'en ai trouvé aucune à mon arrivée de ce genre. Le Recteur ne charge personne d'en faire dans la paroisse.

Quand il y avait messe de minuit, une quête était faite à cette messe pour l'illumination. De même, aux offices des deux dimanches de la fête Dieu, les deux quêtes sont faites pour subvenir aux frais des reposoirs.

Quatre trésoriers sont choisis chaque année par M^o le Recteur. Ce sont ordinairement des jeunes mariés de l'année. Tous les 15 jours ils exercent leurs fonctions. La difficulté de trouver deux trésoriers à venir tous les dimanches à la grand'messe et aux vêpres et surtout pendant la guerre m'a engagé à prendre chaque année quatre trésoriers au lieu de deux.

Les deux trésoriers de la Vierge sont nommés pour deux ans, chacun d'eux ne remplissant sa charge que tous les 15 jours, tous les deuxièmes dimanches de l'année.

Ils ont leurs places au chœur.

Les trésoriers sont chargés de chercher ceux qui doivent donner chaque dimanche le pain béni. C'est pour cela que ces trésoriers doivent être un peu choisis dans tous les quartiers de la paroisse. Ils sont aussi chargés de couper le pain destiné à être béni. De plus, à eux le devoir de sonner la grand'messe et les vêpres et pendant ces offices quand il y a lieu.

C'est toute une préoccupation pour le Recteur de choisir ces trésoriers, quand le sacristain n'est pas débrouillard.

Un sacristain intelligent et économe est aussi une source de revenus pour l'Eglise. Le père Orio du bourg fut, dit on, un modèle du genre. Un de ses fils, Pierre Orio lui succéda jusqu'en 1920. Vint alors Maturin Hubert surnommé le marquis. Il a pris en goût son métier et s'en acquitte parfaitement jusqu'ici.

Son traitement consiste à faire une quête après le battage du blé noir. De plus il a son casuel des cérémonies religieuses, les gratifications généreuses quand il s'acquitte de ses fonctions, au gré des gens, enfin le produit de ses chaises volantes.

Mais la base des économies de l'Eglise c'est l'œil du Recteur. La caisse paroissiale est, selon l'idée

- Prône : Sermon du dimanche

commune, une vache laitière qui doit tout fournir : On achète, ou dépense et c'est l'Eglise qui paiera et qui peut payer. L'expérience de mes prédécesseurs m'a été une leçon. Donc ne jamais rien acheter, ni dépenser sans le consentement du Recteur : Tout par lui, mais rien de nécessaire et d'utile ne doit faire défaut.

L'Eglise de Campénéac pourrait se suffire et s'embellir, s'il n'y avait l'œuvre des Ecoles à entretenir. Il faut, quoiqu'en dise l'Evêché, prélever sur les ressources de l'Eglise ce qui est nécessaire pour soutenir la vie chrétienne dans la paroisse. D'abord les œuvres de la paroisse et ensuite prévision pour l'avenir. Le Recteur fera bien, s'il peut économiser, de ne pas immobiliser ses capitaux, mais dans leur placement d'agir avec prudence et conseil.

Des fondations et des donations, qui rapportaient à l'Eglise, comme je l'ai dit ci-dessus, depuis 1906, elles sont périmées.

2° LES REVENUS DU CLERGE :

- 1 : Du Recteur : Dans son livre des paroisses du diocèse, M^o le Méné dit : que le Recteur de Campénéac à la libre nomination du Pape et de l'Evêque, jouissait en 1750 d'un revenu net de 252 livres. Après le concordat, il avait un traitement annuel de 900 f, somme qui augmentait avec l'âge. Il bénéficiait en outre des avantages du pourprix (*) du presbytère considérablement augmenté par les achats de tous les recteurs, comme il a été dit, et par la libérabilité de certains paroissiens. D'après le droit, le tiers sur les oblations faites à l'Eglise, les quêtes, les troncs lui revenait. M^o Le Roux, dans ses notes, récrimine contre les gens de Saint Laurent qui lui contestaient ce droit. Il participait au casuel des cérémonies religieuses, enfin le produit intégral des prières nominales et des annonces à l'Eglise lui était attribué ainsi que ses honoraires de messes générales.

On ne se souvient pas (1) dans le pays qu'il y ait eu dans la paroisse des quêtes en nature pour le clergé, et pourtant presque dans toutes les paroisses cette coutume était instituée.

Quand tout fut supprimé par la loi de 1905, l'Evêque rétablit le traitement du Recteur et aussi des vicaires pour la quête du denier du culte. Il y eut dans le principe bien des tâtonnements, mais aujourd'hui tout est réglé et entré dans les habitudes des paroissiens.

Le Recteur annonce la quête le 1^{er} dimanche d'octobre puis dans ce but, il visite le plus tôt possible les familles de la moitié de la paroisse, l'autre moitié est visitée par le vicaire. La ligne de démarcation est la grande route de Ploërmel à Beignon. Chacun a son carnet de recettes. Si les gens ne se trouvent pas à leur domicile lors du passage du prêtre, ils sont priés d'apporter leur obole à la sacristie

La généralité donne, mais pas généreusement. Les honneurs de la sépulture ont été refusés à un Nouvel du Pâtis Payot, et le son des cloches à un baptême d'une famille Guimard de la Ville Morhan pour n'avoir rien fourni.

La taxe fixée par l'évêché a été différente à cause de la suppression d'un vicaire et de l'expropriation de certaines familles : d'abord elle a été portée à 1750 f, puis à 1450 f, puis à 1250 f, enfin à 1450 f depuis 1920, l'Evêque ayant augmenté le traitement du Recteur et du vicaire de 100 f (de 800 à 900 f et de 350 f à 450 f), de sorte que le clergé touche le traitement que lui octroyait l'Etat avant la loi de séparation.

- Pourprix : En ancien Français « porprix », qui est un enclos, un jardin clôturé.

Sur la cueillette, le Recteur prélève encore 100 f qu'il envoie à l'Evêché pour les paroisses pauvres.

Les principaux donateurs sont les châtelains et la famille Lanier.

Il y a deux ans – 1920 – l'Evêque pria tous les Recteurs du diocèse qui n'avaient pas 3.200 f et les vicaires qui n'avaient pas 2.600 f de le prévenir afin de remédier à leur situation par la caisse du denier du culte. Une vingtaine de prêtres se trouvaient dans ce cas, entre autres notre voisin de Tréhorenteuc.

- 2 : Des vicaires : Le traitement des vicaires fixé par le gouvernement depuis le concordat était de 450 f par an : Il était touché tous les trois mois chez le percepteur sur un mandat envoyé régulièrement de la préfecture. Les vicaires de Campénéac le touchèrent jusqu'en 1905 et depuis il est remplacé par la quête du denier du culte.

En outre le conseil municipal leur fournissait une partie de leur pension, puis l'autre partie était prélevée sur les revenus de la Fabrique (*) puisqu'il n'y avait été installée à cet effet aucune quête dans la paroisse, enfin le reste était pris sur leurs deniers personnels.

Cette pension qui a graduellement augmenté selon les exigences de la vie chère est portée par l'Evêque depuis 1920 à 1.600 f dans les campagnes et 1.800 f dans les villes (de 500 f à ce tarif actuel, il y a de la distance !). La Fabrique donne au vicaire qui reste 600 f pour la pension et pourtant d'après le budget le chiffre n'est porté qu'à 500 f (impossible d'en faire démordre l'Evêché). Le vicaire ajoute le reste qu'il prend ou sur son casuel ou sur ses honoraires de messes.

Voici la note qu'a laissée M° Le Roux à ce sujet : « La pension des vicaires reste à la charge de la Fabrique à partir de 1884 ; jusque là, la commune donnait 1.000 f et les vicaires ajoutaient chacun 50 f. Mais alors la Fabrique qui n'avait environ que 1.500 f de revenus ne pouvait disposer que de 300 ou 400 f par an... ». Je n'ai pas trouvé mentionnée la conclusion de cette question.

(1) Cependant en 1885, le conseil de Fabrique décida que la pension des vicaires payée par la caisse de la Fabrique le serait désormais par le produit d'une quête faite dans la paroisse par les vicaires accompagnés d'un conseiller de la Fabrique ou un conseiller municipal . Combien de temps dura cette coutume, je n'en sais rien.

CHAPITRE NEUVIEME

LES OEUVRES

1° LES GRANDES MISSIONS : Il est une règle dans le diocèse que tous les dix ans, il doit y avoir dans chaque paroisse une grande mission. Avant 1881, je n'en vois aucune signalée dans les registres. En cette année, la grande mission fut prêchée par les pères Lazaristes de Rennes. L'appréciation de M° Le Roux, Recteur est que tous les paroissiens se présentèrent aux confessionnaux. A la clôture on éleva le calvaire dont le bois fut donné par la famille Roger de Sivry.

En 1892, une autre grande mission fut donnée par les Lazaristes pendant les quinze jours qui précédaient la Toussaint. Elle a été bien suivie, dit encore M° Le Roux. Deux ou trois seulement se sont abstenus sans compter les instituteurs qui ne viennent pas même à la messe.

En 1904, on fait mention d'un exercice de jubilé dont les prédicateurs étaient M° Le Large, vicaire à Saint Jean de Ploërmel et M° Chaslin, vicaire à Augan.

En 1912, ce sont les missionnaires diocésains : Mrs Quelard qui avait été vicaire de la paroisse, Serviget, Frinault de Beignon qui la prêchèrent. Le Recteur M° Cadio était déjà malade. Elle remua, m'a-t'on dit, la population et fit beaucoup de bien. Pour la clôture de la mission, on restaura le calvaire de 1881.

Enfin en mai 1920, je devançais un peu la date de la grande mission. La guerre avait passé. Tous avaient besoin de mettre ordre aux affaires de leur conscience. Les prédicateurs choisis étaient les oblats de Marie : Les PP Sachot, Grimaud et Rozet. Pendant 15 jours tous furent convoqués aux deux sermons du matin et du soir. Les instructions du milieu de la journée étaient destinées à l'une ou l'autre des catégories de paroissiens. C'est surtout aux sermons du soir qu'il y eut foule. Les bons Pères expérimentés et dévoués exprimèrent des vérités et des conseils très pratiques dont chacun pouvait largement bénéficier pour le salut de son âme. Toutes les grandes cérémonies d'une mission se déroulèrent grandioses et impressionnantes. Mais à mon avis, ce qui frappa davantage, ce fut la cérémonie pour les soldats, morts pour la France. La veille après un sermon sur les morts au champ de bataille, à 9 h le soir, il y eut procession aux flambeaux au cimetière où retentirent les notes lugubres d'un libera à leur intention. Le lendemain, après avoir évoqué le souvenir de tous les disparus, fut chantée une messe solennelle des morts. La photographie (fin de chapitre) représente le catafalque qui fut élevé à cette occasion.

Hélas ! Malgré cette occasion si favorable de se convertir ou de se bonifier, combien n'en profitèrent pas et ne firent pas leur mission ! Et même des braves gens... Cette constatation postérieure fut bien propre à jeter la tristesse dans le cœur d'un pasteur.

La clôture se termina par la bénédiction de la plaque commémorative des enfants de Campénéac morts pour la Patrie. Elle restera dans l'Eglise comme souvenir de la grande mission de 1920.

Pour subvenir partiellement aux frais de la mission, car il n'y a aucune fondation à cette fin, M° le Recteur fit une quête aux offices des deux derniers dimanches des exercices qui rapportèrent chacune 100 f. Quelques personnes de bonne volonté firent quelques cadeaux en nature au presbytère.

2° LES RETRAITES DES COMMUNIONS SOLENNELLES : De longue date, cette retraite est fixée au dimanche de la Trinité (*), excepté l'année de la confirmation. Nos instituteurs et institutrices trouvent cette date souvent tardive, funeste à la préparation aux certificats. D'autre part, l'Evêque défend de célébrer cette cérémonie avant le 15 mai, à moins de raison grave.

M° le Recteur choisit d'ordinaire pour prédicateur un confrère du ministère auquel il offre une rétribution de 25 f. Cette dépense est couverte d'ailleurs par une quête que font deux premiers et deux premières communiantes à la grand'messe de communions et aux vêpres le soir.

Les enfants sont placés par ordre de mérite. C'est là une question épineuse vu l'orgueil des parents. D'après le nouveau programme, tous les enfants de la 1^{ère} communion solennelle prennent part à la rénovation des vœux du baptême, mais les 5 ou 6 premières petites filles récitent l'acte de consécration à la Sainte Vierge.

Entre les deux cérémonies du soir, il y a une courte procession sur une route, c'est l'étalage des toilettes et des cierges plutôt que la piété qui l'exige.

Presque tous les premiers communiantes portent un cierge, c'est entré dans les mœurs, beaucoup de petits garçons ont le brassard blanc au bras et beaucoup de petites filles habillées de blanc.

M° le Recteur après la cérémonie du soir impose le scapulaire (*) à tous les premiers communiantes et inscrit leurs noms dans le registre destiné ad hoc, puis bénit les objets de dévotion et distribue les cachets de communion. Les enfants des familles qui ne donnent rien au denier du culte ne sont pas gratifiés de ce souvenir. L'essai d'une messe d'actions de grâces le lendemain de la 1^{ère} communion a été tenté, mais en vain. Les enfants fatigués ne répondaient à l'insistance de l'appel.

3° L'ŒUVRE DE LA SAINTE ENFANCE : Cette œuvre est canoniquement érigée dans la paroisse depuis le 20 novembre 1879. Elle a sa fête chaque année au mois de septembre ou au début d'octobre avant l'hiver. M° le Recteur engage le dimanche précédent les mères de familles à apporter leurs enfants.

C'est surtout les petites filles qui font partie de l'œuvre. La directrice de l'école est aussi la promotrice de l'œuvre. M° le Recteur lui donne tous les deux mois les annales à distribuer, c'est elle surtout qui s'occupe de recueillir les souscriptions.

Le jour de la fête après les vêpres, M° le Recteur dit un mot sur l'œuvre, le nom des associés est désigné pour parrains et marraines des petits chinois (*) et la bénédiction spéciale est donnée à tous les enfants. Pendant les vêpres deux petites filles ont fait la quête dans toute l'Eglise pour l'œuvre.

Après le salut et avant le départ des enfants, M° le Recteur fait baiser aux enfants les pieds de l'enfant Jésus. Ensuite à la sacristie les parents viennent faire inscrire leurs petits enfants dans l'œuvre et payer leur cotisation.

Depuis mon arrivée – 1912 – j'ai établi la coutume d'amener les petits enfants faire visite à

- Trinité : Concept théologique, la Trinité est le Dieu unique en trois personnes (le père, le fils et le Saint Esprit).
- Scapulaire : Pièce d'étoffe passée sur les épaules et descendant sur le dos.
- Des petits Chinois : Signifie collecte au profit des œuvres.

l'enfant Jésus pendant son exposition dans la crèche. C'est donc un dimanche de janvier le plus favorable. Ce jour là, il y a aussi une bénédiction spéciale pour eux et le baisement des pieds de l'enfant Jésus avant de quitter l'Eglise. Mes successeurs pourront continuer cet usage qui satisfait et les enfants et les parents : L'enfant attire l'enfant d'ailleurs.

4° L'ŒUVRE DE SAINT FRANCOIS DE SALES : C'est une œuvre fondée depuis longtemps dans la paroisse, avant la laïcisation de l'école des garçons -1887- car elle donna généreusement pour la construction de la nouvelle école chrétienne. Elle a aussi contribué à l'érection de l'école libre des filles, et depuis leur fondation, tous les ans, sur la demande du Recteur apostillée par le directeur diocésain, elle a contribué à leur entretien.

Plusieurs vicaires se sont activement occupés de cette œuvre, on m'a signalé entre autres M° Allain vers 1888. Je l'ai trouvée en arrivant à Campénéac avec 16 dizaines. Le zèle de M° Belsoeur (1921) l'a porté à 40 dizaines avec un rapport annuel de plus de 400 f. Puisque l'œuvre donne en proportion de ce qu'elle reçoit, j'espère que nos écoles en auront un bénéfice plus avantageux. C'est une œuvre à favoriser, puisque un service réel à nos écoles est généreusement rendu.

Tous les mois, les annales aux noms des dizainières (*) sont étalées sur le meuble de la sacristie et au prône il est annoncé qu'elles doivent venir les y chercher.

Ce sont les dizainières qui recueillent les cotisations et qui les remettent au directeur.

A la fête de Saint François de Sales, une messe est célébrée pour les associés. Un sermon est donné pour stimuler leur zèle vis-à-vis de l'œuvre.

C'est à la fin février que M° le Recteur doit faire sa demande de secours à l'œuvre pour les écoles. Il sollicite de l'Evêché des feuilles spéciales. Il répond toujours favorablement au questionnaire, puis les renvoie à apostiller (*) au directeur diocésain qui se charge de les expédier à Paris. Les secours demandés arrivent au Recteur par l'Evêché vers le mois d'avril ou de mai. Depuis 10 ans, j'ai toujours reçu annuellement 150 f, mais j'espère qu'avec le nouvel élan donné à l'œuvre, le secours sera augmenté (Reçu 500 f de l'œuvre 7 avril 1922).

5° L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI : C'est une œuvre qui a dû autrefois avoir ses beaux jours dans la paroisse. Elle a été laissée dans l'ombre à cause des nécessités des circonstances. Il y a une dizaine d'associés. M° le Recteur reçoit deux annales tous les deux mois et les leur remet.

6° LA CONGREGATION DES ENFANTS DE MARIE : « L'an de grâce 1873, le 18 mai en vertu des lettres à nous adressées de Rome, le 16 avril dernier, par le L.R.P Beekk, général de la compagnie de Jésus, a été installée dans l'Eglise de la paroisse de Campénéac une congrégation de jeunes personnes sous le titre de la nativité de la Sainte Vierge ».

A. Le Geay, supérieur ...

C'était sous le rectorat de M. Magrés.

De la première réception 60 jeunes filles firent partie. Marianne Quedillac fut nommée préfète, Marie Guyot et Marianne Le Ray, assistantes, puis une trésorière et sept conseillères désignées.

- Dizainière : Au moyen âge, responsable d'un quartier.
- Apostiller : Postiller (annoter).

Le règlement élaboré a été inscrit en tête du cahier de la congrégation que possède M^ole Recteur. Les congréganistes (*) avaient leurs insignes dont elles devaient se revêtir à certaines fêtes et processions : médailles, châle blanc, tablier bleu. En un mot il y avait une organisation sage, capable de sauvegarder les jeunes filles de la paroisse contre les multiples dangers de la jeunesse.

En mars 1885, Marie Françoise Jarnigon avait été nommée préfète, Reine Lanier et Marie Masson assistantes.

Existe la liste des jeunes filles qui furent reçues dans cette pieuse association sans aucun autre détail. Je suppose que quelques bons résultats s'en suivirent.

Toujours est il que j'ai trouvé en 1912, cette œuvre en désuétude : Depuis deux ans il n'y avait plus de réunion. J'ai essayé de la relever. Dans une retraite de trois jours donnée par M^oQuélard, missionnaire diocésain, Marie Masson fut nommée préfète, Mlles Reine Lanier et Marie Anne Leray assistantes. Les réunions furent fixées tous les dimanches du mois, excepté le premier. La préfète récite une dizaine de chapelet et quelques prières spéciales. Le directeur termine par l'in manus tuas, Domine (*) et les trois invocations : O Marie connue sans pêché. Le tout, dix minutes... Depuis dix ans je ne crois avoir manqué dix fois de présider la réunion et de parler selon les circonstances favorables.

Conséquences : 30 à 40 congréganistes qui assistent à grand peine aux réunions, qui ont honte de porter leurs insignes, leur bannière et leur auguste patronne en procession, de se mettre sur les rangs déterminés. On sent qu'il ne vibre pas de dévotion et de piété dans ce corps tout imprégné d'esprit mondain et de respect humain. C'est triste, mais ce qu'il y a de plus attristant, c'est de voir la majorité des jeunes filles de la paroisse livrées à elles-mêmes sans vouloir profiter du frein moral et salutaire de la congrégation qui leur est proposé. Il faut dire que depuis longtemps nous avons eu des religieuses qui n'ont eu aucune influence sur les jeunes filles, qui n'ont pas voulu s'acquitter du rôle pour lequel elles existent ici. Il faut dire aussi que l'action des mères de famille peu chrétiennes, indifférentes, vicieuses même est nulle sur leurs enfants. Le directeur, nonobstant ses efforts ne peut donc guère compter sur le succès de cette œuvre si importante pourtant pour le bien d'une paroisse.

Si la préfète de congrégation, la zélée Marie Masson de la Ville Morhan, disparaissait on peut se demander où aller en trouver une autre !

7° L'ASSOCIATION DES MERES CHRETIENNES : Elle fut établie en janvier 1903 après une retraite prêchée par M^o le Chanoine de la Villerabel, aujourd'hui archevêque de Rouen. Le bureau fut ainsi composé : Mme Le Roux de la Ville Aubert, présidente ; Mme de Busnel et Marie Chefdor, femme Marion assistantes ; Madame de Boynes , secrétaire ; Marie Picard, femme Grossein, trésorière. Le 1^o vicaire M^o Jollivet à défaut de M^o le Recteur infirme et malade, fut choisi comme président.

L'association et son règlement furent approuvés en août 1903, par Monseigneur Latioule, Evêque de Vannes.

Jusqu'en 1907, tout fonctionna assez régulièrement. Tout nouveau, tout beau. La persévérance on ne peut guère en demander à nos paroissiens.

- Congréganistes : D'une congrégation.
- In manus tuas, Domine : Dans vos mains Seigneur.

A mon arrivée, l'association était en grande souffrance comme le reste. Convaincu de son importance, j'eus l'idée de la rétablir sur un bon pied. Un dimanche après les vêpres, je réunis toutes les mères de famille de la paroisse à l'autel Sainte Anne, leur patronne. Ma foi, j'aurais de la réunion un bon résultat. En octobre 1913, après une retraite de trois jours donnée par M^o Quélard, missionnaire diocésain, un conseil fut composé par votes : Mme de Boynes fut choisie comme présidente avec les anciennes conseillères comme assistantes, Mme de Busnel; Marie Anne Badouel du Bas Courtil, Marie Anne Chefdor, femme Olivier de la Ville Morhan ; Marie Doublet, femme Garaud du Lydrion, Marie Caro, femme Carric de la Ville Pérot ; Marie Anne Porhoët, femme Querel de Saint Laurent.

La réunion à l'Eglise fut fixée le troisième vendredi de chaque mois. M^o le Recteur célébrerait la messe pour les associées à 7 h à l'autel Sainte Anne. La présidente pendant la messe réciterait le chapelet et autres prières adaptées selon les circonstances. M^o le Recteur pouvait donner ses conseils. Les associées pouvaient aussi inscrire leurs intentions et les remettre à M^o le Recteur pour les recommander aux prières de l'association. La cérémonie se clôturait par un de profundis (*) pour toutes les associées défuntes et les litanies de Sainte Anne.

Comme les associées ne pouvaient facilement exposer à l'Eglise leurs sentiments personnels, on établit chaque premier dimanche du mois à une heure à l'école Sainte Anne une autre réunion (avant les vêpres).

Tout, il me semble était bien déterminé pour la réussite de l'œuvre et de sérieux avantages pour la paroisse.

Dès la 4^{ème} ou 5^{ème} réunion, je prévis les déceptions ; de vieilles grand'mères répondaient et répondent encore aujourd'hui aux convocations et puis... Et puis, c'est à peu près tout. En somme le but est manqué. Tous les prétextes sont invoqués pour trouver une excuse. Dans vos convocations, ne dites pas association de mères chrétiennes, mais des mères de famille... J'ai obéi et même résultat. Dans votre association, me disent d'autres, il n'y a que des ivrognesses. Je réponds que c'est le vice de la majorité, mais je voudrais les corriger et il faut prendre les moyens pour arriver à une fin.

Avec si peu de bonne volonté, comment pouvoir former de vraies mères de famille, capables d'élever des enfants foncièrement chrétiens.

C'est s'exposer à un échec que de choisir dans cette œuvre, comme d'ailleurs dans toute œuvre, des dignitaires qui ne peuvent ordinairement assister aux réunions.

8° LES PATRONAGES :

A - Des jeunes gens. M^o Boschel vers 1907 avait réussi à grouper certains bons jeunes gens. Il avait choisi entre autres pour attraction: le jeu de tir, la représentation d'une pièce de théâtre. Son départ mit fin au groupement. En 1920, M^o Belsoeur voulut reprendre l'œuvre, mais alors en commençant par les enfants de l'école. Tous les dimanches, il les réunit après les vêpres dans l'école et après quelques bons conseils donnés, il leur enseigne dans quelque prairie voisine à jouer au ballon selon les principes modernes. Il désirerait un peu plus de bonne volonté de la part des enfants et surtout de la part des parents.

- De profundis : Chant d'Eglise de pénitence

B – Des jeunes filles : On m’a dit que Mme Le Roux de la Ville Aubert avait voulu créer un ouvroir pour les jeunes filles afin de pouvoir les accaparer et leur faire du bien. Elle mourut trop tôt. Vers 1914 ou 15, Mme de Rengervé de la Touche essaya de réunir les jeunes filles de la paroisse de concert avec Mlle Fontaine, directrice de l’école. On me demanda mon sentiment. Je ne pouvais qu’approuver le projet plein d’espérances. Mme de Rengervé acheta un jeu de croquet comme attraction. Le patronage dura un peu plus que les roses, un mois environ... Il faudrait pour une semblable institution une directrice d’école expérimentée, d’un dévouement, intelligent, persévérant et désintéressé. Ce qui n’est pas facile à trouver même parmi les religieuses que la loi de 1901 sur les congrégations a façonnées en moules et un peu partout.

9° LA PRESSE : Autrefois dans les campagnes, on lisait très peu et quelques bons et vieux livres qui étaient des meubles de maison et qui édifiaient. Aujourd’hui, surtout depuis la guerre, il n’y a peu d’hommes et de familles qui ne lisent leur journal le dimanche. La curiosité est très éveillée et on doit la satisfaire. Il faut donc que le clergé s’occupe de l’aliment convenable à donner. On fait venir 15 Nouvellistes quotidiens, 180 hebdomadaires, 30 Croix du dimanche, 4 Pèlerins, 10 échos de Noël, six semaines religieuses, et tous sont à peu près vendus. Il y a chez Sentier Lebreton, bureau de tabac, un dépôt d’Ouest Eclair (70 hebdomadaires). Le Brazidec, secrétaire de mairie fait la propagande de l’Ouest républicain dont la politique est mauvaise.

Le vicaire se sert d’un enfant (N. Joudran du bourg), d’une femme (Veuve Nouvel de la Ruée) de la bonne volonté de certaines épicières pour les répandre.

10° LES ŒUVRES ADJUVANTES :

A – La caisse rurale : M° Boscher, vicaire la fonda vers 1907 et l’organisa. Tant qu’il la présida, elle fonctionna très bien et rendit de réels services. Joseph Chefdor des Madrieux était le bras droit du vicaire dans la gestion de l’œuvre. A son départ, elle subit un déclin. Après la guerre, M° Belsoeur la rétablit et aujourd’hui elle marche à merveille en progressant toujours. Il ne faut pas comprendre ses intérêts pour n’y avoir pas recours. Dans la nécessité et surtout pour la blâmer. Le maire F. Moro en est le président. En somme, c’est le vicaire qui est le factotum (*) et qui en assume toute la responsabilité.

B – Le syndicat : C’est M° Belsoeur qui l’a fondé et organisé en 1921, avec l’aide de Joseph Perot. M° de Rengervé en est le président. Il fallait s’attendre à des difficultés dans le début, mais elles s’aplaniront peu à peu quand on verra les précieux avantages de l’œuvre. Une soixantaine sont affiliés. Ils paient 5 f par an et reçoivent chaque mois un bulletin très intéressant. Il y a à regretter que toujours nos gens revêches à toute réunion, n’assistent pas suffisamment aux conférences qui leur sont données.

11° PRIVILEGES DE RETRAITE ET D’HÔPITAL pour la paroisse de Campénéac. On lit dans les notes de M° Le Roux, recteur : « Le Recteur de Campénéac peut envoyer gratuitement chaque année quatre personnes aux retraites de Josselin. On peut ici retrouver les titres de cette faveur. Mais la maison de retraite de Josselin a continuellement reconnu ce droit au Recteur de Campénéac. Elle sait qu’elle est obligée à cette qualification à cause des sommes qui lui ont été versées ».

- Factotum : Personne dont les fonctions consistent à s’occuper de tout.

Le Recteur de Campénéac a aussi la faculté de présenter un infirme à l'hospice de Ploërmel et cela alternativement avec le curé de Ploërmel; des sommes ont été données à cet effet. On peut trouver des lettres dans les archives de notre Fabrique qui établissent ce droit. Autrefois c'est un orphelin que l'on y plaçait, mais maintenant c'est une grande personne. En fait, rien n'existe plus. Plus de preuves de ces droits qui sont périmés.

12° L'ŒUVRE DES CAMPAGNES : Elle a son siège à Paris, un directeur à Vannes. Madame de Boynes de la Ville Aubert s'en occupait dans la paroisse. C'est malheureux qu'elle soit tombée, car elle fournissait chaque année un secours à nos écoles.

13° LE BULLETIN PAROISSIAL : Il fut fondé vers 1907 par M° Gicquel, vicaire. Il disparut après la guerre 1918, ne faisant plus ses frais.

Grande mission de 1920 : Le catafalque dans l'Eglise a été élevé à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur des soldats morts pour la France (conflit 14-18)

De cette même mission, la plaque commémorative des enfants de Campénéac morts pour la Patrie (intérieur de l'Eglise à la sortie porte sud).



Ecole des garçons pendant la guerre – 1917 –

Mlle Le Barbier et Anna Foulon - Maîtresses

CHAPITRE DIXIEME

LES DEVOTIONS

1° LES ADORATIONS: Avant la révolution, Campénéac faisait partie du diocèse de Saint Malo. Or dans ce diocèse l'adoration perpétuelle avait été instituée. Chaque paroisse avait ses jours spécifiés. Je n'ai pas trouvé dans les archives l'époque de ces adorations, pour Campénéac. Pendant quatre jours pleins, le Saint Sacrement était exposé, des prêtres étaient appelés pour prêcher et confesser, et les paroissiens fidèles à ce pieux usage approchaient en masse des sacrements.

Nos voisins du diocèse de Rennes ont conservé cette pieuse coutume. Si elle a subsisté ici après la révolution, elle n'a pas été relatée.

En 1902, Monseigneur Latieule, évêque de Vannes a voulu établir l'adoration perpétuelle de Saint Sacrement dans son diocèse. Une paroisse ou une communauté doit être en adoration chaque jour de l'année.

Le jour choisi par M° Le Roux, recteur de Campénéac est le 21 avril, peut être pour conserver le souvenir des anciennes adorations.

Le jour était mal choisi, car ordinairement les paroissiens venaient de remplir leur devoir pascal. Dans beaucoup de paroisses ce jour d'adoration donne lieu à des prédications et des confessions nombreuses.

Ici, il y a exposition de six heures du matin , adoration des personnes convoquées le dimanche précédent, grand'messe à neuf heures et vêpres à quatre heures le soir. Il y avait un sermon, mais il y a si peu d'assistance qu'il a été supprimé. On pourra le rétablir.

2° DE LA DEVOTION AU SACRE CŒUR : Il est annoncé chaque dimanche qui précède le premier vendredi du mois que ce dernier jour est un jour d'adoration et de communion. Pendant la dernière messe chants en l'honneur du Sacré Cœur et salut après la messe. Quelques personnes pieuses et des petites filles de l'école chrétienne communient ce jour là.

3° LE CARÊME : L'indifférence est telle que pour le plus grand nombre, le saint temps du carême passe inaperçu. Autrefois, la prédication pour la préparation aux Pâques se faisait aux vêpres. D'où foule dans l'Eglise et assistance plus nombreuse qu'à la grand'messe. Quand les hommes surtout ont déserté les vêpres, le recteur a jugé plus utile et plus avantageux de donner à la première messe et à la grand'messe le sermon préparatoire au devoir pascal. A vêpres, après le magnificat, le chapelet est récité, un cantique chanté et une lecture pieuse faite.

Sur la semaine, les exercices du carême se font le soir, le mardi et le jeudi seulement et encore peu de monde y assiste. Le vendredi au chemin de la croix l'assistance est plus nombreuse.

Pour que les gens de la campagne puissent participer à un exercice du chemin de la croix, j'ai établi l'usage de faire le chemin de la croix le dimanche des Rameaux après vêpres. L'affluence nombreuse prouve que l'exercice leur était agréable et tout à fait populaire.

L'accomplissement du devoir pascal par catégories offre pour les paroissiens et les prêtres de grands avantages; aussi il mérite d'être maintenu. Le jour des Pâques des enfants est fixé au dimanche de la Passion, celui des femmes au dimanche des Rameaux, celui des jeunes filles au jeudi saint, celui des hommes et des jeunes gens au dimanche de Pâques. Mon désir serait de voir tous les gens valides satisfaire à leur devoir avant Pâques. Je ne sais si la Touche Allaire pourra me donner satisfaction.

Si les ancêtres de Campénéac revenaient sur la terre, ils frémiraient d'horreur en voyant leurs descendants si mépriser la pénitence et le carême. Pour la grande majorité le carême est un temps ordinaire.

4° DEVOTION A L'ENFANT JESUS : A la crèche, la charpente toute préparée de la crèche n'exige pas une grande fatigue, ni une grande perte de temps. Il serait bon de conserver ce modèle. Les décorations extérieures lui donnent du relief et un aspect qui plaît à l'esprit et au cœur. Ne pas oublier que c'est là que s'éveillent les premières impressions religieuses de l'enfant, devant la crèche ; il bégaie à ravir et il emporte des souvenirs naïfs inoubliables. A toutes les fêtes d'enfants doit trôner l'enfant Jésus, c'est un plaisir saisissant pour eux de baiser ses petits pieds.

La statue de l'enfant Jésus de Prague. Elle est honorée dans l'Eglise grâce à la générosité de Mme de Rengervé. Elle attire tout particulièrement l'attention des tout petits enfants. On m'a raconté ce propos si ingénu d'une petite fille devant cette statue : « Regarde grand-mère, comme le petit Jésus a une belle ballote dans sa main ». Cette ballote, c'est le monde que maintient vaillamment l'Enfant Dieu. A ses pieds sont déposées des offrandes.

5° DE LA DEVOTION A LA SAINTE VIERGE : Elle est immémoriale à Campénéac. Marie est la patronne et la titulaire de l'Eglise. Son nom béni est attaché à toute l'existence de la paroisse de Campénéac. Elle a été et sera toujours sa protectrice et sa sauvegarde. On la vénère sous le titre de la Nativité.

De là, la confrérie du scapulaire. Elle fut érigée dans la paroisse par acte épiscopal le 4 octobre 1810. Un registre contient l'authentique et les noms des affiliés. Comme il a été dit plus haut, le scapulaire est imposé chaque année à tous les enfants de la première communion solennelle. Hélas ! il est bien vite déposé et c'est un fait attristant que presque personne n'est revêtu du scapulaire à la mort. Je l'ai imposé à plusieurs moribonds.

De la confrérie du Rosaire. Elle date aussi du 4 octobre 1810. L'authentique et les noms des affiliés sont conservés dans un registre. Personne depuis mon arrivée ne m'a demandé à en faire partie. Chaque dimanche après la grand'messe, Marie Masson, toujours pleine de dévouement et de piété, récite le Rosaire. Quelques bonnes âmes le répondent pour attendre les vêpres. Le nombre, m'a rapporté Marie Masson, se raréfie. C'est probablement cette confrérie qui a donné lieu à la procession, dite du Rosaire, le premier dimanche du mois. Elle se faisait autrefois à l'extérieur de l'Eglise. Comme la pluie et le froid étaient très souvent un obstacle à la sortie, elle ne se fait plus qu'à l'intérieur au chant des litanies de la Sainte Vierge.

De la confrérie du très Saint et Immaculée cœur de Marie. Elle fut installée canoniquement en avril 1888. Elle a pu rendre quelques services, mais momentanés. Il n'est resté que les statuts et le règlement. Son but était de prier pour la conversion des pêcheurs. Elle était unie à l'archiconfrérie Mère, établie dans l'Eglise de Notre Dame des Victoires à Paris.

Des mois consacrés à la Sainte Vierge. C'est d'abord le mois de mai appelé le mois de Marie. Les souvenirs d'antan narrés par les vieux prouvent que la dévotion au mois de Marie a subi une sensible dépression. Dans chaque village un peu nombreux, on se réunissait soit à la chapelle, soit dans un appartement du château, soit dans une maison ordinaire et là, devant la Vierge sur un trône, orné de fleurs et splendidement illuminé, on chantait et on priait comme à l'Eglise et sans respect humain. La meilleure personne du village, la plus réputée pour sa piété dirigeait la soirée de prières. A la chapelle de Quéjau et à celle de Saint Laurent au moins à certains jours du mois de Marie se sont perpétuées ces pieuses traditions. Marie Masson à Quéjau et la famille Querel à Saint Laurent alimentent cette dévotion à la Madone vénérée. A l'Eglise se font chaque soir vers huit heures les exercices du mois de Marie : chapelet, cantique, lecture, prière. Ces exercices semblent à nos gens du bourg un peu surannés, à part les enfants, peu d'assistance.

En second lieu, le mois d'octobre, appelé mois du rosaire, a été institué par Léon XIII. Il l'a enrichi d'indulgences extraordinaires, et nonobstant, bien mal suivi. Chaque jour du mois, vers six heures, le chapelet et la prière sont récités devant le Saint Sacrement exposé. La réunion est terminée par la bénédiction.

Appendue à un pilier de l'Eglise, est une image encadrée de notre Dame du perpétuel secours. Elle doit être le don d'un prêtre rédemptoriste, prédicateur de passage. Quelques personnes prient la Sainte Vierge sous ce titre pour solliciter une grâce spéciale.

J'ai dit qu'on aimait à placer une statuette de la Vierge dans le pied des croix que des passants sacrilèges ne tardent pas à briser.

La coutume pieuse et antique de réserver à la Sainte Vierge une niche dans une maison que l'on va construire est tombée en désuétude. Chaque dimanche, après les vêpres, récitation des litanies.

6° DE LA DEVOTION A SAINT JOSEPH : Il a son autel et son tronc dans l'Eglise. Des messes sont demandées en son honneur. Pendant son mois de mars, le mercredi après les exercices du carême, le « te Joseph » (*) est chanté à son autel, le jour de sa fête, le 19 mars, beaucoup de bougies sont allumées devant sa statue. On l'invoque pour le succès d'une affaire personnelle et comme patron de la bonne mort (*).

7° DE LA DEVOTION A SAINTE ANNE : Ici comme dans tout notre pays, cette dévotion est très ancienne et très populaire. Dans le nouvel ameublement de l'Eglise, on ne pouvait ne pas ériger un autel à Sainte Anne. C'est sous son patronage qu'a été placée la confrérie des Mères chrétiennes. Des messes et des offrandes sont souvent offertes en son honneur. Dans les circonstances critiques, des cierges et des bougies brûlent pour implorer sa puissante intercession, des pèlerinages sont promus et faits à Sainte Anne d'Auray. Depuis que les moyens de locomotion sont devenus plus nombreux et plus faciles, ces pèlerinages se font moins à pieds qu'autrefois. Les péripéties de ces longs et fatigants voyages à Sainte Anne à pieds sont restées comme un souvenir délicieux dans l'esprit de ceux qui les ont accomplis.

- Te Joseph : Chant en l'honneur de Joseph.
- Patron de la bonne mort : Prière à Saint Joseph

La paroisse m'a t-on dit a été quelquefois en pèlerinage à Sainte Anne d'Auray depuis l'établissement de la ligne de chemin de fer de Ploërmel à Questembert. Le lundi de Pâques, 17 avril 1922, l'Evêque de Vannes convoqua tous les jeunes gens du diocèse aux pieds de la patronne de la Bretagne, plus de cinquante jeunes gens de la paroisse répondirent à l'appel sous la direction du vicaire. Ils revinrent enchantés de leur pèlerinage.

8° : DE LA DEVOTION A SAINT JEAN BAPTISTE : Déjà, dans la vieille Eglise, il avait sa statue saisissante par ses dimensions extraordinaires. De plus, il était honoré de vieille date dans sa chapelle de Saint Jean de l'Ermitage. On a voulu perpétué son souvenir dans la nouvelle Eglise en achetant une statue, style moderne, qui le représente. On peut dire que dans tous les villages, on est fidèle à la tradition immémoriale de la fouée de Saint Jean. On passe les animaux dans la fumée du bûcher, fait de fagots récoltés dans tout le bourg ou dans tout le village. Pendant la crémation, le chapelet est récité, des cantiques chantés et le tout avec piété. C'est le Recteur qui autrefois présidait toujours à cette louable habitude et qui mettait le feu à la fouée du bourg. La crainte des désordres m'a fait m'abstenir.

9° DE LA DEVOTION A SAINT ANTOINE DE PADOUE : C'est un Saint qui a jouit en France d'une grande réputation de sainteté et de puissance depuis 1890. Il paraît que le Saint avait bonne oreille et bonne main, puisque le tronc de Saint Antoine rapportait d'énormes revenus qui servaient à entretenir les pauvres. On acheta aussi une statue de Saint Antoine que l'on plaça sur un piedestal à faire pendant à celle de Saint Jean Baptiste. Comme ailleurs, le Saint se montra puissant dans les demandes de grâces matérielles et le recouvrement des objets perdus, il fut récompensé par de nombreuses offrandes (faites dans et sur les troncs). Comme il n'y a pas de vrais pauvres dans la paroisse, les offrandes sont employées à donner le pain intellectuel aux enfants dans les écoles chrétiennes. D'ailleurs le bureau de bienfaisance alimente par tous les vols faits à l'Eglise et au presbytère, n'est il pas là pour subvenir aux nécessités des indigents ?

10° DE LA DEVOTION AUX DEFUNTS ET AUX ÂMES DU PURGATOIRE : Cette dévotion a existé et se perpétue dans la paroisse. Les services, les messes demandées, les offrandes faites à la quête tous les dimanches le témoignent hautement. Les gens du même village, du même quartier, je dirais des mêmes sentiments s'assistent volontiers aux cérémonies funèbres. On a le culte des morts. Les fêtes de la Toussaint sont bien suivies, bien touchantes, bien recueillies. A cette occasion, tous les braves gens approchent des sacrements. Chaque famille tient à planter une croix sur la tombe de ses défunts, à la faire orner de fleurs et de verdure, à y prier le dimanche et à l'occassion des enterrements. Aussi il a été facile de recueillir la somme pour la plaque commémorative des soldats morts à la guerre.

11° DE LA DEVOTION A JEANNE D'ARC : M et Mme de Rengervé en offrant à l'Eglise comme cadeau de noces, la statue de Jeanne d'Arc ont attiré l'attention sur la libératrice de la France qui vient d'être canonisée et dont la fête a été proclamée par le gouvernement français fête nationale. Le jour de sa fête est célébré solennellement . Le bourg pavoise et s'illumine.

12° DE LA DEVOTION A LA SAINTE FACE : Les frères de Ploërmel lors de leur expulsion offrirent à l'Eglise de Campénéac l'image de la Sainte Face et son encadrement, qui se trouvaient exposés dans leur chapelle. Cette dévotion est toute personnelle à certaines âmes pieuses.

13° DE LA DEVOTION A SAINT EXPIDIT : C'est celle des châtelains pour obtenir promptement la réalisation de leurs désirs. Mme de Rengervé dota l'Eglise de la statue du Saint en 1920. Elle fait pendant à celle de l'enfant Jésus de Prague.

14° DE LA DEVOTION A LA BONNE ARMELLE : C'est la Sainte de la paroisse. Elle naquit à Quelneuc, à deux kilomètres du bourg. Son père s'appelait Georges Nicolas. Il était bon catholique et même édifiait. Elu Fabrique de l'Eglise, il disait que l'année où il remplit les fonctions fut la plus heureuse de sa vie. Sa mère Françoise Néant n'était pas moins pieuse que lui et elle l'encourageait par son exemple à pratiquer toutes les vertus chrétiennes. Armelle était l'aînée de six enfants : deux fils et quatre filles. Elle eut pour parrain Maurice Carric et pour marraines : Armelle et Bertranne Les Boys. Les vieux murs qui abritèrent sa jeunesse modeste et pieuse existent encore. C'est la famille Métayer qui aujourd'hui habite la maison bien des fois restaurées.

Dieu fixa son regard sur Armelle et l'appela de bonne heure à lui pour en faire l'objet de ses prédilections et l'enfant répondit à la grâce. Elle allait son troupeau sur la grande lande où l'on montre encore la pierre qui lui servait de siège. Elle est appelée aussi aujourd'hui « la pierre de la bonne Armelle ».

Quelques vertus d'Armelle nous ferons connaître certains usages de son époque.

Sa dévotion pour la passion : un jour qu'elle priait devant une de ces croix rustiques sur le bord d'un chemin, elle vit un petit crucifix attaché au pied de la croix. Elle le prit, le baisa et un amour inexprimable s'alluma dans son cœur au souvenir de la passion.

Son amour pour la messe, l'Eglise, la Sainte communion : Depuis l'âge de sept ans, Armelle voulut assister chaque matin à la messe quoiqu'elle demeura loin du bourg, elle donnait son déjeuner à ses compagnes pour garder son troupeau pendant ce temps là. La tradition rapporte que le long du jour, elle s'écartait encore souvent de son troupeau pour se rendre à l'Eglise. Mais elle traçait alors à ses moutons certaines limites qu'ils respectaient docilement. D'aucuns disent qu'elle plantait sa quenouille sur la lande ou la posait sur la fameuse pierre et que les animaux ne s'en éloignaient guère. Après sa première communion, la pieuse enfant sentit une sainte avidité de se rassasier le plus souvent possible de la manne céleste. Mais elle ne pouvait pas aisément satisfaire son désir dans la paroisse où la communion fréquente n'était guère pratiquée. Elle épiait néanmoins l'occasion de s'approcher de la Sainte Table sans être remarquée, à la suite d'autres communiantes.

Sa compassion pour les âmes du purgatoire, la piété envers les morts se manifestait sous toutes les formes, veillées des morts, glas prolongé, visites fréquentes au cimetière, prières, aumônes, messes, libera, le chant des trépassés qui retentissait la nuit de la Toussaint de village en village. C'est dans cette atmosphère toute imprégnée du souvenir des morts que vivait la jeune Armelle. Elle connaissait donc d'une manière générale les maux du purgatoire. Mais elle avait une intuition plus claire et plus précise sans savoir par qui, ni comment. Dès lors elle consacra aux soulagements des âmes souffrantes ses prières, ses communions, ses bonnes œuvres et des austérités précoces. Elle se fût volontiers mettre en pièces pour ses chères âmes du purgatoire.

Son amour pour les pauvres la portait à leur donner la meilleure part de ses repas et même souvent toute sa petite portion de bergère. A vingt ans ses parents voulurent la marier, elle préféra la virginité. Elle commença à se déplaire à Campénéac. Ses compagnes l'entraînaient malgré elle aux

assemblées et aux danses villageoises qui avaient lieu après les offices les dimanches et les fêtes. Tous les plaisirs bruyants et grossiers, les allures trop libres lui répugnaient.

Elle partit pour Ploërmel, pour se gager chez une bonne demoiselle. Au couvent des Carmes, elle vit se célébrer de belles cérémonies religieuses qui s'harmonisaient avec les sentiments de son âme, elle put invoquer son Saint patron dans la splendide Eglise gothique aux fleurons et aux dentelles de granit.

A la mort de son père, elle revint à Campénéac, mais les nouvelles instances de mariage, le libertinage des jeunes gens, la difficulté de remplir ses exercices de piété, la firent revenir à Ploërmel où elle sortit de trois ou quatre places ne sachant ce qu'elle voulait. Enfin, une Carmélite qui la connaissait et l'estimait la plaça chez sa sœur : Mme Le Charpentier du Tertre où elle devint bonne d'enfants. Là elle remplit ses fonctions tout en servant fidèlement Dieu et exhibant une vertu héroïque. Sa maîtresse enchantée d'elle voudrait la garder, mais Armelle passe au service de Mme du Bois de la Salle aux environs de Vannes à Arradon. Toujours éprise d'un amour extraordinaire de Dieu, elle tomba malade et vint à Vannes pour se faire soigner et c'est là qu'elle fait connaissance avec les Frères Jésuites (*) Rigoleuc et Huby.

Guérie, elle retourne au château de Roguedas en Arradon. Les Carmélites qui venaient de fonder une communauté à Vannes -1627 – désirent avoir Armelle comme tourière (*). Le père Huby, son confesseur lui ordonne d'accepter l'emploi. Elle y passe trois ou quatre ans. C'est là qu'elle rencontre Sœur Jeanne de la Nativité qui devait écrire sa vie. Plusieurs familles de Campénéac la possèdent en vieux français. A la suite de troubles de conscience et sur le conseil du Père Rigoleuc, Armelle prend la résolution de rentrer dans la vie laïque.

Elle retourne à Roguedas comme femme de charge. Dans sa nouvelle fonction elle ne cessa de pratiquer la vertu à un degré extraordinaire. Deux de ses proches parents lui causèrent une grande désolation par leur mauvaise conduite. L'un était prêtre, hélas et se plongeait dans la débauche, l'autre devint un voleur et un assassin de grande route. Pendant une année entière, la bonne Armelle ne cessa de prier et de pleurer jour et nuit en pensant à eux. Elle employa tous les moyens à sa portée pour les faire sortir de leur malheureux état, mais ayant constaté qu'ils y persistaient, elle conjura Dieu de les retirer de ce monde, s'il prévoyait leur obstination dans le mal, afin de ne plus être offensé par eux. Et la chose arriva comme elle demandait, le misérable prêtre se rompit le cou dans une chute. Elle éprouva une vraie douleur de leur perte dans de pareilles circonstances, mais elle en remercia Dieu comme d'une grâce parce que ces pêcheurs ne pourraient plus augmenter la mesure de leur iniquité, ni l'offenser désormais. C'était au mois d'octobre 1654 à la saison d'automne et à l'automne de sa vie. D'après le portrait, pris presque de face, qui se voit encore aujourd'hui dans l'ancienne chapelle des Pères Jésuites, Armelle Nicolas avait la figure ovale et les traits accentués, mais assez régulier, le teint coloré, le front moyen aux lignes fermes, de grands yeux bruns, des sourcils bien arqués, le nez droit et long, la bouche un peu allongée, aisément souriante, les lèvres un peu épaisses mais à la fine commissure, avec une expression de bonté, le menton fort et mouvementé, très énergique, le cou très dégagé.

- Frères Jésuites : Membre de la compagnie de Jésus qui par vocation a choisi de ne pas devenir prêtre, tout en partageant l'idéal de vie religieuse et apostolique de la compagnie de Jésus.
- Tourière : Une sœur tourière (ou simplement appelée tourière) est une religieuse qui dans un couvent de religieuses contemplatives strictement cloîtrées, telles les Carmélites et Clarisses, est responsable de toutes les relations avec le monde extérieur, que ce soit le ravitaillement du couvent, les contacts administratifs avec l'extérieur, ou la réception des visiteurs et parents.

L'âge mûr apparaît à certains plis et à certains creux des joues. L'artiste n'a pu rendre l'expression des regards que l'on devine plutôt que l'on ne le distingue dans l'ombre accusée à dessein pour dissimuler son embarras. Une coiffe blanche, sorte de capeline encadre largement cette figure grave presque virile et pourtant demi souriante dans sa religieuse austérité. Le regard très ouvert et fixe paraît contempler une vision. Les mains longues sont jointes sur un chapelet, au dessous d'une guimpe (*) en forme de bande qui descend sur les épaules,

Le vêtement de couleur jaunâtre a les plis amples. Un grand crucifix est posé auprès de la mystique. L'inhabileté du peintre est évidente. Il y a dans son œuvre un manque de souplesse et de contours, mais le portrait doit être ressemblant. Il a du caractère, du naturel, de la simplicité. Il répond bien à la mentalité du modèle, tel qu'on peut se le figurer d'après son histoire (vie de la bonne Armelle par le vicomte le Gouvello -1913-).

C'est ce modèle type qui a servi à M^o Lepetit, professeur au grand séminaire de Vannes pour la copie du tableau de la sacristie de Campénéac. M^o Jollivet vicaire, qui l'en avait chargé, lui procura aussi le tableau de la Bonne Armelle qui se trouvait exposé dans la salle à manger du presbytère. On ne l'a pas revu depuis.

C'est là surtout que l'abbé Guillaume, professeur de dessin au collège Saint François Xavier de Vannes, a puisé la copie d'Armelle Nicolas. Il m'écrivit à ce sujet, mais je ne possédais de portrait d'elle que la copie de la sacristie. C'est sa copie que j'ai placée dans la salle du presbytère pour y rester toujours comme je l'ai déjà exprimé ci-dessus.

En 1666, à l'époque de la fête Dieu à Vannes, un des jours de l'octave (*) comme Armelle passait dans les rues, un cheval lui lança une ruade qui lui brisa la jambe. L'accident eut des suites cruelles et prolongées. Les chirurgiens furent obligés de lui extraire plusieurs esquilles d'os. Dans l'Eglise d'Arradon, par l'intercession de la Sainte Vierge, elle obtint sa guérison, mais la souffrance de la blessure persista toujours.

Le 5 août 1671, une fièvre violente la saisit. On profita d'un mieux pour la transporter à Vannes afin de changer d'air et de recevoir plus facilement les bons soins des médecins. Mais elle y mourut après avoir été communiée et administrée par le vénérable Frère Huby.

Les chanoines du chapitre désiraient l'inhumer à leurs frais dans la cathédrale même. Le Recteur de Campénéac aurait voulu doter son Eglise de ce précieux trésor. Mais Armelle avait souhaité de reposer dans la chapelle des Ursulines. Personne n'osa y contrevenir.

Son cœur fut enchassé dans une boîte de plomb, scellée et déposée au pied d'une colonne de la chapelle des Pères Jésuites, où il gît encore aujourd'hui probablement, comme un trésor caché . On accorda aussi quelques parties des côtes à des personnes de qualité. En faisant l'ouverture du corps, les médecins remarquèrent avec surprise que, malgré la gangrène qui s'était mise en plusieurs endroits, il n'exhalait aucune mauvaise odeur. Ils y découvrirent en même temps une pénible infirmité que la sainte fille avait supporté pendant plus de trente ans.

- Guimpe : pièce de toile blanche encadrant le visage et retombant sur le cou et la poitrine (conservée dans le costume de certains ordres religieux féminins).
- Octave : Huitaine durant laquelle se continue dans l'église catholique, la célébration d'une fête (dernier jour de cette huitaine).

Les funérailles furent un triomphe. Voici son épitaphe : « Ci git le corps d'Armelle Nicolas, de naissance champêtre et servante de condition, appelée communément la bonne Armelle et dans les communications ineffables qu'elle avait avec Dieu, la fille de l'amour. Elle mourut en terre pour vivre dans le ciel, le 24 octobre 1671, âgée de 65 ans. Priez Dieu pour son âme et marchez sur ses pas en aimant Dieu comme elle ».

Voici son acte de décès : « Le 24^{ème} jour d'octobre 1671, Armelle Nicolas est trépassée dans la communion de notre mère, la Sainte Eglise, le corps de laquelle fut enterré le 25^{ème} du dit mois, dans la chapelle des religieuses Ursulines de cette ville après s'être confessée, avoir communié et reçut l'extrême onction ». Inscrit aux registres de la paroisse de SainteCroix de Vannes.

Messire François Le Goaësbe, Recteur de Campénéac, fils de Jacques de La Grée-Bernard à la nouvelle de la mort d'Armelle, monta en chaise et fit une oraison funèbre de sa sainte paroissienne, comme il l'appelait et quoiqu'elle eut quitté son pays depuis plus de 40 ans, l'odeur de ses vertus s'y était tellement conservée qu'elle embaume encore aujourd'hui et qu'on y parle encore de la Sainte de Campénéac.

Par son intercession, des miracles s'accomplissent (voir sa vie par M^o Le Gouvello).

Une première exhumation de ses restes eut lieu en 1696, quand la chapelle fut remplacée par une Eglise de retraites. Les religieuses en profitèrent pour retirer et conserver précieusement le crâne, à part, dans une de leurs salles communes. Les autres ossements furent réintégrés à leur place d'honneur.

A la révolution, le tombeau d'Armelle Nicolas fut respecté. Les religieuses expulsées qui avaient emporté avec elles le chef de la servante de Dieu, dérobé jadis à la tombe, le rapportèrent.

Au mois de mai 1832, sur la demande instantes des paroissiens de Campénéac, leux deux dernières survivantes de la communauté leur cédèrent ce dépôt inestimable. Le pays natal d'Armelle Nicolas a pris ainsi possession de ce chef vénérable où son âme a siégé et qui fut le témoin mortel de grâces merveilleuses. Il est conservé à la sacristie de l'humble Eglise paroissiale. Dans un reliquaire assez modeste en forme de chapelle gothique de bois doré qui renferme aussi un morceau assez large du manteau de soie de la bonne Armelle.

M^o Le Gouvello rapporte dans son livre de la Bonne Armelle les guérisons de Reine Jamigon, très malade de la fièvre typhoïde, d'Annette Gandon, de Marie Anne Colin du bourg atteinte de rhumatismes au bras, de M^o Lanier du bourg, d'un enfant Garin, sourd, du petit Joseph Josselin de la Ruée aux pieds et aux mains contournés par suite de maladie, de François Ecorchard des Minieux, atteint d'une fièvre très forte, du petit Bouteiller du bourg devenu aveugle, guérisons obtenues par l'intercession de la bonne Armelle.

Les reliques de la Sainte étaient tombées dans l'oubli. Quand les Jésuites en 1850 firent de la communauté des Ursulines leur célèbre collège de Saint François Xavier, ils retrouvèrent ses précieux restes.

En 1876, Monseigneur Becel évêque de Vannes qui était originaire de Beignon, près de Campénéac, attristé de l'indifférence envers sa compatriote fit procéder à une nouvelle exhumation et à une translation dans la chapelle de son évêché. Au côté droit du chœur sur une dalle de marbre blanc en

lettres rouges, on lisait cette inscription : « Ci git Armelle Nicolas, domestique, née à Campénéac le 19 septembre 1606, morte à Vannes en odeur de Sainteté le 24 octobre 1671. Ses restes ont été transférés de l'ancienne chapelle des Ursulines dans cette chapelle le 9 août 1876, en présence de Monseigneur Becel, Evêque de Vannes ».

Quand en 1905, l'évêché fut confisqué par la persécution révolutionnaire, M° Chauffier, chanoine obtint l'autorisation officielle d'exhumer encore les ossements de la bonne Armelle en 1909. Par une permission de la providence, ils devaient revenir au lieu primitif de leur sépulture, non plus, il est vrai dans l'ancien sanctuaire où ils avaient leur place, mais dans le chœur même des Ursulines devenu la chapelle de congrégation du collège Saint François Xavier.

C'est là qu'ils attendent en paix désormais, il faut l'espérer, les honneurs de la canonisation.

Le vicomte Le Gouvello, en publiant en 1913 la biographie d'Armelle Nicolas a donné à sa dévotion un vif élan, je le juge sur nombre de lettres que j'ai reçues d'un peu partout pour célébrer ici des messes en son honneur.

Le 23 mars 1915, après les vêpres du dimanche pendant la guerre, on fit processionnellement un pèlerinage à la bonne Armelle. Le Recteur promit au nom de la paroisse de reconstruire sa fontaine (située près d'un lavoir entre le village de Quelneuc et la lande du pont), si nos soldats étaient sauvés. Malgré l'hécatombe, après une souscription qui ne rapporta rien, M° David, Recteur, fit refaire la fontaine (160 f). Les pierres furent amenées par des chartiers du village. Les maçons gâchèrent la besogne. Trois sources jaillissent limpides du rocher. En l'année de longue et d'une sécheresse de 1921, la fontaine intarissable a rendu d'immenses services à tout le quartier.

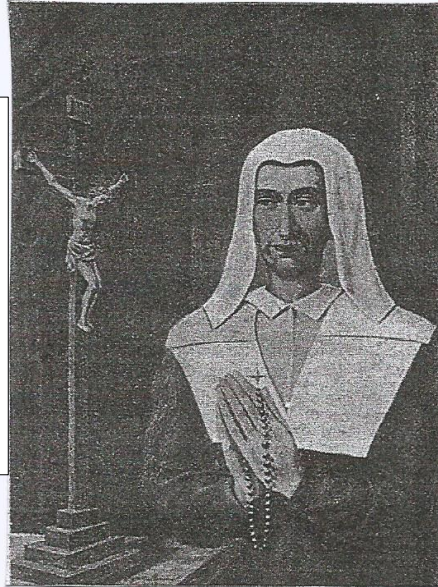
Le registre qui contient l'acte de baptême de la bonne Armelle se trouve au presbytère dans les archives. Je prie instamment mes successeurs de le conserver précieusement et d'autant plus que c'est un des plus anciens documents de la paroisse.



La madone de Josselin que vont prier le 8 septembre de nombreux pèlerins de Campénéac.



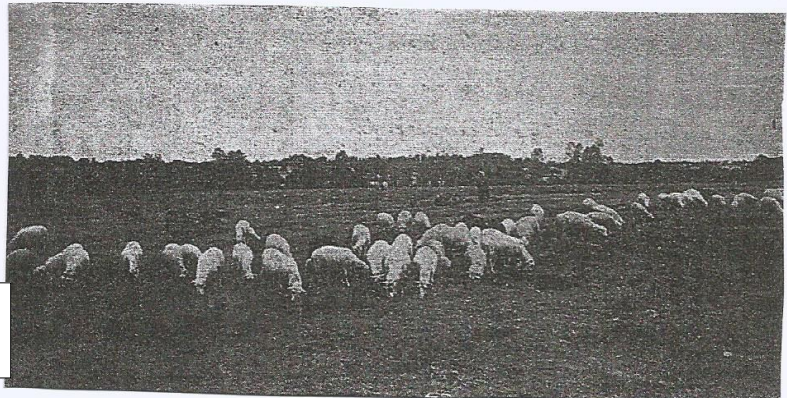
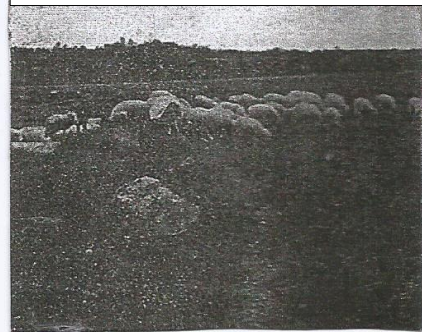
Maison de la bonne Armelle



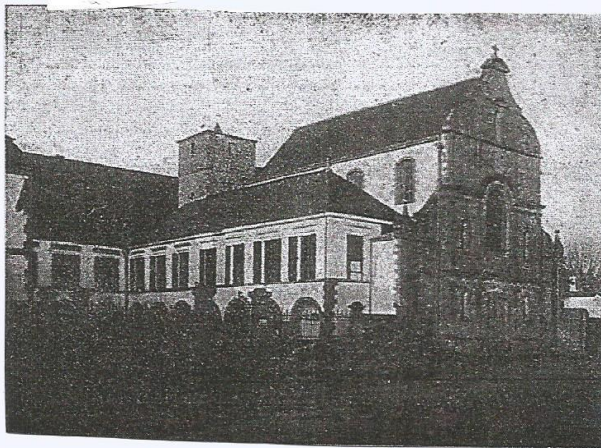
Portrait de la bonne Armelle

D'après le portrait de 1654 conservé dans la chapelle du collège communal de Vannes (ancien collège des Pères Jésuites).

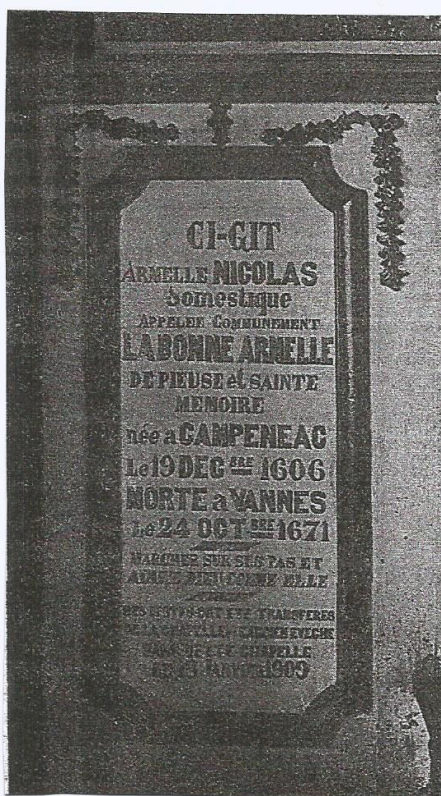
La pierre de la bonne Armelle



Lande du pont de Quelneuc à Campénéac



Chapelle de l'ancien évêché de Vannes.

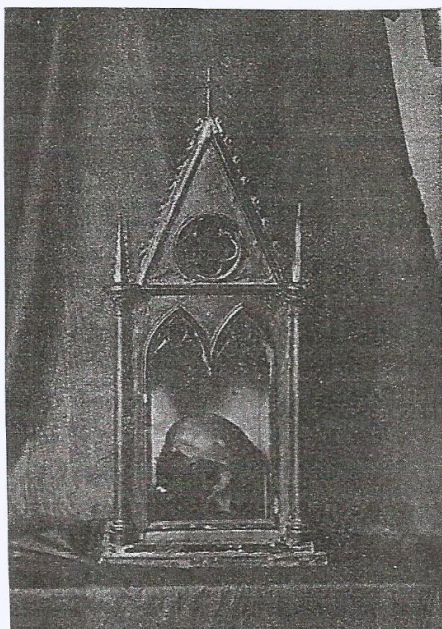


EPITAPHE DE LA BONNE ARMELLE

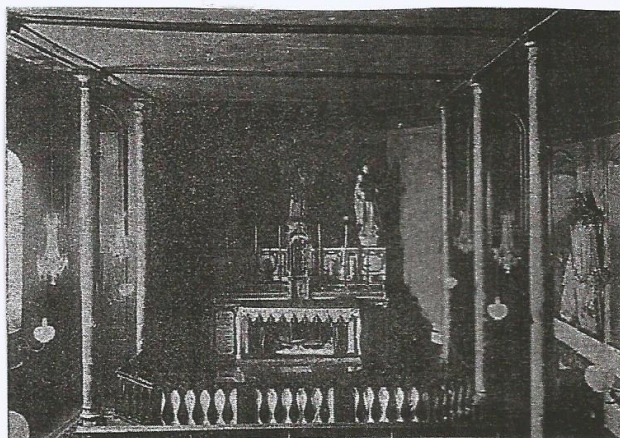
CI-GIT
 Armelle NICOLAS
 domestique
 Appelée communément
LA BONNE ARMELLE
 DE PIEUSE ET DE SAINTE MEMOIRE
 Née à **CAMPENEAC**
 Le 19 décembre 1606
MORTE A VANNES
 Le 24 octobre 1671

MARCHEZ SUR SES PAS ET AIMEZ DIEU COMME ELLE

SES RESTES ONT ETE TRANSFERES
 DE LA CHAPELLE DE L'ANCIEN EVÊCHE
 DANS CETTE CHAPELLE
 LE 13 JANVIER 1909



Chef de la bonne Armelle
 Conservé dans la sacristie de
 Campénéac



Ancien chœur restauré des Ursulines
 (Chapelle de congrégation du collège Saint François –
 Xavier de Vannes).

CHAPITRE ONZIEME

L'ESPRIT DU PAYS

1° : L'ESPRIT RELIGIEUX : D'après ce que j'ai lu et entendu, il me semble qu'autrefois Campénéac était une paroisse profondément chrétienne. Le bon Dieu était aimé et respecté, la foi vivace. On regardait le prêtre comme le véritable ministre de Jésus Christ. On demandait, on écoutait docilement ses conseils et on se faisait une douce obligation de les mettre en pratique. Les parents invoquaient l'autorité du prêtre pour maintenir la leur et plier la volonté des enfants aux exigences du devoir. On aimait son Eglise si humble et les cérémonies pieuses. Pour tout au monde on n'aurait voulu manqué la messe, rien n'y empêchait, ni la longueur ni la difficulté des chemins. De Guillerien, de Gouviers et du Fil. Il était d'usage que ceux qui assistaient à la messe matinale venaient aux vêpres. S'ils étaient proches du bourg, ou s'ils en étaient éloignés restaient à les attendre, mais pas dans les auberges. Le maigre dîner était pris à la Pouluais ou dans les champs voisins du bourg. De sorte tous venaient à l'Eglise le dimanche rendre au souverain maître leurs hommages et leurs adorations. Puis c'était les promenades autour de champs, égrenant son chapelet, comme il est raconté de Georges Nicolas, le père de la bonne Armelle de Quelneuc : « Le dimanche et les fêtes dans l'intervalle des offices, on le rencontrait seul, il se promenait autour de ses champs, d'un air méditatif, le chapelet à la main, pour éviter les mauvaises compagnies et les occasions dangereuses qu'elles provoquent trop souvent ». C'était des lectures pieuses en gardant les vaches dans de bons livres ancestraux, des franches réunions familiales, des jeux honnêtes entre gens du même village. Et quand le soir était venu, on se racontait en famille les heureuses impressions de la journée. La prière en commun clôturait le tout.

Comme le nom du bon Dieu était respecté ! Les jours de jeûne et d'abstinence observés !

Aussi quand pendant la révolution, la guerre fut déclaré à Dieu et à la religion, la foi des paroissiens s'exerça dans l'ombre discrète des maisons et des garages et conserva les pieuses traditions des ancêtres. Il fut admirable le dévouement de certaines âmes pour cacher les prêtres au Lydrion, au Pas aux Biches et dans tous les coins de la paroisse. Les registres témoignent que tous mettaient pour recevoir de leurs prêtres insermentés (*) les sacrements de la religion.

La foi survécut donc à la persécution de 1793 et s'est manifestée depuis dans toutes les œuvres de religion de charité, de miséricordes signalées ci-dessus, et sur lesquelles je ne reviendrai pas. Quoique moins vive, elle existe encore aujourd'hui dans la paroisse, Dieu merci. Elle apparaît sensiblement dans les œuvres, les paroles et les exemples.

Les parents montrent empressement à apporter leurs enfants au baptême et en cas de nécessité à le leur donner à la maison. Il n'y eut pas de récriminations quand Monseigneur Gouraud, vers 1919 supprima les ondoiements (*). La mère met de bonheur sur leurs lèvres les noms de Jésus et de Marie et dirige leurs petits yeux vers le crucifix et les images pieuses qui décoient la maison. J'ai pourtant remarqué dans trois ou quatre maisons qu'il n'y avait pas d'objet de piété.

- Insermentés : Nom donné aux ecclésiastiques hostiles à la constitution civile du clergé, lors de la révolution française.
- Ondoiement : Cérémonie simplifiée du baptême, utilisée en cas de risque imminent de décès.

La préférence des parents, à part les fonctionnaires timorés et quelques esprits obstinément mauvais (Mayeux) est pour l'école libre où l'on récite la prière et où l'on apprend sans crainte le catéchisme.

L'assistance aux cathéchismes des communions premières et secondes solennelles et même de la communion préparatoire est assez bien suivie. L'appel régulier à chaque classe est un moyen très favorable. Les parents retiennent volontiers leurs enfants les jours de foire de Ploërmel. Quant à ceux de la troisième communion solennelle qui ne fréquentent plus l'école, il n'y a plus à compter sur eux.

Voici comment les cours de catéchisme sont partagés :

M^o le Recteur a ses classes pour les enfants du cours préparatoire et pour ceux qui préparent à la première communion solennelle le lundi et le mercredi à onze heures. Puis le samedi à la même heure, il réunit les tous petits pour leur inculquer quelques notions générales sur la religion. Le vicaire fait le catéchisme à onze heures aux enfants de la deuxième et troisième communions solennelles et le dimanche à une heure aux mêmes enfants et de plus à ceux qui se disposent à la première communion solennelle.

L'examen aux communions solennelles se passe devant deux étrangers (ou un) et les prêtres de la paroisse. Il est exigé de la part de l'enfant de dix ans au 1^{er} janvier une science suffisante du catéchisme, qu'ils ont appris dans l'année, assistance raisonnable aux cours qui ont été faits pendant deux années consécutives.

Aux réclamations inévitables et saugrenues du moment la décision portée, le Recteur n'a qu'à se renfermer doucement dans un mutisme absolu, s'il le peut.

Malheureusement au sortir de l'école, la piété de l'enfant diminue, elle se met au niveau de celle des parents. Dans les foyers, les prières surtout du matin sont bien négligées. La pieuse et antique coutume de la prière en commun même le dimanche et en carême n'est en honneur que dans de rares familles.

La majorité de la population assiste à la messe le dimanche. Une bonne douzaine s'en abstient systématiquement, et au moins une centaine plutôt par indifférence. La foule des grandes fêtes autorise à porter ce jugement. Les vêpres sont abandonnées, à part le temps de carême.

Les membres des bonnes familles fréquentent les sacrements aux principales fêtes de l'année, mais on constate une diminution pourtant depuis la guerre 1914, parmi les hommes.

A peu près tous les paroissiens font leurs Pâques, on peut évaluer à cinquante le nombre de ceux qui violent le précepte. Plusieurs des « pascatins » (*) viennent pendant le carême « faire un pont » selon l'expression si poétique des bons gens. La démarche dénote de la bonne volonté et c'est à peu près tout. Je n'ai trouvé qu'un individu, un exotique, appelé Violain de Mouzenan, qui ait refusé catégoriquement à deux reprises différentes de remplir son devoir pascal.

Ici pas de mariage civil. Bien au contraire, les deux futurs rivalisent de zèle pour remplir les formalités requises. Ils ne cherchent pas à dissimuler les empêchements et répondent ordinairement

- Pascatin : C'est un homme (cet adjectif n'a pas de féminin) qui ne fait pas ses pâques.

avec gentillesse aux questions du catéchisme qui leur sont posées. C'est un moment de tristesse souvent pour le Recteur de constater l'ignorance religieuse crasse surtout des jeunes gens. Il existait une coutume désastreuse que j'aurais voulu abolir. Les futurs amenaient pour prendre leurs noms à l'Eglise et à la mairie une foule de parents et d'amis. Après l'opération, c'était des danses infernales et des orgies dans une auberge du bourg qui recommençaient à l'arrivée dans leur village et qui duraient toute la nuit. Pour y mettre fin, j'ai pris et annoncé en chaire que je ne prendrais de noms pour le mariage que le matin après les messes, m'imaginant bien que les fiancés iraient immédiatement en faire autant à la mairie. J'ai échoué dans mon dessein. Ils viennent bien donner leurs noms après les messes à la sacristie, mais reviennent un autre jour au bourg sous prétexte de donner leurs noms à la mairie opérer au son des violons leurs infâmes bacchanales. Ce qui ne leur porte guère chance.

Règle générale, les futurs se confessent et communient pour leur mariage. En 1920, un Boissel de la Ville Ferrée, plus par bêtise que par méchanceté arriva pour se marier sans s'être confessé. Je tins à le faire savoir à tous ses invités assemblés à l'Eglise, en retardant de plus d'une demi heure la cérémonie afin de donner à l'infracteur (*) le temps de se confesser. La leçon a été pour la paroisse toute entière plus instructive que le plus éloquent des sermons.

Il y a beaucoup moins de monde à la messe de noces que l'après midi au dîner. C'est une mentalité, d'ailleurs très chrétienne, de ne pas vouloir mourir sans recevoir les derniers sacrements. Aussi à moins de surprise, le prêtre est toujours appelé. Ordinairement sauf de rares et heureuses exceptions, on meurt dans une indifférence déconcertante et le prêtre n'a pour se consoler de ce triste spectacle que les paroles du psalmiste « Homines et jumenta salvabis, domine... »(*).

La mort n'est guère mieux respectée que la vieillesse. La veillée des morts n'est pas édifiante et pourtant la douleur sincère est silencieuse et muette. On se réunit devant un cadavre, pour rire et s'amuser et bambocher. Le vieillard gêne, la mort gêne, drôle de mentalité, c'est cependant le sort commun...

A Campénéac, le prêtre est honoré, respecté, aimablement reçu, mais on est défiant à son égard : Jamais on ne le consultera pour les graves décisions à prendre dans le cours de la vie, à moins qu'on n'y soit obligé. On part, on arrive, le prêtre n'est jamais prévenu. Les conseils sont comme des pilules difficiles à avaler, un joug que l'on n'aime pas supporter. D'ailleurs, sa doctrine et sa vie sont la condamnation des vices du grand nombre, voilà pourquoi il existera toujours entre le prêtre et ses paroissiens un certain malaise. Le prêtre perdra de son prestige à faire des visites inutiles.

Quand M^o Belsoeur, arriva comme vicaire, pour rehausser les cérémonies du culte, il apprit le chant grégorien à un groupe de chanteurs et un groupe de chanteuses. Leurs chants préparés donnent agréable satisfaction au bon Dieu et à toute la population. Les châtelains prêtent volontiers leur concours aux cérémonies des grandes solennités.

Oui, il y a de la foi dans la paroisse, mais pas de piété, du moins le noyau des âmes pieuses est bien exigü. Deux fois je l'ai déclaré publiquement à l'Evêque lors de ses passages de confirmation en 1917 et 1921.

- Infracteur : Qui commet une infraction.
- Psalmiste : Auteur de psaumes. « Homines et jumenta salvabis »: Les hommes et les bêtes économisent.

J'ai toujours déploré le blasphème qui se trouve sur les lèvres des hommes et même des femmes et des enfants. Les deux pancartes : ne blasphémez pas le saint nom de Dieu, que j'ai placé au dessus des deux portes latérales de l'Eglise en 1916 n'ont produit aucun résultat. Depuis la guerre il semble qu'il y ait aucune recrudescence. Je ne crois pas que la plupart ait conscience de la malice de leurs paroles.

J'ai surtout déploré l'ivrognerie, la cause de presque toutes les douleurs physiques et morales. La bolée, la maudite bolée est à l'ordre du jour et de la nuit. On passe un cinquième de son existence à remplir et à vider le fût. On ne peut et on ne doit rien faire sans boire, boire est une seconde nature, on s'imagine que c'est une nécessité. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est cette insistance opiniâtre que l'on déploie pour faire boire les plus récalcitrants. Treize auberges dans notre petit bourg, que dis je, presque toutes les maisons sont des auberges. Parmi les villages d'ivrognes, la Touche Allaire et Ferdonnant ont le record. Ils sanctifient le dimanche par la boisson. Après cela, Quelles santés ! Quels enfants ! Quelles misères dans les ménages ! Quelle figures de pivoines ! etc ... Ce qui rend encore pire la situation, c'est que depuis l'abondante distillation du cidre, on s'adonne à l'eau de vie et que l'on s'abrutit complètement. Parfois quatre alambics fonctionnent simultanément à la Ruée.

Une occasion de perversion que j'ai dénoncée et fustigée, c'est la fréquentation du camp. Le camp est et a été depuis une dizaine d'années un théâtre d'immoralité pour la jeunesse et pour l'enfance. On s'y réunit surtout le dimanche, jeunes gens et jeunes filles, et là sans surveillance, il est facile de supposer que l'on ne récite pas le chapelet et qu'on n'y lit pas sa messe. Les pauvres enfants qui assistent à ces scènes passionnelles ne tardent pas à se perdre, à devenir vicieux. Les drames Morin et Bellouard de Ferdonnant -1917 – 1920 – n'ont point ouvert les yeux aux parents. Pendant la guerre 1914 – 1918, les soldats casernés à la Ville au Vent et à la Villain trouvaient sur le camp une agréable diversion à leurs longues journées d'ennuis, depuis la même vie de scandales n'a pas cessé. Avec de semblables mœurs, comment être chrétien ! Que faire ?

Il ne semble pas qu'on ait ici pour la danse la furie d'avant guerre. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne danse pas. Malheureusement , on danse à l'occasion des fiançailles et des mariages jusqu'à des heures très avancées dans la nuit, à l'occasion des veillées, des lessives, des grands travaux et même le dimanche. Et quelles danses infernales ! qui font rougir et qui sont comme passées dans les mœurs aujourd'hui. Les vieilles rondes de nos pères sont désuètes et n'ont plus aucun attrait pour nos jeunes écervelés. On veut du plaisir sensible et on le cherche là où il se trouve.

Je me suis demandé bien souvent si nos jeunes gens avaient la conscience de la justice. Dans mes cours de théologie, je constate que j'ai absolument perdu mon temps à étudier le traité de la justice qui ne m'a jamais servi. C'est un fait que le camp a été pillé surtout dans ses habitations : tout disparaissait successivement : Ardoises, charpentes, pierres etc... C'est vrai que c'était à l'Etat et que tout ce qui est à l'Etat est commun, dit on pour s'innocenter. Mais pourtant... Que devient la notion de justice pour tous les riverains du camp ? C'est une question qui ne pourra pas être vidée par le Recteur de Campénéac, si éloquent et persuasif qu'il soit, elle ne peut être élucidée que par le souverain juge qui lui saura rendre à chacun selon ses œuvres et nettement tranchée que par Lui, un jour.

Un indice de l'affaiblissement de l'esprit religieux, c'est la violation de la pénitence. Le jeûne et les privations ! On peut pêcher, on ne peut plus jeûner, ni se mortifier... Les forces n'y attendraient pas, dit on, quand en effet on a contracté la mauvaise habitude de manger et de boire a tout instant dans la journée, il est difficile de s'en défaire les jours de pénitence. Quant à l'abstinence, on en est arrivé à la

transgresser sans aucun scrupule et assez généralement. Par paresse, les cuisinières ne veulent plus se donner la peine de préparer des aliments maigres, puis il ne faut pas que la viande perde, il faut bien goûter la charcuterie, cuite le vendredi. Voilà la conscience d'un grand nombre actuellement. La vie chère et la sécheresse extraordinaire de 1921, ne sont pas des raisons sérieuses et persistantes de la violation de l'abstinence, le temps de guerre est aussi passée...

Si l'esprit chrétien a éprouvé une certaine décroissance dans les familles, il faut aussi l'attribuer à la mollesse des parents. Ils souffrent tout pour n'avoir pas « l'Oï dans l'hôteu » ; Ils ne savent pas corriger leurs enfants de leurs défauts. Aussi quand ceux-ci ont grandi, plus de respect, ni de soumission envers leurs parents. Il m'est arrivé de voir un vieux père et une mère brutalisée par leurs enfants plus d'une fois. C'est scandaleux et atristant.

Malgré tout, il reste encore à Campénéac de ces familles sincèrement chrétiennes, dévouées par principes à Dieu, à la religion, au prêtre, qui conservent les pieuses traditions des ancêtres. C'est là la grande consolation des prêtres que Dieu appellent à exercer le saint ministère. Avec de l'insistance, de l'insistance, de l'insistance on est sûr d'arriver à ses fins. Espérance et courage...

2° L'ESPRIT POLITIQUE : Il est mauvais. Les gens ont entendu si souvent mal parlé des nobles et des prêtres, ont lu tant d'articles de journaux contre eux surtout à l'occasion de toute élection, qu'incapables de réflexion, ils se sont laissés gagner à la république athée que nous subissons depuis bientôt cinquante ans. Toutes les lois infâmes qu'elle a portées et fait exécuter cyniquement contre les religieux et les religieuses, contre l'enseignement chrétien, contre les prêtres et les presbytères, les Eglises ne leur a pas ouvert les yeux. Depuis 1874, dit le Recteur, M^o Le Roux, dans ses notes, les élections législatives ont toujours été républicaines à Campénéac, une seule fois les conservateurs ont eu quelques voix de majorité. Quant aux élections municipales, elles sont toujours conservatrices du moins en majorité jusqu'en 1892. Il est à remarquer que ce sont ceux qui ont le moins d'esprit chrétien qui ont l'esprit politique le plus mauvais. Les Mayeux, les Rioux, les Deniaux, les Nouvel, les Brunel, les Boissels, les Herviaux, les Penichot, les Pontgelard, les Violain, Garin, Lameule, etc... L'expression à l'ordre du jour et empoignante est toujours la même : Chouan qui signifie pour nos intellectuels prétendus – partisan de la monarchie et de la noblesse et aussi ami des prêtres et bon chrétien. On se demande avec tristesse où est la logique de nos bons républicains de Campénéac qui demandent avec insistance aux prêtres, leurs sincères et persévérants bienfaiteurs, les secours de la religion et que l'on voit aux jours des élections à la remorque de canailles républicaines, les pires ennemis de la religion. J'ai vu le neuf novembre 1919, Nail le ministre de la justice qui avait jeté à la voierie le Christ du cimetière de Lorient, Maulion, le divorcé, Rousseau de Ploërmel, entourés et acclamés pour toute la séquelle de nos bons républicains. C'est triste, mais curieux qu'un pareil spectacle : on sait à quoi s'en tenir sur la mentalité de certaines gens.

Ce sont les fonctionnaires : buraliste, receveur des postes, instituteur, cantonniers surtout qui sous la direction de Ploërmel machinent les élections. Les bolées et le tabac suffisent pour gagner des électeurs sans conscience. Ce sont des individus comme les Mayeux, comme les Rocher de la Touche Allaire qui portent leurs bulletins sans vergogne.

En 1898, il y eut dans l'arrondissement de Ploërmel un fait sans précédent dans les faits du pays lors des élections législatives. Le vieux duc de Rohan, député depuis au moins 1881, se présentait à ses électeurs, il y eut un concurrent, c'était un enfant de Josselin que le château avait secouru dans sa misère, oh honte ! c'était un prêtre, mon condisciple à Sainte Anne et au grand séminaire de Vannes qui

avait été vicaire à Radenac, à la Roche Bernard, à Malestroit, qu'un sot orgueil avait dévoyé et rendu apostat (*). Interdit de diocèse, il revient de Paris pour combattre le duc de Rohan. En soutane avec une barbiche de bouc, escorté de la crapule gouvernementale de Ploërmel et de chaque commune. Il a l'infamante audace de parcourir l'arrondissement pour débiter des abominations sur les prêtres, les nobles et la religion. Un journal, le réveil ploërmelais fut créé pour combattre le duc de Rohan. Dans cent ans on sera encore étonné du langage ordurier qui s'étalait dans les colonnes de ce torchon composé par l'apostat Camper lui-même.

Partout il fut accueilli que par des sifflets et des horions. Quand il vint à Campénéac, c'est chez Deniau, près de l'Eglise qu'il fut reçu . Il voulut parler à la porte de la mairie. On ne cessa de le siffler. Le père Jean Ecorchard et Marie Nogues se firent remarquer puisqu'ils furent cités au tribunal de Ploërmel et condamnés à 16 f d'amende chacun. Le presbytère paya les frais du procès. Il est bon aussi que la postérité sache qu'à la Trinité Porhouët, Camper fut sifflé par une machine à battre qu'un homme de génie avait fait venir exprès pour siffler le fameux conférencier. Mais rien ne pouvait décourager ce prêtre qui semblait avoir perdu la foi tant il avait envie de devenir député. Les électeurs en lui donnant 8.192 voix (le duc avait eu 11.466) se sont déshonorés à tout jamais. Et dire qu'il avait la majorité à Campénéac ! Un prêtre apostat...

Depuis mon arrivée, il y a eu des élections législatives en 1914. Le 19 avril, le jeune duc de Rohan se présenta à la place de son père décédé. Il arriva à Campénéac un dimanche après la 1^{ère} messe et exposa à l'école libre des filles, devant 300 auditeurs son programme clair, lestement et aisément exprimé. Le 26 avril, le duc avait un concurrent qui s'était porté à la dernière heure. Martin, de Ploërmel qui n'avait pour toute intelligence que celle de son commerce. Qu'importe ! Martin eut 267 voix à Campénéac et le duc 194. C'était la première élection où on se servait d'isoloir. Dans l'arrondissement le duc eut 6.328 voix de majorité sur le radical Martin.

C'était M^o Guillois, maire de Ploërmel et docteur en médecine qui déjà depuis la mort de M^o de Lambily père était conseiller général – le 3 août 1913 -, il se représenta devant ses électeurs sans concurrent à Campénéac. Sur 537 inscrits – 460 votants – 421 se déclarèrent pour M^o Guillois – 39 nuls, ce dut être une profonde affliction de n'avoir pas de Jacquot pour satisfaire leurs aspirations républicaines.

Quant au conseiller d'arrondissement, c'était le maire de Campénéac, Mathurin Duchesne. Il occupait le poste depuis longtemps. Ses idées n'étaient pas celles de ses administrés. Ceux-ci pourtant votaient en masse pour lui, car ils comprenaient encore qu'il n'était pas si bête qu'eux et qu'il pouvait les débrouiller, orgueilleux comme des paons, ils étaient contents de voir leur maire en blouse aux honneurs.

Le maire de Campénéac était donc M^o Duchesne de Mouzenan avec M^o de Boynes comme adjoint. Mathurin Duchesne fut l' élu de la mairie depuis 1886. M^o de Thuault, ancien sous préfet de Ploërmel voyant en lui un jeune homme intelligent, capable de rendre à ses compatriotes de grands services, le pla aux affaires communales. Celui-ci profita des leçons et à la satisfaction générale remplit par lui-même sans secrétaire pendant 31 ans toutes les obligations de la mairie . Comme il avait de la conscience, il eut bien des difficultés de la part de l'administration préfectorale. Il eut du caractère et de la persévérance dans la lutte continuelle et si les œuvres laïques se sont introduites dans la commune, ce n'est que par la

- Apostat : Qui a renié la foi chrétienne.

violence, en dehors de lui. Un reproche que je puis lui faire, c'est d'avoir beaucoup trop attribué au bureau de bienfaisance en 1907, les biens de l'Eglise et de la Fabrique et surtout de l'avoir fait sans en parler au Recteur.

Il mourut presque subitement le 10 mars 1917, à Mouzenan, pendant la guerre. M° de Busnel fit l'intérim de la mairie avec Le Brazidec comme secrétaire jusqu'à la fin de la guerre.

La guerre terminée, il fallut renouveler les élections. Ce qui donna lieu à une constatation nouvelle du mauvais esprit de Campénéac. Le 16 novembre 1919, la liste radicale de Nail-Maulion l'emporte : 465 votants – Nail- Maulion 291 et Lamy – duc de Rohan 112- 110 ...

Contre la liste de M° de Busnel pour les élections communales, une liste surgit chauffée par Tual et compagnie. Elle avait en tête Lucas, un ivrogne de la Ville Morhan qui n'avait plus rien à perdre, pas même ses galons de sergent. Cette liste composée cahin-caha passa 329 - 326... Et celle de M° Busnel, de Boynes n'eut que 91 – 85 – 78 voix. C'était un écrasement. François Moro devint maire, avec Lucas adjoint à qui le bon Dieu donna encore quelques mois après sa démission morale, en le frappant de paralysie.

Le 14Xbre ce fut le tour des élections au conseil général et au conseil d'arrondissement. M° Guillois qui l'emporta sur Rousseau dans le canton de Ploërmel eut à Campénéac 289 voix autant que son collègue radical, M° le docteur Daversin, qui triompha aussi dans le canton comme conseiller d'arrondissement, n'eut seulement que deux voix de plus que son adversaire (286 – 284) à Campénéac. Le 14 mai 1922, M° Daversin demandant aux électeurs de renouveler son mandat, a eu 324 voix sur 426 inscrits, près de 80 n'ont pas voté. Il n'avait pas de concurrent. Il eut dans le canton 1.957 voix sur 2.112 votants et 2.957 inscrits.

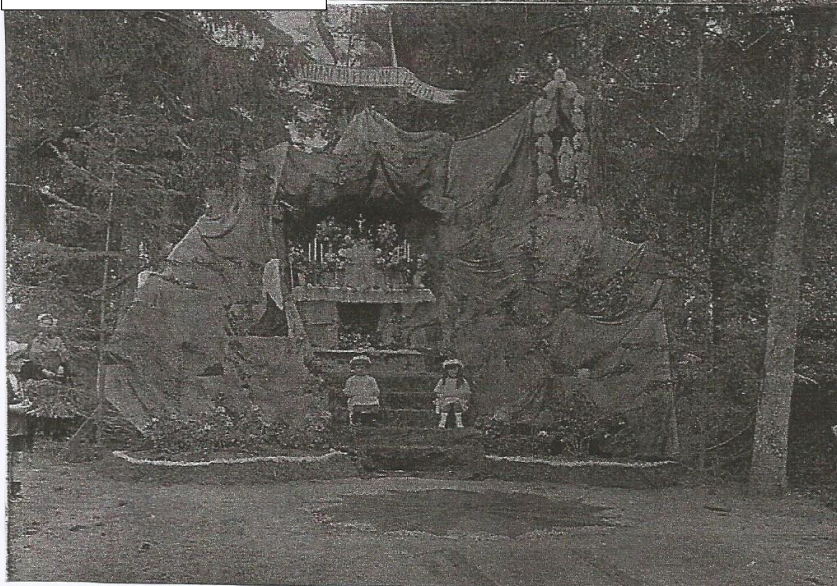


Pâques 1920

Afin de rehausser les cérémonies religieuses, M^e Belsoeur, vicaire de Campénéac, apprit le chant grégorien à un groupe de Campénéacoises et de Campénéacois.

Les trésoriers de la Fabrique en 1919 et 1920.

François Moro
 Joseph Binard
 Joseph Doré
 Joseph Chefdor
 Joseph Junot
 Jules Berthaut
 Henri Quedillac
 Jean Durand
 Louis Chefdor
 Pierre Orio
 Recteur David
 Eugène Orio
 Victor Gavard



Reposoir de l'avenue du cimetière en 1921 (Notre Dame de Lourdes).

CHAPITRE DOUZIEME

LA MUNICIPALITE – LES REGISTRES

1° LA MUNICIPALITE AVANT LA REVOLUTION : Jusqu'aux approches de la révolution, l'assemblée générale des habitants des paroisses gérait les intérêts temporels de la communauté civile en même temps que ceux de l'Eglise. Puis furent instituées « les municipalités » des paroisses rurales, calquées sur celles des 44 communautés de ville de Bretagne, qui seules, jusque là avaient droit à cette assemblée. A la fin de décembre 1788, le syndic président de la municipalité de Campénéac était Mathurin Crambert. Une pièce de la mairie « les réclamations du tiers Etat étaient en date du 15 Xbre 1788 » porte les signatures : Crambert syndic (boulangier), F. Lanier (cabaretier), Jacques Nogues (maréchal), Denis (régisseur), Simon (Recteur), Blanche (curé), François Nouvel (Prêtre).

A la mairie, se trouve également un procès verbal de l'assemblée du « général de la paroisse » (*), 1^{er} février 1789 concernant l'élection de deux députés à la « commune de Rennes » pendant les états de Bretagne. Les élus furent Jacques Lameule et François Orio. On les charge « de faire le bien du peuple », puis, « d'observer qu'il est important que messieurs les recteurs de condition roturière, organe le plus assuré pour faire connaître les besoins des campagnes, soient appelés dans la représentation de l'Eglise (aux états généraux), de demander que les suffrages à l'assemblée soient comptés par tête et non par ordre... ». Signé, Simon Recteur, Blanche prêtre, J.Joubaud.

2° LA MUNICIPALITE PENDANT LA REVOLUTION : Le district de Ploërmel en 1790, se composait des cantons de Saint Armel (Ploërmel) de Guillac, Mauron, Néant, Campénéac, Guer, Caro, Ruffiac, Malestroit, Sérent, Loyat et Guilliers. Le canton de Campénéac comprenait les communes de Campénéac, de Beignon, de Saint Malo de Beignon et Augan . François Le Tuel en était le juge de paix et Garin, greffier. Dans le corps électoral du canton de Campénéac élu par les assemblées primaires des communes pour choisir les administrateurs du district et du département en 1790, se trouvaient Pierre Rozé, François Hédan, Jean Belouard, Christophe Janvier Recteur de Beignon, Jean Foulon, Pierre Doré (archives départementales).

Jacques Lameule était syndic en 1789. C'est lui qui dénonça l'abbé Huet, chapelain à la chataigneraie pour avoir parlé dans un sermon à la grand'messe contre les lois de la constitution. Lors de l'élection des nouvelles municipalités en février 1790, il devint maire.

De 1791 – 1793 : Mathurin Crambert, maire.

De 1793 – 1795 : Jacques Lameule, maire.

Les municipalités furent supprimées par la constitution de l'an III et remplacées par des « administrations de canton » que formèrent deux représentants de chaque commune du canton, nommés « l'agent et l'adjoint ». L'agent municipal remplaçait le maire. Pierre Doré fut à Campénéac l'agent municipal d'octobre 1795 à 1800, année où les municipalités furent rétablies.

- Général de la paroisse : (Institution spécifique à la Bretagne) Ensemble de décideurs (clercs ou laïcs) qui assurent l'administration des fonds.

3° LA MUNICIPALITE APRES LA REVOLUTION : Voici les maires

1800-1807 : Pierre Badouel.
1807-1816 , 3 janvier : Jean Baptiste Nozai.
1816, 28 juillet-1831 : Pierre Badouel.
1832, 22 mai-1833, 28 novembre : Alphonse de Sivry.
1833, 30 novembre-1847 : Nouvel.
1847, juin-1848, novembre : Le Gendre-Dubourg de la Ville Aubert.
1848, avril-1865 : Nouvel.
1865, septembre-1877, mars (+) : Jean Marie Lanier.
1877, mars- 1886 (+) : Julien Le Ray du bourg.
1886-1917 (+) : Mathurin Duchesne de Mouzenan.
1917-1919 : Comte de Busnel, maire délégué pendant la guerre.
1919- François Moro du bourg.

4° LES REGISTRES : Les vieux registres paroissiaux des baptêmes de Campénéac remontent à l'an 1567. Les premiers actes sont en latin et rédigés par Jan Joubineaux. En 1582, sur la fin de l'année, le français est employé avec le latin, puis le français seulement. Exemple d'acte en 1567 :

« Georgius, filius Julliani Gandehault ac Julliaux Garel, cius uxoris moris, baptization fuit die decima proediete mensis february, guem tenuerunt super fontes Georgius Guernn Bertrannus Gardehault ac Juliana, uxor francisi Gardehault » Jan Joubinaux.

« Georges, fils de Gillian Gandehault et Jullianoe Garel, jeunes de la morale, le baptême a eu lieu le mois de février, le parrain et la marraine sont George Guernn Bertrannus Gardehault et l'épouse de Gillian » Francis Gardehault. Jan Joubinaux.

De 1592 à 1635, les originaux sont remplacées par une transcription des actes de baptême, faite par M^oRegnaud sans les signatures de l'original. L'acte de naissance de la bonne Armelle est de ceux de 1606 (au presbytère).

De 1637 à 1792, se trouve encore une lacune de 1680 à 1792.

Le 31 octobre 1792 dernier acte de baptême sur les registres de l'Eglise, à la suite duquel, on lit : « Vu et arrêté le 5 novembre 1792. Crambert, maire ».

Les registres civils de naissances, commencés le 27 août 1791 sont désormais seuls à enregistrer les naissances jusqu'en 1800, époque à laquelle réapparaissent régulièrement les registres de baptême.

Les actes de mariages et de sépultures ne remontent qu'à l'année 1626.

Depuis, les actes de naissances, de mariages et de décès sont officiellement inscrits sur des registres à la mairie. En 1809, Jean Baptiste Nozai, maire demanda au Recteur et au vicaire de vouloir bien envoyer les gens chez lui afin qu'il enregistrât les naissances et les sépultures.

Au presbytère, on possède un registre des baptêmes faits pendant la révolution 1794 et 1795. Les actes signés surtout de F. Nouvel, prêtre et aussi de P. Brouxel, prêtre et de Berruyer, curé de Gourhel. Ce sont surtout des suppléments de cérémonies.

De 1800 à notre époque – 1922 – les registres sont à peu près au complet, manquent pourtant les années de 1857, 58, 59, je crois... Baptêmes, mariages, sépultures.

Je n'ai pas trouvé de collection de la semaine religieuse, j'en ai refait avec mes numéros conservés la série depuis environ 1900 ou 1901.

Les lettres et mandements épiscopaux font en partie défaut.

Restent au presbytère, les bulletins mensuels du messenger de la bonne Armelle de 1912 à 1919, les registres des délibérations de la Fabrique et du conseil paroissial depuis 1833, les registres des différentes œuvres, un cahier de paroisse commencé en 1874 par M° Le Roux, en partie des actes et de donation de biens de l'Eglise ou au presbytère, quelques vieux testaments acquittés, des papiers sans importance.

CHAPITRE TREIZIEME

COUTUMES – QUELQUES PARTICULARITES

1° Quand le bon Dieu a béni un mariage, les parents choisissent de chaque côté un parrain et une marraine qui sont ou leur père ou leur mère et à leur défaut le garçon et la fille d'honneur de leurs noces. Pour les enfants qui suivent, souvent il est demandé aux parents pour remplir des fonctions de parrain et de marraine.

2° On ne saurait croire ce qu'il y a d'imprudences pendant la gestation de l'enfant : les morts nés le constatent.

3° Dans tous les quartiers de la paroisse, il y a des personnes charitables qui vraiment se dévouent lors des accouchements. On a soin d'administrer le baptême en cas de nécessité. Nos médecins chrétiens sont fidèles à cette obligation.

4° Quand l'enfant est venu au monde, le père d'ordinaire vint avertir le prêtre qui s'accorde avec lui pour l'heure du baptême. Le prêtre ne doit pas s'inquiéter à moins d'un nouvel avertissement. L'usage de rester longtemps dans les auberges après le baptême existe malheureusement.

5° C'est vers 5 ans que les parents envoient leurs enfants à l'école quand ils y arrivent, ils vous charment par leur franche et naturelle loquacité. Au bout de quinze jours, c'est le mutisme.

6° C'est généralement le parrain et la marraine qui font les frais de la première communion solennelle de leur filleul. Ils paient en tout ou en partie les habits, le cierge, le livre, le chapelet.

7° Les enfants ne quittent l'école qu'après la deuxième communion solennelle.

8° Quand arrive le moment de donner son nom pour le tirage au sort, les jeunes conscrits se réunissent presque tous les dimanches. Chacun d'eux donne un repas à ses camarades. De là, des hurlements et des orgies, des danses même. Pour boire et s'amuser on va visiter les filles de la classe, de la même année qu'eux. Les parents n'ont plus assez d'énergie pour réprimer un abus aussi démoralisateur.

9° Il est rare que le prêtre revoie le jeune homme pendant son service militaire. Avant le départ, les bonnes mères de famille envoient leurs enfants recevoir les sacrements.

10° Au retour, mais souvent longtemps après, quand le jeune homme a choisi sa future, qu'il a demandé et que celle-ci a donné son consentement, arrive la visite officielle du père et de la mère du jeune homme, aux parents de la jeune fille. Alors ce sont des visites interminables du jeune homme chez les parents de la jeune fille et même des promenades du couple que des parents sérieux n'auraient jamais permis autrefois. Pourtant jamais la jeune fille ne va chez son futur avant les noces.

11° Le jour pour donner les noms à l'Eglise et à la mairie était un jour de saturnales (*). On arrivait en masse, parents et amis du même village avec un accordéon en tête. Et après les opérations regardées comme accessoires, on dansait, on buvait dans les auberges du bourg pour recommencer le soir au repas qui se donnait chez la fiancée. J'ai dit plus haut ce que j'ai fait pour remédier à cet abus. Mais ...

- Saturnale : Fête dans l'antiquité (qui célèbre le dieu Saturne) accompagnée de grandes réjouissances ;

Donner les noms est appelé le mariage, l'union à l'Eglise les noces. Il s'écoule parfois bien des semaines entre les deux. Pendant les invitations que font les fiançées, chacun avec son garçon ou sa fille d'honneur les bolées et tabac. Dansent...

12° Le jour des noces, le jeune homme accompagné d'amis s'en va de bonne heure chercher sa future dans sa maison, un accordéon scande et réjouit la marche. Les filles qui se sont déshonorées ont la pudeur de ne jamais porter de couronne. Il y a toujours plus de monde au dîner qu'à la messe. Si la messe est chantée, on chante avant la messe le « reni creator » (*) et après « l'ave maris stella » (*). Les jeunes gens sont ordinairement invités à déjeuner dans une maison du bourg et pendant ce temps les invités sautillent et boivent dans les auberges du bourg. Une heure est souvent sonnée à la tour, quand la troupe prend la direction du village du jeune homme. C'est chez lui que ce fait le festin, festin copieux qui dure parfois trois heures dans une cacophonie inexprimable. Les têtes sont chaudes et les langues très déliées, les chants sans mesure. Les danses recommencent comme de plus belle, sans pudeur. Les jambes inflexibles ont eu besoin d'apporter des cartes pour tuer le temps. Il est deux coutumes en usage qui paraissent bien drôles : celle d'abord de faire la quête au repas, puis celle de laisser vendre de la boisson par des cabaretiers. Ensuite, c'est le souper, assaisonné de chansons et quelles chansons ! et suivi encore de danses qui se prolongent bien avant dans la nuit. C'est le moment désastreux. On peut tout penser de ces danses nocturnes d'une jeunesse excitée et sans surveillance de ce pêle mêle de jeunes gens et de jeunes filles abandonnés à eux-mêmes. Et la conscience ? La conscience ne reproche rien car ce sont les noces. La jeune femme cherche un refuge pour la première nuit dans une maison voisine. Les noces durent d'ordinaire deux jours. J'ai pourtant entendu dire qu'à la Tauponnière, elles duraient « huit jours comme les noces de chiens ».

13° On est un peu superstitieux. Quand on est malade, il n'est pas de voyage qu'on ne tente pour aller consulter des médecins de campagne, voire même la « dormeuse à Josselin ou des environs. Généralement on garde le silence sur ces incursions ridicules et sur les remèdes indiqués, mais que l'on applique scrupuleusement et à tout prix.

14° Si quelqu'un tombe malade, empressement à venir chercher le prêtre. Si c'est la nuit, ils sont deux. S'il s'agit de porter le bon Dieu, un homme arrive souvent en blouse. Je me rappelle qu'étant vicaire de Ruffiac, 1892, en semblable circonstance, deux hommes se présentaient en habits de dimanche avec paletot, l'un précédait le prêtre avec un flambeau et l'autre le suivait avec le sac. C'est quand l'extrême onction est reçue que le notaire est appelé afin de régler les affaires temporelles, si elles ne le sont pas.

15° Au mariage des enfants, les parents s'empressent de partager leurs biens, c'est il me semble, une des raisons qui les font être si peu respectés dans leur vieillesse.

16° Lorsque quelqu'un meurt, deux de ses plus proches parents arrivent au presbytère pour annoncer la mort et s'entendre avec le Recteur de l'heure de l'enterrement. Toute formalité remplie avec le maire, le menuisier, le fossoyeur, le sacristain, ils s'en vont portant tête découverte et respectueusement la croix et les chandeliers. On accepte à la veillée du mort, tous ceux qui se présentent, voilà pourquoi il n'y a pas toujours la piété et la décence que réclame une si triste circonstance. Autrefois, m'a-t-on dit, il n'y avait jamais de mise en bière sans la présence d'un ou deux membres de la famille. Aujourd'hui ceux-ci n'y

- reni creator : Hythme grégorien. Bien être du créateur.
- l'ave maris stella : Chant grégorien. Hythme à la Vierge .

assistent plus. Le cadavre est apporté au bourg quelquefois à bras et le plus souvent en voiture. Chaque village s'est cômisé pour avoir un drap mortuaire qui sert à la mort de chacun de ses habitants. C'est la coutume de faire chanter à la mort d'un parent un service octave (*), un service de huit jours et un service anniversaire. Comme partout toute mort est précédée de significances dûes à l'imagination de bonnes femmes. Il y aurait des pages et des pages à écrire sur leurs récits tragi-comiques et frissonnants.

17° Le costume. Les hommes ne portent le paletot qu'aux grandes circonstances, aux grandes fêtes, à la communion, aux enterrements, aux services. Tous n'en ont pas, c'est pourquoi quelques uns devancent la communion générale de Pâques. Le paletot est remplacé par la blouse, la longue blouse. Il y a la longue blouse de tous les jours et la blouse du dimanche, bien plissée.

Le chapeau rond, à large ruban de velours, noir, pendant par derrière est encore à la mode, mais tend à disparaître par suite des contacts plus fréquents avec la ville (plusieurs n'aiment pas qu'on se moque de leur chapeau à guides).

Le costume des femmes est très décent, exclu toute nudité. Autrefois on venait à l'EGLISE surtout le dimanche aux offices qu'avec un châle. Aujourd'hui les jeunes filles, surtout, ne craignent pas de le supplanter par la pélerine de laine noire, au scandale des vieilles qui s'en plaignent amèrement. Leur coiffure est différente. Il y a la grande coëffe avec bonnet à oreillettes, c'est le souvenir du vieux Campénéac. Elle n'a rien d'élégant, aussi la jeunesse n'en veut plus. Il y a la petite coëffe ou la coëffe courte, dont la finesse fait ressortir tous les dessins du bonnet., celle-ci est plus en vogue. Jadis par respect pour le bon Dieu, on déplaçait ces coëffes, chaque fois que l'on entrait dans l'Eglise. On ne le fait plus qu'en signe de deuil, à la mort d'un parent proche. Il y a la poupette (*), assez portée, mais avec des dimensions moindres qu'autrefois. Quelques personnes font usage de la Kotia, qui est la coiffure des paroisses d'Ille et Villaine, nous avoisinant. Elle est plus coquette que la nôtre. Hélas, le chapeau commence à livrer une terrible guerre à la coëffe et je ne serais pas éloigné de croire que dans une cinquantaine d'années, il sera victorieux. Ce sera une lamentable et déplorable victoire. L'affreuse coutume de revêtir l'enfant de robe courte s'introduit aussi dans notre campagne. Nonobstant le pantalon, elle est incommode et d'une gêne incroyable pour l'enfant, quand s'éveillent en elle les premiers sentiments de pudeur.

18° Le langage est un patois très compréhensible du français écorché. A part quelques rares expressions, il est facile de suivre une conversation. Quand pourtant les gens s'entretiennent librement entre eux, ils parlent avec une telle volubilité, qu'il est difficile de suivre leur pensée.

19° Les habitations sont très ordinaires, plus de toits de chaume, l'intérieur n'est pas toujours d'une exquise propreté, le vieux mobilier des aïeux existe un peu partout, mais les lits bahuts, si incommodes pour les malades, disparaissent pour faire place aux lits bas. Aux veillées d'hiver, les femmes filent encore, mais beaucoup moins qu'autrefois. »Les hommes « busotent (*)».

20° Avant la guerre, 1914, il y eut pour les cartes postales un engouement extraordinaire. On en achetait aux foires et souvent d'immorales dont on tapissait les murs des maisons. Il a fallu réagir auprès de certaines mères de famille pour faire disparaître ces images contraires à la pudeur.

- service octave : Huit jours après le décès.
- poupette : Coiffe bretonne des environs de Rennes. Appelée également catiole.
- busotent : Gallo. Les hommes seuls ne font rien.

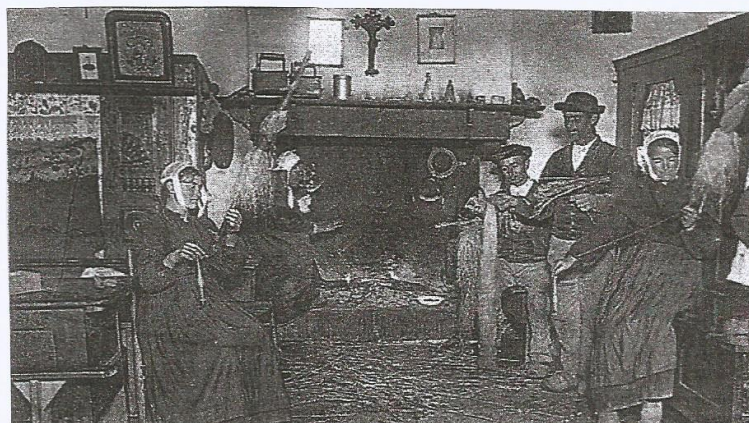


Environ de Ploërmel – Noce bretonne

La noce de François Leray de
Leslan et d'Angélique
Roudin de Trécesson

24 juin 1919

Photographiée sous la
grande avenue de chênes de
Trécesson. Tout le village y
est représenté.



Coutumes, mœurs et costumes bretons

Le travail à la veillée



Type de Mayeux
(La blouse et le chapeau rond)

Pierre Rigois du bourg et Marie
Jeanne Thétiot, de la Touche
Larcher le 13 mai 1919 ;

Costume de nocces



Coiffure des femmes

Grande coiffe avec bonnet à oreillettes
(souvenir du vieux Campénéac)

Petite coiffe (ou coiffe courte) qui fait
ressortir tous les dessins du bonnet, de
plus en plus en vogue.

CHAPITRE QUATORZIEME

CAMPENEAC (LES HABITANTS)

EXTRAITS D'ARCHIVES (PAR LE RECTEUR DAVID)

1 - Au IXème siècle :

Deux chartes du Cartulaire de Redon concernent Campeneac. L'une du 4 février 840, l'autre du 8 mars 844 ou 850. Cette seconde a été analysée dans l'histoire de Bretagne de La Borderie. La première est une donation à l'abbaye de Redon par un propriétaire de Campeneac nommé Catuoret, maintenant Cadoret, d'une propriété en Campeneac qu'il avait héritée de sa mère, actée par lui en la demeure de Rivralt, nommée Brona Swin, aujourd'hui Bessicant, suivent les noms des témoins et le terrain donné à Redon est certainement le village de l'Abbaye. --) Sit. 16 de laigue -- Voir ce que dit M^l de La Borderie. C. II sur Campeneac et ses maîtres.

2- 1432 - Réformations des feux de Bretagne :

Moins des feux de la Paroisse de Campeneac selon le rapport des tesmoins jurez par maître Jehan Dogue, procureur général et Ollain Belleire de Ploermel, commissaires du Duc suivant son mandement du Derain février M^l IIII^e XXX (vieux style).

Les nobles de la dicte Paroisse qui ont métiers anciennement non contribuant à fouages :

La Dame de la Chasteigneuse, Pierre Jarno, son métier au dict lieu.

Le Seigneur de Bricesson, Guillaume Chotard, métier au dict lieu.

Le Sieur de Brenein, Estienne Bachamp, métier au dict lieu.

Guillaume de Quijeau.

Jehan de Coëtgeon, Perin Clarel, son métier.

Jehan de la Ryprière, Ecou Meducie, son métier.

Jehan Robelot.

Guillaume Regn. Olivier Cariber. Guillaume Dubert.

Perrot Douaren. Jehan Diéon - Perret Joubault, son métier.

Perrot Sorset. Raoul Heuet, son métier de Locah (hojat).

Pierre Couetus. Jehan Nourey, son métier.

Guillaume Le Ferre - Henry Bruant, Guillaume Henue
 Jehan Orvalenc, Pierre Beauchene, son mētēer de Augan.
 Maître Jehan Doquet, Olivier Comoret, son mētēer.
 L'abbé de Montfort, Olivier Gaultier, son mētēer à l'hermitage
 Olivier de Corcesson par cause de son hébergement de
 Ouis où est mētēer Jehan Jalirek.
 Pierre de Guigny par cause de son Roaysseur où est mētēer
 Robin Guillaume.
 Guyon Brihant de Bouaumeur où est mētēer, Estien
 ne Chespor.
 Jehan de Lesouch par cause de son Bouaumeur où est
 mētēer Ferrin Bruel.
 L'abbé de Feupont par cause de son hébergement
 de Sile (ou Sil) où est mētēer Guillaume Pater.
 Jocelin Lambalois - Pierre Deschamps
 Quētē le VII mai MIII^{xxii}, signé J. Doquet et Beyleve

3- 1480 - Montre des 8 et 9 janvier 1479 :

IIII^e līres (de rente). - Jehan de Mallecanelle et sa femme.
 Pour eulz ont dut comparoir Guillaume Rambert
 vicel d'Orverne en habillement d'homme d'armes et
 avecq luy Olivier Guillot et Regnaud Latis, archier
 en brigandine et un paige, chacun d'eux mal montēz
 et armēz, auquel habillement ilz n'ont estēz aucun
 ment receuz, ains ont estēz les fies et héritages des fies
 des dictz Mallecanelle et sa femme, pris et saesiz en
 l'annēe de son due.

IIII^e līres - Robert de Briencien. Pour lui ont comparoir
 Jehan Moriant, arbalestrier en brigandine, Alain
 des Vauls, archier en brigandine et un paige, et ont
 remoustēz que à présent le dict de Briencien, qui avoit
 accoustumē comparoir en habillement d'homme d'armes
 estait de long temps gissant au lit malade, pourquoy ne
 pouvoit assister à cette présente montre. Or quel a estē
 injoindz par les deus dictz comparoir ou par comparoir
 homme suffisant à la dictē prochaine revue, montēz et
 armēz selon que son fiē se requiert et paires devant
 injoinctes.

VII^{xx} līres - Guillaume de Coëtlogon de la Boudeloye,
 archier en brigandine et avecq luy Yvon Le Corte, ar
 balestrier en brigandine, chacun d'eux compētans

monté et armé.

LXX livres - Jacques de Quejan, archier en brigandine; instruction lui faicte d'un meilleur cheval et haqueton et paines que dessus.

XXX - Maistre Guillaume Larcher. Pour lui a comparu Ollain Larcher fusarmier en brigandine; instruction lui faicte d'avoir les bras couverts et un haqueton à la dicte prochaine revue.

LXX livres - Michel Coctus, fusarmier en brigandine; instruction lui faicte de gantelets, espée et un poige.

XX livres. - Fouquet de la Villeaubert, archier en brigandine compétamment monté et armé.

LXL - Guillaume Le Tibure, archier en brigandine compétamment monté et armé.

VII l. X sols - Guillaume Brunart, filz de son feu Guillaume Brunart, fusarmier en brigandine et instruction lui faicte d'un bon fusarme et haqueton.

L. l. - Jehan de Lesenect des Rechercheix. Pour lui a comparu Guyon, son filz, archier en brigandine et instruction lui faicte de haqueton et de meilleure espée.

XXV l. - Pierre Larchier. Pour lui a comparu Ollivier Larchier, son filz, archier en brigandine, compétamment monté et armé.

XXV l. - Guillaume Hoëmel. Pour lui a comparu Jehan Hoëmel, son filz, archier en brigandine compétamment monté et armé.

XL - Jehan Regnault. Pour lui a comparu, maistre Olivier Joubineault, mary d'une fille de son dit Regnault et son héritière présumptive au quel Joubineault et sa femme le dict Regnault s'est demys de la propriété de ses héritages et en a le dict Joubineau apparu.

XXI - Guillaume Torfaich, archier en brigandine et instruction lui faicte d'un haqueton.

XX - Guillaume Larchier de l'abbaye, archier en brigandine et instruction d'avoir les bras couverts.

XX - Guillaume de la Riprière, fusarmier en brigandine et instruction d'un poige et meilleure espée.

C sols - Pierre Joubineault. Pour lui a comparu Guillaume Joubineault, son filz, archier en brigandine compétamment monté et armé.

C solz Jehan Torset, Pour lui a coupé une terre Torset, archier en brigandine et iniaction d'un hocqueton.

C solz Henry Phelipok, archier en brigandine comp-
tamment monte et armé.

Jehan Roger, archier en brigandine comp-
tamment monte et armé.

Desfaillants de la dite paroisse de Campineac:

François de Carui, filz et héritier de feu Jean de Cam-
XXL. Guyon de Lescunet et sa femme.

XL. Collier, filz de Pierre Larcher.

XL. Jehan Hocmel et sa femme.

VII. Jehan Dou Vergier, dict Joubin.

4- 1514-

Rapport des personnes, manoirs et métairies nobles
et vneobles en la dite paroisse et des terres roturières
y annexés puis LX ans selon les manchements:

Dame Marie de Bernier possède une maison
noble, nommée Bernier avec une métairie estant au
dict lieu et y annexé III journalz et demy de terre
roturière.

La maison et manoir de la Chasteigneraye que
possède noble homme François de la Voillée, seigneur de
Que de l'Isle.

La maison et manoir de la Vallée que tient noble
Robert de Carctus, sieur du dict lieu de la Vallée.
Item tient une quantité de maison, rue, jardin qui
fut à Regnault Cornier et femme et III journalz et
demy, XLV cinq^{tes} et une verge de terre roturière.

La maison et manoir de Brambelé que tient Jac-
quette Regu, Dame de Brambelé

La maison et manoir de Quelneuc que possède
maître Yves Robbot

Quelles maisons sont nobles.

Noble homme Arnoul Larchier tient une maison de
prie et X cinq^{tes} de terre roturière.

Noble escuyer Jehan Labbé tient XXII cinq^{tes} de terre roturière

Noble homme Pierre de la Grée tient V cinq^{tes} de terre.

Noble demoyelle Roberte Larchier tient une maison au
bourg et un journal de terre

Noble homme François des Hayeulx, sieur du dict lieu

tient un journal en demy et XIX cinq^{tes} de tene.

Noble escuyer Julien de Bricasson tient une piece de tene
apellee Rouëdin.

François Le Febvre, sieur de Glessily tient VIII cinq^{tes}
III verges de tene.

Noble Demoiselle Jehanne de Belouan tient deux
hommes de tene.

Le sieur des Clos Douës tient X cinq^{tes} de tene.

Pierre de la Grée tient VIII cinq^{tes} de tene.

Jehan Joubineault et la femme tiennent et pos-
sèdent un journal de tene et disent que le dict lieu
des Haayens est noble.

Noble escuyer Jehan de Bricasson tient trois hommes
de pie et XII cinq^{tes} de tene.

La Dame de Proubelle, nommée Jaquette Regnier
un journal de tene.

Jehan Joubineault tient partie de la maison don
Graz (Grain) et plusieurs héritages roturiers exempts.

Noble homme François de Fébus tient V verges de tene.

La maison et métairie de Quelneuc est noble que
tient à présent maistre Yves Robelot et y a annexé
plusieurs héritages roturiers.

Rapport quil y a plusieurs maisons et personnes
au dict Bourg, qu'elles ne payent fouages et ne viennent
à la guerre, savoir :

Une maison et hébergement que tient à présent
Pierre de la Grée ; une maison que possède Abel Lenebré
avec jardin estant au dict Bourg ; une maison et
hébergement que tiennent Jehan Joubineault et sa
femme et Jaque Fbelipot ; une maison et héberge-
ment que tient Robert de la Villeaubert ; une maison
et hébergement que tient Denise Bthéault, femme de Pierre Gombau
désunt, et ses enfans.

Ne savent si les dites maisons sont nobles.

Noble escuyer François de Bricasson, sieur don dict lieu,
tient noblement le dict lieu de Bricasson avec deux métairies
nobles de tous temps et y a annexé XII journaux et X cinq^{tes} de
tene roturière.

Escuyer Jehan de Bricasson possède par lui et ses héritiers
une métairie et hébergement nommé les Baillies et plusieurs

tenes roturières.

Le rabbi de Penpont tient une maison et mitayrie franche de foyages et y annexé un journal de terre roturière.

Grigorie de Coréogab, sieur de Beauropère tient une maison noble et mitayrie, nommée la Ville Louays que voudrait tenir Guillaume Gombard et y annexé III journaux et VIII cinq^{tes} de terre roturière.

Robert de Couëtus et sa mère tiennent une maison et mitayrie noble, ditée de la ville Louays et y annexé II journaux, deux tiers de terre roturière.

Bastien Forsche et Jehanne de Belouan, sa mère, tiennent au dict village de la Ville Louays une maison et mitayrie noble à laquelle eula et leurs prédécesseurs ont adionné III journaux et demy et deux cinq^{tes} et demy de terre roturière. Possèdent outre au dict village de la Ville Louays la maison Michel Brochant et XVI journaux et II tiers de terre roturière.

Julien de la Ville Louays tient une maison noble au dict village de la Ville Louays et y annexé VII cinq^{tes} et XX verges de terre roturière.

Guillaume de Roux et sa mère, demourantz en Campont tiennent une maison et mitayrie en Campindac franche et exempt de foyage; ne sçait à quel titre.

Michel Chotari et sa femme demourantz au village de Séhan se tiennent francs et exempt de foyage sans vouloir contribuer, a acquis un journal de terre roturière et franchist les héritages de sa femme qui sont roturières, ne servent à quelle usage; ne sçait si est noble ou non, pour ce qu'il n'est natif de la dict^e paroisse.

François des Hovayents, sieur du dict lieu a adionné a sa mitayrie III pièces de terre roturière

Noble escuyer Fiane de Gricesson tient deux maisons nobles savoir la Douche et les Madrieux, qu'elle voudrait tenir Ollivier Larcher et y a annexé I journal, II journaux et VIII cinq^{tes} de terre roturière.

Bastien de Lesenz, noble personne, sieur d'Anvergier ou Quilier, tient maisons, jardins, prés, parties labourables et autres terres que voudrait tenir Jehan Forsche de Brane conditions; ne sçait à quel titre.

tient en outre III journalz de terre roturière.

Noble escuyer Jehan Labbé possède une maison et métairie noble que voulait tenir Fouquet de la Villeaubert, quelle est appellee la Villeaubert.

Gilles Rogier et sa mère tiennent une maison noble, située au villaige Don Cluys avec une métairie que voulait tenir Jehan Rogier mort et y annexé IIII journalz de terre roturière et s'appelle la dicte maison La Couche.

Ollivier Aubart, noble personne, a acquis appartenances de la Ville Jehan, environ XI journalz et LXVII cinq^{tes} de terre roturière.

Abel Larchier tient une maison au villaige de Abbaye que voulait tenir Guillaume Larchier, ayeul avec laquelle il y a plusieurs terres, jardins et pastures, ne scaient à quel titre le dict Larchier la tient et y a adiouste une maison et jardin contenant III cinq^{tes} que voulait tenir Jehan Hous dit gauchette et environ V journalz et demy et cent cinquante de terre roturière.

François de Febvre tient la maison de Glesvily noblement que voulait tenir Guillaume de Febvre son pere avec une métairie noble à laquelle a adiouste X journalz et demy et XVII cinq^{tes} de terre roturière.

Guillaume Brunard tient une maison noble que voulait tenir Don Jehan Brunard, son oncle.

Maistre Pierre Audren possède une maison et métairie nobles nommees la Boudelaye que voulait tenir Charles de Coëtlogon à laquelle a adiouste III journalz et demy et XVIII cinq^{tes} de terre roturière.

Gregoire de Tesnet tient une maison et une métairie noblement nommees Les Marchies.

Samuel Le Douaren possède une maison noble sise à la Bicullaye et y a annexé environ XI journalz et demy et II cinq^{tes} de terre roturière.

Jehan Don Guynij, sieur de Quehan tient une maison et métairie nobles, sises au villaige Don Bouay deig et y a annexé un journalz de terre roturière.

Raoul de Quehan possède une maison métairie, une et jardin contenant VIII cinq^{tes} qui fut à Pierre

Joubelot et Consortz et outre un journal et demi en
11 cinqtes de tene roturier.

Les heirs de Jehan Jannigon possèdent un journal
et VII cinqtes de tene roturier.

Guigoüs de Lasenck possède une maison et métairie
audit village Don Bourays seig^r? quelle est noble.

Jehan Moïse tient une maison et métairie
audit village Don Bourays Seigneur (Poisignou)

Noble homme Guigoüs de Cierégan, sieur de
Beurepien a acquis une maison non noble et grand
nombre d'héritages qui fut à Jehan Le Cort et les
consortz roturiers et le meteur d'yeulle en pair Touage.

5^e 1768 - Noms des Contribuables par
Triaie et les sommes qu'ils devaient payer.

En cette année l'ill^{re} Noble homme Charles Le Sageur
faisait pour M^{re} le Comte Desgrées du Lou, commissaire
des États de la Province de Bretagne. Joseph Nourry, Joseph
Le Ray, Julien Chotard, Mathurin Nouvel, Daniel Brogand
et Joseph Guillemot avaient été nommés ^{conseillers et} Esquiers et
notables, par délibération du Général de la paroisse à
l'effet de procéder au rôle des répartitions des sommes
devant être payées par les habitants roturiers.

Triaie du Bourg.

1^{er} Bourg - Demoiselle Anne Gervais, 5 livres - Pierre
Marie Gosson 4 liv 5 sols - Demoiselle Vincente Barbier, 6 l. 10
Le sieur Jean Marie Barbier, 11 liv - Jacques Nourry, 3 liv - Louis
Pantard, 3 liv 5 - Les Demoiselles Lorans, 9 liv - La V^{re} Jean
Garin, 6 liv 10 - Joseph Cherel, 2 liv - François Estelland, 2 liv
Jean Santier, 4 liv 5 - Constant Le Ray, 1 liv - Daniel
Chesdor, 4 liv 10 - J^h Binard, Marie Jannigon, 4 liv 5 -
Jean Blitjean, 10 sols - Augustin Guerry, 10 sols - Claude
Nouvel, 3 liv - Jacques Pelard, 3 liv 5 - La V^{re} Guigain Beau
3 liv 5 - Daniel Heuriant, 4 livres - Jean Laboure, 1 liv 5 -
Julien de Berté, 1 liv 10 - François La Bane, 2 liv - Joseph
Aigu, 2 liv - Raoul Crambert, 2 liv - Marie Crambert, 1 liv
Daniel Crambert, 18 sols - Clément Florent, 1 liv 10 - Mathu-
rin Crambert, 2 liv 6 - Vincent et Jean Marie Crambert, 3 liv
La veuve J^h Jehanne, 1 liv 10 - François Crozier, 6 liv
Joseph Nourry, 3 liv 5 - La servante du sieur Moïse, pite
1 liv 10 - Pierre Marie Moïse, 6 liv - François Tenet, 6 liv 10

sont soulignés
le nom de ceux
qui payaient
plus de 10
livres.

Pierre Penet, 2 liv - Louis Rozé, 2 liv - La V^{re} Julien Penet, 4 liv 5 - Le sieur J^h Hédan, 5 liv - La servante du sieur Le Bois
prière, 1 liv 10 - M^{re} François Le Bois, 7 liv - La V^{re} Jean
Joublot, 7 liv - Les enfants Vincent Doublet 2 livres - La
V^{re} Claude Penet, 2 liv - Joseph Joper, 6 livres - Louis Binger,
6 livres - Pierre Buisson, 5 liv 10 - Jean Hospitallier, 1 liv 10
François Chesdor, 2 liv 10.

2^o La Motte - La V^{re} Thomas Garin 11 liv 10 - Julien
Héarel, son gendre, 1 liv - Mathurin Heayeur, 11 livres,
La veuve J^hducas, 4 liv - Michel Heayeur, 5 livres - Pierre
Duceaux, 9 sols - La V^{re} et Enfants Michel Duceaux, 10
9/10. Binard, 6 liv 10 - François Jamigon, 6 liv 10 -

3^o Feidouman - La V^{re} Barthélémy Bellouard, 8 liv
Le sieur J^h Lorans, 11 liv - Pierre Bellouard, 9 liv - Joseph
et Angélique Caric, 2 liv - Julien Lorans, 5 liv - Julien
Lorans, fils, 2 liv 50 - Guillaume de Ray, 9 liv - Math-
urin Garin, 4 liv 10 - Julien et Fenine Le Néce, 12 liv 50
Olivier Burel, 19 sols - Julien Adrien, 2 liv 5 - Alexis
Ferdinand, 4 livres - François Jamigon, 2 liv 10 sols - Man-
Brouael, 2 livres - Mathurin de Ray, 2 livres - La V^{re} et
Enfants Pierre de Ray, 2 liv 5 - Jacques de Néce, 8 liv 10 -
Jean de Néce, Pierre Burel, 1 liv 10 - Jeanne Pelard, 1 liv
La V^{re} Jean Nicolas, 7 liv 10 - Julien Nicolas, 11 liv 12 - Jean
Chébaud qui tient la poste à raison de trois deniers -
Jean Caric, 4 liv 10 - La V^{re} Mathurin Coulliers, 2 liv 5 -
J^h Boishas, fils, 4 liv 10 - Pierre Roudin et sa veuve.

4^o Brambelee - Le Grain - Le Guily -
La V^{re} Jean de Néce, 8 liv 12 - La V^{re} Mathurin Gelo, 2 liv
cavue Guillotel, 2 liv - La V^{re} J^h Nérou, 1 liv - Osmel
Nérou, son fils, 2 liv 10 - Mathurin Gelfroy, 2 liv -
François Oris, 1 liv - Mathurin Etienne, 3 liv 15 - Mathurin Le Boe
son gendre, 2 liv - Mathurin Sautier, 5 liv - Gratien Héarel,
4 liv.

5^o Linvaux et Quelneuc - M^{elle} Duportal, M^{elle} Pierre
et la D^{elle} Fenine, 18 livres - Pierre Guillotel, 2 liv - Sébastien
Penet, 6 liv - Jean Lepierre, 6 liv 5 - Julien Brogard, 6 liv 12
Mathurin Penhoët, 2 liv - Math. Garin, 7 liv 10 - Pierre
Gauthier, 1 liv - Jacques Mourant - François ^{Couray}, 7 sols - Nico-
las Guillotel, 2 liv 10 - Jean Penet, 4 liv 10 - Jean Ollivau ^{son}
Joseph Guillotel, 1 liv 10 - Mathurin Leseul, 4 liv - Osmel
Buisson, 2 liv - Math. Larnier, 2 liv 10.

6^e Les Minniers - Le Pas aux Biches - La Ruee -

Mathurin Geffroy, 1^l 30 s, Mathurin Guillotet, 4^l 18
Pierre Guillotet, 5^l 15 - Mathurin Nourry, 5^l - J^h Mealis
ge de Quelneuc, 6^l 10 - La V^{re} Jean Heuzel, 4^l 15 - J^h Nourry
, 4^l 2 - Alexis Carvoier, 3^l - J^h Mealuge, 2^l 50 -
Math. Sérazin, 5^l 17 - François Heanmelune, 10 ^s
La V^{re} Amelle Josse 10 s - Marguerite Gain, 4^l 15
Frois Lannoy, 7^l 10 - Pierre Néant, 3^l - Pierre Crot
de la Ruee, 2^l - J^h de Pintre, 4^l 75 - La veuve Jean
Courin, 1^l 10.

Prairie de Guillerien.

1^e Guillerien - Chateigneraye - Sidore Brouzel et sa
sœur, 18^l 5 - Michel Brouzel, 2^l - Julien Etoumel,
2^l 5 - Jean Crambert, 4^l - Nicolas Chotard, 4^l 15 - V^{re}
J^h Etoumel, 14^l 10 - V^{re} Nicolas Etoumel, 8^l 10 - Julien
et Jean Guédillat, 4^l - Jean Feruchot, 2^l 10 - Julien
Echelard, 1^l 10 - Julien et Fran^{ois} Alloyer, 5^l 10 - Julien
de Ray, 7^l 3 - Julien de Ray, 7^l 8 - Noël Foulon, 3^l -
François Chespor, 3^l - Jean Néant, 8^l 3 - V^{re} J^h Brouzel
15 s - Yves Foulon, 2^l - Julien Feruchot, 2^l 10 - Amel
de Ray, 1^l 10 - Jean Ruault, 1^l 10 - Jean Bapt. Chespor, 2^l -
Amel Boishas, 6^l 10 - Jean de Bourgue, 4^l - Julien
de Bourgue, 4^l - V^{re} Mathurin Néant, 1^l 10 - Amel
Coue, 14^l 10 - Julien Coue, 2^l - Ferdinand Chotard, 3^l 15 -
Mathurin Chotard, 3^l 10 - V^{re} Jean Bellouard, 3^l - Germain
Bellouard, 3^l - Jean Ruault, 6^l 10 - Julien Colin, 3^l 10 -
Joseph Echelard, 3^l 10 - Jacques Jarnigon, 3^l 5 - Vincent
Jarnigon 5 - Mathurin Canic, de Penneant, 5^l et
sa variante 4^l.

2^e Les buyes - Mathurin de Ray, 4^l - Julien Echelard.

5^l 10 - Math. Echelard, 2^l 5 - Jean Lehay, 2^l 5 - Fran^{ois}
Marie Desmarchiz, 1^l 10 -

3^e L'abbaye ch. Le Derris - La V^{re} ch. enfants Pierre
Canic, 14^l 16 - J^h Canic, maréchal, 4^l - Joseph
Canic, 2^l 16 - Michelle Morin, 6^l 5 - Marie Cherd, 5^l -
Marie V^{re} Nouvel, 2^l 15 - Math. Canic, 2^l - Elme
Thoullais, 4^l 10 - Servante de sieur Nouvel prêtre,
casserment, 3^l - Enfants J^h Brunel, 4^l 10 - Candide
Collet, 3^l - V^{re} René Feruchot, 3^l 10 - Mathurin Gage
3^l 10 - V^{re} Michel Taquet, 2^l 10 - Julien Néant, 3^l 19

4^e La villain et la Meare

Heath. Caro, 4l - J^h de Pierre Le Ray - La V^e Constan
Nourry, 10liv - Pierre Crosnier, 2liv - Jean Nourry,
La V^e Jean Baptiste Garin, 8l.10 - Julien Nouvel, 6l.10
V^e Heath Nouvel, 12l.5 - Jeanne Belouard, 2l - Julien
Carie, 16l.10 - Pierre Dujau, 5l.5 - F^o Ruault, 2l.5
Robert Jamigon, 2l.5 - Ambroise Nourry, 2liv.5 - Math.
Lamier, 2liv.12 - Heath Kealinge, 4liv - Jean Simon
Heath Le Ray, 3l.10 - Giles et Heath Coue, - Jean Bapt.
Garin, 2l.15 - V^e Julien Le Ray, 5l - Jacques Nouvel 10l
Heath Olivier, 1l.15 - Joseph Brouel, 4l.10 - Vincent
Ruault, 1l.10 - Heath Jan, 3l.15 - Heath Chouan, 2l.10

Prairie de Creffrain

1^e Creffrain et la Guerde du Val

V^e Jean Le Ray, 3l - F^o Le Ray, 3l - Julien Chotard, 5l
Paul Chotard, 3l - Louis Pelard, 1l - Heath Jan, 4l.10
Heath Le Ray, 1l.10 - V^e Jean Garin, 4l.10 - V^e J^h Garin 5l
V^e F^o Lamier, 4l.5 - Yves Bouches, 5l.10 - F^o Le Ray, 8l.12
Louis Quercel - V^e Michel Jumo 2l.5 - Louis Quercel, 2l - Heath
Nouvel, 6liv - Heath Noble, 7l - Julien Trapesance 2l
Heath Boislas, 3l - V^e J^h Garin 1l.2 - Pierre Quercel, 2l
Heath Crambes 2l - Raoul Jallu 3l.10 - F^o et Julien
Roulois, 3l.4 - F^o Leseul de la Meare, 4l - Julien Thoma
2l - Pierre Chotard, 5l - J^h Garin, 10liv - V^e F^o Lamier
Heanson, 5l.10 - J^h Chabrel, 2l - F^o Leseul, 2l.10
Heath Dricau, 3l.10 - Jean Perret, 3l.10 - Julien Bellouard
3l.15 - Constant Echalaud, 15sols - Michel Garin, 3l.10
Jean Peschaud, 3l - Heath Heanson, 3l.15 - Julien Beuzel
2l.5 - Pierre Thomas, 1l.5, Amiel Roudin, 7l - Jean Lesci 10
François et Heath Nourry, 5l.15 - Julien Chotard, 2l.15 - Heath
Pontgelard, 3l - J^h Garin, 1l.10 - Amiel Messager, 10sols - Heath
Vendrange, 4liv - Heath Chotard, 1liv - Pierre Le Ray 4l.12 - Jean
Davoine, 4l.

2^e Mouxenan Le Breil Sen Haut

Joseph Pellard 1.10 J^h
Collet, 4l.5 - Pierre Meunier, 2.5 - J^h Bouteiller 3l.15 - François
et Jean Vincent, 3l.15 - Gillette Garin 3l.10 - Vincent Crambes, 4l
J^h Crambes, 5l.18 - Heath Crambes, 3liv - V^e Julien Foulon,
6l.16, Jean Foulon, 2l.10 - Amiel Collet, 3l.7 - F^o Collet
3l.7 - V^e Heath Meunier 2l.10 - Heath Laporte, 1li - V^e J^h Collet,
Ecoussaint Guilletot, 2l.10 - J^h Houquet, 3l - Julien Le Ray

cordonnier, 10 sols - Julien, Nothier, Alexis, Pierre Bouterlin
Julien Brouzel, 3l. 15 - Julien Bhamat, 1l. 5 - Marguerite
Guillotier, 1l. 15 - Julien Morel, 7l. Julien Cosnier, Noth.
Duchene 11l. - V^{re} Lannoy, 10l. - J^b Boisbas et sa
fille Yvonne 10l. 15 - Jean Gombaud, 2l. 5 - Jean Mezi-
er 3l. - Auguste Echelard, 1l. - J^b Roullon 4l. 5 - Julien
Chataud 13l. 10 - J^b Garin, 10l. 10 - Jacques Boisbas,
2l. 15 - Jean Bichaud, 1l. 10 - Amel Eren, 1l. 10 - J^b
Rudaud, 2l. 5 - Julien Garin, 3l. 10 - Amel Le Meie 1l.
3^e Maury et P. Etang -

Couscain Brouzel, 3l. - J^b Guquel, 4l. 10 - Julien Couin, 11l. 10
Pierre Meisayer, 1l. 10 - Renie Caric, 10l. - Noth. Caric, 3l. 15 -
Amel Meisayer, 6l. - J^b Le Meie, 5l. - Gouverneur Collin, 5 -
François Moury, 6l. - Amel Doublet, 6l. 10 - Noth. Redouain, 2l.
Jacques et François Eren, 3l. 15 - J^b Morin, 2l. 5 - Marie Joubier
7l. 6 - François Roullon, 3l. 10 - J^b Boisbas 7l. 10 - François Moury
4l. 10 - Noth. Bouchet, 3l. 10 - Michel Chataud, 4l. 10 - Augli-
que Lucas, 3l. - Charles Meaut, 18 sols - Constant Jugu, 1l. 10.

Prairie du Clio et de la Ville André

1^o Le Clio et la Ville André - Paul Penet, 5l. 10 - Jean
Geffroy, 6l. 10 - V^{re} Julien Sautier, 5l. - Renaud Sautier, 3l.
Noth. Nouvel, 3l. 5 - Jean Penet, 3l. 10 - Paul Penet 4l. 11 - Julien
Le Meie, 2l. - François Jutel, 2l. 5 - Amel Morel, 3l. - Pierre Le Meie, 4l.
Noth. Caro, 4l. - Pierre Marie Loreul, 4l. - Jean Sautier, 4l.
François Gandon, 4l. - Noth. Doublet, 6l. 10 - Grigore Hoervand
4l. 15 - V^{re} Morel, 2l. 10

2^o La Coupouinière. François Vendange, 2l. - Noth. Cassin, 4l.
Guillaume Meisayer, 1l. - Guillaume Guerin, 3l. - V^{re} Amel
Bhamat, 4l. - Noth. Roullon, 2l. 10, Pierre Nicard, 7l. 10, Jean

Thiergot 2l. 5 - Guillaume Châlain, 2l.

3^o La Ville ouais - J^b Doré, 4l. - Jean Doré, 3l. - V^{re} Nothier
Portier, 5l. 15 - Michel Portier, 5l. 15 - V^{re} Noth. Brunet, 2l. 10 - René
Le Meie, 3l. - J^b Le Bois, 4l. 5 - Julien Lucas, 5l. 10, Jean Brognier
7l. 10 - Julien Jernigon, 5l. - Guillaume Pelard, 4l. 10 - Candide
Chouard, 2l.

4^o La Ville Oubert - Pierre Le Meie de Piantanel, 6l. 5 - J^b
Guerny, 6l. - Jean Caric, 6l. - Jean Bernand, 6l. - Claude
Le Port, Meunier, 3l. 2 sols - Jean Echelard 1^{er} Gros
Lairni, 3l. 5, J^b Guyot, 5l. 15 - Etienne Couche, 1l. - Michel
Nouvel, 1l. 10 - Noth. Coué, 4l. 15 - Noth. Joubier, 5l. 10 - Jean
Garin, 2l. - Pierre Bourdier, 5l. - Sébastien Echelard, 2l. - Pierre

Garin, 3 liv - Meath Berry, 2 l. 1^{re} J^h Arnault, 7 liv.
5^e Triantanch - Suzanne Carie, 6 l. - Meathurin
Roze, 15 liv - Jean Le Roy, 2 l. 10 - Louis Roze, 3 l. 5 - Pierre
Carie, 2 l. 15
6^e Belleville - J^h Guyot et Me^{me} Guyot sa fille, 5 l.
1^{re} J^h Le Meie et son gendre, 4 l. 10 - Jean Doré et la
1^{re} J^h Bachel, 11 liv - Jean Berry, 2 l.

Trairie de S^t Laurent.

1^{re} L'abbaye de Neufbas - Le Deneu - Amel Brogard
3 l. 15 - Jean Lasnier, 1 l. 15 - Yves Duvaish, 1^{re} Julien Ferre
chet, 11 sol - Gratien Dollo, 2 l. - Julien Foublet et Marie
Ehiennot, 3 liv - Etienne Ruault, 8 liv - Eust^h Jacques
Ruault, 3 l. - Julien Houtelard, 3 l. - Michel Guillaum, 3 l.

2^e S^t Laurent - Le Defais et la Chesnaye.

Louis Nervoux, 2 l. 5 - Guillaume Estillard, 2 l. - Marie
Jubel, 1 l. - Jean Lasnier, 11 sol, pauvre - Meath Guillaum,
Jean Etoumel, 4 l. 5 - Marie Verique, 3 l. - Coussaint
Badouel, 7 liv - J^h Robert, 3 l. - Julien Jaudron, 2 l. 10.
Pierre Marie Garin, 7 liv - J^h Coué, 1 l. 10 - Vincent Garin, 9 l.
Vincent Meausant, 5 l. - Julien Neau, 4 l. - Meath Lucas, 2 l. 6
J^h Le Grand, 1 l. - Julien Cano, 4 l. - Meath Gleion, 1 l. 10 - Louis
Meausant, 4 l. 12 - 1^{re} Pierre Rollo, 6 l. 1 - Joachim Ruault, 2 l.
Froi Carro, 3 l. - Laurent Lucas, 4 l. 10 - 1^{re} J^h Coué, 3 l. 10 -
Pierre Felard, 4 l. 5 - Eust^h Yves Cano, 3 l. - Gratien Rollo, 3 l.
Michel Fenichot, 2 l. - Jean Jaqu, 4 l. 10 - Julien Messuger, 1 l. 5
Jean Bouvin, 2 l. 10 - Pierre Thomas, 7 l. 10 - Olivier Roullin,
19 sol - Amel Noesnage, 3 l. 15 - J^h Jannigon, 2 l. - Jean
Rollo, 1 liv.

Trairie du Poisignoux.

1^{re} Glévilly et la Ville Ferrée - Jacques Corvoisier, 3 liv -
J^h Roze, 12 liv - J^h Nouvel, 13 liv - Amel Nouvel, 1 l. - J^h
Guerny, 12 l. et 4 douzaines, 1 l. - Jean Harel, 1 l. 15 - Julien
Badouel, 10 l. 15 - Pierre Reminiac, 3 l. 5 - Meath Emond, 4 l. 10
1^{re} Pierre Meunier, 6 liv - Me^{me} Meaci, 1^{re} Jean Garin, 1 l. 5 - Joachim
Bouzel, 2 l. 15 - Julien Bouzel, 1 l. - Jacques Commandour
1 l. 6 - J^h Commandour, 1 l. 5 - Pierre Garin, 3 l. 9 - François
gon, 3 l. 9 - Madelaine Brunet, 1 l. - Jacques Baron, 1 l. 10 -
Meath Meunier, 2 l. 10 - J^h Guillemot, 3 l. 10
2^e La ville Nozhan - Le sieur Froi Hoedan, 3 l. 5 - Pierre
Collin, 3 l. 10 et 18 sol - Collin, 2 l. - 1^{re} Julien Ferret, 19 sol.

Pierre Noiremeur, 11 liv - Pierre Badouël 6 liv 18 - Courraire
 Badouël, 10 livres - Julien et Pierre Noury, 1 livre - Julien
 Fautier, 4 liv - Enfants Jean Brogard, 6 liv 10 - Amiel
 Fenichot, 4 liv 15 - Guillaume Brouzel, 9 l. 5 - Paul
 Masson, 3 liv - Pierre Marion, 6 liv - Pierre Leuzel, 4 l. 10
 La veuve Jean Chesdor, 19 livres - Pierre Bellouard 18 liv
 Louis Chomand, 5 l. 10 - Jean Brogard, 4 l. 5 - J^h Lucas
 Le menuisier de Quéjan, 3 liv - Jean Masson 4 liv
 3^e Le Breil (d'en bas), Le Boisignour, Le chêne Danier
 La V^{re} Jean Brunel, 2 liv - Amiel Jutel, 4 liv -
 La veuve Julien Oriot, 3 liv - François Oriot, 3 liv -
 Julien Noblet, 10 sols - Michel Guilleust 5 l. et son fils
 Amiel Lucas, 2 l. 10 - Noath Trapiance, 1 l. Julien
 Guinche, menuisier à la Rivière, 3 l. 15 - V^{re} Amiel
 Brogard, 6 l. - Jacques Ramel, 1 l. 10 - Jean Roze, 4 l. - V^{re}
 Julien Lehec, 6 l. 18 - V^{re} Julien Thomas, 9 l. 15 - J^h Thomas, 5
 Pierre Courbé, 10 l. - Noath Thomas, 3 l. 10 - Pierre Brogard, 3 l.
 Jacques Meausant, 5 l. 5, V^{re} Jean Brogard, 1 l. 5 - Jeanne
 Tellein, 1 l. 5 - Jean Dero, 2 l. 10 - Pierre Meao, 10 l. 10 - Jean
 Lehec, 6 l. - Amiel Jans, 6 l. - V^{re} Jean Thomas, 5 l. 10 -
 Jacques Gillard, 3 l. - Michel Brogard, 6 l. 5 -
 4^e La Couche Allaire ch. Les Meaubin
 Julien Baignon, 2 l. - Julien Jans, son gendre 1 l.
 Enfants Noath Pelard, 3 l. - Joseph Garin, 3 l. 15 - Courraire
 Fenichot, 4 liv - Jacques Boullé, 2 l. - Michel Brunel, 6 liv
 Guillaume Tellein, 2 l. - François Fenichot, 5 l. - J^h Le Roy, 3 l.
 Guillaume Duais, 2 l. 10 - Louis Thomas, 2 l. - Yves Fenichot,
 3 l. - J^h Brunel, 1 l. 10 et son fils Pierre 2 l. 15 - Marie
 Brunel, V^{re} Meau 1 l. 10 - Mathurin Brunel 1 l. 10 - Joseph Thomas 10 l. 10
 Noël Ruauell, 4 l. - François Natin, 2 l. 11 - André Larnier, 5 l. 10
 Jean Larnier, 4 l. 6 - Jean Gillard, 2 l. 10 - Pierre Le Pinte
 Enfants Julien Brogard 5 l. 15 - V^{re} Noath Joubin, 6 l. 17 - J^h
 Joubin, 3 l. - François Masson, 3 l. 10 - V^{re} Yves Guilletot 19 sols -
 Yves Gillard, 3 l. 10 - Jacques Meaury, 3 l. 10 - J^h Lanier
 Joseph Delo, 1 l. 10

Remarque en l'année 1768, il fut perçu dans
 la paroisse pour la capitation 1673 l. 10; avec les autres
 frais et les frais de milices; le total s'élevait à 2530 l.
 En l'année 1774, il fut perçu pour la capitation 1673 l.
 avec les autres frais et les frais de milices; le total s'éleva
 à 2638 l. 25

CHAPITRE QUINZIEME

LE BOURG ET LES VILLAGES

1 - LE BOURG:

Il se compose d'une agglomération de 327 habitants d'après le recensement de 1921 – Les maisons, vieilles pour la plupart, sont jetées ça et là sans ordre. On voit que chacun a bâti selon sa fantaisie sans tenir compte de la régularité, on ne perdrait pas un pouce de terrain pour la régularité.

Il y a des rues mais qui ne méritent guère ce nom en réalité ; elles sont si malpropres en hiver. Les paillis et les fumiers que l'on voit étalés devant les demeures ne produisent pas un effet très agréable et il est sans cesse à craindre que l'incendie se déclare.

On se demande à juger par ce que l'on voit actuellement, ce que pouvait être dans le passé le bourg de Campénéac. Presque toutes les maisons convenables sont de récente construction. Certes, les anciens n'étaient point difficiles : ils ne recherchaient guère le bien-être et leurs aises.

La route départementale de Rennes à Vannes, qui a dû être la première route du pays, coupe le bourg et la commune en deux parties presque égales. Dans le bourg, elle a un embranchement sur Néant et un autre sur Augan.

Afin de donner une idée sur la situation actuelle du bourg, je vais transcrire ci après les noms des routes ou des rues, ceux des habitants avec leur profession puis ajouter toutes les observations utiles.

Arrivée de Ploërmel au bourg :

Caro-Brogard : Propriétaire-menuisier, aubergiste.maison de petites dimensions, de date récente.

Rozé de Ploërmel- Ecorchard : Fermier de Caro –cultivateur. Maison très ancienne, délabrée appelée dans les archives : Jouais, Jouël, Joua 1801, Joul aujourd'hui. En 1779 ? Hédan, époux de Catherine Le Malle, l'habitait.

Feuillet-Sentier : Fermier de Caro, journalier.Maison Deniau à l'entrée de l'avenue du cimetière. Laisée en chantier par la déclaration de la guerre 1914, et pas encore terminée 1922. Le maçon Le Clerc qui la commença fut la première victime de la guerre.

Roudin- Orio : Propriétaires, boulanger- Maison et four construit par eux en 1900 sur l'emplacement d'un jardin. Eugène Rondin membre du conseil paroissial depuis 1919.

Orio-Lanoë : Propriétaire-cordonnier. Le père Orio marié à Marie Mahé fut longtemps sacristin, excellent. Son fils Pierre le remplaça de 1911à 1921. Vieille maison qui servit d'auberge, bien située ad hoc, achetée des Garin, Joubaut, Chefdor.

Filles Nogues (Reine-Jeanne) : Propriétaires – lingères. Vieille famille du pays :la mère Caro. Maison étroite mais ancienne, achetée des Garin.

Veuve Danet et Payen : Gendre journalier. Les Danet venus de Peillac vers 1871 ; Les Payen de Carentoir vers 1910. La veuve est une Chefdor, propriétaire, la mère de Francis Danet, le frère de l'instituteur de Ploërmel. Cette maison semble le prolongement de la maison de la tour, maison noble d'autrefois.

Prioux-Ryo : Journalier, locataire de Marianne Badouel, veuve Caro qui a acquis cette maison appelée la tour par la famille de son mari. La famille Prioux était une famille de meunier originaire du Binio en Augan.

Veuve Harel : Journalière, venue de l'Abbaye d'en Haut vers 1916. Locataire des Foulon-Le Ray. Maison ajoutée à la seule grange qui existait autrefois.

Orban-Meslé : Fermier des Foulon-Le Ray, au clos Doris, arrivés de Monterrein vers 1917. Cette ferme appartient successivement aux de Buault-aux Nozai-aux Challioux-aux Eon- qui la revendirent aux Foulon-Le Ray.

Gouzerh de Plouharnel : Facteur, locataire de Prioux-Jarnigon. Maison bâtie en 1913 sur l'emplacement d'un jardin potager. Téléphone installé.

Bredoux Eugénie Marie : Propriétaire. Cette maison fut construite en 1901 par le père Bredoux, facteur, qui était originaire de Molac. Il s'était marié à Eugénie Garin. De cette union naquit l'abbé Bredoux décédé à Malestroit en 1915.

Prioux veuf-Jeanne Gicquel : Locataire des filles Bredoux où celles-ci demeuraient avant de construire leur maison d'habitation habituelle. C'est là que le père Prioux s'est réfugié avec sa domestique après l'incendie de sa maison du haut du bourg.

Garin-Le Breton : Locataire de Jean Foulon de Beignon qui avait acheté cette maison ancienne de Pierre Hamon, aubergiste-cordonnier. En 1911, Jean Foulon bâtit au dessus une maison conséquente, très bien placée pour le commerce. A la suite, une série de petites maisons appelées « la grâce de Dieu » où habitaient autrefois des journaliers et qui appartiennent aujourd'hui à Victor Nouvel et lui servent de greniers et d'écuries. Elles lui venaient de l'ka succession Morin-Nouvel.

Marion : Propriétaire-Epicerie. Cette maison fut construite à la place d'une mazière par Marie Joubaud vers 1897. Elle la donna à sa cousine Mathurine Masson pour ses bons services. Celle-ci, vers 1910, la vendit à Jean Marion de la Ville Morhan qui y plaça une de ses filles comme épicière et vint lui-même l'habiter vers 1918. Jean Marion est membre du conseil paroissial.

Perot de Néant-Badouel : Locataires de Jean Le Borgne de Néant leur beau frère, cultivateur. Cette partie du bourg s'appelle le bas courtil à cause de sa topographie. Ce n'était que des mazières quand le père Badouel, beau père de Jean Le Borgne les acheta des Robillard.

Hubert-Cottard : Sabotier. Locataire légal de Jean Marion. Cette maison appartenait à la famille Joubaud. M^oJoubaud, ancien Recteur de Saint Aubin s'en est réservé la jouissance jusqu'à sa mort, ce sera alors les œuvres de la paroisse qui en bénéficieront. Mathurin Hubert est sacristain depuis 1921.

Mathurine Masson de Sérent: Locataire légale de Jean Marion dans les mêmes conditions que les précédents, mais elle aura la jouissance de la maison Joubaut jusqu'à sa mort.

Place de l'Eglise :

Veuve Perrichot et enfants de Tréhorenteuc : Epicière-aubergiste, fils tailleur, cette maison appartient aux Nozai qui la vendirent. Il a été bâti derrière un appartement.

Nouvel-Duchesne : Propriétaire-cultivateur, descendant de la grande famille des Nouvel. Dans le chemin qui conduit au Clos Doris, la maison Clavier, inhabitée, lui appartient.

Mme Georges de Caen : Débitante-propriétaire. Son mari acheta la mesure et elle-même la fit reconstruire vers 1897.

Tual de Ploërmel-Pontgelard son gendre : Receveur-buraliste-aubergiste locataire de Victor Nouvel. Maison qu'il avait héritée de Morin-Nouvel. Gendre de Tual, charpentier.

Rue Verte :

Joubin de Caro-Chotard : Maréchal-aubergiste, locataire de Pierre Perot-Badouel. Ceux-ci sont en train d'y bâtir au devant une magnifique maison d'habitation.

Renaudin-Gandon : Journalier-aubergiste. Locataire des Perot-Badouel. Cette maison servit de gendarmerie, de bureau de tabac.

Deniau-Nourry puis Brunel : Boucher-aubergiste, propriétaire. Il bâtit cette maison sur un jardin vendu par Badouel. La famille Deniau est originaire de Dinan. Elle vint s'établir à Campénéac lors de l'institution de la ferme école à Trecesson vers 1848. Le père était jardinier.

Jean Macé-Veuve Le Ray de Loyat : Propriétaire. La maison est habitée par ses domestiques Louis Bouteiller et sa femme Marie Kerbois, car Jeanne Macé est dans une maison de santé à Rennes. Cette maison très vieille était l'hôtel du cheval blanc, tenu par des Caro, des Billard. Il y eut aussi une boulangerie. Le mari de Jeanne Macé fut maire.

Jourdan de Loyat- Danet puis Collin : Boucher-aubergiste. Locataire de veuve Caro Badouël. Cette maison antique fut restaurée par la propriétaire en 1813. Elle fut l'habitation d'un maire Nouvel, marié à une Roudin, passa aux Roudin-Caro puis aux Caro, à qui elle appartient aujourd'hui.

Route de Néant :

Veuve Dolo ou Marie Nogues : Propriétaire, son père y tenait une forge. Elle s'occupe du cimetière et du trieur (triage).

Moro-Duchesne de Mouzenan : Cultivateurs, propriétaires. Cette maison fut bâtie par Jean Nogues et Pierre Duchesne. On lui ajouta ensuite une annexe. C'est là qu'est morte Marie Reine Leray, mère des Moro.

Fille Chotard : Ménagère, propriétaire. Maison bâtie en 1891 par Chotard, sortie du Fil. Il y avait là une Mazière venue des Druais.

Veuve Violain Perret de la Bourdelaye : Journalière dans la maison des Chotard dont elle est locataire.

Morin Laurent : Cultivateurs. Fermiers des Foulon-Le Ray quand en 1921 éclata un incendie. C'était une vieille maison restaurée, où, dit on, avait autrefois demeuré un prêtre. Les propriétaires la font reconstruire presque entièrement.

Prioux-Gicquel : Propriétaire, cultivateur et entretemps cordonnier. Il fut aussi victime de l'incendie et va sans doute relever sa vieille maison de ses ruines.

Hubert, père de Gaël-Lemoine : Sabotier, locataire des Foulon-Le Ray qui firent bâtir cette rangée de maisons dans un jardin, derrière leur ferme vers 1911.

Pelard-Duchesne de la Ville André : Journaliers, locataires des enfants Garin dont le père avait fait construire la maison vers 1907. Celui-ci était cordonnier et débitant.

Maison Bouëdo Hervé : Elle fut construite par Bouëdo Hervé, ancien garde prison à Fougères. Après la mort de sa femme, il revendit sa maison à sa belle sœur ou à ses enfants Bouteiller -4.000 f-. Le terrain leur appartenant, puis il repartit avec sa fille pour Fougères.

Veuve Bouteiller Hervé : Lavandière, propriétaire. Toutes ces maisons furent construites par Emmanuel Hervé, maçon.

Nourry venu de la Villain : lors de l'expropriation. Acheta un terrain sur la lande du haut du bourg, bâtit une maison en 1920. Il est cultivateur, célibataire.

Joubaut Hervé père : Menuisier, propriétaire. Maison étroite venue de la succession des Hervé.

Hamon-Téfaut de Ploërmel : Engagé maritime. Maison venue de la succession des Hervé.

Moro-Chefdor des Madrieux : Cultivateurs, propriétaires. Maison achetée des Dujau, bâtie en 1836.

Veuve Plessis Goulu : Née à la Touche Allaire et revint au bourg avec son mari après avoir passé 50 ans à Paris. Ils achetèrent cette maison d'Hervé Bouëdo.

Prioux : Meunier (rebouteux). Propriétaire, dont le fils H acheta en 1921 la maison au dessus de la veuve Hervé Pontgelard

Prioux fils Jarnigon : Menuisier, propriétaire. Maison bâtie en 1885. L'atelier fut construit 10 ans plus tard, dans des jardins.

Hamon, veuve Guérif de Maxent : Journalière, locataire, venue du Clys Bosse -1921-

Prioux baron de Belleville : Cultivateur. Revenu en ville. On a été obligé de le choisir comme conseiller municipal.

Morin-Nourry de la Villain : Cultivateurs, propriétaires, maison bâtie sur un jardin en 1920, par eux-mêmes.

Chotard : Maison des Chotard, dans le plus grand délabrement.

Rue Sésion :

Chefdor de la Ville André-Moro : Cultivateurs, propriétaires. Ils bâtirent cette maison très confortable en 1920.

Le Lan : Facteur de Loéal Mendon, locataire de François Nouvel, domestique à Paris. Il acquit cette maison des Thébaut.

Fille Frapsauce : Lavandière, locataire de François Nouvel. Sur cette maison il y a représenté un calice avec la date 1625. On prétend qu'un prêtre habita là.

Sentier-Lameule de la Tauponnière : Cultivateurs, propriétaires de la maison qu'ils ont fait construire.

Pontgelard : Gendre de Tual, charpentier (atelier).

Boixel-Pontgelard : Tailleur, propriétaire. Maison aux Foulon-Le Ray qu'ils ont fait réparer en 1921. Elle servit de demeure aux vicaires M^oNoblet-Le Clerc etc...

Rue Noire :

Lameule- Sentier : Cultivateurs, fermiers de Maria Badouel. Cette ferme passa des Druais, aux Sentier, puis aux Badouel. Une maison d'habitation a été nouvellement construite.

Garin de Leslan-Le Borgne de l'Abbaye d'en Haut : Journaliers, venus de Paris depuis la guerre, locataires de François Olivier qui avait acquis la mazière de Joseph Sentier et qui l'a rebâtie.

Sentier-Lameule : Maison inhabitée qui appartient à Louis Sentier, gendre de Pierre Lameule.

Veuve Echelard : Cultivatrice, propriétaire très ancienne maison.

Veuve Eon et filles : Lingères, locataires de P. Jourdran qui tient la maison des Jarrigon.

Route de Beignon :

Veuve Foulon-Le Ray : Propriétaire, hôtel des croix vertes. Ancienne maison des Crambert qui tenait boulangerie. Maison hantée dit on. Le Ray de Leslan se maria à Françoise Nouvel de Branbelay.

Veuve Moro-Junot : De la Tauponnière, propriétaire. Cette maison antique appartenait aux Crambert.

Jugel-Caro : Marchand d'étoffes-aubergiste. Maison bâtie dans un jardin acheté de Marguerite Badouel par les Deniau.

Caro (Eléonore) : Epicière, propriétaire en partie avec sa sœur épouse Jugel.

Moro-Ollivier : Cultivateurs, propriétaires. Maison bâtie en 1913 sur un terrain Moro Ollivier. Moro est maire depuis 1919, il est aussi président de la caisse rurale.

Veuve Badouel-Sentier : Cultivatrice, propriétaire. Maisons bâties en 1881 dans les prés qui dépendaient des Hayeux d'où l'expression « Badouel des Prés ». Cette propriété est arrivée en héritage à Rosalie Badouel, religieuse de la communauté de l'immaculée conception de Saint Méen

Veuve Prioux puis Danet Maréchal (fils) : Auberge. Terrain acheté par les Prioux où fut bâtie une maison, puis une seconde -1920- Il dépendait des Hayeux, qui était une ancienne seigneurie sous la juridiction de Trécesson en 1679. Située un peu au dessus, qui appartenait en 1698 aux Hayeux, puis par alliance aux Ermar. En 1771, Perrichot au village des Hayeux. En 1793 Hédan des Hayeux. Il n'existe plus que des ruines.

Le Poul-Guérin : Instituteur et institutrice laïcs. Maison bâtie par la commune malgré elle, sur un terrain Chef-dor de Crotta qui dépendait de sa ferme du Carouge.

La Providence :

Veuve Ecorchard-Gandon-Ecorchard : Cultivateurs, propriétaires. La mazière d'autrefois appartenait aux Estienne-Macé du Fil. Après un incendie, elle fut reconstruite, puis achetée par le père Ecorchard qui la restaura et l'agrandit. Ce sont les parents de M^o l'Abbé Ecorchard, vicaire de Caden qui y habite.

Marie Reine Lanier : Célibataire, propriétaire. Un M^o François Lanier arriva de ville, construisit cette grande maison-1840- et y habita avec sa domestique surnommée « mettin ». Il avait son neveu demeurant dans les petites maisons au dessus que M^o l'Abbé Pierre Lanier a fait agréablement restaurées et qu'il dénomma Saint Sulpice à cause de la congrégation des Sulpiciens où il entra et où il est mort. Quand M^o François Lanier mourut, il donna sa maison à son neveu et la famille l'habita. D'ailleurs c'était ce neveu Yves, marié à Marie Sainte Joubaut qui avait fourni un emplacement dans son jardin à son oncle pour bâtir la maison. Les Crambert lui ayant refusé le terrain qu'il sollicitait. Ce Yves Lanier eut 9 enfants, cinq garçons et quatre filles. Entre autres Jean Marie qui fut maire, Pierre qui devint prêtre, professeur à Sainte Anne, supérieur du petit séminaire de Ploërmel et qui est mort sulpicien. Mlle Reine qui habite encore la maison, elle est âgée de 78 ans. L'un d'eux Guillaume Lanier alla à Paris où il se maria à Mlle Adélaïde Robert (10, place Saint Sulpice, Paris). D'où trois garçons : Joseph qui épousa Mlle Suzanne Tournay, d'où Marthe et Suzanne Lanier, Maurice qui mourut tout jeune. Paul qui épousa Mlle Anna Prunier qui eut six enfants.

La famille Lanier était une vieille famille de Campénéac où régnait un profond esprit de foi. On la voit depuis 1850 la grande bienfaitrice de toutes les œuvres pieuses de la paroisse. Elle a éprouvé un grave revers de fortune dans l'effondrement de la Russie en 1916.

Ici Mlle Reine Lanier survit, seule, à cette famille qui était alliées aux Crambert, aux Joubaut, aux Nozai, aux Garin, aux Bouteillier, aux Masson etc...

Dans les archives, on trouve le nom de Lasnier écrit avec un S. M^o l'abbé Lanier avait soin de vous faire remarquer que son nom s'écrivait sans S.

Boixel : Cultivateur, fermier de Duchesne Olivier qui tiennent cette propriété des Lemée par les Chef-dor. Vieilles maisons.

Duchesne Olivier de la Ville Morhan : Cultivateurs, propriétaires. Venus de la Ville Morhan après avoir restauré cette maison qui avait servi tour à tour de bureau de tabac, de poste. C'était là qu'habitait Marguerite Badouel dont il a été parlé.

Sentier-Le Breton (Launay) : Aubergiste, bureau de tabac, tisserand. Marié à Jeanne Marie Crambert fit bâtir cette maison vers 1860.

Caro-Deniau : Epicerie. Deniau acheta cette maison d'un Thivet-Colin, marchand et la rebâtit et l'agrandit.

Veuve Caro-Badouel : Epicière, débitante. Autrefois mazière près de laquelle il y avait un sentier. Salmon rebâtit cette maison, achetée par les Caro. La veuve Caro l'a agrandi par derrière en 1921.

Maison commune : Elle fut bâtie avant 1832. L'en bas servait et sert encore d'école aux garçons. Depuis la laïcisation, c'est l'école laïque. En haut se trouve la mairie et un appartement qui peut servir d'habitation à l'instituteur.

Le Carrouge:

Quand on fit la route d'Augan, la maison de Marie Guyot fut condamnée. Maison inhabitée aux Caro qui l'affermèrent (*) et l'organisèrent pour l'école laïque lors de l'arrivée de la première institutrice.

Joubaut (fils)-Le Breton : Menuisier, locataire des Boixel. Cette maison fut construite par les Joubineau qui la vendirent aux Le Breton Boixel. Il y eut un débit de tabac. Elle vient d'être achetée par les Boixel.

Veuve Junot Angélique (de Leslan)- Marchan (de la Vallée) : Propriétaire, cette maison fut achetée vers 1915 d'une Rondin, sœur de Saint Vincent de Paul -7.000 f- Elle avait été refaite par les Rondin.

Maison inhabitée : Ancienne boulangerie d'Eugène Rondin, à qui elle appartient encore.

Langlais (de Trécesson)-Boucher : Locataire de Marianne Le Ray. On appelle cette maison le château Joubineau. C'est Joubineau de Plélan et Marie Leray son épouse qui la firent bâtir vers 1866. Quand le feu détruisit le château de la Ville Aubert, M^o et Mme de Boynes s'y réfugièrent. C'est là que M^o Le Roux, ancien Recteur se retira et mourut.

Atelier Joubaut : Menuisier, ancienne maison Le Breton-1856-

Rigois-Thétiot : Cultivateurs, fermiers de Moro Olivier. La ferme avait appartenu aux Salmon-Grambert qui la donnèrent en héritage à un Moro de Plélan et celui-ci la vendit aux Olivier de la Ville Morhan.

Veuve Pelard (de Monterrein) : Journalière, propriétaire. Sa maison était autrefois une écurie. A côté une demeure, où habitait une vieille fille, qui avait son cercueil chez elle. Parfois elle en faisait don aux pauvres, mais avait soin de s'en faire un autre immédiatement. On appelait ces deux maisons : maison du pont de la Claye.

Veuve Boisbras-Sentier : Cultivatrice, propriétaire. La maison fut construite par Jean Sentier. Dans un jardin dans les environs. Boisbras surnommé « Jean de la Motte » vint avec sa femme et ses enfants vers 1915 de Branbelay pour l'habiter. Une partie des dépendances de la maison a été achetée par Jourdan. Dans les environs s'élèvent les deux écoles libres dont j'ai parlé et se trouve la Poulmais.

Le Peintre-Sentier : D'Augan. Laboureurs, propriétaires. Maison antique des Sentiers.

Minieux ou Menieux : Ils appartenaient autrefois aux Trécesson. On prétend que les prêtres habitaient là dans la maison de Josselin-Sentier. M^o Noblet, vicaire y a tenu ménage : Il avait des vaches et un cheval. En 1690, Toulin, sieur de la Chesnaie (Ménieux) ; en 1800, Launay-Néant ... Maisons disparues.

- Affermer : Donner ou prendre un bien rural à bail.

Nouvel-Brulion-Collin : Cultivateurs, locataires de Launay d'Augan.

Veuve Le Clerc : Journalière, propriétaire. Maison achetée des Caro.

Josselin (de la Cordière)-Sentier : Cultivateurs, propriétaires en partie. Aux Moulac, aux Brogard, aux Sentier. Maison natale d'Alexandre Josselin, élève chez les pères de Montfort.

Entre les Ménieux et la Ruée existait, et plusieurs contemporains s'en souviennent encore, un moulin à eau, dépendant de Trécesson. Le dernier meunier s'appelait Hamelin. La route d'Augan actuelle servait de chaussée à un immense étang appelé l'étang du bourg.

Aujourd'hui, plus de moulin, plus d'étang en deça de la route. Un lavoir, une flaque d'eau dénommée la Coursière où sont abreuvés tous les animaux du bourg.

La Ruée :

En 1800 : Sarazin, Dujan, Laurent, Nouvel.

Pontgelard (de Leslan)-Quedillac (de Pontgasnier) : Charron, locataire des Berthaud qui ont acheté cette maison des Colin en 1921.

Veuve Le Strat (marié Rouaud) : Journalière. Maison achetée en 1921 par ses enfants de Binard de Caro.

Veuve Nouvel-Le Ray : Journalière, locataire de Moro-Duchesne. Cette maison ancienne appartient aux Brogard, aux Hamon, aux Duchesne (maire).

François Nouvel- veuf de Josselin : Cultivateur, propriétaire qui fit relever la maison.

Veuve Malinge et enfants : Cultivateurs, fermiers de veuve Caro-Badouel du bourg, qui fit relever l'écurie et le cellier en 1922. Les Chefdor (Madrieux) en furent fermiers en 1884-1886.

Veuve Théliot-Malinge : Aubergiste, propriétaire. Cette maison fut bâtie sur le bord de la route d'Augan dans un champ appartenant à Jean Boisbras de Coquentin par demoiselle du Portal -1880- La veuve Théliot l'a achetée des Moisan de Ploërmel vers 1920 – 10.000 f – avec ses dépendances.

Le Pas aux Biches:

Ce village en contrebas est d'un accès très difficile en hiver et presque inabordable en cas de pluies abondantes. Curieux le châtaignier par la grosseur de son pied.

Ferme dépendant de Trécesson. Julien Corvoisier, procureur de la juridiction de Trécesson y décède en 1784. En 1800 Le Peintre en était le fermier, et aujourd'hui veuve Berthaud-Garin. Les bâtiments ont été restaurés.

En 1800 Hervaux, Tourin, Hyotet, Nourry, Malinge.

Garin : Cultivateur, propriétaire. Vieille mazure. Garin fut fossoyeur.

Querel-Collin : Cultivateur, fils couvreur. Propriétaire. Mazure.

Le Haut Village :

Il n'existe plus. Il se trouvait un peu au dessus du bourg, sur le chemin de traverse qui conduit à Leslan. Josset marchand cordier y habitait en 1745. Hingaut, cordier en 1761. En 1800 : Teillard, Josset, Roulaud en dernier lieu : Sentier, garde champêtre. Guillomet, meunier venu de Roco y mourut. François Badouel a utilisé les débris des maisons pour ses granges des Près.

Dans le bourg :

Vers 1800, les registres signalent l'existence des famille : Boissel, Billars, Druais, Perret, Chottard, Etienne, Nourry, Pillard, Cherel, Querel, Chefdor, Ménétrier, Le Ray, Ealet, Beausson, Ouedin, Durusse (originaire de Blaincourt –Beauvais- en 1801, se maria à Mauron avec une Mathurine Flagé, Beaumont, Chefdor, Demeuré, Raulin (maréchal de logis qui se maria en 1802 avec Marie Françoise Demolon, Bellamy, Lorent, Pirot, Guyot, Lucas, Launay, Danion, Le Clerc, Moro, Colin, Hamon, Thomas, Eon, Macé, Harel, Grambert,, Sauvage (gendarme), Chefdor, Brogard, Perret, Echalard, Nogues, Guillotel, Foulon, Caro, Orio, Clavier (officier de santé) etc...

En ce mois de mai 1922, on a enlevé le muret qui entourait l'ancien cimetière autour de l'église. Un trottoir va, dit-on, le remplacer. Un jour ce lieu bénit sera un dépotoir, un lieu de danse, un endroit à tout faire... « Quid est homo memores es pus » (*). La municipalité de Campénéac s'est chargée de dissiper la mémoire des aïeux.

2 – LES VILLAGES :

(a) Le séjour des Bretons, dit M. Le Mené dans son livre des Paroisses est rappelé par quelques noms de lieux comme Trécesson, Bernéan, Quejau, Quily etc... Plusieurs villages aussi portent la dénomination de ville, suivi du nom du principal propriétaire : Ville Morhan, Ville Perot, Ville Aubert, Ville André etc... : dénomination tout à fait française.

(b) Il y a dans les villages beaucoup de maisons en ruines, de masures, le cadastre dès 1826 en porte de nombreuses. On peut en conclure qu'autrefois les villages étaient plus habités qu'ils ne le sont aujourd'hui, qu'il y avait plus de population.

(c) A notre époque de progrès, les chemins qui relient les villages sont impraticables en hiver. Mouzenan, Trefrain, la Tauponnière, Ferdonnant, le Breil d'en bas, la Touche Allaire ont grandement raison de se plaindre.

Il est question actuellement d'une route de la Ville Morhan à la Touche Allaire par la Bourdelaye, du Bourg à la Tauponnière par la Ville André. Mais c'est peut être parce que les élections municipales approchent.

PONTGASNIER ET PONT GARNIER : On désigne sous ce nom tout le village. Autrefois on ne donnait cette dénomination qu'aux maisons du meunier situées près du pont. L'autre partie du village s'appellait l'Etang, parce que les maisons s'échelonnaient le long d'un étang qui existait alors. En 1793 et 1800,

habitaient là les familles Quedillac, Le Fort, Hochet, Evain, Le Mée, Gillart, Collin, Frapsauce, Carric, Simon, Pichon, Doré, Chotard.

- Quid est homo memores es pus : Quel est l'homme que vous êtes, rappelez vous malheureusement.

Launay (d'Augan) – Marchand (de la Vallée) : Propriétaire, vieille maison restaurée. Les Marchand venu d'Orgères à la Vallée.

Mayeux-Chérel : Cantonnier, reconnu pour ses idées avancées, son prosélytisme pour la Sainte Marianne, ce qui lui a valu de participer à la galette étatiste. Un de ses gestes illustres lui a valu le surnom de « tambour ». Locataire de Launay.

Hamelin (de Plélan) - sa femme de Maxent : Cultivateur, exproprié du Fil, locataire de Launay, appelé monsieur, car il avait passé une partie de sa vie à Paris. Maison du vieux temps restaurée.

Veuve Nicolas Quedillac : Cultivatrice, propriétaire. Antique famille du pays. Elle avait un fils, mort dans ses études chez les pères de Montfort et a une religieuse chez les petites sœurs des pauvres.

Salmon (de Plélan) - sa femme de la Chapelle : Journalier, ex cantonnier, aussi ses enfants fréquentent l'école laïque, locataire d'une vieille maison.

Laurent et sa sœur : Cultivateurs et propriétaires. Esprit fort.

Binard – sa femme de Gourhel : Cultivateur et propriétaire.

Le Ray – Boblin : Tisserand, journalier et locataire.

Allaire – Boblin : Couturière, locataire

Ces deux derniers ménages ont été expropriés du camp.

Gandin : Cultivateur, propriétaire.

Perret : Cultivateur, fermier de Jean le Borgne de Néant. Venu de la Huetterie.

Non loin des dernières maisons, dans un pré, se trouve la fontaine de Saint Mathias dont l'eau a, dit-on, la vertu de guérir les yeux malades. Mais pour cela il faut s'y laver les yeux et en boire de l'eau, étant à jeun.

MAUNY : Ce village est bien mal situé - dans un bas fond, d'où malsain - C'est le refuge des errants. En 1793, et 1800 y habitaient les familles Lasnier, Gavoud, Guernigon, Echelard, Garin, Malinge. Grande maison isolée bâtie récemment par une parisienne. Inhabitée.

Le Ray : Cultivateur, propriétaire. Vieilles maisons en partie rebâtie par lui.

Ryo du Deneu – Durand de Ruffiac : Journalier, locataire.

Junot (de Quelneuc) – Boissel de la Ville Morhan : Couvreur, pauvre ménage, locataire.

Sentier : Journalier.

MOUZENAN : C'est un vilage dont la réputation n'est pas très excellente sous bien des rapports. C'était là qu'habitait Mathurin Duchesne, qui fut maire plus de trente ans. Le village est inabordable en hiver. Aussi quand les bonnes gens allaient se plaindre à lui de leurs chemins impraticables, il leur servait comme argument : « la mauvaiseté du chemin de Mouzenan qu'il était obligé d'arpenter au moins une fois par jour ... ». L'abbé Charles Duchesne, décédé, vicaire de Ruffiac y est né. Vers 1800 , on voit là les familles Le

Grand, Le Ray, Mousse, Nouvel, Laurent, Duchesne, Thomas, Roudin, Davoine, Launay, Morel, Gasnier, Rouault.

Foulon : Cultivateur, propriétaire. Maison nouvellement bâtie.

Roudin (de Trécesson) – Nouvel : Cultivateur, propriétaire. Il rebâtit sa maison en 1920.

Nouvel – Foulon : Cultivateur, propriétaire.

Veuve Nouvel – Le Ray : Qui vient de mourir, on l'avait surnommée la bique.

Carric – Duchesne – veuve Le Ray Duchesne : Cultivateur, propriétaire. Demeurance des Duchesne – Leray. La famille Duchesne était originaire de Guillerien et celle des Le Ray de Mouzenan. Ce Mathurin Duchesne était naturellement intelligent. M° de Tuault de Quéjau, ancien sous- préfet de Ploërmel, le remarqua et le dressa aux affaires de la mairie. Il rendit d'immenses services à ses compatriotes, non seulement comme maire, mais aussi comme estimateur des propriétés et arpenteur. On avait confiance en lui, on le craignait aussi. Lors de l'exécution des lois laïques, de la laïcisation des écoles, de l'expulsion des religieuses, de la loi de séparation, il fut le ferme défenseur de la bonne cause. Dans ses dernières années, il se crut un peu trop omnipotent, ce qui lui fait perdre de sa popularité. Il mourut presque subitement en 1917 ; il avait été très affecté de la perte récente de son fils l'abbé.

Maisons refaites, réorganisées.

Perret – Mayeux : Venus de la Bourdelaye, où ils étaient fermiers. Journaliers, propriétaires. Vieilles maisons.

Jossin : Couvreur, exproprié de la Villain. Locataire.

Morin : Journalier.

Thomas : Cantonnier, qui ne perdra qu'à la mort le goût de la pomme, chrétien quand même. Il a une fille sur ses nombreux enfants, religieuse au carmel.

Violain – Nourry : Cultivateurs. Le seul qui m'est consciemment refusé mon ministère à l'occasion des Pâques. Cette famille Violain est originaire de Vigreux (Loire Inférieure) puis émigra à Montauban (Ile et Vilaine) d'où elle vint s'établir à Campénéac.

Géhanne – Nouvel : Cultivateurs, expropriés de Gouviers. Propriétaire. Pauvre mazure qui ne correspond vraiment pas avec la fortune de ceux qui l'habitent.

Le Ray – Bessy : Cultivateurs, fermiers des Foulon – Le Ray du bourg . Vieilles maisons qui bordent le camp.

LE BREIL D'EN HAUT :

Tertrais (de Beignon) – Violain (de Mouzenan) : Journalier, propriétaire. Mazure restaurée.

Allaire – Derien : Cultivateurs se regardant un peu trop propriétaire du camp. Cet Allaire est un fils du Napoléon de la Châtaigneraie.

Les vieilles maisons démolies indiquent que le Breil était plus habité. On y rencontre en 1800 les familles Rouillois, Carric, Piot. Un petit ruisseau passe au milieu du village, sans attrait.

LA GUEULE DU VAL : Pays perdu, sauvage mais pittoresque où habitait des Chotard en 1785.

Davoine – Garin : Cultivateur, étable de Bethléem. Le père Davoine vient d'y mourir à l'âge de 81 ans, il était couvreur. Il laisse à sa fille Pauline (appelée la bonne sœur à cause de sa piété) cette mazure avec son mobilier et la prairie adjacente à cause de son dévouement pour lui et son épouse. Les autres enfants sont engloutis dans Paris.

Veuve Dorée et enfants : Cultivatrice, propriétaire. Bâti sur flanc de côteau. Ces taudis étaient si malsains que l'eau jaillissait intérieurement. En 1920, ils relevèrent une de ces mazières et l'assainirent.

Pelard : Parti avec sa femme et ses enfants pour Beauvais vers 1920. Ils étaient les locataires de Julien Nouvel des Minieux. La mazière s'écroula de vétusté. Les Brulion en étaient les propriétaires.

TREFFAIN : C'est encore un de ces villages qui ne laissent pas une impression excellente quand on l'a visité attentivement. Il faut des aptitudes spéciales pour y faire sa demeure.

Là vivaient vers 1800, les Garin, les Bellouard, les Noblet, les Pelard, les Nouvel, les Binard, les Junot, les Piots, les Frapsauce, les Crosnier, les Lasnier, les Carry, les Thieno, les Joubier, les Messager, les Herviaux.

Malinge – Sentier : Cultivateurs. Sur la vieille maison, sculpture d'un ciseau tenu par un homme.

Veuve Roudin : Cultivatrice, dont les deux filles n'eussent pas donné tant de scandale, si elles eussent été plus chrétiennement élevées. Vieille maison.

Laurent : Cultivateur, propriétaire. Maison d'habitation entourée de mazures.

Duchesne – Lucas : Cultivateur, propriétaire, maisons en partie reconstruite.

La Hèche – Druais : Venu de Ploërmel, fermier de Trécesson, il a huit enfants. Avec du travail et de l'ordre, on pourrait là facilement vivre et faire des économies. C'est une des vieilles fermes de Campénéac. Les bâtiments portent le cachet de vétusté. Les Herviaux précédaient les Druais.

Veuve Herviaux et enfants : Cultivateurs, propriétaires. Maison d'habitation rebâtie en 1914. On a cherché en vain une source d'eau dans les parages.

Gavaud : Cultivateur. Maison restaurée porte 1642.

Pelard - Lucas : Cultivateurs. Plusieurs frères.

Veuve Pelard : Parfois « in mentis absentia (*)».

De Treffain, on peut se rendre à Trécesson soit par l'immense prairie où se trouve une source aux eaux limpides et abondantes, où s'élève encore l'ancien pigeonnier des châtelains, soit par la fameuse avenue des chênes séculaires à l'ombre desquels on respire un air pur, on jouit d'une tranquillité parfaite, on goûte un repos délicieux. Un peu au dessus sur la lande se dresse le célèbre rocher du pied d'Anon, par lequel dit-on, un seigneur de Trécesson récupéra sa fortune dissipée dans les folies du jeu.

- « in mentis absentia » : En l'absence de

TRECESSON : M. de Bellevue d'Augan a si bien résumé dans sa brochure : château de Trécesson : histoire, seigneurs et légendes, tout ce que l'on peut dire sur ce sujet, qu'on ne ferait que redire ce qu'il a dit et si bien dit. Il m'envoya en hommage respectueux, en 1913, la brochure que j'insère ici.

« Je n'ajouterai que quelques notes complémentaires trouvées dans les archives et quelques renseignements sur la situation actuelle. On trouve dans les archives : cet acte de décès d'un des derniers de Trécesson : le corps de haut et puissant Seigneur Messire Joseph, Marie, Comte de Trécesson âgé d'environ 85 ans, décédé le le 4 février 1780 en son château de Trécesson. A été inhumé le 5 du dit mois dans son « enfeu (*) » au « chairieau » (*) de cette église en présence des soussignés : Lollivier de Saint Pern, Paul Henit de Saint Pern, A. Roblaire recteur de Néant, Dumay de la Morinais « sénéchal (*) » , Fréoul aîné, Médal, Hédau, Lejeune, Janvier doyen de Beignon et official, Etrillard recteur d'Augan, Le Froice curé de Campénéac, Simon recteur ».

Il y avait autour du château, deux fermes qui en dépendaient 1°- Celle de la Porte où se trouvait la famille Frapsouée en 1753 et encore en 1800 et ensuite les Pontgerard et les Gentil – 2° Celle de la Mare que faisaient les Thomas en 1759 et ensuite les Laurent, les Gendro, les Glay, les Le Ray, les Lucas.

Mme Alice de Perrien, mariée d'abord au baron de Monstesquieu et en secondes noces à M° de Prunelé, reçut en héritage, le château de Trécesson et ses dépendances. Elle y fit de grandes réparations. Et enfin en 1921 vint avec son mari et ses enfants l'habiter.

Comme M° et Mme de Prunelé sont intelligents, Trécesson est appelé à subir d'importants améliorations. De plus, ce sont fervents chrétiens qui peu à peu exerceront une salutaire influence autour d'eux. Cette famille s'est toujours intéressée aux œuvres de la paroisse et en particulier aux écoles.

Langlais (du cours de Molac) : Depuis longtemps garde du château. Il habitait la maison principale, mais depuis l'arrivée des propriétaires, il occupe une maison à l'entrée du château.

Rozé (de Ploërmel) : A la ferme de la Porte. Il doit en quitter les bâtiments pour aller habiter ceux de la ferme du château, d'où les Le Ray – Roudin sont partis. Tout accès dans la cour leur sera alors interdit.

Chotard (de Ruffiac) – Havart (de Missiriac) : Fermiers de Trécesson, qui ont remplacé vers 1913 les Mottais de Monteneuf. C'est la ferme dénommée de la mare de Trécesson.

M° de Bellevue, dans une notice parle de la ferme école qui exista une vingtaine d'années de 1849 à 1869 à Trécesson. On peut bien dire qu'elle fut plus nuisible qu'utile pour le pays par l'esprit et les idées qu'apportèrent certains étrangers.

LE LYDRIO : Au dessus de Trécesson, au bas des collines de Thio s'étale le village du Lydrion qu'habitaient vers 1800, les Chardevel, les Perret, les Launay, les Pichard, les Rouault, les Allano, les Guillermot.

Leborgne – Launay : Dont le gendre Carric, garde champêtre. Propriétaire.

Launay – Mayeux : Tailleur, propriétaire.

- enfeu : Niche funéraire à fond plat.
- chairieau : Chaire.
- sénéchal : Dans certaines provinces, agent du roi ayant des fonctions administratives et judiciaires.

Le Mée – Garaud : Cultivateur, propriétaire. Vieille maison.

Jugel : Dont le gendre Pelard. Cultivateur, propriétaire. Ancienne métairie de Trécesson dont les bâtiments existent encore en ruines, située dans les parages appelée Rues Rouault.

Davoine – Garin : Journaliers. Locataires, revenus de ville.

Foulon – Launay : Journaliers. Tristes gens qui habitent dans un taudis près de la grande maison croulante. Cette maison autrefois importante, a m'a-t-on dit, appartenu aux Noguét et a servi de refuge aux prêtres pendant la révolution.

Carric : Vieille fille.

Ecorchard – Carric : Cultivateur, propriétaire. Maison restaurée.

Doublet – Mouraud : Cultivateur, propriétaire.

Gavaud- Doublet : Cultivateur, propriétaire.

Derrière le village, la vallée de Saint Amand où coule le ruisseau de la fontaine Sainte Appoline : c'est un lieu agreste (*) et sauvage. Des deux côtés, des collines appelées Thio d'où l'œil jouit d'un magnifique attrait. De nombreux étrangers en admirent le spectacle.

SAINT JEAN L'ERMITAGE : Près de la chapelle et de l'ermitage en ruines, il y a une ferme qui était comprise dans la terre noble de Saint Jean ou des Places en 1679. Gilles de Trécesson en fit la déclaration cette année là.

Veuve Chotard – Allaire (de Plélan) : Cultivatrice, fermière de Trécesson. En 1753, 1774, 1785, il y avait là des Chotard, même famille que celle du bourg sortie des environs.

C'est dans le voisinage que prend sa source l'Oyon, appelé dans le Dictionnaire de Bretagne d'Ogée la Croix Lucas : « Croix Lucas, petite rivière qui prend sa source en Tréhorenteuc, près de la ferme de la Croix Lucas et traverse les communes de Campénéac, Augan et Guer où elle se jette dans l'Aff, près de Bernéan. Elle a un cours de 24.000 mètres et fait tourner 11 moulins ». Cette Croix Lucas n'existe plus.

LELAN ou LESLAN : C'est un des principaux villages de la paroisse. Vers 1800, il était habité par les Mesle, les Garin, les Duchesne, les Collin, les Leray, les Sentiers, les Loseul, les Nogues, les Rollois, les Couillé, les Roudin, les Le Méd, les Binard, les Chotard, les Even, Les Doublet, les Eon, les Coué, les Boisbras, les Thomas, les Lasnier, les Néant, les Nouvel, les Gourmy, etc...

Là furent les Couillié. Un de cette famille, partit de Campénéac pour s'en aller de bourg en ville à la recherche de la fortune. Il ne la trouva point, mais Dieu lui donna beaucoup plus, un petit fils qui fut la gloire non seulement de la famille, mais de toute l'église de France. Pierre Hector Couillié, qui naquit à Paris en 1829, fut ordonné prêtre en 1854, devint coadjuteur (*) à Orléans de Monseigneur Dupanloup en 1876 puis lui succéda. En 1893, il devint Archevêque de Lyon puis Cardinal en 1897. Il est mort en 1912. Il vint visiter le pays de ses aïeux. M^o l'Abbé Lanier me rappelait que tout jeune, il lui avait répondu la messe dans l'Eglise de Campénéac.

- Agreste : Rustique, champêtre.
- Coadjuteur : (Ecclésiastique). Adjoint d'un prélat.

Garin : Cultivateur. Fermier des Roudin, maisons rebâties.

Le Ray – Roudin : Cultivateurs, propriétaires. Ils étaient fermiers du château de Trécesson devant la maison principale.

Veuve Garin : Propriétaire. Pas intéressant.

Veuve Pontgelard (de Goven) : Journalière, locataire des Herviaux.

Jean et Joseph Nourry : Cultivateurs. Aux Rues Couillé . La maison porte une façade en pierres de taille – 1665 – Cadran sur la cheminée. Aux Nourry.

Elaudais : Journalier, vieille maison – 1680 – très malsaine.

Doublet – Charron : Maison très vieille.

Badouel : Cultivateur, propriétaire. Conseiller municipall. Maison toute neuve, mais pas saine.

Fille Doré : Journalière.

Nouvel : Cultivateur, propriétaire. Maison restaurée.

Duchesne : Cultivateur, propriétaire. A bâti.

Malinge : Cultivateur, propriétaire. Vieille maison.

Malinge – Thomas : Cultivateurs, fermiers.

Binard – Junot : Cultivateurs, propriétaires. Maison restaurée.

Badouel – Nouvel : Cultivateurs, propriétaires. Maison des Badouel (maison neuve inhabitée à veuve Junot du bourg).

LA VILLE ANDRE : Village où ont habité aussi des Couillé. Vers 1800, étaient là des Moro, des Sentier, des Perret, des Doublet, des Roze, des Frapsauce, des Dujan, des Godard.

Rigois : Cultivateur, fermier de la famille Doré. Cette maison fut construite – 1877 – par M° l'abbé Doré au bout de celle où il était né, qui porte : Pierre Couillé – 1673 – et où aussi était né le grand père du Cardinal Couillé.

Rigois – Allain : Cultivateurs, propriétaires. Achetèrent cette maison des Duchesne vers 1920.

Veuve Garin : Journalière, propriétaire.

Chefdor : Cultivateur, propriétaire. Maison confortable. Ancien conseiller municipal.

Nouvel (de Monterrein) : Cultivateur, fermier de Badouel (de Lélán). Vieilles maisons restaurées en 1920.

Juno : Vient de mourir. Vieille mazure.

Veuve Jarnigon - Avernier: Cultivatrice.

Veuve Doré – Cherel : Cultivatrice, propriétaire. Mari tué à la guerre.

Doré (fille) : Célibataire.

Thétiot (de Monterrein) – Ryo (de Gourhel) : Cultivateurs, fermiers de Roudin. Maison rebâtie.

Veuve Doré - Sentier : Cultivatrice, propriétaire.

Rouaud – Robon (de Thelin) : Cultivateurs, fermiers des Olivier de la Ville Morhan. Maison récemment bâtie.

LA TAUPONNIERE : Vers 1800, habitaient ce vieux village les Chefdor, les Chaslin, les Rouault, les Vendanges, les Le Bois, les Juno, les Badouel, etc ...

Chefdor (des Madrieux) – Lameule : Cultivateurs, propriétaires. Rangée de maisons en partie reconstruites.

Le Bois : Cultivateur, propriétaire.

Veuve Le Bois – Nourry : Cultivatrice, propriétaire. Dont le fils marié à une Chefdor de la Ville André.

Maison inhabitée bâtie par M° l'abbé Le Bois vers 1826. Elle a été restaurée. Porte principale cintrée avec cordon de pierre. Monoglyphes de Jésus et de Marie, date – 1632 -.

Junot – Junot (de Quily) : Cultivateurs, propriétaires. Vieille mazure.

Fagot – Danion : Cultivateurs, propriétaires de la carrière de Rohan.

Maillard – Nourry : Meunier, propriétaire. Sur la lande à cinq cent mètres son moulin à vent de Rohan.

LES VALLEES : Il y avait autrefois un moulin à eau et un moulin à vent, sur la lande qui ne fonctionnent plus. Un peu en-dessus, la carrière de Rohan qui fournit de magnifiques blocs de pierre rougeâtre, très dure. Elle est d'un accès très difficile en hiver. C'est là que M° et Mme de Boynes ont pris une grande partie des pierres pour bâtir leur château de la Ville Aubert. Fagot – Danion de la Tauponnière en sont les propriétaires.

Ménage (d'Augan) : Cultivateur, ancien meunier. Masures. Une de ses filles est religieuse.

LA VILLE LOUAYS – LES VILLEOIS : Ancienne seigneurie qui a appartenu aux la Ville Louayé, puis par alliance aux Forfait – 1479 ; aux Couëtus – 1513, aux Gombert, aux Trévegat – 1600, aux Jacquin – 1700, du Portal – 1768, aux de Martel, aux Mouësan de la Villerouet – 1856, à Sébastien de Préaudau, aux Pleuvier, au Le Roux, aux de Boynes – 1900.

L'ancien manoir était la vieille maison du fermier J.Doré. A l'intérieur une chambre où dit on, les propriétaires cachèrent soigneusement un prêtre pendant la révolution. Non loin, le cellier appelé la Demoiselle qui servait de chapelle.

Aujourd'hui, il y a quatre fermes aux Villeois où M° et Mme de Boynes ont fait d'importantes transformations et réparations. Vers 1800, se trouvait là des Rouillois, des Binard, des Doré, des Boixel, des Condé,.

Joseph Doré : Cultivateur, fermier des de Boynes – Le Roux. Il habite l'ancienne maison noble.

Armel Doré – ChereL : Cultivateur, fermier des de Boynes – Leroux. Bâtiments récemment reconstruits.

François Doré – Thomas : Neveu des précédents. Cultivateur des de Boynes – Le Roux. Maison principale reconstruite.

Lepage (de Jaffré) – Hamon (de Maxent) : Cultivateur et aussi fermier des de Boynes – Leroux. Maison en partie reconstruites.

Tous ces fermiers ont avec le propriétaire la moitié des bénéfices.

LA VILLE AUBERT : En 1400, elle était la propriété des Aubert, des Labbé en 1513, des d'Albret en 1555, des Brunet en 1630, des Perrot en 1690, qui la portèrent par alliance en 1727 aux Cornulier et ceux-ci en 1770 aux Dumay qui la vendirent en 1783 aux Le Preste, puis aux Pleuvier, aux Dubourg -1831-, aux Debout -1847 –aux Le Roux, aux de Boynes Leroux -1900 –

La maison noble très simple portait une tourelle dans l'un de ses côtés. Sa façade donnait du côté du bourg, le tout était entouré d'une grille en fer. A côté une ferme dont les Gernigon avait été les fermiers en 1793, puis les Brogard.

Ce sont ces derniers qui habitaient la Ville Aubert quand en 1897, éclata un terrible incendie qui dévora le château. Les châtelains s'empressèrent de reconstruire un nouveau château. Mme de Boynes, exigea que ce fut sur les ruines de l'ancien. Pendant ce temps les châtelains se réfugièrent dans le bourg, au Carrouge, dans la maison Joubineau.

Le nouveau château qu'aujourd'hui – 1922 - M° et Mme de Boynes habitent avec leurs enfants est magnifique et offre tous les agréments à la vie sur terre et sur l'eau.

La Ville Aubert avait son moulin à vent. Les ruines existent sur le bord de la grande route qui conduit au bourg. La grande route passant par la Ville Aubert, est due à M° Dubourg, qui vers 1848 offrit gratuitement son terrain pour la circonstance. Il était question alors de la faire passer par la Ville André et la Tauponnière.

La Ville Aubert (ferme) : Cette ferme venait d'être construite quand survint l'incendie du château et de ses dépendances. Le fermier put donc immédiatement l'occuper. C'est la veuve de François Rozé, tué à la guerre, qui la fait valoir actuellement avec son frère, Septème Hamon.

La bergerie : Cette ferme est presque située sur le bord de l'étang. Vers 1800, c'étaient des Roulin, puis des Caro qui en étaient les fermiers. Aujourd'hui, ce sont les Hamon – Sentier. M° et Mme de Boynes de la Ville Aubert en sont les propriétaires. ils y ont fait de sérieuses améliorations.

SAINTE ANNE DE LA LANDE : C'est une nouvelle ferme qu'ont créée et construite M° et Mme de Boynes de la Ville Aubert. Après avoir fait défricher une grande étendue de lande, M° de Boynes voulut faire construire en 1914 les bâtiments d'une nouvelle ferme. La guerre arriva et il fallut surseoir à l'achèvement des travaux, jusqu'après la guerre. C'est en 1921 que le tout fut terminé. Un fermier ne peut être plus commodément, plus pratiquement et même plus agréablement logé. Il a, à sa porte la grande route de Campénéac à Néant. Le 27 novembre 1921, M° David, Recteur fut appelé pour bénir les nouveaux bâtiments. Le nom de Sainte Anne de la lande fut donné à la ferme et la statue de la Sainte placée dans une niche sur la façade de la maison principale.

Le premier fermier est Duchesne – Pelard, parti de la rue Verte du bourg.

Un épisode intéressant des Seigneurs de Campénéac (archives départementales D'Ille et Vilaine G4) : « Les évêques barons de Beignon, étaient fort jaloux de leurs droits de chasse et en 1471 et 1478, Monseigneur Jean Lespervier dut défendre ses droits contre les empiétements du seigneur de Trécesson. A ces dates, en effet, Jean de Malequenelle, époux de Jeanne de Trécesson, accompagné de son beau fils François Lainé de Trécesson , de Robert de Bernéant, de Guillaume Larcher, de Foulques de la Ville Aubert, de Pierre Forfaich, seigneur de la Villelouays, de Julien et de Gilles Eschallard et de plusieurs autres seigneurs de Campénéac fut convaincu d'avoir chassé et giboyé avec chiens et autrement, tendu et fait tendre retz (*) et autres engins et filets, pris et emporté en la maison de Trécesson dix ou douze cerfs ou autres bêtes fauves, pris en la paroisse de Beignon, ésfins et mottes du révérend Evêque de Saint Malo ».

LA TOUCHE LARCHER : Elle appartient à la famille de ce nom jusqu'au XVII^{ème} siècle. Cette famille est l'une des plus anciennes de Bretagne, nous la trouvons dans cette province dès le XI^{ème} siècle. Un des membres accompagna Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre en 1066 ; un autre se croisa en 1248; et un autre reçut en 1500 le titre de comte. Elle eut pour première résidence le château de la Touche Larcher en Campénéac et s'arme « de gueules à trois flèches empeunées d'argent les pointes en bas », « Les coups m'en fault ».

La Touche Larcher passa ensuite aux Boschet, aux La Souallaye, aux La Corbinière, aux de France.

En 1794, elle appartenait à M^o César du Bouays Couesboue qui la vendit à M^o le comte de Martel. Celui-ci posséda encore en Campénéac Glévily, la Chesnaie, le Bois Gicquel , les Villeois etc...

En 1831, le comte de Martel vendit à moitié prix pour cause de parenté La Touche Larcher à M^o **Henry-Marie-Joseph-Annibal** de Busnel.

Le 23 juillet 1765, M^o Henri Jacques de Busnel, seigneur du Bouëxy en Néant se maria dans la chapelle de Beaurepaire en Augan avec Anne de Farcy, demoiselle de Beauvais. Ils demeurèrent à Beauvais ou au Bouëxy. Ce sont eux qui achetèrent en 1770 les seigneuries de Rue Neuve, de Frémur, la métairie de Folle Pensée, les bois de Rauco et de Gurvan.

Leur fils Henry Marie Joseph Annibal, né à Beauvais en 1766, acheta la Touche Larcher où il mourut en 1847. Il avait épousé à Jersey en 1794 Mlle du Breil morte au château de Bouëxis en 1814.

Leur fils Henri Paul né à Jersey en 1794 épousa en 1846 Marie Sainte Jutord de Launivon, et mourut à Auxerre en 1870. La veuve est morte au château de la Touche Larcher en 1902. C'était, disent ceux qui l'ont connue, une véritable sainte.

D'où naquit M^o Henri Maris Toussaint de Busnel né en 1845 et marié en 1872 à Mlle Eulalie Coué de la Tremblaie de Redon.

De ce mariage, deux filles dont l'une mariée en 1904 à Gaston Mabile Duchesne (qui ont cinq enfants) et l'autre en 1911 à Yvan Rolland de Rengervé (qui ont aussi cinq enfants).

Aujourd'hui 1922 habitent à la Touche Larcher (château) : M^o Henri de Busnel et son épouse, Mme de

- Retz : Filet.

Busnel (née Mlle Eulalie Coué de la Tremblaie (Redon), puis M° de Rengervé leur gendre, marié à Mlle Yvonne de Busnel et leurs cinq enfants, Jean, Mariannick, Henri, Thérèse, René. M° et Mme de Rengervé ont eu en héritage la Touche Larcher avec ses dépendances. M° de Busnel depuis une cinquantaine d'années y a fait de grandes et sérieuses restaurations.

Havart (de Missiriac) : Cultivateur, fermier de M° et Mme de Rengervé. Cette ferme était appelée la ferme de la Porte et dépendait du château de la Touche Larcher. On y montre encore la chambre de l'aumônier. Les bâtiments viennent d'être réparés.

Veuve Durand et ses enfants (de Ruffiac) : Cultivateurs, fermiers de M° et Mme de Rengervé. Cette ferme s'appelait la Touche Trécession, c'était en effet une « fillette » de Trécession. Un Larcher épousa une Trécession, et la ferme fut portée au domaine de la Touche Larcher. Maison très ancienne.

GUINARD :

Méance (de Héliéan) – Chevillard (de Néant) : Cultivateurs, propriétaires. Cette ferme mise en vente en 1919 fut achetée de moitié par les Chevillard de Néant, et par les Gillouët de Loyat. Les Chevillard vinrent habiter les vieux bâtiments qui existaient.

Veuve Guillouët et ses enfants : Cultivatrice, propriétaire. Celle-ci fit bâtir et vint y demeurer en 1921, avec ses filles, dont l'une est mariée à un Launay.

LE PONT AUX MOINES :

Grossin (d'Héliéan) – Manceau : Cultivateur, propriétaire. C'est le seul ménage que possède Campénéac dans ce village mal réputé de Loyat. En 1789, il y avait là des Caro.

LA VILLE GEHAN OU JEHAN : Elle appartient aux Jehan, puis aux Aribart en 1513 ; aux Labbé, 1580 ; par alliance aux Guimard, 1740 ; aux Legall 1764. Les de Préaudeau l'achetèrent des de la Corbinière et les de Préaudeau la vendirent aux de Busnel en 1891. Ainsi elle passa aux de Rengervé aux de Busnel qui en sont aujourd'hui les propriétaires. Après la guerre M° de Rengervé a fait réparer les bâtiments qui tombaient en ruines.

Martin : Cultivateur, fermier de M° de Rengervé. Il arrive en 1910, avec sa famille de Saint Jean de Ploërmel. Il succède aux Rigois – Allain qui se sont retirés à la Ville André.

LES MADRIEUX : Aux Larcher en 1400, aux Trécession en 1513, étaient là en 1800, les Perret, les Guerny.

Chefdor – Coué : Cultivateurs, propriétaires.

Coué – Chefdor : Cultivateurs, propriétaires.

La famille Chefdor est une des meilleures de la Paroisse sur laquelle le prêtre peut compter. Le Père et la Mère étaient considérés comme de vrais patriarches. Ils eurent 3 garçons et 3 filles. Il reste aux Madrieux, Joseph marié à Rosalie Coué de la Bosse et François, célibataire que la photographie (*) représente mobilisé pendant la guerre et leur sœur mariée à Emile Coué de la Bosse, frère de Rosalie. Les Chefdor y ont fait de grandes améliorations .

- Photographie :En fin de ce chapitre.

LE CLYO ou LE CLIO : C'est encore une des antiques seigneureries de Campénéac qui appartient aux Trécesson, puis par alliance aux Rogier -1480 : Un Rogier fonda au XVIème siècle la chapelle du Crécy dans l'Eglise de Ploërmel ; aux de Lemo – 1550 – aux de Lezenet – 1588- aux Rosmadec de 1610 à 1682. En 1760, maître Guillaume Launay, notaire et procureur de la juridiction du comté de Trécesson habitait là. En 1793, étaient dans ce village les Lepeintre, les Sorel, les Portier, les Lucas, les Malinge, les Bessy, les Guyot, les Ryo, les Sentier, les Avenant. Il y a aujourd'hui le bas et et le haut Clys.

1^{er} Au Bas Clys :

Ecorchard –Perrichot : Journalier, propriétaire.

Veuve Le peintre – Perrichot : Ménagère, propriétaire. Maison nouvellement recouverte.

Cherel – Mayeux : Journalier, locataire. Dix enfants.

Veuve Ecorchard : Ménagère, locataire de Doré des Villeois.

Sentier – Cherel : Cultivateurs, propriétaires. Ont acheté cette ferme pendant la guerre de Germain More de Lesvran en Loyat – 50.000 f – dit on. Près de la maison principale s'élève une grange en forme de chapelle. On prétend qu'il existait sur son emplacement une chapelle à Saint Ubal (*) dont la fontaine se trouve dans le pré Garin.

Une grande maison inhabitée appartenant aux Duno et aux Avenant était la maison noble d'autrefois, bien déchue de son ancienne opulence.

Veuve Avenant – Le Gendre : Cultivatrice, propriétaire. Maison d'habitation nouvellement Bâtie.

Le Peintre – Thétiot : Journalier, propriétaire. Maison restaurée en 1920.

Veuve Portier : Cultivatrice, propriétaire.

Jugel – Portier (Milou) : Cultivateurs. Ont acheté leur maison des Garin. Le premier mari de Reine Portier : Milou de Ploërmel a été tué à la guerre. Il laisse une fille Thérèse Milou.

Thétiot – Le Peintre : Journalier. Maison nouvellement construite, un peu retirée du village.

2^{ème} Au haut Clys :

Veuve Manceau – Nouvel : Ménagère, propriétaire.

Veuf Manceau (fils) – Le Ray (de la Motte) : Cultivateurs, propriétaire.

Le Ray (de Mauny) – Guérin : Cultivateurs, propriétaire.

LA BOSSE :

Caro (de Ploërmel) – Perrin : Cultivateurs. Fermiers des Coué. Nouvelle ferme.

- Saint Ubal : Evêque de Gubbio (Italie) vénéré comme saint par l'Église catholique, fête le 16 mai.

Coué - Hamelin : Quand la famille Coué fut expropriée du camp, elle vint s'établir quelques années dans le bourg, maison Choatrd, puis acheta au Clio la ferme de la Bosse que des Pelard occupaient précédemment.

Brunel (de Ploërmel) : Carrier. Pauvre taudis.

Jarnigon (de Prétanet) – Brogard de Belleville : Cultivateurs. Maison restée longtemps inhabitée.

BELLEVILLE : Vieilles maisons de 1682 et 1683. Il y avait devant la maison des Brogard un menhir que les bonnes gens disaient avoir été apporté là dans le tablier d'une filandière. Quand les Brogard ont voulu dernièrement construire un four sur son emplacement, ils l'ont enlevé et même brisé en deux. En 1800, Delourme y demeurait.

Brogard – Nourry : Cultivateurs et propriétaires, ils ont eu dix ou douze enfants, dont trois garçons tués à la guerre et un autre mort quelque temps avant. Ils sont aujourd'hui les seuls habitants de Belleville.. Vers 1917, y vivait dans une maison délabrée et dans la misère. Jeanne Thébaud de Ploërmel, veuve Baron dont la fille mariée à un Prioux du bourg et à qui appartient la maison.

Sur la lande de Belleville, un moulin à vent dont le meunier est un Prioux du haut du bourg.

PLETANAY – PRETANET : Village situé dans un fond, aussi très mauvais en hiver. En 1800, s'y trouvaient des Jarrigon, des Badouel, des Touzé, des Lucas, des Rozé, des Courbé, des Portier. Aujourd'hui :

Veuve Nouvel – Nouvel : Cultivatrice, propriétaire. Mariage entre parents. Un des fils Jean a été tué à la guerre, l'autre Pierre vient de se marier à sa cousine Germaine Marie Françoise Le Ray – Nouvel de Leslan.

Jarnigon Pierre – Boisbras : Cultivateurs, fermiers des Marion. Maison pauvre. Jarnigon vient de se faire construire en face sur son terrain, une magnifique maison d'habitation pour lui et sa famille.

Brunel d'Augan : Cultivateur, fermier de Joseph Pérot Badouel du bourg. Nombreuse famille. Venu de Beignon en 1913, pour remplacer Meur de Buléon. La maison d'habitation a été bâtie par les Badouel et pendant quelques années habitée par eux.

Veuve Le Ray : Madeleine Duchesne de Mouzenan y prépare et restaure une vieille maison pour y venir prochainement l'habiter avec sa petite fille.

Jarnigon François – Morice : Cultivateur (et aussi de bolées). Fermier de Nouvel.

LE BOIS GICQUEL : C'est une ferme qui a passé par vente de M° de Martel, puis à M° Sébastien de Préaudeau et aujourd'hui aux Foulon – Leray du bourg qui y ont fait des améliorations. La route du bourg à Saint Laurent ouverte vers 1913, a été très avantageuse pour cette ferme ; l'entrée est encore bien difficile.

Veuve Bouvet : Dont la fille ainée mariée à un Perrichot. Cette famille est venue du bois du Lou en Augan, lors de l'expropriation du camp. Le fils unique mort, sergent à la guerre. Un arbre dans sa chute a tué le père.

L'ABBAYE D'EN BAS ou du VAL : Il y eut là, autrefois une maison noble. La grande maison en ruines que les Grossin - Picard ont abandonné et le jardin entouré de hauts murs qui l'avoisine, en donnent l'indication. Les registres parlent d'un Bernard, jardinier en 1765. Peut être y eut-il là la résidence de quelques moines. Le nom d'abbaye, semble le faire croire. Carric, Chômaud

En 1800 y demeuraient des Garin, Matenne, Perrichot, Herviaux, Lucas, Rouault, Nozameur, Brogard, Dero, , Colin, Lorent, Dujan, Nouvel, Cherel, Yvon, Dolo, Thomas.

Nouvel : Ils sont deux frères qui habitent le pâtis Payot. Ils possédaient de vieilles maisons qu'ils ont laissé tomber en ruines par négligence. Enfin on les répare en ce moment, une nièce en fait restaurer une qui porte – Thomas 1647 -. Ce sont des gens riches, sauvages, fainéants, ivrognes, sans religion qui vivent dans la misère la plus noire. Un de leurs frères a été enterré par charité pour refus du denier du culte. Le même sort attend ceux-ci probablement.

Le Borgne (de Montertelot) – Garin : Journalier, il fit construire sa maisonnette. C'est encore un père la bolée que la religion ne gêne pas.

Fille Nouvel : Cultivatrice, propriétaire dont la plus jeune sœur est mariée à son cousin François Nouvel de la Ruée.

Faucheux (du Roc Saint André) – Jarrigon : Cultivateur, fermier des Nouvel. Bâtiments restaurés.

Grossin – Picard : Cultivateur, propriétaire qui vient de faire construire une maison d'habitation un peu plus bas que la grande maison en ruines qu'il occupait.

Veuve Binard – Perrichot : Ménagère, propriétaire dont le mari était garde champêtre.

DENE – DENEUC : En 1800, s'y trouvaient des Néant, et des Chefdor.

Veuve Faucheux – Gavaud : Cultivatrice, propriétaire.

Ryo – Binard : Cultivateurs. Fermiers des Géhanne Le Ray de Mouzenan. Ils l'ont achetée 57.000 f et ils paient un franc de denier du culte. Cette famille Ryo est venue de Ploërmel et d'abord à la Ville Pérot puis au Deneu.

Miloux (de Ploërmel) – Garin (de Loyat) : Cultivateurs, nombreuse famille.

DEFAY : Garin dont la femme du Roc Saint André, cultivateur .

Bellouard : Cultivateur, nombreuse famille, sept enfants.

Veuve Boixel – Thétiot : Cultivatrice, journalière, revenue de ville. En 1800 Thomas, Perret, Baron, Jourdran, Duchesne, Jernigon, Avernier, Jour.

M° de Bellevue compte les Defay parmi les seigneureries de Campénéac : « Defay converti en ferme ».

LA TOUCHE BOURDIN : En 1570, ; Mathurin Larcher, écuyer seigneur de la Touche Bourdin ; en 1603, François Larcher ; Dolo en 1751 ; Vincent Etienne en 1759 ; en 1800, Joubier le Grand. M° Courteil laissa cette ferme en héritage à M° le Gouesbe de Bélée, qui advint par mariage à M° de Chauveau, propriétaire actuel.

Launay – Collin (de la Grée Saint Laurent) : Cultivateurs. Fermier de M° de Chauveau qui habite le Finistère. C'est ce monsieur qui demanda à acheter les vieilles statues de la chapelle Saint Laurent.

La famille Launay vint de Lanouée à Campénéac vers 1840. La maison d'habitation porte un caractère de vieille noblesse.

LA CHENNELAIE – LA CHESNAYE : En 1513, aux Robelot puis aux Héligon et aux Trottereau, Toulain sieur de la Chesnaye en 1690. Le comte de Martel a été propriétaire de La Chesnaie. L'ancien maire Duchesne et son frère l'ont achetée il y a quelques années. Comme l'ancien maire Duchesne a marié son fils aîné Jean à la fille de son frère, La Chesnaye appartiendra à la famille Duchesne. Lors de ce mariage, il fut fait de grandes réparations.

Duchesne : Cultivateur, propriétaire. Ils vinrent de Guillerien d'où ils furent expropriés par le camp.

SAINT LAURENT : Gros village de la paroisse au milieu duquel s'élève la chapelle. La route de Ploërmel à Tréhorenteuc la traverse. C'est là qu'aboutit la route du bourg depuis 1913. La route était autrefois si impraticable que le dimanche les habitants allaient toujours à la messe du matin à Ploërmel. Cette route doit rejoindre la route de Loyat à la Rosaie.

En 1772, sieur Profit Beauguernay, époux de Marie Tourin à Saint Laurent. En 1800 des Lucas, des Jernigon, des Penhoët, des Chôtard, des Legrand, des Coué, des Noblet ; des Sentiers, des Orio, des Jour, des Thomas, des Briend, des Morice, des Querel, des Manceau, des Duchesne, des Colin, des Le Duc.

Chaque quartier porte un nom spécial :

La Croix :

Veuve Garel (de Brial) : Cultivatrice, fermière de Jeanne Macé.

Thomas et ses enfants : Cultivateurs, propriétaires.

Launay – Launay : Cultivateurs. Propriétaires.

Le Pâtis :

Brouxel – Launay : Cultivateurs. Fermier des Launay. Ancienne habitation des Nouvel. Maisons restaurées et rebâties.

Fablet marié à veuve Morice (de Réminiac) : Cultivateurs, propriétaires. Chez eux est déposée la clef de la chapelle.

Chotard : Cultivateur.

Rue Saint Roch :

Boissel : Maréchal. Il vient de bâtir un atelier à l'intersection des routes.

Launay – Carric : Journaliers, propriétaires. Maison refaite.

Veuve Chaslin – Chotard : Cultivatrice, propriétaire.

Veuve Carric – Durox : Cultivatrice, propriétaire.

Rue Saint Martin :

Querel – Penhoët : Cultivateurs, propriétaire. Maison neuve. Les filles sont les sacristines de la chapelle.

Rue Chomaud :

Grimaud – Cherel : Dont la fille mariée à Chaslin. Cultivateurs. On avait eu l'idée, autrefois d'ouvrir une école à Saint Laurent pour les enfants du quartier, et cette maison m'a-t-on dit, aurait été bâtie pour l'institutrice. Elle est d'une facture différente des autres. Il est un peu plus loin des bâtiments inhabités.

Rue Billard :

Penhoët : Dont la fille mariée à un Morice. Cultivateur, propriétaire, vieilles maisons d'un accès difficile.

Si l'on a dénommé deux quartiers : Rue Saint Roch et Saint Martin, c'est qu'on les honorait dans la chapelle : deux des vieilles statues les représentent.

LE CHÊNE ADRIAN : On peut se demander si ce n'était pas le petit prieuré de Saint Laurent de Coëtlaou dont parle M^o de Bellevue dans son livre : Paimpont (p 99) et qui comprenait un manoir noble, une métairie et une chapelle ... On ne voit guère où le situer ailleurs.

Aujourd'hui c'est une ferme composée de très vieux bâtiments et achetée par un Boisbras expulsé du camp.

LE PIGEON BLANC : Constructions récentes que les Fablet de Loyat ont faites sur le bord de la route de Saint Laurent à Ploërmel à moins de deux kilomètres du village de Saint Laurent. Ils y tiennent débit de boisson et l'un des fils est menuisier et trésorier de la chapelle de Saint Laurent ; un autre des fils, après l'expulsion des Frères de Ploërmel resta dans l'enseignement libre. Il a été tué pendant la guerre.

GLEVILY : Seigneurerie qui appartenait aux Lamballais en 1426 ; aux Le Febvre en 1470 ; puis par alliance aux d'Albret en 1583 ; aux Larcher en 1660 ; aux Perret 1664, 1695 ; aux Cornulier en 1717 ; aux du Dresnay qui le vendirent en 1783, aux Desnos de la Grée. Elle passa ensuite au comte de Martel, qui la vendit en 1821 à M^o René Math Charles Robert, maire de Ploërmel en 1792, juge à Ploërmel de 1800 à 1816. Celui-ci la vendit à un marchand de biens, M^o Gros qui la revendit à M^o Grivard du Finistère. C'est à ce dernier que Monseigneur de la Villerabel, alors chanoine de Saint Briec, l'acheta 61.000 f ; elle contenait 70 hectares.

Glévily ne fut pas pris pendant la révolution. Les Nouvel en furent les gérants et c'est là, dit on qu'ils firent des affaires d'or ; les Badouel vinrent ensuite.

Le vieux manoir reste debout, on voit le jardin avec ses grands murs ; le moulin à vent, dont le meunier Dero Josso habitait en 1800 la Ville Ferrée, n'existe plus. Il s'élevait sur la lande entre la Ville Morhan et Glévily ; il en reste la trace sur le sol. Les pierres ont été transportées à Glévily, il y a 50 ans pour construire des écuries.

Fermier Fauchoux : du Roc Saint André avec sa nombreuse famille (six gars et une fille) a dû réaliser d'excellents bénéfices. Trois de ses garçons ont été tués à la guerre.

Glévily qui est la propriété personnelle de Monseigneur de la Villerabel, archevêque de Rouen, passera probablement à son neveu Jean de Tuault qui habite Quéjau.

LA VILLE FERREE : Métairie noble en 1749 : elle n'est pas d'un aspect attrayant ; elle devait dépendre de Glévily.

Boissel : Cultivateur, propriétaire.

Veuve Commeneuc : Qui est une Collin de la Grée Saint Laurent. Cultivatrice, propriétaire. Esprit profondément Laïc. Cette famille Commeneuc est venue de Montauban (Ille et Vilaine). Avec la mère vivent un garçon et trois filles qui s'occupent à la saison de deux machines à battre.

LA VILLE PEROT : Une famille Pérot lui a, à l'origine donné son nom. En 1800, s'y trouvaient des Badouel, des Noblet, des Collin, des Réminiac, des Chomaires, des Baron, des Corvoisier, des Chefdor, des Thomas, des Rouault. . Ce village a donné asile à des expatriés du camp en 1911...

Roblin François et son frère Jean: Expulsés de Guillerien et de la Ville Renaud. Ils ont acheté entre eux une ferme qu'ils se sont partagée, mais un partage de cette sorte est toujours difficile. Tous les deux ont bâti et amélioré leur propriété.

Ancienne maison des Nouvel, délabrée et inhabitée.

Druais : Venus du bois du Loup. Ont acheté la ferme des Rémy de Ploërmel. Une fille mariée à un Collin, installée dans la ferme. Une autre mariée à Pierre Boissel de la Ville Ferrée et déjà veuve. Vieux logement qu'on hésite à aborder pendant l'hiver.

Veuve Carric – Caro : Venue des Forges avec ses enfants. Elle fit bâtir une maison d'habitation. Un de ses fils y est marié avec une Nourry du Quily. C'est la mère de l'Abbé Carric, tué à la guerre.

Veuve Nouvel : Dont le fils Bernard, marié à une Boisbras du Chêne Adrian. Cultivateurs et propriétaires. Vieille habitation.

Boisbras : Cultivateur et propriétaire. Demeure assez éloignée des autres. Conseiller municipal. Ce doit être un honneur pour lui.

LE PONT MESLE : Pauvre taudis sur le bord de la route et à la limite des paroisses de Ploërmel et de Campénéac. Là habite une vieille fille (Rouaud) à laquelle une fécondité illégitime a fait une réputation bien méritée. Un de ses rejetons a eu les deux jambes coupées pendant la guerre et la pension qui lui revient fait le bonheur matériel de la nichée. En fait de religion, il ne faut pas aller en quérir là.

LES GREES MACE : En 1779 s'y trouvait Pigeard et en 1800 Druais. Les Malinge de Ploërmel ont vendu la propriété à Lucas Tranvaux de la Ville Morhan.

Mme Veuve Guillaume : Venue de Ploërmel, cultivatrice et débitante. Le bouchon ne lui a pas porté bonheur. Aussi l'auberge ouverte, son mari est mort sans renom de sobriété.

C'est dans les parages des Grées Macé que se trouvait une demeure appelée les Sablonnières en 1794. Ramel était aubergiste et où habitèrent vers 1800 Prud'homme et Morice.

QUEJAU :

1 Le château :

(Anciennement Kerjeau), aux Quéjau, puis par alliance aux Desgrées 1567 ; aux Abillan 1619 – quelques actes des archives. Le 29 septembre 1638, a été baptisé Joseph Gratien Abillan, fils de noble homme Gratien Abillan et de dame Perrine Bonnefoi, sieur et dame de Quéjau, marraine Mathurine Nicolazo, dame de Lanvaux.

Le 1^{er} janvier 1640, a été baptisé Joseph Perrichot, fils de noble homme Julien Perrichot et de dame Henriette de Quéjau, sieur et dame de la Garenne. Parrain noble homme Jacques Perrichot , sieur du Breil, marraine dame Perrine Bonnefoi, «épouse de noble homme Gratien Abilan, sieur de Quéjau et du clos Doris.

Le 20 avril 1666, a été baptisé François Gratien Abillan, fils de noble homme Vincent Abillan et de dame Anne de Lépine, sieur et dame de Quéjau. Parrain François le Gouesbe, recteur de Campénéac, marraine Dame Perrine de Bonnefoi, dame douairière de Quéjau.

Le 26 mars 1698, baptême de Philippe Joseph Abillan, fils de noble homme Gratien Abillan, sieur de Rochefort et de dame Jeanne de Trédan, parrain escuyer Philippe de Lessant, marraine mademoiselle Madeleine de Trédan.

Quéjau fut vendu pour rendre les comptes de tutelle d'une petite de Quéléon et ne rentra dans la famille que par le petit fils qui le racheta à son cousin Talhouët, qui rebâtit l'habitation et revint l'habiter. Son père se retira à la Garenne, près Malestroit.

Les Abillan avaient à Ploërmel leur vieil hôtel Abillan, leurs terres de Rochefort, Quéjau, Clos Doris s'étendaient de Ploërmel à Campénéac. Rochefort passa chez les Martel par le mariage d'une Abillan et Armand de Tuault vendit le Clos Doris.

Le 4 mai 1752 a été baptisé Françoise Perrine Abillan, fille de Mathurin Pierre Abillan, escuyer seigneur de Quéjau et de dame Marie Françoise Yvonne Jéguie de Stanghingant. Parrain, Pierre Jacques de Rospiec, chevalier seigneur de Trévien, oncle maternel de l'enfant et marraine haute et puissante dame Françoise Renée Charrette, comtesse de Saint Georges, tante du côté paternel.

Le 2 juillet 1753, a été inhumée dans l'Eglise paroissiale de Campénéac dame Marie Françoise Yvonne Jeguic de Stanghingant, dame de Quéjau.

En 1763, Pierre Abillan, sieur de Quéjau. C'est le 7 août 1769 que Françoise Perrine Abillan se maria à Joseph Golven Tuault, que Quéjau passa donc aux Tuault de la Bouverie.

En mai 1771, a été baptisé Mathurin Tuault, fils de Golven Tuault, sénéchal de Ploërmel et sieur de la baronie et de dame Perrine Abillan, dame de Quéjau, marraine dame Marie Françoise Tuault, épouse du vicomte Jean Louis de Pontivy, seigneur de Trédion.

Du mariage de Jean de Tuault avec Cécile du bois de Villerabel survit Jean de Tuault né en 1894. Devenu orphelin de bonne heure, son oncle M^o le chanoine de la Villerabel prit soin de son neveu à Saint Brieuc.

Le 6 avril 1918, étant sergent major au 71^{ème} d'infanterie, il se maria avec demoiselle Magdeleine Gridel de Rambervillers (Vosges).

En 1920, ils arrivèrent habiter leur château qui était affermé à la famille Gauthier de Kermoal depuis 18 ans. Ils y ont fait des réparations, entr'autres le relèvement complet de la toiture.

2 La ferme :

Passent successivement dans la métairie en 1781 Duchesne, Sentier 1800, Nazameur, Morin, Daniel, Robert, Jour, Coué, Touche, Perrichot, Morice Penhouët 1910, Chefedor, Lepeintre venus de Crotta 1917. L'ancien maire Duchesne fut gérant de cette ferme ainsi que de Glévily, pour le compte de M^o de la Villerabel, tuteur de Jean de Tuault, son neveu.

De grandes restaurations ont été faites et il y en avait grand besoin.

LA VILLE MORHAN : Grand village de la paroisse où se trouvaient en 1800, des Thomas, des Hédan, des Heuzel, des Morin, des Rigourdel, des Le Mée, des Lameule, des Boissel, des Thienno, des Sentier, des Bellonau, des Brouxel, des Cherel, des Masson, des Peschard, des Lucas, des Jourdran, des Gléron, des Garin, des Graslan, des Le Ray, des Brogard.

Il n'a pas gardé sa bonne réputation d'autrefois.

Doré – Olivier : Propriétaires, cultivateurs. Maison nouvellement construite sur le bord de la grande route.

Masson (Marie) : Connue sous le nom de sœur, l'âme de toutes les bonnes œuvres de la contrée. C'est elle qui détient la clef de la chapelle de Quéjau de par Monseigneur de la Villerabel, propriétaire.

Josse (Le bois de la Tauponnière) : Journaliers, locataires.

Rigois : Venu de Ploërmel 1920, cultivateur, fermier des Marion. Maison natale de tous les Marion qu'ils ont abandonnée pour chercher fortune ailleurs. En face grand et vieux bâtiment qui porte la date de 1617 – 1707.

Les abbés Jean et Paul Marion sont nés là.

Boisbras – Mayeux : Cultivateurs, fermiers.

Lucas (de Loyat) – Transvaux : Cultivateurs, propriétaires. C'est l'adjoint, la tête de liste des dernières élections municipales. Il subit depuis plus de deux ans les amères conséquences de ses excès de boisson. Pendant la guerre, il avait brûlé ses galons de sergent.

Veuve Rouaud : Venue des Grées Macé s'y retirer. Locataire.

Veuve Thomas : Venue de Saint Laurent s'y retirer. Maison neuve.

Veuf Cherel – Morice : Cultivateur. Vieux bâtiment.

Le Brazidec : Dont la femme de Josselin. Secrétaire de mairie, tailleur, nombreuse famille. Locataire de Brunel (la cour) de la Touche Allaire. Maison nouvellement recouverte.

Querel et enfants : Cultivateurs. Fermier des Badouel.

Masson – Colin : Journalier ...

Brunel : Cultivateur. A perdu un fils pendant la guerre.

Boissel et fille veuve Masson : Cantonnier. Vieux bâtiments.

Veuf Bellouard : Cultivateur, propriétaire.

Bellouard : Vieille fille, journalière entretemps.

Guimard (du Quily) et femme de Sérent : Que l'on aurait préféré voir rester dans leur pays. Ils arrivèrent vers 1917 de la chapelle comme fermiers de Jean Marion. Ils sont locataires des Olivier.

Nicolas – Lameule : Journaliers, locataires.

Olivier Jean et enfants : Cultivateurs propriétaires.

Olivier (neveu) – Thomas (de Ploërmel) : Cultivateurs propriétaires.

Olivier (Joseph) : Dont l'une des fils François marié à une Josse de la Cordière (Ille et Vilaine), cultivateurs, propriétaires.

La famille Olivier, affiliée aux Chefdor, a toujours été réputée bonne.

C'est un village qui n'est pas très approchant à la mauvaise saison. On parle de le déboucher sur la Bourdelaye et la Touche Allaire.

LA BOURDELAYE : Aux Coëtlogon en 1300, aux Audron en 1490, aux Trèvegat en 1550, aux Polluche en 1600, aux Bodoyer en 1646. En 1689, demoiselle Philippine de la Bodoyer fille de Paul et dame de la Motte, seigneurs et dame de Kervilis et de la Bourdelaye fut enterrée dans l'Eglise. Aux de Guiny en 1730 – 1780. Gaillard de Kerbertaire de Josselin, juge du comté de Trécesson en 1776, acquit des du Guiny la Bourdelaye pendant la révolution et pour très peu de choses. La sœur de ce M^o Gaillard était la grand-mère de Mme Gauthier de Kermoal, propriétaire actuel de la Bourdelaye.

M^o Gauthier, fils de Hippolyte Gauthier de Kermoal et de demoiselle Aubanier de Guingamp s'est marié avec demoiselle Fany Fortin de Cancale d'où :

- 1- Hippolyte , marié à Mlle Jouin de Rennes d'abord et ensuite à Mlle Guiho Lohau de Saint Brieuc.
- 2- Fany, mariée à M^o Desjars de Guingamp, docteur à Nantes.
- 3- Marguerite, mariée au commandant Paris.
- 4- Félix, mort à Campénéac, enseigne de vaisseau.

A l'arrivée de M^o Tuault à Quéjau, M^o et Mme Gauthier ont réparé la maison principale de la Bourdelaye de manière à pouvoir y passer la belle saison de l'année.

Mme Gauthier de Kermoal est d'une piété angélique. Ses prières ferventes obtiendront, il faut l'espérer, la conversion de son mari sans pratiques religieuses, sinon sans foi. Il était commandant de vaisseau.

Jean Lanier et Thérèse Brogard en 1770 à la métairie de la porte de la Bourdelaye. En 1758 Perrin François et Armelle Hédan, meunier de la Bourdelaye en 1800. Carric à la maison de la Bourdelaye.

Il y a actuellement deux fermes dont l'une la plus proche du manoir est tenue par Perret. Le Bois et l'autre un peu au dessus par les enfants Violain.

M^o et Mme Gauthier y ont fait de grandes réparations depuis la guerre. La route qui doit passer par la Bourdelaye en rendra l'abord plus facile.

LA RIVIERE (RIPVIERE): Aux La Rivière en 1426, il y avait la maison noble un moulin à vent et un moulin à eau. La maison noble est devenue métairie. En 1746, Noblet dont la fille se maria à un Guillemot, en 1800 Carric puis Brogard, puis Boulé 1814, Thiéimot, plus tard Besnier. En 1761, Perrin, Meunier, après Lorho. En 1800 Chevreuil. Les moulins ne fonctionnent plus. A la métairie, veuve Launay et ses enfants. La Rivière vient d'être achetée par les Junot – Marchand du bourg.

LES VAUX : Métairie et moulin. En 1759, Perrichot à la métairie en 1800, Baron puis Lameule au moulin. La famille Coué, expropriée du camp a acheté vers 1911 la propriété. Un des fils s'est marié là avec la veuve de Joseph Le Ray de Mouzenan tué à la guerre. Leur maison d'habitation construite sur un flanc de colline manque de solidité. Tout ce quartier accidenté de la paroisse est le lieu d'agréable promenade.

LES GREES : Guinard d'Augan (veuf de Jeanne Lameule) et ses enfants mariés, fermiers de M^o de Bellevue d'Augan. Etant d'Augan et plus près d'Augan, ils viennent rarement à Campénéac.

LE VERGER : Aux du Verger, puis aux l'Esen, par alliance avec les Labbé, 1506 à 1600 ; Brogard 1759 – 1800... Launay, fermier de M. Gauthier de Kermoal, la métairie semble être bâtie sur le bord d'un marais.

LES CHAMPS BLANCS : En 1800 y habitaient des Brogard, des Rolo, des Jutel, des Simon, des Pellerin.

Morice : Journalier. Il est de Loyat et sa femme de Tréhorenteuc.

Coué (marié à une Brunel) : Cultivateur,, fermier. Vieille habitation. Le père Brunel eut tant de chagrin du départ de son gendre pour la guerre qu'on le trouva noyé non loin du village.

Brunel : Cultivateur, propriétaire.

Tout près des Champs Blancs se trouvent encore les maisons en ruines du Chêne Daniel dont il est fait mention dans les registres.

CROTTA : En 1800, Orio, Coué, Orio.

Le peintre (de Quelneuc) : Cultivateur, fermier des Chefdor de Quéjau. Ceux-ci habitaient la ferme et la faisait valoir avant d'affermier la métairie de Quéjau en 1916.

LE BREIL EN BAS : En 1800, demeuraient là des Chotard, des Brunel, des Courbé, des Coué, des Rouault, des Pellerin, des Nouvel, des Jarrigon, des Houtin.

Nouvel : Menuisier, propriétaire, dont le fils marié à une Fauchaux a été tué à la guerre. Vieille maison restaurée.

Rouaud et ses enfants : Dont une fille mariée à un Lameule du village. Antique habitation.

Perret - Laurent (de Ferdonnant) : Cultivateurs, propriétaires. Maison restaurée.

Rigois - Bellouard : Cultivateurs. Maison refaite en 1921 ;

Boisbras – Gondehard : Cultivateur.

Gondehard Jean – Malinge : Cultivateur, propriétaire. Mazure.

Gondehard Mathieu : Cultivateur, propriétaire.

Boissel – Lameule : Cultivateur,

Lameule : Cultivateur, propriétaire, ancien conseiller municipal. C'est lui qui dans la liste Duchesne avait toujours le plus de voix ; ce qui ne prouve pas en sa faveur, au contraire.

Launay – Malinge : Cultivateurs, fermiers. Nombreuse famille. Bâtiment peu confortable.

C'est un des villages les plus inabordables de la paroisse.

LE BOISSIGNOUX (Bois Sernier – Bois Seigneur) : Anciennement seigneurie aux Bréhault 1426, aux du Guiny 1570. En 1800 des Frapsauce, Thomas, Dumine, Perrichot, Gillard, Rouault, Perot, Richard y habitaient.

Thébaud de Ploërmel : Maréchal.

Un peu éloignées du village , deux demeurances dans un lieu appelée « la Martinique » où habitent la veuve Rouault et sa petite fille. Burel et sa femme.

Rien d'attrayant dans tous ces parages, ni les lieux, ni les personnes, ni les choses.

LA GRENOUILLERE : Vieilles maisons abandonnées. La dernière habitante fut la veuve Coué en 1905.

LE VAL : Il fait suite au Boissignoux. Des Rouault y demeuraient en 1800.

Lameule : Cultivateur, propriétaire a perdu un fils pendant la guerre.

Desgré – Brunel : Cultivateurs, propriétaires.

LA RABINE : En 1800, Gillard, Badoue, Rozé l'ont habitée.

Pelard (d'Augan) : Veuf de Jeanne Brunel, nombreux enfants. Pendant la guerre il acheta cette ferme de Germain More de Levrant en Loyat, plus de 50.000 f. Il a cru qu'en acceptant le titre de conseiller municipal, il acquerrait un grand titre de gloire.

LA TOUCHE ALLAIRE : C'est le village de la paroisse dont la seule évocation fait songer aux sauvages de l'Océanie. Les indigènes sont surtout des Brunel et des Nouvel. Tous les vices ont dû se promener par là pour laisser dans l'esprit général une si mauvaise impression. Mais on prétend qu'une route va se faire incessamment et y amener la civilisation en automobile. Tant mieux. Le débouché serait avantageux, ne serait ce que pour les barriques de cidre et la messe du dimanche.

En 1800, habitaient le trou Brunel, Pellerin, Nouvel, Perrichot, Bellouard, Lameule, Gillard, Bono, Druais, Rigois, Duchesne, etc ...

Bellouard – Brunel : Cultivateur. Maison antique. Fils menuisier.

Veuve Nouvel : Journalière.

Perret : Marié à la nièce d'un Dépagne de Lambasle qui fit bâtir à la moderne une maison d'habitation. C'est à ce Dépagne que l'on permit de placer un grand bahut au bas de l'Eglise et dont la nièce et la famille en profitent. Je n'ai pas su qu'il fût un grand bienfaiteur de l'Eglise pour avoir cet honneur.

Veuve Brunel (La Cour) : Dont la fille est mariée à un Pelard de la Rabine. Maison nouvellement réparée devant laquelle se trouve une cour clôturée.

Brunel Joseph : Dont le fils marié, cultivateur propriétaire.

Rucher : Journalier, l'homme de toutes les corvées.

Aubry de Plainel (Côtes du Nord) : Encore un qui aurait mieux fait de rester dans son pays. Taudis.

Nouvel – Perret : Cultivateur, propriétaire.

Veuve Gandéhard : Journalière.

Roberton Morel : Venu de Saint Haon le Vieux, du côté de Lyon. D'un Morel, et d'une Gandehard, qui habitaient La Touche Allaire, naquirent deux enfants. Le garçon pendant la guerre rencontra une Roberton et se maria avec elle ; puis sa sœur se maria avec le frère. Tristes gens, sans religion et qui feraient beaucoup de mal dans le village s'il y en avait encore à faire. J'ai pu obtenir le certificat de leur mariage religieux.

LA THIEULAIE : Aux Trécesson puis par alliance aux Douarin de 1360 à nos jours. Depuis 1800, Brunet, Nevou, Cherel, Pellerin.

Veuve Querel - Roussel et enfants : Cultivateurs, fermiers de M° de Bellevue.

LES MARCHIX (Les Marchées) : Aux Marchix puis par alliance aux Lézenzet -1400- aux Kermené en 1627, achetés en 1667 par les Douarin, venus par alliance en 1824 aux Moüesan de la Villerouët et en 1852 aux Fournier de Bellevue. En 1852, aux Fournier de Bellevue. En 1800 Jarbin Carry.

Pelard : Cultivateur, fermier de M° de Bellevue. Famille nombreuse et intéressante, mais qui s'en va dans une ferme voisine qu'elle vient d'acheter.

Commandoux : Dont une fille mariée à Cherel. Cultivateurs, propriétaires. Vieille maison.

Grossin (d'Augan) : Journalier.

Les habitants de la Thieulaie et des Marchix tout proches d'Augan remplissent ordinairement leurs devoirs religieux dans cette dernière paroisse. Au sujet des premières communions solennelles, des enterrements, il y a parfois des difficultés. Il est tout naturel que le recteur de Campénéac tienne à ce que ces paroissiens accomplissent dans leur paroisse les principaux actes de la vie chrétienne.

QUENNELEUC – QUELNEUC : Aux Robelot 1390 – 1513, aux Lemarchand 1609 – 1726. Pierre de Portal, sieur de Quelneuc, sénéchal de la juridiction d'Augan, décédé en sa maison de Quelneuc le 1^{er} janvier 1761. En 1764, se marie noble homme Pierre du Portal, sieur de Quelneuc, fils de Pierre et de Anne

Morin ; avec demoiselle Elisabeth Jeanne Lores, demoiselle de la Saudraie, fille de Mathurin, sieur des Métairies et de demoiselle Catherine Agnès Quénéan de la paroisse de Saint Armel de Ploërmel. Le 8 octobre 1778, fils de Aimé du Portal né à la maison de Quelneuc.

En 1793, il y avait à Quelneuc des Manceau, des Pontgelard, Glain, Chôtard, Etrillard, Brêchard, Couëdic, Nozai (maire en 1910), Bernard.

Masson – Bobelin (de la Ville Perot) : Cultivateur, propriétaire et surtout conseiller municipal. Maison nouvellement réparée autrefois renommée pour son délabrement et sa mal propreté.

Lameule et ses enfants : Journaliers.

Veuf Bernard – Allain : Journalier, venu du Clos Doris.

Mouraud : Cultivateur, propriétaire.

Métayer d'Augan : Cultivateur. Maison de la Bonne Armelle souvent réparée, encore bien mauvaise, mais qu'il vaudrait mieux, à cause du souvenir de la pieuse Fille conserver le plus longtemps possible dans l'état actuel.

Picard (de Taupont) – Mouraud : Cultivateurs, fermiers de Foulon – Le Ray du bourg. C'est l'ancienne maison noble d'autrefois, que Foulon a considérablement augmentée et réparée. On remarque encore un magnifique foyer dans la cuisine, le vieux jardin entouré de hauts murs. J'ai parlé de la chapelle qui s'élevait au bas de ce jardin. Une fille Picard vient de se marier à un Bernard de l'Abbaye d'en Bas. En 1921, pendant une batterie, un incendie faillit dévorer tous les bâtiments, toute la paille fut la proie des flammes.

Lameule (d'Augan) : Cultivateur.

Veuf Pontgelard : Journalier. Il a des filles qui ne lui apportent guère de consolation.

Veuve Junot : Journalière. Deux garçons couvreurs mariés et une fille en ville.

Un peu en dessous du village sur le bord de la lande jaillissent la fontaine de la Bonne Armelle et celle de Saint Martin, très précieuses en cas de sécheresse.

LINVO : En 1800, y demeuraient des Manceau, des Guillemot, des Roullois, des Badouel, des Garin, des Juno, des Laurent, des Dujan.

Laurent : Cultivateur, propriétaire, dont la femme d'Augan.

Guillemot et ses enfants : Forgeur, dont la sœur mariée à un Picard. Leur père marié à une Le Mée était cantonnier.

Pontgelard (fils Masson) – Launay : Propriétaire. Vieille maison.

Pontgelard (père) : Cultivateur, propriétaire. Demeure nouvellement construite.

Launay : Propriétaire. Vieux bâtiment.

Lameule : Cultivateur. A perdu un fils à la guerre.

Eono (d'Augan) – Masson (de Quelneuc) : Cultivateur. Triste ménage quoique riche. Maison restaurée.

Caro : Cultivateurs, propriétaires qui ont bâti sur le bord de la route de Campénéac à Augan, leur maison d'habitation... Encore de tristes personnages.

QUILY : En 1800 ? s'y trouvaient des Rollo, des Nourry, des Le Mée, des Lanier, des Geffroy.

Boulé et ses enfants : Cultivateurs, propriétaires dont Le Mée – Nourry. On bâtit de nouvelles maisons près de la maison d'habitation.

Doré : Lingère, qui habite avec son oncle Le Peintre, une maison neuve.

Veuve - Le Mée (et sa fille et son garçon : Journaliers.

Launay (et ses filles) : Cultivateurs, propriétaires.

Le Ruyet (et sa femme) : Expropriés du camp qui ont bâti une maison d'habitation.

Juno (frères) : Célibataires, cultivateurs, propriétaires.

LE GRAIN : En 1800, Jaureux, Tétot, Gilet, Nouvel.

Maison neuve inhabitée.

Le Renard (de Ploërmel) : Arrivé en 1920, remplace les Perret de Tréva (Côtes du Nord). Fermier des Chefdor. Vieux bâtiments.

Michel (de Bain de Bretagne) : Dont la femme de Monteneuf. Cultivateur. Pas bon esprit.

Brunel : Cultivateur. C'est un Brunel ... C'est tout dire ...

BRAMBELAY – BRAMBELEY :

1. Le Haut. C'est là que se trouvait l'ancienne seigneurie dont les vestiges subsistent encore ; aux Regnaud en 1400 ; aux Mahé en 1520 ; aux Larcher en 1665. Marie Mathurine Thérèse Larcher épouse en 1739, à Ploërmel Nicolas Gérard de la Haye. Marie Thourin, demoiselle de Branbeley se marie en 1745 avec Julien Joseph Profet, sieur de Bocquerie de Saint Estienne du gué (Côtes du Nord.) En 1750 : Cromier, puis Dujan, de Kersauson en 1814.

Pontgelard : Dont la femme de Loyat. Cultivateurs, fermiers, je crois de M° du Boisbaudry. Douze enfants. Aussi le 7 août 1921 , la famille Pontgelard avec cinq autres familles de Campénéac, a obtenu la médaille d'or pour la natalité (12 enfants). La famille Brogard de Belleville (10 enfants) ; Druais de la Hèche, (10 enfants) ;Faucheux de Glévily, 10 enfants ; Le Page des Villeois, 10 enfants ,Cherel du Clio , 10 enfants.

Des buttes de Brambelay, on jouit d'un coup d'œil magnifique. J'ai parlé ci-dessus du dolmen.

2. Bas Brambelay : En 1800 Godard, Nouvel.

Harel – Perrichot : Cultivateurs.

Veuve Gaudin – Collin (et ses enfants) : Venus de Beignon – 1913. Cultivateurs, propriétaires.

Perrichot – Guillemot : Cultivateurs, propriétaires dont le fils conseiller municipal, marié à une Le Bois de la Tauponnière et l'aînée des filles à Lameule de l'abbaye d'en Haut. Gens sauvages.

L'ABBAYE D'EN HAUT : C'est peut être une propriété de ce village qui fut donnée par « Catworet » à l'abbaye de Redon en 840. De là son nom d'abbaye... bien de l'abbaye.

Elle appartenait aux Larcher, par alliance aux Du Chêne en 1580 et leur appartenait encore en 1700. En 1751, M^o François Nouvel et demoiselle Aube, son épouse en 1758, Lasnier, Dréan en 1800, on y trouve des Perrichot, des Laurent, et dans la suite des Codet, des Nozai, des Le Gendre venus de Goven et dont les enfants se sont alliés aux familles Caro, Avenant, Lameule, Mayeux, Perrichot.

Jugel (de Paris) – Perret : Cultivateurs, expropriés du camp, ils sont venus se réfugier là où ils ont restaurés leurs bâtiments. Tout pour la terre, mais bons.

Mayeux – Marin : Cultivateur, propriétaire. Avec sa femme et une fille.

Perrichot : Dont la deuxième femme de Monteneuf. Cultivateur, propriétaire. Trop près du camp pour les enfants.

Lameule : Cultivateur, propriétaire. Ancien conseiller municipal. Maison des Lameule restaurée.

Maison des Legendre : Elle a un certain cachet. C'était la maison noble du temps passé. Pendant la guerre. On m'a dit qu'il existait un confessionnal dans cette maison. Il y a un puits attenant à cette maison où une fille Legendre se noya pendant la guerre. Le père Legendre (bon chrétien), est mort aveugle vers 1919 chez son gendre à Linvo.

Quénéhan (du Nord) – Collin puis Salmon de Plélan : Journalier, locataire des Boulé du Quily. Vieille maison. Ce Quénéhan, mobilisé de la guerre, en résidence à la Ville au Vent. Il fit connaissance avec Marie Ange Collin de l'Abbaye d'en Haut. Celle-ci mourut tristement en couches. Quénéhan a la religion d'un chien. Il s'est pourtant marié religieusement.

Aubry : Journalier, locataire de Perrichot du Bois Gicquel. Vieille maison de 1670 sur laquelle se voit un calice.

Legendre - Morin : Cultivateurs, propriétaires que le camp enrichit. Il possède un troupeau de moutons.

La route du bourg à l'abbaye d'en Haut qui a été commencée jadis, n'a jamais été terminée ; elle est détestable en hiver. A l'entrée du village, gros chêne qui tombe de vieillesse, appelé le chêne de la Vierge. Il porte sa statue ; quand, dit -on on la retourne vers le bourg, elle se retourne du côté du camp. Les bâtiments de l'ancien Denis sont en ruines et appartiennent aux Lameule.

FERDONNANT : Vers 1800, s'y trouvaient Des Laurent, Foulon, Névou, Adrien, Collin, Carric, Le Mée, Marion, Bellouard.

Veuve Laurent et sa fille veuve Legendre : Cultivatrices, maison nouvellement construite dans une bande, d'où le sobriquet de Jean de la bande au défunt Laurent.

Mayeux – Bellouard : Cultivateurs. Fermier des biens de la Fabrique. Il l'affermé 1.500 f alors qu'autrefois 300 f à 400 f. Il reconnaît le droit de l'Eglise en payant 90 f par an au Recteur.

Maisons Doré : Inhabitées.

Roussel (d'Augan) : Duchesne : Cultivateurs, brave gens.

Rouault et sœur : Cultivateurs, propriétaires.

Veuve Bellouard – Gandon : Cultivateurs, propriétaires.. Maison d'habitation nouvellement construite. La fille aînée mariée à Alfred Mayeux et l'autre est idiote de naissance.

Bellouard (de Sérent) : Cultivateur, propriétaire. Vieille maison restaurée.

Laurent – Derien : Cultivateurs.

Guillemaud (d'Hélléan) – Duchesne : Maçon, maison récemment bâtie avec matériaux du camp.

Le Mée (épouse de Monteneuf) : Sans enfant. Cultivateurs. Maison neuve.

Portier – Laurent : Cultivateurs, propriétaires. Dont les parents étaient les fermiers de la Fabrique.

Veuve Le Mée (de Néant): Mère de femme Pontgelard de Brambelay.

Junot – Nouvel : Couvreur,. N'est pas entiché de son métier.

Veuve Laurent – Forgeau : Trois fois mariée, d'où complications.

Rouaud – Elaudais : Cultivateur. Maison à tourelle qui indique une maison noble autrefois. Je ne sais rien sur son origine et son habitation.

Veuve Brunel : Dont le fils marié à une Rouaud – veuve Garin. Maison taudis où l'on ne connaît pas le goût de l'eau.

Morin – Perrichot : Cultivateurs, propriétaires. Ce n'est pas là qu'il faut chercher beaucoup de pratiques religieuses.

Launay (de la Rivière) - Etrillard : Cultivateurs, propriétaires. Maison d'habitation nouvellement construite, où coule le cidre depuis de nombreuses années.

Le village est très accidenté : ce qui le rend malpropre et malsain. La moralité de ses habitants n'est pas appréciée à un niveau très élevé. Bacchus est en honneur et fêté surtout le dimanche. On n'y aborde qu'avec appréhension. Le camp, voisin, théâtre d'immoralité y trouve des acteurs. La religion dans ce quartier de la paroisse est au second plan.

LA MOTTE : Il est situé sur le bord de la route de Campénéac à Beignon. Il est aussi aux abords du camp. La justice et la morale ne sont pas sans subir des entorses, les faits abondent sous ma plume, mais il n'y a pas toujours de guerre, ni d'expropriation. On trouve en 1800 des Laurent, des Garin, des Mayeux, des Jagu, des Guillotel, des Nicolas, des Lameule, des Perret.

Hamelin – Bessis : Cultivateurs. Ils élèvent sur quatre murs au bord de la route une immense baraque qu'ils ont acheté au camp après la guerre 5.000 fr !! Combien de temps durera t'elle ? Un peu plus qu'une rose, j'espère. La femme tenait débit pendant la guerre.

Derrien – Duchesne : Cultivateur, possesseur d'une machine à battre qu'il dirige lui-même, propriétaire, laïc et peu religieux.

Herviaux – Lameule : Dont la fille mariée à un Gauthier, cultivateurs et propriétaires, maison neuve, troupeau de moutons du camps qui rapporte beaucoup, mais pas bon esprit.

Rouaud (d'Augan) : Enfants orphelins, dispersés pour le moment.

Nourry – Foulon : Cultivateurs, propriétaires. Père Nourry retraité des chemins de fer de Ploërmel à la Brohinière (35).

Nourry – Morin : Cultivateurs, sans enfant, propriétaire dont le paroxysme de bonheur et de gloire sur cette terre aura été d'être conseiller municipal de la commune de Campénéac.

Mayeux – Mayeux : Cultivateurs, propriétaires ce sont les rejetons de la famille Mayeux de la Motte, son fief. Parents intrinsèquement laïcs, tous les enfants ont fréquenté l'école dans Dieu ; et pourtant justice rendue, il n'est guère d'enfants qui n'ont donné depuis 10 ans plus de satisfaction que ceux là au catéchisme.

Bellouard : Cultivateur, propriétaire. Au point de vue esprit, pas merveilleux, le nom d'ailleurs sonne mal.

Lameule – Perrichot : Cultivateurs venus de l'Abbaye d'en Haut, dans une maison qu'ils ont fait réparer.

Le Ray – Bellouard : Cultivateurs, propriétaires. Brave gens.

Foulon : Cultivateurs, nombreuse famille, mais...

Veuve Foulon et son fils : Cultivateurs, le bon esprit par défaut.

Gandon – Doré : Cultivateurs, propriétaires, braves gens.

Veuve Duchesne – Coué : Cultivateurs. L'aîné des garçons marié à une Quérel de Saint Laurent. Puisse t'elle bonifier la maison.

Doublet – Coué : Charron (°).

Veuve Crosnier et enfants : Cultivateurs, vieilles maisons.

Laurent – Gauthier : Cultivateurs, propriétaires, braves gens.

Pelard et enfants : Dont le père cantonnier, aussi élevée à l'école laïque, la fille mariée à Bellouard de Ferdonnant.

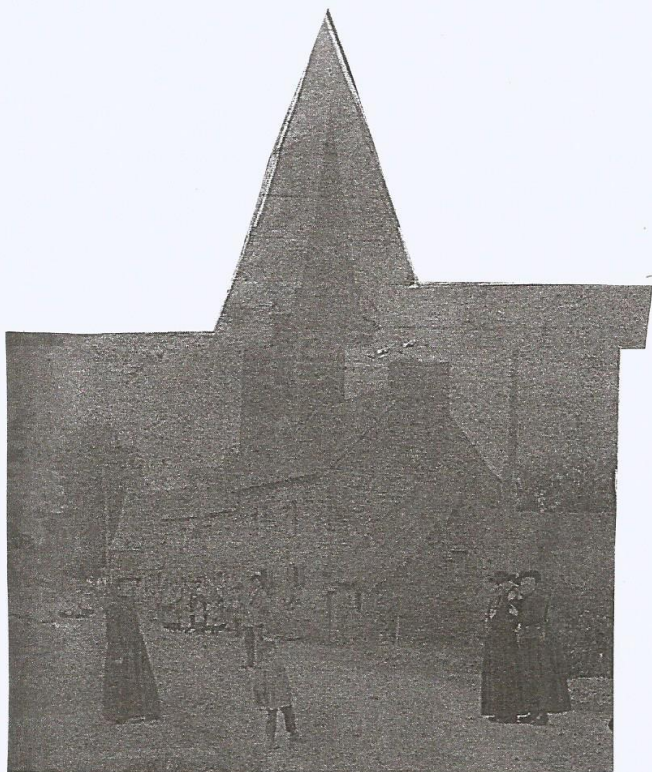
Veuve Boisbras : Dont la fille mariée à Lameule, propriétaires.

Veuve Doré : Venue des Villeois, adore le jus de pomme à son détriment.

Maison Perret – Mayeux : Inhabitée.

Ce n'est pas un quartier de la paroisse où le prêtre trouvera grandes ressources et consolations.

- Charron : artisan spécialiste du bois et du métal, avant la motorisation.



Arrivée de Ploërmel au bourg

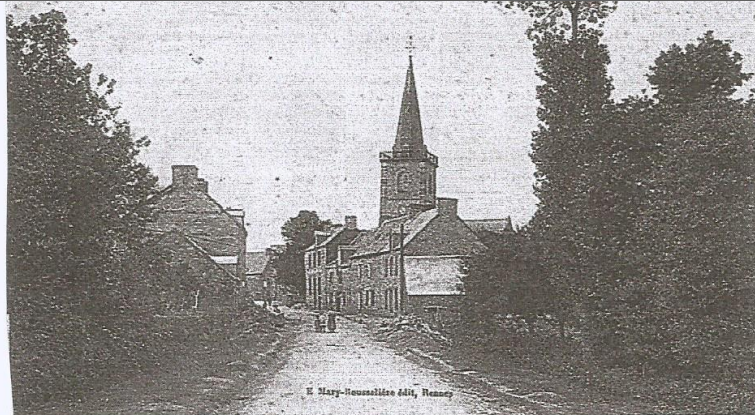
1880 – M^e POIRIER

Vicaire et les frères.



Campénéac (Morbihan) – La poste et l'arrivée de Ploërmel

Campénéac (Morbihan) – Arrivée route de Ploërmel

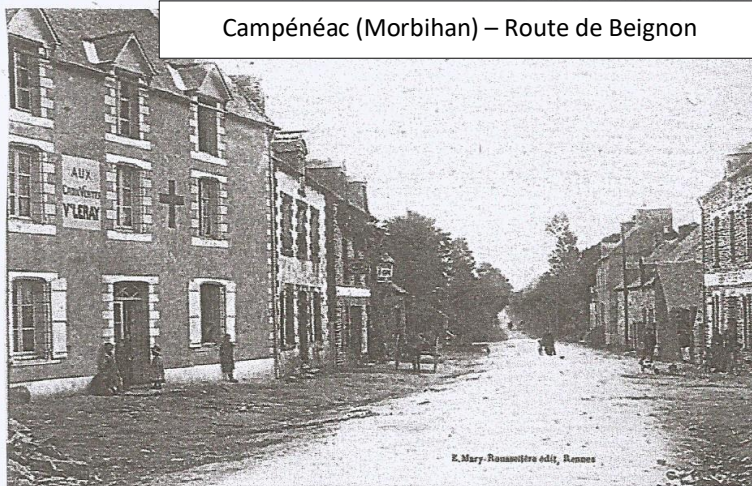


Campénéac (Morbihan) – La route de Ploërmel



Campénéac (Morbihan) – Grande rue vers Ploërmel

Campénéac (Morbihan) – Route de Beignon



Campénéac (Morbihan) – L'arrivée de Beignon



Campénéac (Morbihan) – La route de Beignon



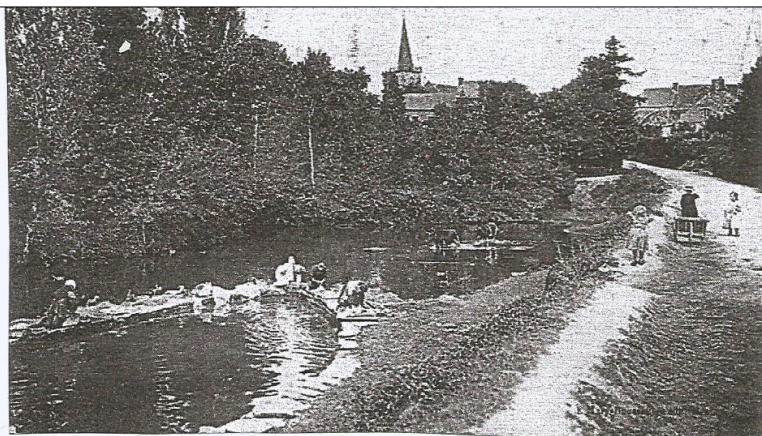


Campénéac (Morbihan) – Place Carrouge et route d’Augan



Campénéac (Morbihan) – Arrivée d’Augan

Campénéac (Morbihan) – Le lavoir, route d’Augan



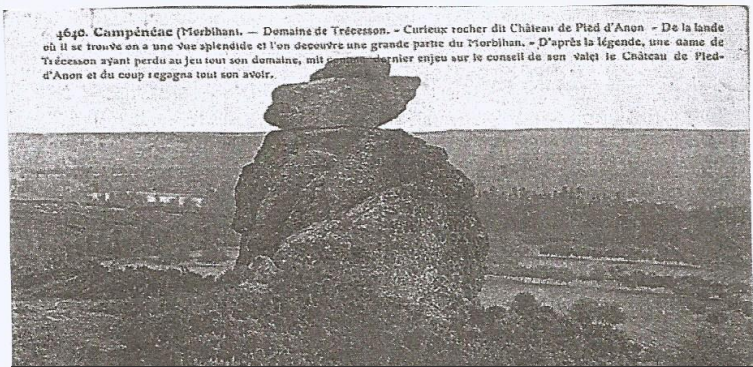


Mme MALINGE
De la Ruée
(Costume)



En la 73^{ème} année de son âge et la 46^{ème} de son sacerdoce

Campénéac (Morbihan) - Pontgasnier



Campénéac (Morbihan) – Domaine de Trécesson. Curieux rocher du château de Pied d'Anon. De la lande où il se trouve on a une vue splendide et l'on découvre une grande partie du Morbihan. D'après la légende, une dame de Trécesson ayant perdu au jeu tout son domaine, mit comme dernier enjeu sur le conseil de son valet, le château de Pied d'Anon et du coup regagna tout son avoir.



Cette photographie représente le Père Badouel et ses deux fils, jeunes alors, et dont l'ainé François veuf aujourd'hui de Marianne Duchesne et l'autre Joseph marié à Marie Duchesne du bourg.



S.E. le Cardinal COUILLE (Pierre Hector)

Archevêque de Lyon (1829 – 1876)



Mme Henri LE ROUX, née Claire Dahirel

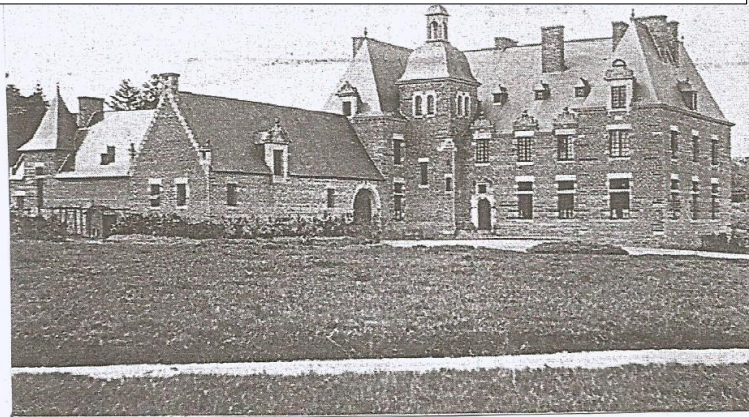


- 1- Mme le duc
- 2- Mme Debout
- 3- Mme Le Roux
- 4- Mme de la Voltaie
- 5- M° Le Roux
- 6- M° Magrés (Recteur)
- 7- Fernand de la Voltaie
- 8- Mlle Alice Le Roux
- 9- et 10 Enfants de la Voltaie dont l'une Mme Frandon et l'autre Mme de Pinquer qui vit encore à Maure.



- 1- Mme de Boynes, née Valentine Le Roux
- 2- Jean de Boynes
- 3- Mme Le Roux
- 4- Institutrice
- 5- M° Cadio, Recteur
- 6- et 7 Anne et Simone de Boynes

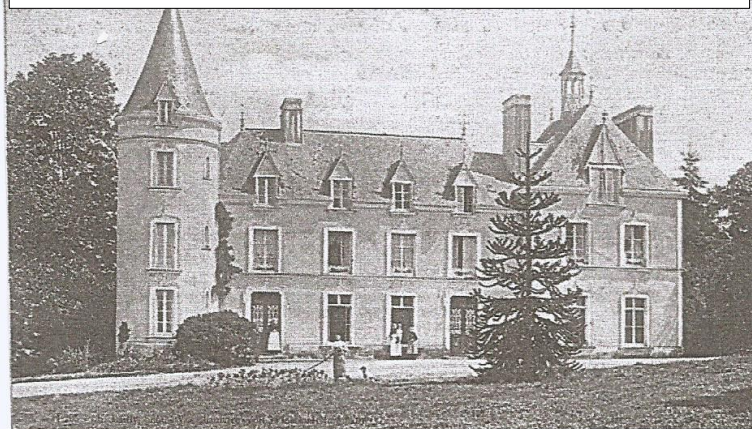
Campénéac (Morbihan) – Château de la Ville Aubert



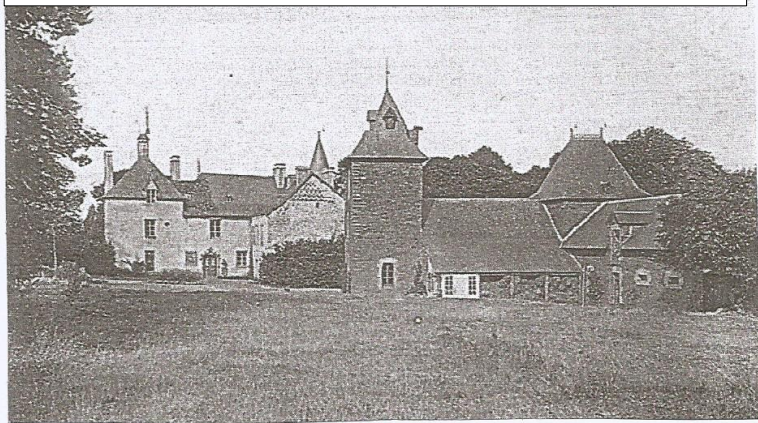
Campénéac (Morbihan) – Château de la Ville Aubert, vu de



Campénéac (Morbihan) – Château de Touche Larcher



Campénéac (Morbihan) – La Touche Larcher, les écuries



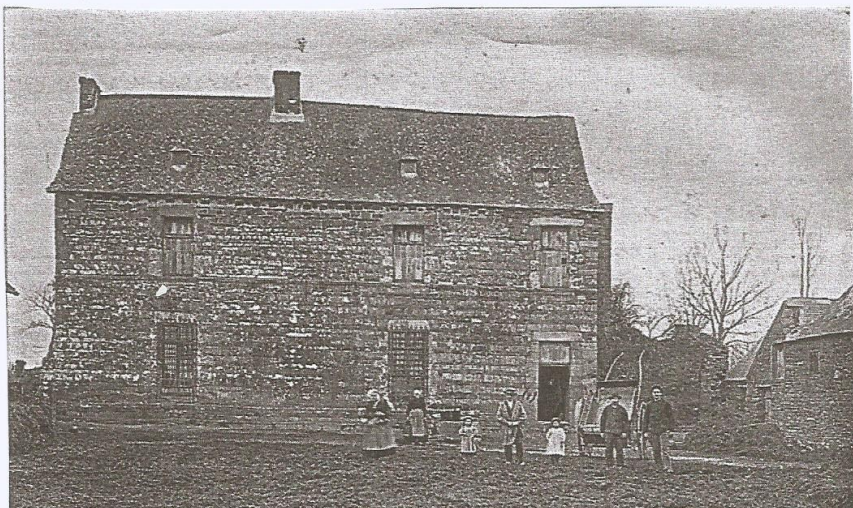
M^o et Mme de Rengervé et leurs enfants.



François
CHEFDOR



Campénéac (Morbihan) – Le moulin de Belleville

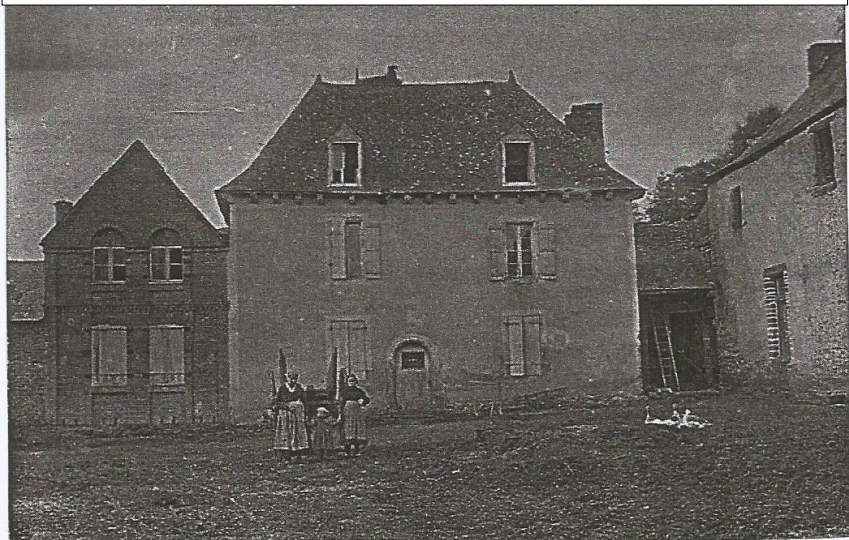


Campénéac (Morbihan) – Le manoir de Glévily converti en ferme

Campénéac (Morbihan) – Manoir de Quéjau 1921



Campénéac (Morbihan) – Manoir de la Bourdelaye 1920



Campénéac (Morbihan) – Brambelay

CHAPITRE SEIZIEME

L'EXPROPRIATION

En 1878, le comte de la Monneraye, châtelain du Cloy en Caro, ancien capitaine du génie et sénateur du département du Morbihan, et Mr de la Foye, châtelain du tertre en Guer et alors capitaine et depuis général d'artillerie eurent l'idée d'utiliser les landes de Coëtquidan (au dessous du bois) vaste terrain inculte et désert de plus de 2.000 hectares de superficie, s'étendant entre Beignon, Porcaro, Guer, Augan pour un champ de tir d'artillerie. Ce projet fut accepté par le ministre de la guerre en 1880. On expropria des landes environ 50 hectares de bois sur la Ville Hue et le Bois du Loup. On construisit à l'extrémité des baraquements et le champ de tir fut crée vers l'ouest sur une longueur d'environ 10 kilomètres et sur une largeur moyenne de trois kilomètres.

En 1908, on décida d'agrandir considérablement le camp, le champ de tir et de constituer en outre du camp d'artillerie deux camps permanents de tir pour l'infanterie. 19 millions furent votés pour l'exécution du projet. 10 millions devaient être employés à construire des casernes et 9 autres millions à l'achat par expropriation de 3.000 hectares de terrain cultivés ou bâtis sur lesquels on détruirait les châteaux, les villages et les métairies et les bois. On allait ainsi refaire un désert de ce territoire, qui mille ans avant avait été défrichés et mis en culture par les moines. L'extrême civilisation ramène à la barbarie.

Mais avant qu'ils ne tombassent sous le marteau des démolisseurs et sous la hache des modernes vandales, Mr de Bellevue crut devoir consacrer au pieux souvenir des générations futures, l'historique de ces monuments et de ces derniers témoins de la foi et de l'existence de nos aïeux en composant sa brochure : le camp de Coëtquidan.

Après l'agrandissement du camp, 2.143,03 hectares avaient été enlevés à la commune sur 5.931,35 et 347 habitants avaient été expropriés.

Il y eut deux exodes : 1911 et 1913.

1^{ère} exode : toute la partie droite en allant à Beignon.

LA MARE UZURIERE (HUZELIERE): Au 18^{ème} siècle, aux Le Mée, aux Touzard puis aux Nouvel. Se trouvaient une Mayeux.

François Bellouard : Cultivateur.

François Rétif : Fermier de Mr de Bellevue.

Marguerite Nouvel : Propriétaire ; épouse vers 1800 Sylvain Codet ; député de Rennes, qui mourut en 1837 sans postérité. Marguerite vendit La Mare vers 1840 à Charles Tassot de Rennes qui la revendit le 15 novembre 1855 à Mme de la Villerouet d'Augan dont la fille épousa Mr de Bellevue.

Le 15 février 1845 meurt à La Mare, à 42 ans Anne Louise Josse, sœur du tiers ordre du Sacré Cœur.

LA VALLEE-COËTUS: C'était une ancienne seigneurie avec manoir et fief dit de La Vallée et du Boisbriand. Elle dépendait d'abord de Trécesson en 1360, Perrine de Trécesson se maria avec Olivier de Coëtus en Carentoir, d'où la vallée de Couëtus...

Louis de Couëtus la vendit en 1646 à Charles Gault, seigneur de Brandeceux et du Tertre en Concoret, dont le fils prêtre, prieur d'Avessac en fit la déclaration en 1678, celui-ci mourut en 1680. Depuis elle ne fut plus qu'une ferme où passèrent en 1760 Boisbras, en 1800 Rouaud puis Malingre, Peignard. En 1880 Chevalier en était le propriétaire. Il la vendit à Jules Marchand, d'Orgères qui en fut exproprié. La ferme contenait 50 hectares. La maison principale était très confortable, devant, la cour entourée des écuries et de la basse cour. Le père Marchand se maria à une Nouvel d'où trois filles. L'aînée Angélique mariée à Joseph Junot du bourg, la seconde à Perot de Loyat, la troisième Anne Marie à Launay de Pontganier, où le père Marchand est mort en 1915.

LA CHASTEIGNERAIE:

Le château: Elle comprenait un manoir avec métairies, dépendances, cour fermée, portail, jardin, garennes et chapelle. Elle avait droit de moyenne justice, réunie à Trécesson en 1595, elle fut érigée en comté de Trécesson en 1681.

Possédée jadis par les puissantes familles de Rohan, de la Feuillée, de Rosmadec, de Trécesson, la Chasteigneraie n'était plus qu'une ferme. Berceau de la famille de la Chasteigneraie, elle vint par alliance aux Rohan du Gué de l'Isle aux Romadec en 1561, ceux-ci la vendirent aux Trécesson en 1595, desquels elle vint en 1724 aux Emmerez de Charmoy. On remarque encore parmi les débris des matériaux amoncelés dans un coin du jardin, un bloc de granit portant écusson (un écureuil rampant) armoiries des Emmerez de Charmoy. Des Emmerez de Charmoy elle passa aux Desgrées du Lou en 1762 qui l'habitèrent jusqu'à la révolution. En 1802, les Bourelle de Sivry, l'achetèrent et elle vint ensuite aux Perrien et aux Latourg Maubourg qui en ont été expropriés en 1910.

La maison principale était divisée en deux parties dont l'une beaucoup plus récente que l'autre ? On y lit la date de 1744. Le fermier lors de l'expropriation était Allaire de Plélan, père de nombreux enfants. Il était surnommé « Napoléon ».

Le village : Aux alentours du château, il y avait un grand village qu'habitaient en 1795 et 1800 des Glais, des Guillaume, des Donias, des Echalar, des Caro, des Chôtard, des Boniabre, des Carric, des Boulé, des Nicolas, des Perret, des Laurent, des Coué, des Jagu, des Rouault. Et en 1910, des Rouaud, des Carric, des Michel (de Porcaro), des Perrichots, des Duchesne, deux familles Roblin (d'Augan), des Sentier, des Le Ray, des Herviaux et les fils de « Napoléon ».

Ce village avait la réputation d'être très débauché, de fréquenter, d'enrichir les auberges de la Ville au Vent en donnant du scandale. Aussi tous ces gens dispersés ont dû être un mauvais levain dans toutes les paroisses où ils ont abordés.

GUILLERIEN:

Le château : Il était très fortifié. On n'en fait pas mention avant 1457. Il appartenait alors aux seigneurs de Bernéant et en 1587, Catherine de Boisglé, épouse de Mathurin Bouan, seigneur de Tizé en Cesson, quelle avait épousé vers 1580, signé « Dame douarière de Tizé, de Bernéan et de Guillerien ». M^o de Bellevue raconte dans l'opuscule « Les Guillery- célèbres brigands bretons – 1601 – 1608 » l'histoire des fameux brigands Guillery qui avaient leur abri au château fort de Guillerien à l'époque de la ligue. Les murailles de Guillerien furent détruites et les douves comblées par ordre du roi, et ce fut, dit on, avec les matériaux de cette forteresse que furent rebâties en partie, vers 1610, les châteaux de Bernéan et de la Chasteigneraie

et les maisons du village de Guillerien. On voit encore l'emplacement des murs d'enceinte et des fossés de cette place, autour desquels les douves fort larges formaient un vaste carré. Le pont levis jeté sur le ruisseau existait encore il y a cinquante ans.

Le village : C'était un important village, 81 habitants. En 1800, y demeuraient les familles Brouxel, Perruchot, Quevillar, Le Ray, Malinge, Morin, Foulon, Crambert, Duchesne, Bouvet, Gandin, Coué, Etournel, Rozé. En 1910, des Chôtard, des Duchesne, des Brouxel,, trois familles Foulon, des Pètremoule, des Le Ray, des Boisbras, des Boixel, des Boblin, des Doré (tisserand), des Ryo (charpentier).

Contrairement à la Châteigneraie, ce village si éloigné du bourg était réputé bon, religieux et riche. On y avait beaucoup bâti et confortablement. Sans doute à cause de la distance les habitants allaient à la messe à Beignon, beaucoup plus rapproché, mais restaient très attachés à la paroisse. Ils étaient très fidèles à la grand'messe de Campénéac et à l'assistance aux offices les jours de grandes fêtes. Ils ont dû donner le bon exemple où ils ont échoué.

LA VILLE RENAUD : Village le plus éloigné du bourg. En 1800, il y avait là des Brouxel et des Perrichot. Au moment de l'expropriation des Boblin, des Collin (d'Augan), deux familles Coué, des Jossin et des Perrichot, tous cultivateurs.

LES FORGES : Village tout près de la petite Bosse. Il était habité en 1800 par des Le Borgne, Chôtard, Le Ray, Binard, Junot, Donias, Carric, Lanier, Serazin. En 1910 par trois familles Carric, des Elaudais, Doré, Collin (d'Augan), des Jugel. Presque chaque famille avait un logis convenable et récemment construit.

BERNEAN : Le vieux château de Bernéan, reconstruit au commencement du 17^{ème} siècle existe encore avec sa cour fermée et les ruines de la chapelle sous le vocable de Sainte Anne... (J'ai parlé de la chapelle du bas Bernéan sous le vocable de Saint Julien).

Cette seigneurie avait droit de haute justice et relevait du comté du Bois de la Roche en Néant. Elle fut réunie en 1681 à Trécesson qui devint comté. Le manoir de Bernéan était entouré de bois, de futaie et de taillis dits « bois de Bernéan et bois du bas » qui existent encore en partie.

Bernéan, a dit alors « Lis Brou Even » (château cour seigneurial de la terre d'Even) appartenait au IX^{ème} siècle aux machtyerns (*) de Ploërmel, de Campénéac et d'Augan avec Trécesson, dit alors Lis-Wisson, ou Treb-Visson. Il est dit en 839, « Lis Brou Even », « Brou Even » en 840, « Broneven » en 1375, « Brénéan » en 1378, enfin Bernéan, Brénéau.

Au XIV^{ème} siècle, Bernéan dit alors Brénéan appartenait aux Bernéan, qui s'armaient : « D'argent à trois fasces de gueules ».

Il est porté dans la famille de Giffart de la Marzelière en 1480, par le mariage d'Anne de Brénéan.

En 1595, ceux ci la rendirent aux Trécesson. Pierre de Trécesson, fit rebâtir le château en 1610 avec les ruines de celui de Guillerien.

En 1797, Bourelle de Sivry acheta les terres de César de Trécesson. Mlle Bourelle de Sivry se maria en 1841 au baron Roger de Villeneuve Ploucadcuc, d'où les Roger de Sivry.

- Machtyerns (*) Les chefs de Bretagne, au haut moyen âge.

En 1871, Mlle Alice Roger de Sivry se maria à Mr Gustave de Serrien de Créan.

C'est leur fille Anne Renée de Serrien de Créan mariée en 1893 à Fernand de Mandell d'Ecosse, marquis de la Tour Maubourg, officier de cavalerie, mort le 27 novembre 1900, qui possédait Bernéan, lors de l'expropriation 1910.

Au HAUT BERNEAN : Il y avait dans la ferme trois familles alliées : veuve Le Ray de Monteneuf, dont le fils marié à une Bessy de Loyat et la fille à un Boixel.

Au BAS BERNEAN : Il y avait une Bessy de Néant dont l'un des fils était marié à une Boixel. C'était deux familles nombreuses.

2^{ème} exode : toute la partie gauche en allant à Beignon.

LA VILLAIN (LA VILLE ALLAIN – LA VILLE HEIN) : Ce village est situé sur le bord de la route de Beignon. En 1598 et 1680 aux Allain, puis aux Rozé. En 1800 y habitaient les Nourry, les Le Ray, Garin, Simon, Baudoin, Perret, Hervaut, Crublé, Even, Roullois.

Lameule : En 1913 ? Lameule parti avec sa nombreuse famille pour Loyat. Il était fermier des Foulon – Le Ray du bourg qui venaient de construire de magnifiques bâtiments. Les soldats pendant la guerre s'en servirent comme d'une caserne.

Veuve Nourry – Zoé Jamelin : Propriétaires, cultivateurs venus du bourg.

Boisbras : Cultivateur, aubergiste, venu à La Motte avec sa femme et sa fille.

Pelard – Gauthier : Cantonnier, venu avec ses enfants à la Motte.

Nourry : Cultivateur.

Prioux (d'Augan) : Ménagère.

Chôtard : Cultivateur.

Jossin : Couvreur à ses heures.

LA VILLE AU VENT : Située sur une hauteur, les trois habitations s'échelonnaient sur le bord de la route de Beignon. Elles étaient de récentes constructions. La route passait par derrière, elle les contournait, à cause de la raideur de ses côtes. Non loin de là, se trouvaient les moulins à vent de Raulo et de la Vallée.

En 1913, y demeuraient :

Rétif (de Saint Herblon) : Epicerie et auberge, parti pour Caro.

Hamelin – Bessy (de Loyat) : Epicerie, auberge, arrivés à la Motte.

Perrichot : Cultivateur, nombreuse famille qui est partie pour Folle Pensée en Paimpont.

Le courrier de Montfort qui passait chaque jour à leur porte vers 8h30, le matin pour aller à Ploërmel et vers 2h l'après midi pour retourner à Montfort, leur rendait un grand service.

Pendant la guerre, ces maisons abandonnées servirent d'habitation aux soldats, chargés d'exhumer les obus après les tirs. Comme leur service leur laissait beaucoup de temps libre, ils s'en allaient ici et là dans les villages sous prétexte de rendre service. Plusieurs d'entre eux ne furent pas édifiants. Beaucoup étaient du Nord et mariés.

LE FIL : Ancienne seigneurie avec fief et juridiction en Campénéac et Augan qui relevait primitivement de l'abbaye de Paimpont. Elle était au XV^{ème} siècle : »Le Dit », « le Zic » et Uzic. Elle fut aliénée en 1550 en faveur du Rogier, déjà seigneurs du Cleyo en Campénéac et qui le portèrent vers 1580 aux Lemo par alliance de Jeanne Rogier, demoiselle du Cleyo et du Fil.

En 1609, le Fil passa par alliance aux Lezenet, seigneur des Marchix, aux Kermeno par alliance en 1627, Ceux-ci le vendirent aux Trebuchet en 1667 qui en firent déclaration en 1675.

Marie Trebuchet, demoiselle de Baraton et du Fil épousa en 1681 Mathurin le Poitevin, seigneur de la Ville Noël dont une des filles, Jeanne épousa en 1706 Jean Baptiste Larcher, seigneur du Bois du Loup.

La métairie du Fil, contenait 15 hectares, en 1800 on y trouvait des Vincent, Regnault, Collet, Bouteiller, Houssais, Foulon, Collin, Duchesne, Guillotin, Lagrée, Chotard, Garin, Segré.

En 1913 :

Fauchet (de Carentoir) : Cultivateur, parti pour Plélan sans payer ses dettes à l'Eglise.

Garin : Cultivateur, 4 enfants.

Hamelin (de Plélan) : Il avait acheté sa ferme et la faisait valoir avec sa femme et ses enfants (5). Lors de l'expropriation, il la revendit plus de 100.000 francs. Il arriva se retirer au bourg dans la maison Joubineau et de là à Pontgasnier.

Foulon : Il est venu avec sa femme trainer la misère à Maumy et à la mort de celle-ci, il s'est remarié en 1921 avec une Marie Launay du Lydrio qui sait le conduire et le mâter par des moyens violents.

Carric Emmanuel : Cultivateur.

Carric Jean : Cultivateur. Il se déroula vers 1910 un drame affreux à Beauvais et ces Carric en firent les acteurs.

Perret : Cultivateur, fermier au Fréno, 5 filles. Il est venu de Pontgasnier dans la ferme de Jean Le Borgne-Badouel de Néant.

LA HUETTERIE : En 1800, Collet, Gougeon, Etienne.

En 1913 :

Macé : Cultivateur. Il me semble que c'est lui qui portait les bulletins du duc de Rohan. Il est allé échouer à Beauvais.

Foulon : Cultivateur. Il me semble que c'est lui qui est parti le dernier du village. On ne pouvait le faire déguerpir. Où voulez vous, disait il aux gendarmes que je sois mieux qu'ici, je trouve tout pour rien. Par force, il fut obligé de chercher un gîte à Beauvais.

Kerbois (de Ploërmel : Cultivateur. Il vint chercher refuge à la Couardière en Ploërmel.

BEAUSOLEIL :

Un nommé Sérent de Ploërmel, propriétaire d'un petit quartier de lande, bâtit un peu en deçà du Fil, une pauvre maisonnette (terre et paille), qu'il appela le Beausoleil. Il eut une nombreuse famille qu'il éleva comme il put, dans la misère. Ses enfants ne lui ont pas fait honneur. Exproprié en 1913, il repartit pour Ploërmel.

GOUHIERS – GOUVIER :

C'était le village le plus reculé du quartier. En 1800, s'y trouvaient des Rollois, des Jehan, Collet, Crambert, Vadejour, Delanoë, Géhanne, Thomas, Bouteiller, Cochet

En 1913 Ont été expropriés :

Macé : Cultivateur, il avait trois enfants. Il partit pour Beauvais.

Joseph Thienno : Il était marié à une Launay. En octobre 1914, je fus appelé pour administrer les derniers sacrements à Jeanne Marie Launay. Le village était désert, tous les habitants expropriés étaient partis. Triste spectacle : un homme aveugle auprès d'une femme agonisante dans la plus extrême des misères. Je l'extrémisais comme je pus n'ayant ni cierge, ni eau bénite etc... Elle décéda le lendemain. C'est la dernière morte dans ce quartier exproprié.

Jean Thienno – Collin : Cultivateur. Il vint dans la ferme de Foulon – Le Ray à Mouzenan, il est reparti pour Beauvais en 1921. Cette famille de Thienno a toujours un mauvais esprit.

Poignant : Cultivateur. Il est parti avec sa femme et deux enfants du côté de Plélan.

Deux familles Géhanne : Dont deux fils mariés à deux filles Nouvel de Mouzenan. L'une d'elle est allée à Beauvais et l'autre est venue s'installer à Mouzenan et le mari a eu l'insigne honneur dans le cabinet Lucas – Moro d'être choisi conseiller municipal en l'an de grâce 1919.

Tous les gens de ce quartier vivaient comme des sauvages. S'ils assistaient à la messe, c'était à Beauvais ou à Beignon. Ils étaient d'ailleurs si éloignés du bourg !!! Les chemins étaient si impraticables !!!



Manoir de BERNEAN – vers 1920

Reconstruit au 17^{ème} siècle



BEIGNON (Morbihan). — Intérieur de l'Eglise. Curieux Baptistère.

Reliques des chapelles expropriées par le camp – Réunies dans
les fonts baptismaux de l'Eglise Beignon - 1912

CHAPITRE DIX - SEPTIEME

EPHEMERIDES

1912

23 juin : Mr Cadio, Recteur décède en son prebytère après avoir souffert longtemps plus moralement que physiquement. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse. Plus de 60 confrères assistèrent à ses funérailles, ainsi que toute la paroisse éplorée.

4 juillet : Service octave (*) de Mr Cadio.

16 juillet : Sa grandeur Monseigneur Gouraud nomme Mr David vicaire à Mauron, recteur de Campénéac.

24 juillet : Mr Cotto, prêtre instituteur depuis 6 ans à l'école libre de Campénéac est nommé Vicaire de Ploërmel.

2 août : L'œuvre des tabernacles (*) fait don à l'Eglise d'une chape blanche, d'une étole pastorale et de quelques corporaux (*).

4 août : Installation de Mr David par Mr Rabgeau, curé de Ploërmel, assisté de Mr Gallais, ancien curé de Questembert. Mr Havart remplace Mr Cotto.

5 août : La question de l'expropriation jette da la tristesse et de l'émoi dans la population, surtout dans celle avoisinant le camp.

6 octobre : Réunion à l'Eglise, le dimanche après les vêpres, des mères de famille afin de relever l'œuvre des mères chrétiennes.

13 octobre : Réunion à l'Eglise des jeunes filles de la paroisse pour les faire entrer dans la congrégation des enfants de Marie.

10 novembre : Mr le Recteur établit la rétribution scolaire à l'école libre des garçons comme à l'école des filles.

25 décembre : Messe de minuit – Illumination.

1913

4 janvier : Mr le Recteur achète un tapis en chemin pour l'Eglise chez Bettin à Rennes – 100 fr.

26 avril : Retraite des enfants prêchée par Mr le chanoine Gallais, ancien curé de Questembert.

30 avril : Confirmation de 200 enfants par Monseigneur Gouraud. Après la cérémonie, réunion des enfants à l'école libre des petites filles. Le lendemain à 7 h fête de l'Ascension ; Monseigneur avant de partir pour Mauron parle aux hommes convoqués.

- Octave : du latin octavus : « huitième ». Célébration huit jours après.
- Œuvre des tabernacles : Organisation religieuse créée en 1866 par l'évêque de Montréal (Canada), ayant pour mission la confection de linges et de vêtements liturgiques.
- Corporaux : Linge béni que le prêtre étend sur l'autel pour y poser le calice et la patène,

20 mai : A l'occasion de la confirmation de leur fils Jean, Mr et Mme de Boynes offre à l'Eglise la lampe du sanctuaire et un ornement noir, soie et croix de velours.

1^{er} juin : L'expropriation continue d'inquiéter les gens.

6 septembre : Mr l'abbé Courtel, depuis 6 ans prêtre instituteur est nommé vicaire de Rieux et Mr Hochet de Beignon le remplace.

8 septembre : Sœur Léocadie, religieuse du Saint Esprit, depuis trois ans, institutrice des petits de Boynes est rappelée à Saint Brieuc. Sœur Avit arrive pour aider la vieille supérieure de 81 ans.

10 septembre : L'œuvre du tabernacle donne à l'Eglise un ornement vert et Mlle Reine Lanier un conopée velours violet qu'ont fait les sœurs de l'action de grâces de Mauron.

9 octobre : Mr Quélard, missionnaire diocésain prêche quatre jours aux mères Chrétiennes et l'œuvre est organisée avec Mme de Boynes comme présidente. Les enfants des écoles font en même temps leur jubilé.

13 octobre : Retraite pour les congréganistes (*). L'œuvre des enfants de Marie est aussi organisée avec Marie Masson comme présidente.

15 octobre : Exercices du jubilé pour toute la paroisse. Mr Quélard en est encore le prédicateur. Les prêtres de la paroisse, Mr Martin, vicaire à Saint Jean et Mr Boudard, vicaire à Beignon l'aident à confesser.

26 octobre : La lettre des évêques de Bretagne sur la question scolaire rudement attaquée par la franc-maçonnerie est lue en chaire pour éclairer l'opinion, demandé des prières et du courage dans la lutte.

28 octobre : L'abondance des pommes empêche les enfants de rentrer à l'école.

25 décembre : Messe de minuit. Illumination, communions nombreuses.

1914

16 février : Mr le chanoine de la Villerabel fait le supplément des cérémonies du baptême de Marie Annick de Rengervé de la Touche Larcher.

25 mars : Congrès à Ploërmel présidé par Monseigneur Gouraud. Mr le Recteur David fait le compte rendu de l'œuvre des mères chrétiennes dans le canton. 45 personnes de Campénéac y assistent.

12 et 19 avril : Les jeunes gens du bourg donnent une séance récréative à l'école libre des filles. L'assistance est nombreuse et les acteurs s'en acquittèrent à la satisfaction générale. Les deux comédies avaient pour titres ; affaire Rasant-Papou et Camomille.

19 avril : Après la première messe à l'école des filles, le duc de Rohan fait une conférence pour préparer son élection comme député. 300 hommes sont présents pour l'écouter.

- Congréganistes : Qui fait partie d'une communauté, d'une association religieuse.
- Conopée : C'est le voile qui recouvre le tabernacle où se trouvent les hosties consacrées.
- Saint Jérémie : Prophète. (VI^e siècle av. J.-C.)

26 avril : 267 électeurs donnent leur voix à Martin de Ploërmel porté à la dernière heure et 194 au duc qui passe dans l'arrondissement avec 6.328 voix de majorité.

30 avril : Mr de Gouvello vient de faire paraître une nouvelle et intéressante biographie de la bonne Armelle.

17 mai : Mme de Monteil du Fresne en Néant donne dans l'école des filles une conférence sur la ligue des femmes françaises. Une cinquantaine de personnes y assistent.

7 juin : 39 enfants font leur première communion solennelle. La retraite est prêchée par Mr Joseph Guyot, vicaire de Pluherlin.

9 juin : A l'occasion du mariage de Maria Badouel avec Mathurin Quéno de Ploërmel, un ornement de velours violet est offert à l'Eglise et conopée blanc par sa sœur Rosalie Badouel, religieuse de l'Immaculée Conception de Saint Mein.

10 juin : Le plan définitif du camp de Coëtquidan est adressé au maire par la préfecture. L'expropriation est donc terminée pour un temps.

16 juin : L'avènement du ministère Viviani, le premier ministre socialiste présage une lutte acharnée contre les catholiques. Certes dit Cyr dans la croix, l'heure présente est sombre. A l'extérieur et à l'intérieur nos décevantes politiques sont inacceptables. Nous avons mille raisons de craindre et mille maux à appréhender. Nous sommes en multiples et pleines crises qui s'enchevêtrent et s'aggravent mutuellement : crise religieuse, crise gouvernementale, crise financière, crise sociale, crise évidente de patriotisme aussi. Le phylloxéra laïc ronge notre société à la racine. Toutes les vertus et les devoirs qui donnent vie et santé aux peuples sont mis en question et en péril. La race elle-même est contaminée à ses sources par le poison de l'alcool. Jamais Jérémie (*) n'eut tant de raisons pour pleurer sur son pays et son temps. Or écoutez ces graves paroles : « Nous pensons qu'un des principaux devoirs du clergé et des catholiques français est d'envisager avec sang froid la situation religieuse et de repousser avec énergie toute tentation de découragement. La désespérance est mère de l'inaction et se contente de pleurer sur des ruines quand il faudrait y faire germer la résurrection et la vie ».

16 juin : Un patronage pour les petites filles de 10 à 15 ans est institué sous la direction de Mr le Recteur avec l'aide de Mme de Rengervé et Mlle Fontaine. L'étendard porte les images de Sainte Anne et de la Sainte Vierge. Mme de Rengervé paie un jeu de croquet.

13 juillet : La loi d'impôt progressif sur le revenu vient d'être votée et sera appliquée le 1^{er} janvier 1915 : encore un moyen inique de pressurer les catholiques.

28 juillet : Déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, et les autres déclarations suivent.

1^{er} août : Partout grand émoi. Le maire reçoit l'ordre de réquisitionner chevaux, voitures, foin etc. A cinq heures du soir, le tocsin sonne et annonce l'ordre de mobiliser pour la guerre. Que de larmes ! Que de sanglots ! Les femmes éplorées arrivent à l'Eglise et prient surtout Sainte Anne. Des bougies sont allumées et brûlent à tous les autels.

(*) Jérémie : Saint Jérémie, prophète (VI^e siècle av. J.-C.).

2 août : Le lendemain, dimanche, que de douleurs profondes manifestées, c'était à fendre le cœur. Déjà Mr de Boynes est parti pour Mauron afin de choisir les chevaux convenables. Prioux maréchal, Mr l'abbé

Havart, notre directeur d'école libre pour Nantes, Eugène Orio cordonnier, Eugène Rondin boulanger et les uns près les autres partent... Mr le Recteur annonce qu'il n'y aura plus de messe de 7 h le dimanche.

3 août : 50 ou 60 jeunes gens et hommes sont partis ce matin pour la destination portée au livret. Pas de courrier ; pas de nouvelles. On prétend que des espions allemands passent à la dérobée ici et là.

4 août : Le maire reçoit l'ordre d'empêcher les automobiles de circuler de 6 h du matin à 6 h le soir. Toujours sans courrier, sans journaux, sans nouvelles.

10 août : Une garde civique est instituée avec Langlais, garde de Trécesson comme président. Mrs Bouëdo, retiré dans le bourg et Guérin, instituteur laïc, Louis Bouteillier etc, en font partie. Ils ont comme insigne un brassard vert.

14 août : Un service de journaux de nouvelles est fait en automobile par l'Ouest Eclair de Rennes. Ces journaux (farceurs) nous annoncent pompeusement tous les succès des Français et de leurs alliés en Alsace, en Lorraine, en Serbie etc. Et les atrocités des Allemands et les grandes batailles qui paraissent imminentes.

20 août : Un incendie éclate dans une maison située en bas de la Motte. C'est le propriétaire Gauthier qui, en voulant expulser un essaim d'abeilles d'un trou de la maison y a mis le feu.

20 août : A une heure du matin au Vatican, le Pape Pie X rend le dernier soupir après avoir murmuré ces mots : « Dieu désire m'épargner les horreurs de la guerre européenne » ; Il avait 76 ans et 11 ans de pontificat.

21 août : Malgré le départ des hommes pour la guerre, le grain se bat et le travail s'accomplit. On s'entraide les uns et les autres avec bonne volonté.

22 août : Mr Bouëdo, ancien gardien de la prison de Fougères, parcourt la campagne pour faire provision de beurre pour l'armée. La croix annonce que 350 prêtres et 75 séminaristes du diocèse de Vannes sont sous les drapeaux. Monseigneur nomme, comme vicaires provisoires, les professeurs réformés.

23 août : La bataille fait rage en Belgique entre Français et Allemands, aux environs de Charleroi.

25 août : On cherche toujours des vivres dans la campagne. La garde civique reçoit l'ordre de surveiller plus attentivement.

26 août : La grande bataille est engagée en Belgique. Les classes de 1902 à 1903 sont rappelées sous les drapeaux. Au conclave François Joseph d'Autriche impose son veto contre le cardinal Mercier archevêque.

28 août : On envoie à Ploërmel pour le front du beurre fondu et des cochons gras.

1^{er} septembre : En voyant les troupes allemandes arriver vers la Fère, Saint Quentin, Compiègne, Paris s'inquiète et les Français s'alarment.

2 septembre : On apprend que le maçon J.P Leclerre, du bourg, 28 ans est mort à l'hôpital de Nantes. C'est notre première victime.

4 septembre : Le nouveau pape élu est le cardinal Della Chesia, archevêque de Bologne qui a pris le nom de Benoît XV. Le siège du gouvernement est transféré à Bordeaux ainsi que la banque de France.

6 septembre : Eugène Duchesne de la Motte est mort à la Baule des suites des blessures reçues au combat.

7 septembre : L'inspecteur d'académie n'autorise pas Mr Hochet à ouvrir l'école en l'absence de Mr Havard mobilisé, car il n'a pas 21 ans.

9 septembre : Mr Quélot, vicaire à Josselin remplace Mr Havart comme directeur de l'école et Mr Hochet est nommé adjoint à Mauron.

13 septembre : C'est la fête patronale, Mr Launay, vicaire d'Augan prêche et Mr Lanier, Sulpicien (°), en vacances préside la procession. En ce jour de dimanche et de fête, Rigois de Guinard bat son grain sans aucune permission. On fait courir le bruit que ce sont les prêtres qui sont la cause de la guerre, que le duc de Rohan, notre député donne asile à l'empereur d'Allemagne dans son château de Josselin, que les nobles fournissent de l'argent aux boches. Et toutes ces balivernes sont crues par le populo, si naïf.

23 septembre : Mr le baron de Montesquieu, propriétaire de Trécesson est tué le 9 septembre à la tête de sa compagnie en montant à l'assaut du château de Mondement pendant la bataille de la Marne.

1^{er} octobre : La classe 1915 part et les réformés requis. On apprend la mort de François Nouvel du Breil, de Rouaud des Grées Macé, de Pierre Sentier de Mauny. Que Ecorchard du Lydrion, Joseph Moro du bourg, Le Ray de la Motte sont prisonniers et que Joseph Pérot est blessé.

22 octobre : Mr le Recteur fait le denier du culte et console les familles dans le deuil et la tristesse. 3.000 boches faits prisonniers sont arrivés au camp. On vient de loin les voir par curiosité.

29 octobre : La classe 1893, les hommes de 42 ans sont appelés d'urgence à rejoindre leur poste.

1^{er} novembre : Le travail des champs s'est peu à peu effectué.

7 décembre : Mr Lequimener, le vicaire, est appelé à Nantes ; mais après examen, il est réformé à cause de ses yeux et revient à son poste.

13 décembre : Jour national de prières pour la France.

20 décembre : Chaque jour, quelques hommes reconnus propres au service sont appelés sous les drapeaux. De 18 à 48, ils sont presque tous partis.

23 décembre : Mr l'abbé Quélot, instituteur intérimaire, passe le conseil et est trouvé bon pour le service.

24 décembre : Victor Masson, de la Ville Morhan est tué à Villers-Cotterêts dans l'Aisne. 33 ans.

25 décembre : Pas de messe de minuit, à cause de la guerre.

1915

1^{er} janvier : Cette nouvelle année débute dans la tristesse. Le souhait mutuel qu'on se forme, c'est de voir le plus tôt possible la paix arriver... Mais hélas.

- Sulpicien : La Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, appelés aussi Sulpiciens, est une société de vie apostolique catholique fondée en 1645 à Paris.

8 janvier : Les camarades d'Eugène Perrichot de l'Abbaye d'en Haut annoncent sa mort.

10 janvier : Mr l'abbé Duclos de Josselin, aide de Mr Quélot à l'école des garçons entre au séminaire de Saint Jacques pour Haïti.

1 janvier : Armel Cherel est disparu à la suite d'un combat. Plus de boulanger. Plus de pain, une pétition est faite par le bourg pour réclamer Eugène Rondin, boulanger.

1^{er} février : On continue de réquisitionner hommes, chevaux, pommes de terre, avoine, grains.

15 février : On a l'idée que nos prisonniers d'Allemagne sont malheureux, et on leur envoie dans leurs nombreux colis même du pain.

1^{er} mars : Les soldats dans leurs lettres sollicitent des prières et des messes. Depuis la guerre, le chapelet continue à se réciter tous les soirs pour les soldats. Mr le Recteur va présider tous les dimanches la prière et le chapelet à la chapelle de la Ville Morhan.

21 mars : De la paroisse sont mobilisés comme brancardier, l'abbé Henri Lebreton, vicaire de la Roche Bernard, l'abbé François Ecorchard, vicaire de Taupont, l'abbé Bredoux, professeur à Saint François Xavier de Vannes a été réformé. L'abbé Jean Marion, professeur à Calmont haut reconnu propre au service partira peut être bientôt. Son frère Paul séminariste de Saint Jacques pour Haïti, est à Paris dans les bureaux.

10 mars : Mr Lequimener, vicaire est nommé auxiliaire de Mr Le Bret, Recteur de Beignon, et bien malade.

17 mars : Mr Quelot, directeur intérimaire de l'école est mobilisé.

18 mars ; Mlle Le Barbier de Vannes est envoyée par la direction pour faire l'école aux garçons.

20 mars : Mr l'abbé Ecorchard arrive au pays avec deux mois de convalescence. Mr le Recteur l'invite pour l'aider pour les Pâques, il accepte.

23 mars : Pèlerinage après les vêpres à la fondation de la bonne Armelle pour demander protection à nos soldats. Grande affluence.

13 avril : Service pour Mr l'abbé Paul Bredoux décédé le 2 avril à l'hôpital de Malestroit. Mr Joubaut Recteur de Saint Aubin le chantait et Mr Mathorel, curé de la Trinité fit l'absoute.

15 avril : Les jeunes gens de 19 ans sont appelés sous les drapeaux. Les vieux aussi reçoivent l'ordre de se rendre au dépôt indiqué. Les prisonniers crient famine. On leur envoie chaque semaine la tourte de pain noir qu'ils réclament.

18 avril : Emile Hamelin du Fil, Jean Brogard de Belleville, Emile Le Ray de Mauny ont été tués dans les tranchées.

20 avril : Anna Joubaut revenue de Kergonan, est ajoutée comme monitrice à Mlle Le Barbier, à l'école des garçons. On se désole en voyant les grands travaux à revenir et les hommes absents. On est toujours sans nouvelles de Joseph Le Ray de Leslan, de Miloux du Clio, de Nouvel de Prétanet.

2 mai : C'est la première fois que le Recteur bine.

9 mai : Le décès de Jean Marie Le Mée de Ferdonnant arrive officiellement.

25 mai : Les jeunes gens de la classe 18 passent le conseil de révision. L'abbé Jean Marion est mobilisé et part pour Nantes.

26 mai : La retraite des communions solennelles s'ouvre aujourd'hui : 16 garçons et 17 filles. De la 1^{ère} communion solennelle. Le père Gapilhan missionnaire à Josselin en est le prédicateur.

2 juin : C'est avec un extrême plaisir que les journaux nous annoncent la nomination de Mr le chanoine de la Villerabel, propriétaire de Glesvily et bienfaiteur de nos écoles comme évêque d'Amiens.

6 juin : Il y a en ce jour de fête Dieu, deux reposoirs. L'un au cimetière, l'autre au calvaire. Les soldats de la Ville au Vent prêtent leur concours à la cérémonie par leurs chants.

11 juin : Fête du Sacré Cœur. Il est lu au salut, l'acte de consécration de la France au Sacré Cœur. Chants des soldats.

14 juin : La procession du Saint Sacrement se déroule sous une chaleur ardente, mais avec piété. 300 prisonniers Allemands arrivent au camp. Là ils seront bien traités et non point comme les nôtres en Allemagne.

20 juin : Joseph Le Ray de Mouzenan meurt à l'hôpital Bicêtre de Paris.

28 juin : Les vêpres sont chantées à la chapelle de Saint Jean.

2 juillet : Mr Guérin, l'instituteur laïc vient demander des places à l'Eglise pour ses élèves. Mr le Recteur répond qu'il réfléchira.

6 juillet : L'abbé Jean Marion complètement réformé retourne reprendre sa classe à Vannes, et son frère l'abbé Paul part de Chartres pour le front.

15 juillet : Les décès de Joseph Miloux du Clio, de Jean Fauchoux de Glavily arrivent ainsi que les disparitions de Joseph Rouaud, des Grées Macé et de Joseph Olivier de la Ville Morhan.

1^{er} août : Les troncs de l'Eglise sont pour la deuxième fois fracturés pendant la nuit... Ils étaient vides. Malgré le mauvais temps, les foins sont à peu près logés. Mr le Recteur donna trois dimanches consécutifs la permission de travailler.

2 août : On trouve Marie Rose Le Gendre de l'abbaye d'en haut noyée dans son puit. Pas mariée elle habitait avec son vieux père aveugle.

7 août : Emile Doublet de la Motte est décédé le 7 juin en Belgique.

15 août : Le corps de Joseph Le Ray de Mouzenan ramené de l'hôpital Bicêtre de Paris est inhumé dans le cimetière, au milieu d'une grande assistance de parents et amis. C'est le chanoine Lanier qui préside. Une escorte de soldats fait cortège et l'un d'eux adresse de touchants adieux sur le bord de la tombe.

17 août : On se lasse vite de prier. A nos réunions du soir peu d'assistants et surtout pas d'hommes.

30 août : A Trécesson, Jean Pierre Roze, 38 ans, arrivé quelques jours auparavant du Bourget, près de Paris, meurt chez ses parents.

11 septembre : Décès de Vincent Bouteiller du bourg, 22 ans, et de François Sentier de Quelneuc.

9 octobre : Afin d'obtenir la victoire de la France, le Diocèse s'est partagé le mois d'octobre pour réciter le rosaire (*). Le temps fixé pour Campénéac était le 9 octobre de 4 h à 7 h le soir : 1^{ère} heure les enfants ont récité le chapelet, la 2^{ème} les personnes des villages, la 3^{ème} les personnes du bourg.

17 octobre : Les grains sont enfin ramassés. Il a fallu permettre de travailler presque tous les dimanches. Plusieurs l'ont fait en temps indu et sans permissions.

2 novembre : Les fêtes de la Toussaint ont été célébrées avec solennité. Mme de Boynes, les dames Lanier ont rehaussé les cérémonies par des chants. La pluie ayant empêché d'aller au cimetière, on y est allé aujourd'hui 2 novembre après l'office des morts.

7 novembre : On manque de pain. On se dispute les quelques pains apportés de Ploërmel, de Beignon et d'Augan.

22 novembre : P. Pelard de Linvo est signalé comme disparu le 25 septembre à Vienne le Château. On n'entend pas parler de François Rouaud des Grées Macé.

15 décembre : On comptait sur le mois de décembre pour ensemer les champs. Un temps de pluie et de tempête terrible a tout empêché.

24 décembre : Pas de messe de minuit. Trésoriers pour 1916 : Julien Carric de la Ville Pérot, Armel Doré du Quily, Louis Marion de la Ville Morhan, Emile Chefdor de Crotta.

26 décembre : La maudite guerre dure toujours et personne ne peut en prévoir la fin.

1916

6 janvier : 13 jeunes gens de la paroisse, classe 17, sont mobilisés et 10 reformés.

10 janvier : Armel Brogard de Bernéant a été tué, lors de la déclaration de guerre. Il était domestique chez Chérel au Clio.

1^{er} février : Les soldats du front arrivent les uns après les autres avec 6 jours de permission. Sans boulanger, le pain fait quelquefois défaut.

13 février : On reste sans nouvelle de Victor Gandon de la Providence.

24 février : Malgré la tristesse où nous sommes, les socialistes font rage à la chambre et des journaux infâmes : l'humanité, l'homme déchainé, etc... continuent la guerre à la religion. Il semble qu'une attaque vigoureuse se prépare. Alexandre Josselin du Minieux vient de partir pour l'école apostolique de Pont château chez les pères de Montfort.

27 février : L'offensive des Allemands contre Verdun est déclenchée depuis le dimanche 20. Elle est terrible ; Jean Pierre Doré de la Touche Allaire, 34 ans est mort prisonnier en Allemagne le 31 août 1915. Le rosaire : Comporte quatre chapelets. C'est un ensemble de prières successives dédiées à Marie,

28 février : François Duchesne, le plus vieux de la paroisse né à Leslan, y est décédé hier.

3 mars : A Verdun, les Allemands n'ont pu rompre notre ligne de front. Depuis 8 jours le silence des soldats du front inquiète les familles.

5 mars : Le maire Duchesne apprend à la mère de Jean Nouvel de Prétanet la mort de son fils, 29 ans, le 5 avril 1915 dans la Meuse.

26 mars : Tous les soldats casernés à la Ville au Vent et à la Villain sont consignés pour un mois, à cause des maladies qui règnent, mais la vraie raison c'est de faire cesser les orgies qu'ils commettaient au bourg de Campénéac. On a bien fait.

2 avril : On manque de pain dans le bourg. Septime Hamon de la Ville Aubert, 48 ans et Séligour son domestique, sont mobilisés. Les sectaires gouvernementaux continuent à forger une loi funeste pour la foi des orphelins de la guerre.

16 avril : Enfin notre boulanger est arrivé définitivement.

19 avril : On reçoit la nouvelle de la mort de François Brogard de Belleville., d'Eugène Rétif de la Marre, d'Eugène Foulon de Guillerien.

9 mai : Jean Brunel des Champs Blancs se noie dans une prairie de Crotta. C'était un brave homme, la guerre fut cause de son désespoir.

18 mai : Mme Bouëdo aimée Hervé, 67 ans se noie au pont de Belleville. On a pu la retirer vivante et en peine connaissance, elle est morte le lendemain.

30 mai : Mort à Ruffiac de Mr l'abbé Charles Duchesne.

1^{er} juin : Enterrement à Campénéac de Mr l'abbé Duchesne. On apprend la mort de Mr l'abbé Paul Marion sous les murs de Verdun, dont les combats sont d'une violence inouïe.

4 juin : Emile Thomas de Saint Laurent a été tué à la côte 304 (*).

17 juin : Des camarades apprennent aux parents de François Collin de la Ruée et de l'abbé Carric, leur disparition depuis le 13 juin.

18 juin : Communion solennelle des enfants, prêchée par Mr Frangeul, vicaire auxiliaire d'Augan.

25 juin : Procession de la fête Dieu, tout s'est déroulé dans la piété et le calme.

1^{er} juillet : Julien Pelard de la Bosse a été tué à Verdun.

10 juillet : Jean Boissel, né la Chesnaie et Joseph Rigois sont tombés morts aux environs de Verdun.

13 juillet : Le duc de Rohan, notre député, le bienfaiteur de nos écoles meurt dans la tranchée. « Il laisse son féérique château de Josselin, sa couronne ducale, le palais Bourbon et même son régiment de

Côte 304 : Sur le territoire de la commune d'Esnes-en-Argonne, dans le département de la Meuse

cavalerie pour venir peiner avec les hommes de pieds, les bottes dans la boue et la face au barbare, à la tête des paysans de son pays. Beau, jeune, élégant, trois attributs. Il donne tout cela et sa vie par-dessus le marché avec un sourire à 37 ans. La seule idée qui soit supérieure à la recherche de la vérité scientifique : la dignité morale de l'homme libre. Aussi il réalise le type complet de l'homme parfait, l'athlète harmonieux qu'on peut couler tout vivant dans une statue de marbre ».

26 juillet : Joseph Harel de l'Abbaye d'en Haut, blessé dans les jambes le 16 juillet, meurt à l'hôpital de Compiègne.

20 août : Le 16 mai 1916, Jean Gauthier du Clio est mort à Mondidier dans la Somme.

5 septembre : Le 1^{er} août 1916, Jean Baptiste Tranvaux a été tué dans les tranchées.

9 septembre : Jean Danet du bourg décède à la suite de ses blessures à l'hôpital de Toul, 6 septembre 1916.

10 septembre : Mr l'abbé Jean Marion prêche la fête patronale et un curé de Reims mobilisé au camp de Coëtquidan chante la grand'messe.

17 septembre : Eugène Violain de la Bourdelaie meurt des suites de ses blessures à l'hôpital de Broons (Côte du Nord) et est ramené à enterrer à Campénéac.

2 octobre : François Rozé de la Ville Aubert tombe dans la Somme, 22 juillet 1916.

14 octobre : Henri Bellouard du Defaix a été tué le 21 septembre au dessous de Bouchavesnes (Somme).

7 novembre : Les fêtes de la Toussaint seront passées avec recueillement. Beaucoup de communions, chants à la grand'messe. Le denier du culte a été fait comme à l'ordinaire pendant le mois d'octobre. François Doré est disparu. Il se trouvait sur le Gallia, torpillé par les boches en partance pour Salonique. Le facteur Allain est aussi disparu depuis deux mois.

19 novembre : Jean Doublet du Lydrion est tué à Dourdan, près d'Orléans.

21 novembre : Réception dans la congrégation de Marthe et de Suzanne Lanier de Paris, venues passer le temps de la guerre avec leur mère à Campénéac.

22 novembre : Cette année disette de pommes. Les femmes travaillent à ensemercer les champs.

18 décembre : Ambroise Querel du Pas aux Biches est tué à Saint-Pierre-Vaast (Somme). François Doré de la Ville André a disparu, probablement noyé.

25 décembre : La fête de Noël a été bien sanctifiée : Les jeunes filles ont chanté des cantiques pendant les messes.

31 décembre : Jean Derrien de la Ville André a été tué à Sailly Saillesele (Somme) le 30 octobre. D'où ici 48 soldats morts, victimes de la guerre.

1^{er} janvier : Les souhaits se bornent à voir se terminer la guerre.

5 et 6 janvier : Arrivent à la mairie les disparitions de Victor Carric, de Jean Allain et de François Collin.

18 janvier : Aujourd'hui, à Paris se remarie la baronne de Montesquieu, propriétaire de Trécesson, avec le comte de Prunelé, cousin Germain de Mr le baron de Montesquieu.

16 février : Louis Faucheux meurt au Deneu, des suites de la guerre.

1^{er} mars : On se prépare à un offensif décisif.

12 mars : Enterrement de Mathurin Duchesne, maire depuis 31 ans. Le conseil municipal réuni désigne François Badouel pour les affaires courantes et Mathurin Le Brazidec comme secrétaire.

13 mars : Le sous préfet nomme Lameule du Breil qui avait eu le plus de voix. Celui-ci court refuser.

18 mars : Le conseil municipal choisit Mr de Busnel qui est agréé par la sous préfecture.

12 avril : Emile Rouaud du Pont Meslé a été tué le 21 octobre 1916 dans la Somme, ainsi que Boissel du bourg.

25 avril : Un silence voulu est gardé sur les combats cruels qui se livrent.

26 avril : On recherche activement 4 ou 5 boches échappés du camp.

5 mai : Notre offensive a malheureusement échoué, les pertes sont énormes. C'est donc encore le recul de la fin de la guerre. Mr Morice, prêtre retiré à la Roche Bernard ouvre la retraite des 150 enfants qui doivent participer à la confirmation.

10 mai : Communion solennelle suivie des cérémonies habituelles.

11 mai : Mr Gouraud, évêque de Vannes arrive à 10 h procéder à la cérémonie de la confirmation. Sa grandeur dit aux paroissiens, réunis nombreux, qu'ils doivent veiller sur leurs enfants et leur conserver leur foi. Il repart à 2 h pour Beignon, par Augan en automobile. Tout s'est passé avec simplicité.

20 mai : Mathurin Faucheux de Glevily, François Bouvet du Bois Gicquel, Jean Le Peintre de la Bergerie ont été tués.

1^{er} juin : Tout est d'une cherté incroyable. Les permissionnaires sont un peu démoralisés, on ne voit pas en effet la fin des hostilités.

8 juin : Les fêtes Dieu se sont passées dans le recueillement et le calme. Deux reposoirs très simples au cimetière et au calvaire.

15 juin : La fête du Sacré Cœur est rehaussée par des chants à la messe et au salut.

23 juin : Mort de Joseph Chedor de Crotta, d'Eugène Perrichot de l'Abbaye d'en Haut, décès confirmé par la duchesse de Rohan, de François Violain de la Bourdelaye. Joseph Brunel de Prétanet écrit à ses parents qu'il est prisonnier. On le croyait mort.

21 septembre : Les classes recommencent avec Mlle Le Grommelec de Billiers comme institutrice des garçons et Anna Joubaut, monitrice. Le comité diocésain de l'enseignement a demandé une augmentation de traitement pour les institutrices libres : Ce qui est très difficile à trouver par le Recteur.

1^{er} octobre : 8.000 américains sont arrivés au camp et s'exercent au tir toute la semaine. Aussi les paroissiens sont obligés d'aller le dimanche sur le camp pour ramasser les pommes.

29 octobre : Joseph Faucheux de Glévily est décédé le 3 octobre à l'hôpital de la Croix Rouse à Lyon ; Mathurin Morel de la Touche Allaire, Eugène Launay de Saint Laurent ont été tués à Verdun.

1^{er} novembre : Les fêtes de la Toussaint se sont passées dans la tristesse et le recueillement, beaucoup ont communiés.

4 novembre : Abondance de pommes.

10 novembre : Joseph Echelard de Leslan meurt à l'hôpital d'Amiens.

1^{er} décembre : Clémenceau promet de poursuivre avec justice les traitres : Caillaux, Malvy, Bolo, Turmel (*).

10 décembre : Les Anglais avec les Français s'emparent de Jérusalem.

12 décembre : Charles Duchesne de Guillerien est tombé, mort sur la côte 304, 25 ans.

15 décembre : Le pain fait défaut chez le boulanger depuis quelques jours.

25 décembre : Pas de messe de minuit, moins de communion d'hommes.

1918

1^{er} janvier : On espère partout que ce sera la dernière année de guerre.

15 janvier : Enfin la bande des traitres à la patrie, Caillaux, Malvy, Bolo, Turmel est arrêtée...

3 février : Bolo est condamné à mort.

6 mars : Dans le pays, on s'habitue de plus en plus à la guerre. Tout se vend à des prix exorbitants. On se plaint de manquer d'essence, de bougies, de sabots... Un minotier de Josselin, fournit tous les 15 jours, par ordre du préfet, de la farine à la commune. Monseigneur l'Evêque de Vannes approuve un nouveau tarif des messes, enterrements, services et mariages pour la paroisse.

1^{er} avril : Le canon à longue portée est dirigé sur Paris et cause de gros désastres. Le vendredi saint à 3 h un obus tombe sur l'Eglise de Saint Gervais et fait des victimes. Les Parisiens effrayés quittent en foule la capitale. Bolo est fusillé à Vincennes. Mr Hochet instituteur libre avant la guerre a été fait prisonnier au mois de décembre. Jean Marie Le Gendre de l'Abbaye Haut est mort.

20 avril : On se bat toujours vigoureusement dans les environs d'Amiens, les Américains arrivent en grand nombre porter secours.

- Caillaux, Malvy, Bolo, Turmel : Hommes politiques Français.

1^{er} mai : Pour faire des provisions de pain, de sucre et d'huile, il faut une carte, des tickets : ce qui ennuie les gens.

11 mai : La famille Chefdor de Quéjau apprend avec tristesse la mort accidentelle d'un second fils, Henri survenue à Saint Aubin d'Aubigné. Mort de Mr l'abbé Lanier à Issy (hôpital militaire).

26 mai : La terrible offensive des Allemands continue, et aussi le bombardement de Paris. Effroi... Mr Piacentini, Recteur de Ruffiac a prêché la communion solennelle des enfants.

11 juin : Les fêtes Dieu se passent comme de coutume.

13 juin : Mr le Curé de Ploërmel, Rabgeau, récemment retiré à la Roche Bernard, y meurt. Il avait été remplacé par Mr Le Gaillard, curé de Questembert.

1^{er} juillet : Pierre Mayet du Clos Doris et Eugène Gandon de la Motte sont tués.

14 juillet : Naissance à la Touche Larcher de Marie Thérèse de Rengervé.

27 juillet : Jean Marie Roudin de Téffrain est mort.

1^{er} août : Nous allons de succès en succès.

4 août : Le général Foch est nommé maréchal de France pour sa belle conduite contre les boches. Malvy est condamné par la haute cour à 5 ans de bannissement.

8 août : On apprend la mort de Jean Mayet du bourg, d'Emile Perrichot de Ferdonnant, de Jean François Gandehart de la Touche Allaire.

11 août : La classe 20 est convoquée à la mairie.

15 août : Assomption : Les chants pendant les messes, sermon par Mr Lignel, professeur à Saint Vincent de Rennes et précepteur de la Ville Aubert.

20 août : Toujours succès au front.

14 septembre : Joseph Doré meurt à l'hôpital de Saint Joseph de Caen. Mr l'abbé Havart a été blessé à la cuisse et est obligé de rentrer à l'hôpital de Solesmes (Sarthe).

18 septembre : Une épidémie fait un grand nombre de victimes autour de Campénéac, jusqu'ici nous sommes préservés : Aussi promesse d'un exvoto à la Sainte Vierge. Mr Dréano vicaire à la Gacilly arrive à Augan comme auxiliaire de Mr le Recteur Loyer, malade. Il y vient avec future succession.

25 septembre : Mort à Mauron de Mr l'abbé Jean Marion.

6 octobre : Les boches enfin demandent la paix.

15 octobre : Période d'espérance et de bonheur.

1^{er} novembre : Les fêtes de la Toussaint sont plus solennelles et aussi plus de communions. Mr Lignel précepteur à la Ville Aubert a prêché à vêpres.

4 novembre : La grippe se fait sentir : Beaucoup de malades. Eugène Lameule du Val, Jean Baptiste Perret, Eugène Berthaud du Pas aux Biches ont été tués.

10 novembre : On sent que toute les puissances ennemies sont en désarroi ; L'Allemagne seule lutte encore.

11 novembre : ENFIN L'ARMISTICE EST SIGNE. L'heureuse nouvelle arrive ici à midi et demie. Les cloches sonnent, la joie est dans tous les cœurs et sur tous les visages.

17 novembre : L'Evêque prescrit de chanter le Te Deum d'actions de grâces et De Profundis pour les victimes de la guerre.

25 décembre : Pas de messe de minuit.

1919

1^{er} janvier : Les mobilisés reviennent peu à peu dans leur famille. On est content et joyeux.

20 janvier : Octave Deniau du bourg ; est mort en Allemagne le 28 octobre 1918.

7 avril : Mr Belsoeur de Carentoir est nommé vicaire à la place de Mr Lequimeneur, malade qui se retire à Pénestin dans sa famille.

28 avril : Mr Havart démobilisé reprend ses fonctions d'instituteur avec Mr Belsoeur comme aide. Mlle Le Grummelec, la directrice de l'école des garçons est nommée à l'école Jeanne d'Arc de Vannes.

1^{er} mai : Mr Belsoeur essaye de propager le nouvelliste quotidien et l'hebdomadaire, la semaine religieuse, l'écho de Noël.

15 mai : L'exvoto, promis à la Sainte Vierge pendant la grippe, fait à Paris (45 f) est placé près de son autel.

25 mai : Enterrement de Jeanne Joncourt en religion sœur Anne Thérèse, supérieure des sœurs depuis une vingtaine d'années. Elle était née à Etables (Côtes du Nord) et âgée de 88 ans.

1^{er} juin : Elle est remplacée par sœur Louise du Carmel.

13 juin : On nous annonce que Julien Picard de Quelneuc est mort accidentellement en Allemagne.

27 juin : C'est la fête du sacré Cœur... Messe le matin à 7 h. Les enfants des écoles ont communié et parmi eux, quelques uns faisaient leur première communion privée. Le soir procession aux flambeaux et pavoisement du bourg. Mr et Mme de Boynes dressèrent un reposoir sur la route de Beignon, dans la cour de Danet.

29 juin : Un drapeau tricolore avec Sacré Cœur et les dates 1914-1918 a été placé comme souvenir de la victoire, près de l'autel du Sacré Cœur. Prescription de l'Evêque. Enfin la paix a été signée à Versailles. Et voilà la guerre terminée. On a illuminé et pavoisé le bourg.

1^{er} août : La cherté de la vie est une conséquence terrible de la guerre : Une barrique de cidre se vend plus de 100 fr (*). Une autre conséquence néfaste est l'amour du plaisir, il faut s'amuser.

8 août : La fontaine de la bonne Armelle a été refaite au dessous du village de Quelneuc et au-delà par le maçon Pontgelard. Les pierres ont été extraites de la carrière de Rohon au-Rohan, transportées par les fermiers de Quelneuc. Elle a coûté 164 fr (*). C'était la réalisation d'un vœu fait par la paroisse au début de la guerre en l'honneur de la Bonne Armelle. Les gens se sont montrés très très peu généreux. On a recueilli 60 fr (*).

25 août : Une lettre de l'évêque lue en chaire élève le traitement des maîtres et maîtresses et en conséquence la rétribution scolaire. Un peu d'émoi.

8 septembre : Fête patronale. Mr Havart, directeur d'école prêche.

15 septembre : L'école s'ouvre avec Mr Havart comme directeur de l'école des garçons et Mlle Hochet comme adjoint, avec Mlle Fontaine comme directrice de l'école des filles et Mlle Folleville comme adjoint.

1^{er} octobre : On fait le denier du culte à domicile comme à l'ordinaire. La route nationale délimite la part de chaque prêtre.

16 octobre : La vie devient de plus en plus chère. Beurre 7 fr (*) la livre – œufs 5 fr la douzaine etc... Aussi depuis le 1^{er} octobre, l'Evêque a porté de 4 à 5 fr le tarif des messes. Prières nominales de 3 à 4 fr.

1^{er} novembre : Les hommes approchent moins nombreux des sacrements. Mauvais effet de la guerre.

2 novembre : Lecture est faite en chaire d'une lettre épiscopale sur les élections.

9 novembre : Mr Nail, ministre de la justice, Maulion Gaillard de Josselin, Rousseau de Ploërmel, viennent chauffer les électeurs. Ils parlent dans l'école laïque des garçons. Les fonctionnaires et tout ce qu'il y a de douteux et de mauvais dans le pays sont là présents. Les orateurs ont parlé de la liberté, de la république qu'il faut soutenir à tout prix. On entend murmurer qu'une liste municipale se forme en secret ayant à sa tête Lucas de la Ville Morhan et chauffée par Tual, Foulon, Moro etc...

14 novembre : Le duc de Rohan, de la Villeboisnet donnent une conférence à l'école Sainte Anne, l'un n'oublie pas ce qu'on a été Nail et Brard, anti religieux, anti patriotes, radicaux, l'autre expose le programme de son parti : chrétien et patriotique.

15 novembre : Les Mayeux se distinguent pour la liste Nail et sa suite.

16 novembre : La liste Nail l'emporte – 291 voix, l'autre 112. 465 électeurs.

30 novembre : La liste de Busnel – de Boynes échoue. 91 voix et celle de Lucas 329.

14 décembre : Election d'un conseiller général : Mr Guillors 289 voix, autant que Rousseau, son adversaire et d'un conseiller d'arrondissement : Mr Daversi 286 voix et son adversaire 184. Moro est nommé maire, Lucas adjoint, Le Brazidec est conservé comme secrétaire et Carric du Lydrion comme garde champêtre. Aux élections sénatoriales, sont délégués Lucas de la Ville Morhan, Nourry de la Motte, Badouel de Leslan.

- 1 franc 1919 = 0,20 euros 2019 ; Le salaire d'un ouvrier de l'industrie privée était de 4,85 francs par jour.

1920

11 janvier : Mr de Lamarzelle, Guillauteau, Guillois sont nommés sénateurs. Grâce au manque de discipline, le fameux Brard de Pontivy arrive aussi à être élu.

17 janvier : A Versailles, Deschanel est nommé président de la république.

18 janvier : Les médecins de Ploërmel demandent pour le 1^{er} février le déplacement de Mlle Fontaine, la directrice de l'école libre sous prétexte de ce qu'elle exerce illégalement la médecine et cela sous peine d'amende et de prison. Mlle Folleville est affichée comme directrice et une adjointe doit arriver de Saint Brieuc.

20 janvier : Le conseil municipal consent à louer la maison Nozai, bien de l'église, à Marianne Sentier, femme Badouel aux mêmes conditions -150 fr – par an.

26 février : Mlle Fontaine part pour Saint Brieuc, Mlle Folleville prend la direction de l'école, une adjointe arrive de Gourin.

7 mars : Mr le Recteur annonce qu'il va faire placer dans l'Eglise une plaque de marbre avec les noms des victimes de la guerre. Le conseil municipal a payé des cordes aux cloches, prises à Angers -286,40 fr – Deux statuettes de l'enfant Jésus de Prague et de Saint Expédit par la famille de Rengervé viennent d'être placées dans l'Eglise.

20 mars : Le conseil municipal a reçu le plan du monument pour les victimes de la guerre : Devis -4.500 fr. Il a l'intention de le placer au bas de l'Eglise et d'abattre l'if qui lui ferait un si bel ornement.

4 avril : Fêtes de Pâques. On chante la messe et le salut en grégorien... Deux chœurs : L'un d'hommes et l'autre de filles. C'est Mr Belsoeur qui les a préparés.

8 avril : Sœur Saint Avit part, il ne restera que la supérieure. Une jeune institutrice adjointe : Mlle Thérèse vient remplacer la précédente appelée pour étudier à Saint Brieuc.

13 mai : Canonisation de la bienheureuse Marguerite Marie (*) et aussi de Jeanne d'Arc.

16 mai : Ouverture d'une grande mission, prêchée par les pères Sachot, Grimaus, Rozet de la compagnie des oblats de Marie. Le matin 6,30 h et le soir 7 h, réunions générales de tous les paroissiens. Réunions spéciales pour chaque catégorie à 11 h et 2 h.

30 mai : Clôture de la mission.

24 juin : Les fêtes de Jeanne d'Arc sont votées par les chambres comme fête nationale.

25 juillet : La rétribution scolaire est montée cette année à 2.100 fr chez les garçons et 1.600 fr chez les filles. L'Evêque vient de fixer un nouveau traitement pour les instituteurs et les institutrices libres. 2.000 – 1800 fr pour les uns. 1500 – 1100 fr pour les autres. C'est beaucoup j'entends à trouver.

29 août : L'Evêque rachète le petit séminaire de Sainte Anne – 175.100 fr – pour le diocèse.

- Marguerite Marie : Alacoque, en religion sœur Marguerite-Marie, née le 22 juillet 1647 à Verosvres (Saône-et-Loire).

20 septembre : Les écoles s'ouvrent avec les mêmes maitres. Mr le Recteur achète un ornement demi-or -285 fr- un ornement vert – 135 fr- un conopée vert.

18 octobre : Le préfet du Morbihan Guillemot, je crois, avec le conseil général par 16 voix contre 15, refuse la vente de l'ancien petit séminaire des Carmes de Ploërmel, vente réclamée par l'Evêque.

28 octobre : On commence un puits communal en face de la grande porte du bas de l'Eglise. Abondance extraordinaire de pommes. La facilité du transport a été pour le pays une source de richesses.

22 novembre : L'Evêque a fixé à cause de la vie chère à 1.600 fr la pension des vicaires. On parle à la chambre de rétablir les relations entre la France et le Vatican.

25 novembre : Par une indélicatesse, une injustice sans nom, le maire, sans en parler au Recteur, fait couper par Prioux et Payen trois chênes morts dans la prairie de Lourmet, afin de chauffer les enfants de l'école laïque et la mairie.

1^{er} décembre : Par 200 voix de majorité, les relations diplomatiques entre la France et Rome sont votées à la chambre. Maulion, Rio, Bouligand, nos députés ont voté contre. Marchais s'est abstenu.

25 décembre : Pas de messe de minuit.

1921

23 janvier : Le tarif des baptêmes est augmenté de 2 f. La réparation de la chapelle de Saint Laurent se fait en ce moment. J.B Fablet du Pigeon Blanc s'en occupe comme menuisier et Boulé de Saint Maur comme couvreur.

27 mars : Mr Havart, prêtre instituteur remplace Mr de Busnel comme membre du comité des pupilles de la nation à Ploërmel. Empressement plus vif des hommes à remplir leur devoir pascal.

9 avril : Retraite de communion et de confirmation prêchée par Mr l'abbé Le Breton, vicaire de la Roche Bernard. 136 enfants en font partie.

13 avril : Les paroissiens font une réception bienveillante à l'Evêque venant d'Augan. Le maire lui souhaite la bienvenue. L'Eglise et le bourg sont ornés et pavés. Les cérémonies et les chants de la confirmation s'accomplissent parfaitement. Le maire Moro et Mr de Busnel, parrains, Mme Gauthier et Mme Lanier, marraines, et l'Evêque fatigué, s'en va plein de froideur à Ploërmel. Les gens intelligents voient avec déplaisir le vieil if du bas de l'Eglise, sous les coups de hache. Perrichot, du bourg, l'a acheté 22 fr.

15 mai : C'est sur son emplacement que doit s'élever le monument des morts de la guerre. Des pierres sont amenées à cet effet.

5 juin : On célèbre la fête de Jeanne d'Arc comme fête nationale. Notre municipalité est neutre.

18 juin : Arrivent à Trécesson, pour s'y établir définitivement Mr et Mme de Prunelé et leurs enfants. Mr et Mme de Tuault s'installent dans leur château de Quéjau. Mr et Mme Gauthier qu'en étaient les locataires s'en vont provisoirement dans leur maison de la Bourdelaye qu'ils ont fait réparer.

1^{er} juillet : Les relations de la France avec le Vatican dont reprises. Monseigneur Cerretti est nommé nonce à Paris et Monseigneur Jounart à Rome, ambassadeur. Le puits communal et le monument aux morts sont en construction.

8 juillet : Les examens de nos enfants des écoles ont eu un plein succès : 14 garçons sur 15 et 15 filles sur les 15.

16 juillet : Alexandre Josselin des Minieux a endossé la soutane à Rampsey en Angleterre.

1^{er} août : Six familles de Campénéac ont obtenu une médaille d'or pour la natalité : Brogard de Belleville, 10 enfants. Druais de la Hêche, 10 enfants. Pontgelard de Brambelay, 12 enfants. Le Page des Villeois, 10 enfants. Cherel du Clio, 11 enfants et Fauchoux de Glévily, 10. Il existe une sécheresse extraordinaire. Tout le bourg vient s'approvisionner d'eau au puits du presbytère.

13 août : Monseigneur de la Villerabel, Archevêque de Rouen a célébré la messe dans l'Eglise de Campénéac. Il venait voir son neveu et sa nièce installés à Quéjau depuis peu.

17 août : Mr le Recteur a dit la messe dans la chapelle de Saint Laurent restaurée. Depuis huit ans, elle n'y avait pas été célébrée. Le cantique de Saint Laurent a été chanté.

21 août : On lit en chaire une lettre des Evêques de Bretagne annonçant l'érection d'un monument à Sainte Anne d'Auray, aux Bretons victimes de la guerre.

23 août : Mr le Recteur bénit le château de Trécesson nouvellement réparé et habité et consacré la famille au Sacré Cœur.

15 septembre : La réparation de la chapelle de Saint Laurent : 2.423 fr 30. La souscription a produit 1.140 fr.

1^{er} octobre : La sécheresse continue, plus d'eau nulle part. On envoie de Trécesson laver à l'étang de Ploërmel.

13 novembre : Un froid intense en une nuit, cuit les pommes si abondantes, les betteraves et les pommes de terre qui restent dans les champs, d'où un dommage considérable.

27 novembre : On place une pompe au puits communal nouvellement creusé. Mr le Recteur bénit la nouvelle ferme de Mr de Boynes, appelée Sainte Anne de la Lande.

25 décembre : Pas de messe de minuit, car pas d'assistance aux offices du jour. Communions d'hommes plus nombreuses que l'année précédente. A la grand'messe, messe grégorienne entremêlée de morceaux de violon par Mr et Mme de Prunelé, par Mlle de Boynes.

26 décembre : Le bail du presbytère est renouvelé pour 3, 6, 9 années et 100 fr de location par an.

1922

15 janvier : Enfin les puits, les fontaines, les ruisseaux s'emplissent. Six ou sept mois de pénurie d'eau.

22 janvier : Le dimanche à 6 h du matin, sa Sainteté Benoit XV, rendait au Vatican son dernier soupir, après quelques jours de maladie. Tous les journaux chantent l'éloge du Pape de la paix. Il régna de 1914 à 1922, près de huit ans.

2 février : Les cardinaux se réunissent en conclave pour élire un pape.

6 février : Le conclave a élu après 14 scrutins le Cardinal Achille Ratti qui a pris le nom de Pie XI. Il a 65 ans, il était archevêque de Milan.

15 mars : On travaille au monument aux morts de la guerre. Enfin il va être placé. Il est lourd, écrasé par la tour, mais il porte sur la face antérieure une croix, digne d'une population chrétienne.

25 mars : Il est beaucoup parlé, mais à tort, d'une nouvelle expropriation pour le camp.

16 avril : La fête de Pâques a été célébrée solennellement. A la grand'messe, magnifiques chants et morceaux de musique de Mme de Prunelé et Mme de Boynes.

18 avril : Nouveau bail pour la prairie de Lourmet car on a trouvé, à la préfecture, que cette prairie n'était pas comprise dans celui du presbytère. Il a été porté à 50 fr de location par le conseil municipal quand le Recteur avait fixé de 20 à 25 fr. Et les volontés des morts sont, dit on, sacrées et inviolables !!!

1^{er} mai : La communion solennelle a été prêchée par Mr Guilhard, vicaire de Saint Jean. 110 enfants en faisaient partie dont 34 de la première communion solennelle. Ce jour là, il y avait élection pour le conseil d'arrondissement. Mr Daversin, docteur en était le candidat unique. Il eut ici 324 voix. Près de 80 ne votèrent pas et 117 mauvaises têtes avaient rayé le nom. La fête de Jeanne d'Arc passe un peu inaperçue. Cependant on pavoise et on illumine le soir.

15 mai : Le muret qui clôturait l'ancien cimetière et préservait les restes des défunts des profanations est enlevé. Un trottoir le remplacera. Pierre Perot construit à la rue Verte une maison d'habitation qui refait l'aspect du bourg.

19 juin : Les enfants passent l'examen à Ploërmel. Mr Havart en présentait 19, 16 sont reçus. Mlle Folleville 20 et 20 sont reçues.

23 juin : Fête du Sacré cœur. Messe à 6 h 30, où les enfants ont communié et quelques uns ont fait leur 1^{ère} communion privée, où l'on a chanté des cantiques en l'honneur du Sacré Cœur. Mr le Recteur avait profité de la circonstance pour convoquer les mères chrétiennes.

26 juin : Fête du Saint Sacrement. Les processions se sont déroulées avec recueillement Deux reposoirs dans l'avenue du cimetière et au calvaire. Après la cérémonie du soir, Mr le Recteur fit descendre le Christ qui menaçait de tomber, car la croix et surtout les bras étaient tout pourris. Le Christ placé dans l'Eglise attendra une circonstance solennelle pour être remis sur une nouvelle croix.

29 juin : La famille Géhanne de Mouzenan, qui n'est guère recommandable pour sa piété, retire sa fille de l'école chrétienne pour la mettre à la laïque, parce que Mlle Folleville, directrice, ne l'a pas jugée capable d'entrer dans la première classe. Voilà jusqu'où va l'orgueil humain.

18 juillet : Pèlerinage du canton de Ploërmel à Sainte Anne d'Auray. Train spécial de 600 pèlerins environ (place 8 fr 50). Une cinquantaine de personnes de Campénéac en faisaient partie.

22 juillet : C'est aujourd'hui que la congrégation des affaires ecclésiastiques se réunit au Vatican pour délibérer sur la question des associations diocésaines en France. Le Pape se prononcera plus tard après avoir vu les avis écrits des cardinaux de la congrégation.

23 juillet : Par les soins de Mr et Mme Prunelé, propriétaires, le château de Trécesson vient d'être classé parmi les monuments historiques. Nos écoles sont en vacances. Mr Hochet, l'adjoint de l'école des garçons ne reviendra pas : Il se marie.

13 août : Les vêpres ont été chantées à la chapelle de Saint Laurent. Tout s'y était bien passé, quand trois jeunes imbéciles de Ploërmel et de Loyat arrivent avec accordéon pour y faire danser. Les Martin et les Durand de la Ville Géhan et de la Touche Larcher, fermiers de Mr de Busnel se trouvaient parmi les danseurs et danseuses.

10 septembre : Bénédiction du monument des soldats morts pour la France. Les autorités furent reçues à leur arrivée par le maire et son conseil à la mairie. Elles assistèrent à la grand'messe. Mr Gicquel, Recteur de Néant qui avait été 22 ans vicaire de la paroisse fut l'orateur de la circonstance. Des chants et des morceaux de musique rehaussèrent l'éclat de la cérémonie. Après la messe « libéra » (*) puis le défilé au monument au chant du « miserere ». Les autorités prennent place sur une estrade qui leur a été dressée, la foule entourée. La voix de nos chanteurs et chanteuses se fait harmonieusement entendre dans un chant aux morts de la patrie. Mr Gicquel d'appeler le souvenir des soldats et Mr le Recteur procède à la bénédiction du monument. Ce fut alors les discours de messieurs de Maulion, Guillois et Ryo. Au banquet assistaient plus de 220 personnes. On a remarqué l'absence des châtelains et la mauvaise tenue de la société Rousseau de Ploërmel. La fête patronale a passé inaperçue, pourtant procession après les vêpres sur la route de Ploërmel.

- Libéra : Chant entonné aux enterrements, dans la liturgie catholique.



Député et conseiller général du Morbihan, le duc de Rohan est mobilisé en 1914, il passe, sur sa demande, de la cavalerie à l'infanterie et sert dans un bataillon de chasseurs. Promu capitaine, il reçoit la Légion d'honneur puis la Croix de guerre pour sa conduite au fort de Douaumont, où il est blessé, le 27 février 1916. Il fait l'objet de deux citations, l'une le 14 novembre 1914, l'autre le 13 avril 1916



Le monument des soldats morts à la guerre 1914-1918 en 1922

La guerre mondiale

32 déclarations de guerre

- 28 juillet 1914 : l'Autriche à la Serbie.
- 1^{er} août 1914 : l'Allemagne à la Russie.
- 3 août 1914 : l'Allemagne à la France.
- 3 août 1914 : l'Allemagne à la Belgique.
- 4 août 1914 : l'Angleterre à l'Allemagne.
- 5 août 1914 : l'Autriche à la Russie.
- 5 août 1914 : le Monténégro à l'Autriche.
- 6 août 1914 : la Serbie à l'Allemagne.
- 11 août 1914 : le Monténégro à l'Allemagne.
- 11 août 1914 : la France à l'Autriche.
- 13 août 1914 : l'Angleterre à l'Autriche.
- 25 août 1914 : le Japon à l'Allemagne.
- 25 août 1914 : l'Autriche au Japon.
- 28 août 1914 : l'Autriche à la Belgique.
- 2 novembre 1914 : La Russie à la Turquie.
- 5 novembre 1914 : la France à la Turquie.
- 5 novembre 1914 : l'Angleterre à la Turquie.
- 7 novembre 1914 : la Belgique à la Turquie.
- 7 novembre 1914 : la Serbie à la Turquie.
- 21 novembre 1914 : la République de Saint-Marin à l'Autriche.
- 25 mai 1915 : l'Italie à l'Autriche.
- 24 août 1915 : l'Italie à la Turquie.
- 14 octobre 1915 : la Bulgarie à la Serbie.
- 14 octobre 1915 : la Serbie à la Bulgarie.
- 16 octobre 1915 : l'Angleterre à la Bulgarie.
- 16 octobre 1915 : la France à la Bulgarie.
- 19 octobre 1915 : l'Italie à la Bulgarie.
- 20 octobre 1915 : la Russie à la Bulgarie.
- 9 mars 1916 : l'Allemagne au Portugal.
- 27 août 1916 : l'Italie à l'Allemagne.
- 27 août 1916 : La Roumanie à l'Autriche.
- 28 août 1916 : l'Allemagne à la Roumanie.

14 nations se battent

La déclaration de guerre de la Roumanie à l'Autriche porte à quatorze le nombre des nations belligérantes.
 En voici la liste : d'abord les alliés : France, Angleterre, Italie, Russie, Japon, Belgique, Serbie, Portugal, Monténégro, Roumanie ; les Austro-Boches et leurs acolytes : Allemagne, Autriche-Hongrie, Bulgarie et Turquie.

INAUGURATION DU MONUMENT **Campénéac**
AUX MORTS. — La cérémonie aura lieu le dimanche 10 septembre prochain, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Morbihan. 1922.

Voici le programme de la journée (heure ancienne).

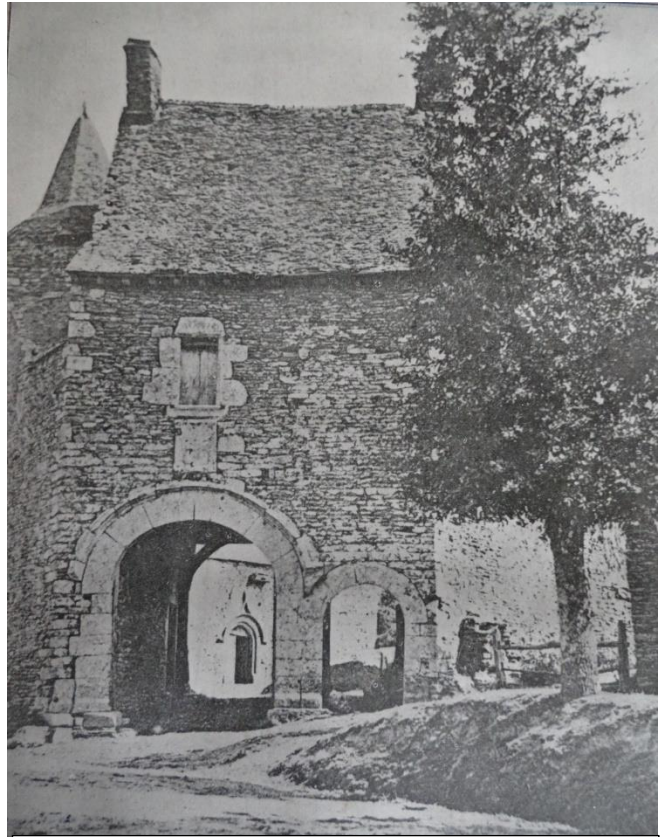
A 9 heures 15 : Réception des autorités.
A 9 heures 30 : Messe de Requiem.
A 10 heures 30 : Bénédiction du monument.
A 11 heures : Inauguration officielle.
A midi : Banquet ; prix 8 francs.
A 15 heures : Grand vin d'honneur offert aux poilus.

L'Harmonie Saint-Armel, de Ploërmel, prêtera son concours ainsi que la société de gymnastique « La Ploërmelaise ».

Une délégation de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Ploërmel assistera à la cérémonie.

Les personnes qui voudront assister au banquet sont priées de s'inscrire au secrétaire de Mairie, avant le 6 septembre, dernier délai.

PLOERMEL



Le manoir de rue Neuve à Tréhoreuteuc



La val sans retour à Tréhoreuteuc. Appartenant à la famille de Busnel – de Rengervé de la Touche Larcher

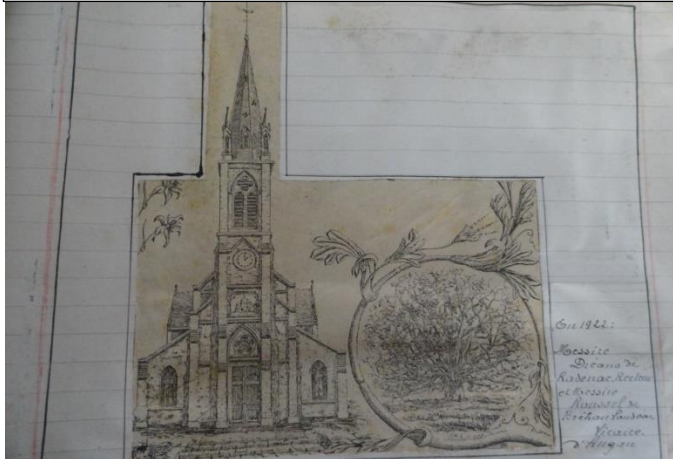


L'abbaye de Paimpont



La fontaine de Barenton

Augan – son Eglise et son chêne antique
 En 1922 : Messire Dréano de Radenac, Recteur et messire
 Roussel de Bréhan Loudéac, vicaire d'Augan.





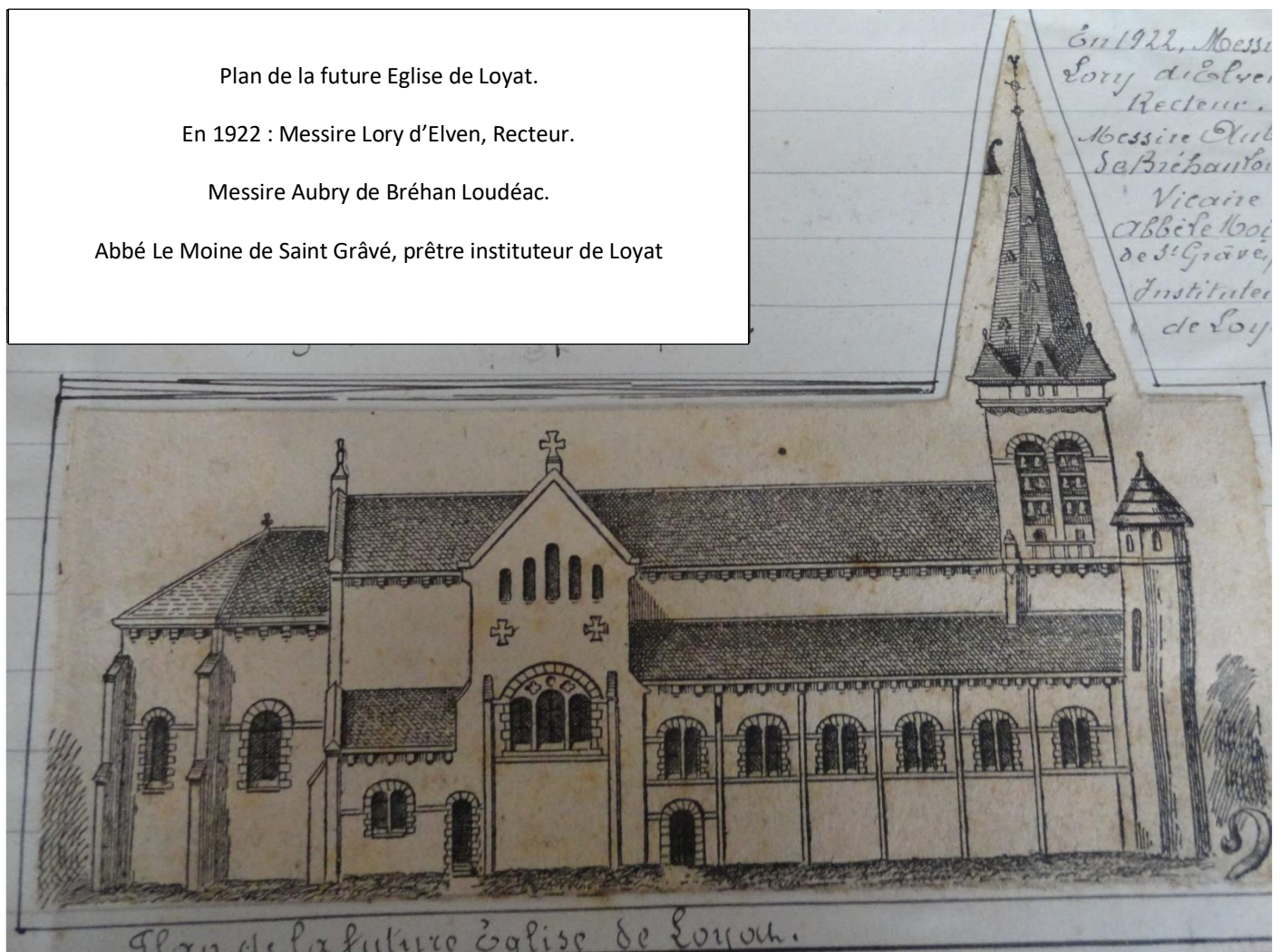
Eglise actuelle de Loyat, découronnée par la foudre

Plan de la future Eglise de Loyat.

En 1922 : Messire Lory d'Elven, Recteur.

Messire Aubry de Bréhan Loudéac.

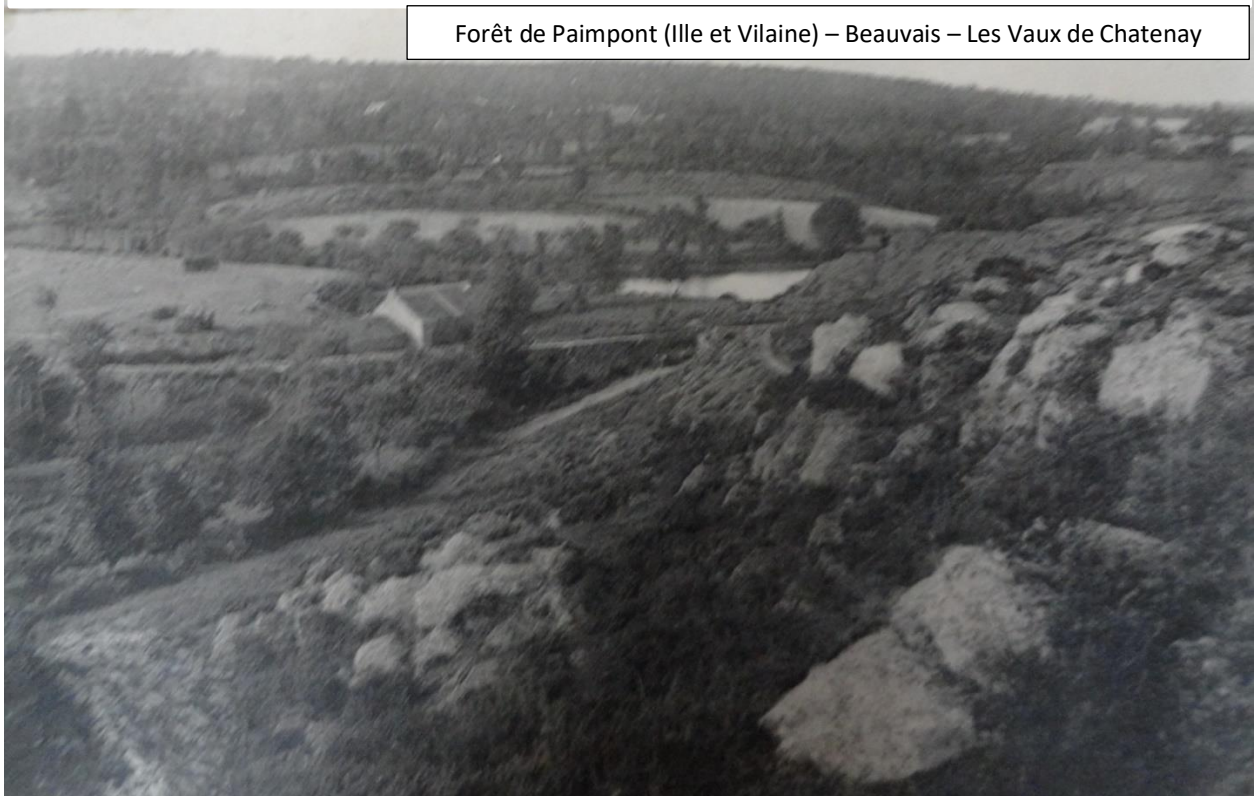
Abbé Le Moine de Saint Grâvé, prêtre instituteur de Loyat



Le Val sans retour : Rendu célèbre par la fée Viviane et l'enchanteur Merlin. Situé à l'ouest de la forêt de Paimpont, au milieu du val serpente un ruisseau dont l'eau, dit la légende, rendit à l'enchanteur Merlin ses esprits égarés. Dans cette vallée, la fée Viviane renfermait les amoureux infidèles.



Forêt de Paimpont (Ille et Vilaine) – Beauvais – Les Vaux de Chatenay



Forêt de Paimpont (Ille et Vilaine) – Beauvais – Route de Campénéac et Vaux de Chatenay



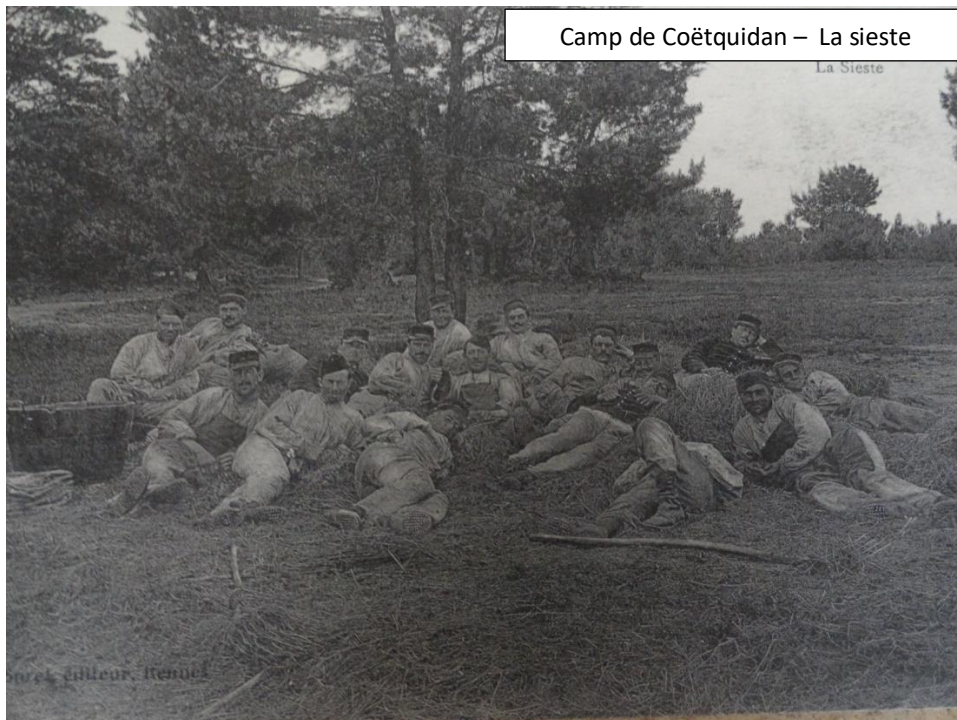
Camp de Coëtquidan – L'infirmierie



Camp de Coëtquidan – Une des casernes



Camp de Coëtquidan – La sieste



. 1^{er} octobre 1922 : Installation de Mr Lorgeoux, Recteur de Saint Raoul, comme Recteur de Campénéac. Mr Le Gaillard, curé archiprêtre de Ploërmel la présida.

. 12 octobre : Mr Henri Le Breton est nommé Recteur de Taupont et installé le 29 octobre 1922.

En visite pastorale

Hyppolite Tréhiou

Evêque de Vannes